

LES PERSPECTIVES FRANÇAISES
DE DÉCROISSANCE ÉNERGÉTIQUE
AU REGARD DU POSITIONNEMENT
DES ASSOCIATIONS
ENVIRONNEMENTALES

Loïs Mallet

Mémoire présenté pour le Master

Sciences et Politiques de l'Environnement

Directrice du mémoire : Mathilde Szuba (IEP Lille)

2020

LES PERSPECTIVES FRANÇAISES
DE DÉCROISSANCE ÉNERGÉTIQUE
AU REGARD DU POSITIONNEMENT
DES ASSOCIATIONS
ENVIRONNEMENTALES

Loïs Mallet

Mémoire présenté pour le Master

Sciences et Politiques de l'Environnement

Directrice du mémoire : Mathilde Szuba (IEP Lille)

2020

AVANT-PROPOS

Il m'est important d'expliciter les fondements, la démarche et la forme de cette recherche. Celle-ci prend racine à la frontière de trois mondes que j'ai souhaité ici conjuguer. Le premier est le monde associatif, lieu de mon engagement répété et multiple depuis le lycée. À l'origine d'opportunités personnelles uniques comme la présidence du REFEDD, de petites victoires rares mais appréciées, mais aussi d'échecs graves, réguliers et si frustrants, j'ai alors souhaité contribuer à la réflexion associative générale. Le second monde qui intervient dans ce travail est évidemment académique. Depuis cinq ans, j'étudie dans deux établissements complémentaires qui m'ont proposé les outils nécessaires à la construction d'un tel travail. Bien que notre regard soit toujours situé, ce n'est qu'avec rigueur et honnêteté intellectuelle que l'on peut traiter scientifiquement du réel. Enfin, le troisième monde constitue le terreau matériel et intellectuel de ce travail. Il s'agit de l'Institut Momentum, le laboratoire d'idées sur les sorties de l'Anthropocène, qui réunit de très belles personnes concernées et profondément dévouées à comprendre la parenthèse présente, anticiper le probable avenir et indiquer la direction de futurs lumineux dans l'obscurité croissante de l'horizon catastrophique.

Bien plus qu'un mémoire à objet strictement académique, cette recherche s'adresse directement à mes camarades du monde associatif qui s'engagent quotidiennement et concrètement pour des idéaux des plus louables. Leur consacrer ce travail, c'est rendre hommage et rendre service à cette communauté qui m'a tant apporté. Et, seulement muni de ce respect et de cette considération *adelphique*, je me permets la critique, parfois radicale mais toujours justifiée, des positionnements associatifs relatifs à l'énergie. Sans jamais blâmer ou médailer qui que ce soit, je travaille à identifier, anticiper et analyser les conséquences des dynamiques associatives françaises en matière d'énergie au sens large.

Enfin, peut-être le suspectez-vous déjà, j'ai choisi de rédiger ce mémoire en écriture dite inclusive ou épïcène, c'est-à-dire dans un langage français qui refuse d'invisibiliser une partie du genre humain. Cet effort initial me semble primordial pour réorienter nos mots, c'est-à-dire notre principale médiation à l'autre et notre premier véhicule du savoir, vers l'expression d'une juste représentation de chacun·e. Encore expérimentale à mon endroit, je vous demande une certaine indulgence quant à sa perfection.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier grandement Mathilde Szuba pour la direction de ce travail. Ses précieux conseils ont mûri dans la construction du mémoire pour en faire un objet bien plus cohérent et pertinent qu'il ne le fut imaginé initialement.

J'exprime par ailleurs toute ma gratitude à l'exceptionnelle équipe pédagogique du double master Sciences et Politiques et de l'Environnement. L'assise interdisciplinaire de cette formation est un élément fondateur de ce mémoire. Je destine un remerciement particulier à Dania Del Ben, Aurélie Arnoult-Laurent et Jean-Christophe Raut qui ont toujours su prendre le temps d'aménager certaines rigidités administratives pour rendre possible cette opportunité.

Un immense merci à l'Institut Momentum qui a cru en ce projet de recherche et m'a offert les conditions matérielles et l'émulation intellectuelle pour le réaliser. Je remercie tout particulièrement Agnès Sinai qui m'a accompagné, avec rigueur et soutien, depuis le tout début. Un autre grand merci à Yves Cochet pour son écoute, sa bienveillance, sa confiance et ses analyses d'une cohérence et d'une gravité particulièrement inspirante. J'éprouve une profonde reconnaissance envers les membres du CA de l'institut Momentum pour l'accueil chaleureux qu'elles et ils m'ont réservé, notamment Luc Semal, Flore d'Ambrosio-Boudet, Alice Canabate, Christophe Laurens et Benoit Thévard. Un tout spécial remerciement s'adresse à Anne Rumin qui, à grand renfort d'encouragements amicaux et de discussions passionnées, sut maintenir un milieu fertile à la réalisation de ce mémoire.

Je souhaite également exprimer ma gratitude envers les dix-neuf personnes en responsabilité associative qui ont participé à cette recherche. Elle leur est très largement dédiée avec l'espoir de nourrir les questionnements associatifs à venir.

Il me tient à cœur de terminer ces remerciements avec l'expression de toute ma reconnaissance à l'égard de Julie qui m'a accompagné durant toute cette studieuse période confinée. Merci de m'avoir écouté, relu, critiqué et parfois même rassuré. Cet égard s'étend à mes parents qui m'ont soutenu et conseillé avec intérêt et bienveillance.

Et un tout dernier merci à toutes celles et ceux, ici anonymes, qui m'ont accompagné à cette occasion.

RÉSUMÉ

En approchant les politiques de décroissance énergétique avec dix-huit associations environnementales françaises, cette étude s'ancre ainsi dans les réalités politiques des contraintes du fonctionnement institutionnel existant. Une approche sociohistorique fait apparaître clairement le rationnement carbone, en tant que dispositif de répartition de quotas individuels d'émission de CO₂, comme culturellement défavorisé par rapport à la taxation carbone. Si cette dernière est considérée comme un dispositif central dans la lutte contre le changement climatique, elle souffre de nombreux défauts intrinsèques et extrinsèques difficilement dépassables. Plutôt que changer de paradigme, les associations ont préféré revisiter la taxe carbone et inclure les entreprises dans l'effort fiscal. Quoique compréhensible, cette stratégie a la caractéristique de désengager de la transition écologique les personnes – en tant que sujets visant l'émancipation – puisque la fiscalité comportementale ne s'adresse qu'à des agents économiques quasi automatiques tandis que l'effort des entreprises ne les concerne pas. Simultanément, le nucléaire et la perspective de l'effondrement interviennent dans les trajectoires de décroissance énergétique avec le potentiel de les bouleverser. De nouveaux phénomènes politiques en matière de nucléaire sont ici documentés. Les associations récentes, dont l'ensemble de celles de jeunesse, ne s'opposent plus à cette technologie. Sujettes au discours de la décarbonation qui s'accommode du nucléaire, elles semblent prioriser la lutte contre le changement climatique. Quant à la perspective de l'effondrement, elle a la capacité de remettre en cause cette hiérarchie des luttes et peut directement opérer sur la manière d'organiser la décroissance énergétique par le souci de la résilience et de l'autonomie. L'étude empirique démontre que les théories de l'effondrement sont largement répandues dans le monde associatif écologiste, mais qu'elles tardent à se manifester dans leurs activités tant le décalage avec le paradigme de la transition écologique peut être vaste. À partir de ces grands résultats, ce travail discute les perspectives françaises de décroissance énergétique afin d'alimenter les réflexions politiques relatives à l'organisation collective de la raréfaction de l'énergie.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4 -
REMERCIEMENTS	5 -
RÉSUMÉ	6 -
SOMMAIRE	6 -
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES	8 -
INTRODUCTION	9 -
PREMIERE PARTIE : CONTINUITÉS, LA RÉGULATION DE LA DESCENTE ÉNERGÉTIQUE DANS SON HISTOIRE -	19 -
INTRODUCTION DE PARTIE	20 -
CHAPITRE 1. LE RATIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE : UN TABOU FRANÇAIS.....	23 -
<i>Introduction de chapitre</i>	23 -
1. <i>Le rationnement, une privation mortifère</i>	25 -
2. <i>Le rationnement, une complexité défailante</i>	36 -
3. <i>Distinguer le rationnement de la pénurie, une clarification importante pour lutter contre le changement climatique</i>	42 -
<i>Conclusion de chapitre</i>	47 -
CHAPITRE 2. LA PRÉFÉRENCE POUR LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE ET LES MESURES SECTORIELLES	49 -
<i>Introduction de chapitre</i>	49 -
1. <i>Face à l'échec de la taxe carbone, davantage de fiscalité écologique</i>	49 -
2. <i>Des cibles privilégiées : les grands pollueurs</i>	63 -
3. <i>De la déculpabilisation à l'aliénation, des stratégies associatives risquées</i>	72 -
<i>Conclusion de chapitre</i>	78 -
CONCLUSION DE PARTIE.....	81 -
SECONDE PARTIE : BOULEVERSEMENTS, DE L'INTERRUPTION DU NUCLÉAIRE À L'IRRUPTION DE LA CATASTROPHE	84 -
INTRODUCTION DE PARTIE	85 -
CHAPITRE 3. DÉCROÎTRE AVEC OU SANS NUCLÉAIRE, LA NAISSANCE D'UN CLIVAGE GÉNÉRATIONNEL.....	87 -
<i>Introduction de chapitre</i>	87 -
1. <i>L'affaiblissement de la lutte antinucléaire française</i>	88 -
2. <i>La divergence entre la jeunesse et leurs ONGE</i>	98 -
3. <i>L'émergence balbutiante d'un jeune courant antinucléaire français</i>	108 -
<i>Conclusion de chapitre</i>	113 -
CHAPITRE 4. LES ONG ENVIRONNEMENTALES SOUS LA MENACE DE L'EFFONDREMENT.....	115 -

<i>Introduction de Chapitre</i>	- 115 -
1. <i>La pénétration du discours effondriste dans les ONGE françaises.</i>	- 118 -
2. <i>Au regard de l'effondrement, une pratique associative timorée</i>	- 125 -
3. <i>Du potentiel de l'effondrement pour les ONGE</i>	- 129 -
<i>Conclusion de chapitre</i>	- 139 -
CONCLUSION DE PARTIE	- 141 -
CONCLUSION GENERALE	- 143 -
BIBLIOGRAPHIE	- 145 -
ANNEXES	- 156 -
TABLE DES MATIERES	- 219 -

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

- A-ANV : Alternatiba - Action Non Violente COP21
- AC : Avenir Climatique
- ADT-F : Amis de la Terre
- ATD-QM : ATD-Quart Monde
- CC : changement climatique
- CPO : conseil des prélèvements obligatoires
- DEP : Désobéissance Écolo Paris
- ENR : Énergies nouvelles renouvelables
- GES : gaz à effet de serre
- GJ : Gilets Jaunes
- JAC : Jeunes Ambassadeurs pour le Climat
- Le Manifeste : Pour un réveil Écologique
- NAAT : Notre Affaire à Tous
- ONGE : organisation non gouvernementale environnementale
- QCI : quota carbone individuel
- RAC-F : Réseau Action Climat France
- REFEDD : RÉseau Français Étudiant pour le Développement Durable
- RSN : Réseau Sortir du Nucléaire
- R-U : Royaume-Uni
- SC : Secours Catholique
- SEQE : Système d'échange de quotas d'émission de l'Union Européenne
- SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone
- T4E : Together for Earth
- TC : taxe carbone
- WWF-F : World Wildlife Fund France
- XR-F : Extinction Rebellion France

INTRODUCTION

« Je voudrais juste, si je peux me permettre cette expression, qu'on atterrisse deux secondes¹ » énonçait Bruno Lemaire en réponse aux questions de la représentation nationale concernant la conditionnalité de l'aide publique exceptionnelle allouée au secteur aérien cloué au sol. Le prenant au mot, la députée Delphine Batho et le député François Ruffin déclarent venu le temps *d'atterrir* définitivement. Dans leur proposition de loi, il est suggéré d'organiser la « décroissance du trafic aérien² » au moyen du « quota carbone individuel³ » (QCI). L'exposé des motifs de la loi justifie cette nouvelle politique par les limites de la fiscalité environnementale : « La transformation écologique ne peut simplement être envisagée sous forme de taxes, que les plus riches payent sans même s'en rendre compte. [...] Une fiscalité, même progressive, ne peut que susciter une forme de méfiance, on l'a vu pour la taxe carbone lors du mouvement des Gilets jaunes : la taxation restera indolore pour les voyageurs les plus aisés, et les plus réguliers. Tandis que les plus modestes, qui sont déjà les voyageurs les plus rares, la ressentiront comme une barrière de plus. Surtout, l'argent ne doit pas accorder un droit à polluer l'air de tous. Or c'est bien ce qui se produit. » Derrière la terminologie feutrée, voire comptable, des quotas carbone individuels se cache un outil politique ancestral rudement éprouvé dans l'histoire française : le rationnement. Il s'agit bien là d'allouer une ration énergétique aérienne à chacun-e pour que la société puisse collectivement *atterrir* « dans une perspective plus juste et égalitaire ». Difficile dorénavant de parler d'atterrissage sans renvoyer immédiatement à la pensée politique du philosophe et sociologue Bruno Latour⁴ : par *atterrir*, il manipule la métaphore d'une société aérienne, artificiellement en pesanteur et fausement émancipée de la *terre* au double sens du sol nourricier et de la planète habitable. Ce processus

¹ *Audition conjointe par la commission des affaires économiques et la commission du développement durable de l'Assemblée nationale sur le soutien de l'État aux entreprises stratégiques et sur les engagements écologiques : Discours de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.* Assemblée Nationale : Ministère de l'Économie et des Finances, 2020, p. 5. En ligne : https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=7B66716A-0A2C-41E9-9A73-21907F609202&filename=2146%20-%20Audition%20de%20Bruno%20Le%20Maire%20par%20la%20commission%20des%20affaires%20C3%A9conomiques%20et%20la%20commission%20du%20d%C3%A9veloppement%20durable%20de%20l%27A.N.pdf [consulté le 25 août 2020].

² BATHO, Delphine et François RUFFIN. *Proposition de loi n° 3164 visant à instaurer un quota carbone individuel pour limiter l'usage de l'avion.* 2020. En ligne : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3164_proposition-loi [consulté le 28 août 2020].

³ *Ibid.*

⁴ LATOUR, Bruno. *Où atterrir ? comment s'orienter en politique.* Paris : La Découverte, 2017. 155 p.

d'atterrissage contient donc une portée philosophique qui dépasse largement la régulation drastique du secteur aérien : il entretient l'idée d'un *réencastrement* des activités humaines à l'intérieur des biomes mondiaux existants. Les implications sont magistrales et radicales ; cela nécessite de laisser les énergies fossiles dans les couches géologiques et donc d'organiser la décroissance énergétique des sociétés occidentalisées, aujourd'hui trébuchantes sous les effets *sociotropes*⁵ de la combustion de matières fossilisées.

Le travail présent s'attache donc à identifier et analyser les possibles manières de diminuer les volumes d'énergie qui traversent la société avec une lunette particulière, celle des organisations non gouvernementales (ONG) françaises. Par ONG, il est entendu tout groupement, association ou mouvement constitué de façon durable par des particuliers en vue de la poursuite d'objectifs non lucratifs⁶. En tant qu'éclaireuses, les ONG environnementales (ONGE) proposent publiquement des voies politiques et les défendent auprès des pouvoirs institués. Par définition, l'ONGE travaille à définir des trajectoires politiques qui seront, à défaut d'être adoptées, du moins considérées par la société. Elles travaillent donc avec un temps d'avance ; dans le champ des politiques publiques, elles s'inscrivent dans le futur, dans le devenir et dans le *pas-encore*. Choisir d'étudier la décroissance énergétique depuis la perspective associative offre l'opportunité précieuse de s'extraire du présent en identifiant d'une part des chemins possibles, et d'autre part des éléments probables préfigurant les politiques de décroissance énergétique de demain. Par ailleurs, cette optique impose de rester en phase avec le réel et les contraintes de l'existant auxquelles doivent constamment faire face les ONGE⁷. De ce point de vue, réfléchir à la décroissance énergétique depuis les ONGE revient à faire un saut dans des futurs possibles ou, *a minima*, à étudier des éléments structurants de l'avenir. Il y a donc là un double intérêt prospectif et pratique. Par ailleurs, étudier la décroissance énergétique implique de prendre énergie et décroissance comme objets d'étude. L'énergie est définie comme le caractère à transformer l'état d'un système physique. La décroissance répond quant à elle à une double sémantique, celle de la réduction quantitative d'un phénomène et celle de l'opposition emblématique à la quête de la croissance économique.

⁵ Littéralement « socio » relatif au social et aux comportements collectifs ; « trope » correspond à ce qui agit, qui donne une direction.

⁶ Selon la définition du spécialiste des relations internationales Marcel Merle (1923-2003) en l'absence du caractère multinationale. *Encyclopédie Larousse en ligne - organisation non gouvernementale ONG*. En ligne : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/organisation_non_gouvernementale_ONG/75270 [consulté le 28 août 2020].

⁷ CANABATE, Alice. « Entre hétéronomie et autonomie : réflexions sur l'imaginaire instituant et sur les pratiques de l'écologie politique associative » in Sophie KLIMIS et Philippe CAUMIÈRES (eds.). *L'autonomie en pratique(s)*. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, 2019, p. 75-103. En ligne : <http://books.openedition.org/pusl/2505> [consulté le 16 mai 2020].

Ces deux aspects sont intrinsèquement liés lorsqu'il s'agit de parler d'énergie puisque celle-ci est le moteur de l'activité économique thermo-industrielle. La décroissance énergétique reprend donc les deux aspects de la notion : la réduction du volume des usages énergétiques et l'opposition à un système économique à la fois dépendant et visant à la croissance alimentée par un extractivisme galopant. Dans ce travail, le poids de chaque déclinaison sémantique dépend principalement du positionnement politique des ONG à ce sujet.

En 2020 en France, l'étude des politiques de décroissance énergétique du point de vue des ONGE n'est pas le fruit d'un hasard temporel. En 2018, j'ai été témoin et acteur de deux mouvements sociaux simultanés d'apparence antagoniste : le mouvement mondial de la jeunesse pour le climat et le mouvement des gilets jaunes (GJ) contre la taxe carbone. Alors que l'un se constitue comme les générations futures d'un développement durable à présent failli, l'autre se forme en tant que victime d'une injuste transition écologique. Il est possible de voir là l'échec patent de notre régime politique représentatif libéral à orienter le capitalisme néolibéral en direction d'une société écologique, c'est-à-dire une société intégrée dans les flux équilibrés et les aspérités harmonieuses du monde vivant. Parmi les défis à relever, la décroissance énergétique s'impose en première ligne puisque l'énergie constitue le carburant de la civilisation thermo-industrielle sans lequel elle ne pourrait exister. Dans ce système, les ONGE ont une place influente et stratégique pour agencer l'agenda des luttes en correspondance avec les propositions écologistes. Autant elles ne peuvent être tenues responsables des échecs politiques, autant elles ont la responsabilité d'indiquer des marches à suivre et d'influencer les pouvoirs décisionnaires pour faire advenir une société écologique. L'institutionnalisation contemporaine des ONGE n'est pas nécessairement gage d'impuissance mais peut constituer « un élément générateur de changement social, tout ambigu qu'il soit, et tout caché qu'il puisse être⁸ ». Si ce travail traite de manière critique le rôle des ONGE, c'est avant tout parce qu'il leur reconnaît une importance majeure dans le choix historique qui se précise devant nous : la décroissance ou l'effondrement ainsi que tout ce qui se situerait entre les deux. Que les ONGE choisissent d' « être en prise avec le monde pour pouvoir le changer⁹ » soit, mais qu'elles ne renoncent pas à « remettre la rationalité économique à une place subalterne et d'ainsi mettre fin à la domination pleine et entière de l'économie sur le politique¹⁰ » selon les mots de la sociologue Alice Canabate. Or, la défense de la taxation

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

carbone envers et contre une immense majorité de la population semble être le résultat scintillant d'un triste constat : la déprise du monde social et l'abandon de la transition écologique à l'économique. La taxe carbone (TC) est un outil néolibéral qui s'avère profondément, et de manière multiple, inégalitaire. À la suite du mouvement des GJ, oser le réinvestir d'une manière écologique et sociale, en chœur avec les institutions publiques, témoigne d'un manque d'imagination politique et d'un certain renoncement à remettre l'économique dans le social et *a fortiori* dans le politique. Peut-être faut-il voir dans ce cas précis l'expression de l'action idéale écrasante de l'infrastructure néolibérale sur l'autonomie créative des ONGE. Dans cet être-au-monde associatif, il convient de trouver un équilibre entre une certaine proximité au monde nécessaire à l'action transformatrice et une certaine distance garante de l'autonomie politique. Dans ce travail, il est proposé notamment de réfléchir au rationnement carbone et à l'inclusion des personnes dans la transformation écologique.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit d'étudier de nos jours la décroissance énergétique avec les ONGE françaises, la question du nucléaire intervient systématiquement tant celle-ci fonde et parcourt le mouvement écologiste. Au moment où la technologie nucléaire de troisième génération tente de s'implanter dans un paysage nucléaire vieillissant, un *momentum* atomique s'impose dans les réflexions associatives sur l'énergie. Les ONGE de jeunesse se laissent séduire par le discours dépolitisant de la décarbonation et renoncent à se positionner sur le nucléaire au regard de l'urgence climatique tandis que les ONGE majeures interviennent contre le nucléaire généralement de manière opportune, sans en dicter l'agenda. Par ailleurs, au temps des premières catastrophes liées au changement climatique (CC) et de la dissémination générale de la pensée effondriste parmi les ONGE, de nouveaux questionnements émergent quant à la capacité vraisemblablement considérable de la collapsologie à interférer avec les politiques de décroissance énergétique. Le constat est triple : la pensée effondriste imprègne tous les esprits écologistes ; les ONGE n'orientent pas leurs activités en conséquence ; la perspective de l'effondrement a le potentiel de radicalement modifier les positionnements associatifs. Voilà donc les grands sujets d'actualité qui viennent entrechoquer l'étude de la décroissance énergétique du point de vue des ONGE.

Prendre pour acquis l'inévitable décroissance énergétique, comme le fait ce mémoire, c'est acter le cadre dans lequel peut se mouvoir le politique. Il convient donc ici d'en détailler les fondements théoriques. L'énergie est définie par le processus de travail, autrement dit de

transformation matérielle, qui est à l'œuvre¹¹. Ce travail opère à différentes échelles de la plus petite à la plus grande soit, en ce qui nous concerne, de l'atome à l'atmosphère. L'activité de l'énergie répond notamment aux deux premiers principes de la thermodynamique : l'énergie d'un système se conserve (1-principe d'équivalence) ; une transformation énergétique est irréversible (2-principe d'entropie). Cela signifie qu'il n'est pas possible de créer de l'énergie sur terre *ex nihilo* (principe 1) et que tout usage énergétique est un processus à sens unique, c'est-à-dire que la qualité de l'énergie ne peut pas être restituée à l'état initial (principe 2). En conséquence, et en dernière analyse, la seule énergie « renouvelable » pour l'activité humaine provient des apports du soleil (rayonnement) et marginalement du centre la terre (géothermie, nucléaire). Du point de vue de l'espèce humaine, l'énergie prend deux formes usuelles : l'alimentaire et l'énergétique. L'une comme l'autre proviennent du rayonnement solaire à l'exception près du nucléaire et de la géothermie (résultant d'une autre étoile). L'énergie solaire, encastrée dans la matière organique par la photosynthèse (aliments, ressources fossiles), moteur des grandes cinétiques (vents, courants), ou même directement lumière (chaleur, panneau solaire), est indispensable à la vie sur terre. Pour l'humanité, l'énergie s'envisage de deux manières distinctes : l'usage alimentaire et l'usage proprement énergétique. Il convient alors d'introduire la distinction faite par Nicholas Georgescu-Roegen inspiré par Alfred Lotka entre les instruments endosomatiques – « (les jambes, les griffes, les ailes, etc.) dont l'organisme individuel est doté à la naissance » – et exosomatiques – « produits par l'homme mais n'appartenant pas à son corps » comme ses ailes pour voler (avions) ou ses branchies pour plonger (sous-marins)¹². Ces deux types d'instruments ne peuvent pas utiliser les mêmes formes d'énergie : le corps biologique a besoin d'énergie organique (aliments) tandis que le corps mécanique (la voiture) a besoin d'énergie fossile (pétrole). Pour clarifier notre position d'identité commune mais différenciée des formes d'énergies, il est tout à fait utile d'utiliser la notion d'énergie endosomatique et exosomatique : l'une effectuant un travail au sein du corps tel qu'il est conçu à la naissance, l'autre effectuant un travail à partir des instruments extracorporels dont se dotent les individus au cours de leur existence. N. Georgescu-Roegen voit dans l'évolution exosomatique singulière de l'espèce humaine une transformation qui « réside dans la dépendance de l'homme vis-à-vis de ses instruments

¹¹ Énergie : « PHYSIQUE : Capacité d'un corps ou d'un système à produire du travail mécanique ou son équivalent. » selon le CNRTL : *ÉNERGIE : Définition de ÉNERGIE*. En ligne : <https://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9nergie> [consulté le 31 août 2020].

¹² GEORGESCU-ROEGEN, Nicholas. *La décroissance : entropie - écologie - économie*. 1995 (1979). Paris : Sang de la terre, 1995, p. 96. En ligne : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.gen.dec> [consulté le 20 août 2020].

exosomatiques¹³ ». Dans ce travail, il convient donc d'étudier les politiques d'émancipation de cette dépendance aux énergies exosomatiques motrices de l'*extracorporalité*. En cela, il ne peut s'agir que d'un travail technique relatif aux politiques publiques mais d'une recherche pratique intégrant une dimension ontologique.

Durant des millions d'années, l'énergie solaire s'est accumulée dans la matière organique qui, charriée au cours des temps géologiques et transformée sous l'effet de la pression et des chaleurs sous-terraines, constitue désormais la principale source d'énergie de la société thermo-industrielle, elle est dite fossile. Il faut considérer ces ressources comme des stocks finis à l'échelle des temps humains et donc ne pas s'appuyer sur elles à l'avenir, sinon au risque de voir les structures sociales s'effondrer sous des pénuries inévitables. Ce constat est d'autant plus justifié maintenant que cette combustion généralisée des sous-sols déstabilise gravement le cycle global du carbone au point d'aggraver l'effet de serre de l'atmosphère à l'origine du changement climatique. Le processus de décroissance énergétique implique ainsi une réduction proportionnelle de la capacité humaine à transformer la matière. L'anthropisation du monde est le résultat de la puissance machinique considérable rendu possible par l'accroissement des apports énergétiques. Réduire très fortement ces calories, c'est changer la face du monde. Ce processus est désormais inéluctable, qu'on le choisisse par *souci* écologique ou qu'on le subisse par *soucis* environnementaux, le résultat énergétique sera comparable : l'humanité aura réenchâssé ses apports dans les limites des capacités régénératrices photosynthétiques des écosystèmes de la Terre. Alors peut-être est-il venu le temps « des plafonds, des limites¹⁴ » qui, inscrites collectivement dans les actes socioéconomiques, aideraient nos facultés morales et sensibles à rattraper la *puissance prométhéenne* d'une partie de l'humanité engagée à son proche profit dans le *ravage* écologique et humain, écologique *donc* humain, de la Terre¹⁵. En tant que grand critique de la technique et précurseur de la décroissance, la pensée du philosophe Günther Anders constitue une autre racine de ce travail. À travers ses mots, il est possible de ressentir l'immensité de l'effort qui nous guette dorénavant pour réduire drastiquement notre consommation énergétique. Il est apparenté à un grand courant intellectuel débouchant sur la décroissance : de Jacques Ellul¹⁶ à Alain Gras¹⁷ en

¹³ *Ibid.*, p. 96.

¹⁴ BATHO, Delphine et François RUFFIN, *op. cit.*

¹⁵ GEORGESCU-ROEGEN, Nicholas, *op. cit.*

¹⁶ ELLUL, Jacques. *Le système technicien*. Paris : Calmann-Lévy, 1977. 361 p.

¹⁷ GRAS, Alain. *Le choix du feu : aux origines de la crise climatique*. Paris : Fayard, 2007. 281 p.

passant par Serge Latouche¹⁸, cette pensée a démontré depuis bien longtemps la nécessité de s'extraire du *capitalisme technicien* – et notamment de la croissance comme idéologie – pour espérer retrouver un rapport *authentiquement humain* aux autres et à soi. Plus récemment, l'Institut Momentum, porté notamment Agnès Sinaï et Yves Cochet, continuent de faire vivre ces idées au croisement de la décroissance et de l'effondrement. Cette histoire idéale fonde la théorie scientifique de ce mémoire qui postule simultanément l'inévitable descente énergétique par la physique et l'impérative décroissance énergétique par le politique.

Compte-tenu des limites physiques à l'extraction d'un stock fini de ressources énergétiques et considérant les conséquences biophysiques insoutenables des pollutions engendrées par les usages énergétiques (changement climatique, etc.), la descente énergétique est une composante majeure de l'avenir de la société, de gré ou de force. En se positionnant en amont des ruptures énergétiques, il reste encore un interstice temporel propice à l'action politique pour organiser la décroissance énergétique. **En cela, l'étude combinée des politiques de réduction de la consommation énergétique et des positionnements des associations environnementales françaises en la matière, révèle des tensions politiques critiques et des questionnements importants sur la manière d'organiser la décroissance énergétique.** Aux regards croisés du positionnement des ONG environnementales françaises sur l'énergie et des outils de descente énergétique, comment la France pourrait-elle effectuer une décroissance de sa consommation d'énergie ? À l'aune de l'histoire des politiques de réduction des biens essentiels et de l'analyse des outils contemporains à cet effet, ce travail s'attache donc à identifier les difficultés et les intérêts politiques des stratégies associatives relatives à la décroissance énergétique. L'ambition théorique de ce travail est d'apporter des éléments de connaissance nouveaux sur les dynamiques associatives environnementales relatives à l'énergie tandis que son ambition pratique relève davantage de la contribution aux réflexions associatives sur la décroissance énergétique.

Si l'approche de la décroissance énergétique par le prisme des ONGE est résolument un parti pris qui se justifie par l'intérêt pratique et prospectif, l'importance de l'étude historique des politiques de descente énergétique et de l'analyse des outils contemporains en la matière ne doit pas être éludée. C'est grâce à l'imbrication de ces deux approches que des analyses circonstanciées peuvent être fournies. Le cadre de ce travail se délimite à l'échelon national

¹⁸ LATOUCHE, Serge. *Le pari de la décroissance*. Paris : Fayard, 2006. 302 p. Pour une vision globale voir : LATOUCHE, Serge. *Les précurseurs de la décroissance : une anthologie*. Neuvy-en-Champagne : Le passager clandestin, 2016. 269 p.

afin de garantir une certaine profondeur d'enquête à l'échelle la plus importante en la matière. Néanmoins, il conviendrait d'étendre ce travail par-delà les frontières, à des échelles supérieures (Europe, monde) ainsi qu'aux niveaux inférieurs (régions, villes, etc.) qui regorgent d'éléments sur le sujet.

Étudier le positionnement des ONG sur les questions énergétiques nécessite de déterminer une stratégie pour recueillir des données empiriques sur le sujet. Le choix a été fait de retenir l'entretien semi-direct pour plusieurs raisons. Comme un questionnaire ou une étude sur document, il permet de déterminer les positionnements officiels des ONG bien qu'il faille prendre en considération le biais relatif au témoignage individuel. Pour y remédier, il a été décidé de s'appuyer de manière secondaire sur les documents publics des ONG. Néanmoins, si l'entretien semi-direct a été retenu, c'est dans l'objectif de mettre l'accent sur l'authenticité des témoignages plutôt que sur l'exactitude de la position présente déjà connue, publiée et consultable. Au-delà des faits publics, le témoignage permet d'approfondir la connaissance des mécanismes qui sous-tendent les lignes officielles de l'association, d'identifier les différents courants de pensée et de percevoir les principales tendances à venir. Dans le cadre d'un travail de recherche avec une dimension prospective, cette démarche est particulièrement intéressante puisqu'elle permet de tisser une relation personnelle. Cette interaction humaine, non médiatisée par un discours public ou un questionnaire écrit, offre la possibilité d'explorer les perceptions, les sentiments, les anecdotes ainsi que les opinions propres à la personne questionnée. De plus, la confiance qui peut s'instaurer grâce à cet exercice relationnel est utile pour découvrir l'envers du décor, par-delà le propos public. En ajoutant la possibilité de l'anonymat ou de la confidentialité ciblée, les conditions de la discussion sont favorables à l'expression d'éléments non conformes aux intérêts officiels de chaque structure.

En pratique, une série d'entretiens a été menée de mai à juillet 2020. Dix-huit ONG ayant trait aux questions environnementales ont contribué à l'étude grâce à la participation d'au moins une personne représentante de l'association. Ces dernières assurent des postes de direction ou des responsabilités liées aux questions énergétiques au sein de leur structure. La sélection de ces ONG a été effectuée sous deux critères : le rayonnement à l'échelle nationale et l'intérêt pour les questions environnementales. Au total, comme dix-huit ONG ont répondu favorablement, l'échantillon est représentatif du panorama associatif français sur le sujet et en cela, les résultats sont significatifs. Les entretiens ont été effectués de manière semi-directive à

l'aide d'une grille d'entretien commune¹⁹ afin de pouvoir comparer qualitativement les résultats tout en laissant la liberté aux répondant·e·s d'apporter des éléments nouveaux. Les informations déclarées confidentielles ne peuvent être utilisées que de manière à garantir l'impossibilité de lier l'auteur·e au propos et le propos à l'organisation. En raison du contexte sanitaire, les discussions ont toutes été effectuées avec la médiation de la visioconférence. La durée des entretiens s'étend de 42min à 2h14min. Ci-dessous se trouve la liste des ONG participantes avec leur abréviation.

ONG environnementales majeures	ONG environnementales de jeunesse	ONG de lutte contre la pauvreté
Alternatiba & ANV-COP21	Avenir Climatique	ATD Quart Monde
ATTAC	CliMates	Secours Catholique-Caritas France
CLER-Réseau pour la transition énergétique	Désobéissance Écolo Paris	
Extinction Rebellion France	Jeunes Ambassadeurs pour le Climat	
Les Amis de la Terre France	Pour un Réveil Écologique	
Notre Affaire à Tous	RÉseau Français des Étudiant pour le Développement Durable	
Réseau Action Climat France	Together for Earth	
Réseau Sortir du Nucléaire		
World Wild Fund France		

Si les résultats sont probants, il existe des limites liées à cette démarche scientifique. Tout d'abord, parmi les ONGE majeures, toutes n'ont pas participé à cette recherche²⁰. Malgré les avantages des entretiens, il reste néanmoins qu'il s'agit d'un discours singulier, situé individuellement, dans le temps et dans l'espace. Même si cette personne s'exprime en tant que

¹⁹ Voir annexe 0.

²⁰ Pour différentes raisons (non-réponse, refus, absence de contact) certaines ONG n'ont pas effectué d'entretien : CCFD-Terre Solidaire, France Nature Environnement, la Fondation Nicolas Hulot, Greenpeace France, OXFAM France, Zéro Waste France et 350.org.

responsable, il est donc délicat de généraliser directement le discours à l'association ou à ses autres membres. Néanmoins, les entretiens ont donné lieu à une retranscription suivie de l'élaboration de fiches synthétiques²¹. De plus, les résultats sont consolidés dans des tableaux²². Le double intérêt de cette démarche scientifique est l'apparition claire et synthétique des grandes tendances et l'accès général aux résultats des entretiens pour des recherches futures. En effet, certaines informations sont ici documentées pour la première fois, d'autres sont mises-à-jour. C'est le cas par exemple du positionnement actuel des ONGE françaises vis-à-vis du nucléaire, de la connaissance des politiques de rationnement et du positionnement global des associations en matière de politiques énergétiques. Enfin, un tableau sociologique sommaire des personnes qui ont participé aux entretiens est disponible afin d'offrir des clefs de lecture supplémentaires pour affiner l'analyse des résultats issus de discours subjectifs situés socialement²³.

Avec l'objectif d'identifier les dynamiques à l'œuvre en matière de politiques énergétiques, analyser de manière critique les positionnements des ONGE nécessite de procéder en plusieurs étapes qui structurent le mémoire. Il convient dans une première partie d'étudier les politiques générales et systémiques de décroissance énergétique (rationnement, taxe, normes) dans leurs contextes historiques afin d'en relever la cohérence, les intérêts et les limites. Par la suite, le travail se porte davantage sur les éléments capables d'interférer sur les politiques de décroissance énergétique. D'une part le nucléaire redevient un sujet de dissensus dans le monde associatif, et notamment entre générations. D'autre part la perspective de l'effondrement participe désormais largement à la culture militante française avec le potentiel de radicalement questionner les positionnements associatifs.

²¹ Voir annexes 3 à 20.

²² Voir annexe 1.

²³ Voir annexe 2.

PREMIERE PARTIE :
CONTINUITÉS, LA RÉGULATION
DE LA DESCENTE ÉNERGÉTIQUE
DANS SON HISTOIRE

Introduction de partie

Le premier axe d'analyse des politiques de décroissance énergétique s'articule autour des grands dispositifs de régulation de la consommation d'énergie fossile. Mise en lumière par des éclairages historiques, ces stratégies s'inscrivent dans une histoire mouvementée de la répartition de la rareté. Qu'il s'agisse de pénuries alimentaires ou de pénuries énergétiques, leurs enseignements sont précieux car, en dernière analyse, aliment et énergie *stricto sensu* ne sont que les deux faces d'une même pièce. Cette identité partagée s'enracine au cœur de la physique thermodynamique. Elle se caractérise dans la matérialité similaire des carburants et des aliments et dans la dépendance humaine à ces deux *conformations* énergétiques, chacune indispensable : l'une pour transformer l'environnement afin d'y vivre et l'autre pour transformer ses cellules corporelles afin de vivre. Alors l'étude approfondie de la répartition de l'énergie se justifie par l'ampleur des effets attendus : changer la société pour arrêter le réchauffement climatique. Si le résultat compte, le chemin doit être discuté puisqu'il nécessite des transformations radicales qui peuvent favoriser certains au détriment d'autres. L'approche historique permet donc d'offrir comme retour d'expérience politique et comme clef de compréhension des positionnements actuels des ONGE.

Afin d'encadrer les émissions individuelles de GES, deux grandes propositions s'affrontent notamment en France et au Royaume-Uni depuis les années 2000 : le rationnement (aussi appelé quota) et la taxe. Si les quotas suscitèrent un très grand intérêt outre-manche, ce fut la taxe carbone (TC) qui sera mise en place en France en 2014. Cette différence n'est pas le fruit d'un hasard mais d'une histoire divergente quant aux expériences de rationnement et de taxation. Le Royaume-Uni a connu un mouvement social dont l'origine est si proche de celui des GJ que cela en est troublant. En septembre 2000, un important mouvement social britannique du transport routier et de l'agriculture contre la hausse des prix du pétrole a suscité en quelques jours une série de pénurie importante (essence, aliments). Cela découragea les britanniques à instaurer une véritable TC ; en revanche, la mise en place d'un système de quotas carbone individuels (QCI) fut à l'étude jusqu'à la crise de 2008²⁴. Cela consistait à rationner la

²⁴ Sur le sujet, voir SZUBA, Mathilde. *Gouverner dans un monde fini : des limites globales au rationnement individuel, sociologie environnementale du projet britannique de politique de Carte carbone (1996-2010)*, Thèse de doctorat en sociologie. Paris : Paris 1, 2014. 544 p. En ligne : <http://www.theses.fr/2014PA010540/document> [consulté le 10 février 2020].

quantité de GES induites par les consommations énergétiques individuelles. Le pays définit un budget carbone annuel national dont une partie revient aux personnes (environ 50%). Chacun·e reçoit alors *gratuitement* une même part de cette partie du budget national, son quota. Une bourse d'échanges permet aux plus économes de revendre leurs quotas aux plus polluant·e·s. Comme les émissions de GES sont liées au premier ordre à la richesse (en incluant l'aviation), ce mécanisme assure une prime – bien que minime au début – aux plus pauvres au détriment des plus riches. Loin d'être un mécanisme palliant toute inégalité, il en reste néanmoins progressif. Chaque année, le budget national est révisé à la baisse pour atteindre la neutralité carbone et les quotas diminuent donc incitant clairement à progressivement changer les comportements. Ce dispositif n'est pas suffisant en lui-même pour atteindre la neutralité carbone mais peut s'inscrire dans un ensemble de politiques de transition écologique cohérente et sociale. La possibilité d'envisager un tel rationnement n'est pas facilement duplicable en France. Contrairement au Royaume-Uni, le mouvement des GJ n'a pas déclenché une substitution de la taxe au quota pour le moment. Si le Royaume-Uni garde une mémoire positive du rationnement lors de la Seconde Guerre Mondiale, la France en garde des séquelles mémorielles : le rationnement est associé à une injuste famine.

De nos jours, la France fait face à une impasse : tous ses engagements climatiques s'appuient principalement sur des scénarios d'augmentation des prix de la TC alors que celle-ci a été gelée en 2019 consécutivement au mouvement des GJ. Une taxe de ce type, en l'absence de redistribution sociale et sans fléchage écologique pour développer des mobilités alternatives, est régressive au sens où elle pèse proportionnellement davantage dans le budget des ménages les plus modestes, à l'instar d'autres taxes indirectes sur la consommation comme la TVA. Considérant les besoins de mobilité en partie incompressibles et considérant que cette partie augmente avec la pauvreté, les personnes les plus précaires se voient privées de leur liberté de mouvement. Le mouvement des GJ est clairement justifié de ce point de vue. Ce gilet n'est pas anecdotique, il symbolise l'importance de l'usage de la voiture pour les personnes qui en dépendent. Se vêtir du gilet jaune, arborer les couleurs de l'automobiliste, c'est affirmer sur soi la profonde dépendance à cette technique. Dans cette situation, défendre la liberté d'en user, c'est se défendre soi-même. Conscientes de ces difficultés, les ONGE tentent alors de proposer une nouvelle TC écologique et sociale épaulée d'un côté par un revenu climat et de l'autre côté par l'augmentation de la contribution des entreprises pour rattraper progressivement l'effort fiscal des ménages. Cette nouvelle stratégie démontre la grande difficulté du monde associatif à envisager autre chose qu'une TC malgré l'impopularité d'une telle taxe. Mais plus important

peut-être, envisager principalement la TC et la contribution des entreprises revient à négliger les personnes, sujettes de leurs actions et capables de discernement, dans la dynamique de transformation de la société. En ne s'adressant qu'à un agent économique doté d'une rationalité égoïste ou à une entreprise, autre forme d'agent économique tout autant égoïste, les ONGE excluent les personnes en tant que sujets. Cette stratégie-là pourrait menacer à terme *l'atterrissage* vers une société écologique.

Chapitre 1. Le rationnement énergétique : un tabou français

Introduction de chapitre

L'histoire française du rationnement est une histoire de défaite, de famine, de fraude, d'instabilité, d'occupation, de rancœur et d'injustice. Autant dire que le rationnement énergétique imprègne les heures sombres de la France. Ces éléments peuvent se retrouver lorsqu'il s'agit d'étudier le positionnement des ONGE sur des formes de rationnements énergétiques. Généralement, le rationnement n'est même pas un sujet. Si toutefois il entrait dans le champ des discussions, le dispositif est rapidement rejeté au prétexte du manque d'opportunité politique, de l'absence de soutien chez les partenaires ou d'une forme de pressentiment critique. Ce constat est à nuancer pour les ONGE de jeunesse qui semblent plus ouvertes à la question. Le rationnement constitue néanmoins conceptuellement un dispositif de justice sociale en tant qu'outil d'allocation égalitaire des ressources essentielles disponibles en quantité insuffisante. Lorsqu'un bien essentiel comme l'énergie se raréfie, les prix augmentent de sorte que cette ressource devienne *de facto* inaccessible pour la partie la plus pauvre de la population. Rationner permet alors à chaque personne d'accéder à une ressource indispensable en interdisant toutes consommations superflues. Deux grands écueils ont porté atteinte à ce dispositif lors de son application historique en France : d'une part, son association à la privation, voire même de famine ; d'autre part, sa perception comme complexe et inefficace suscitant une grande méfiance. Ce chapitre tente donc de démêler ce qu'il en est historiquement pour comprendre ce qui est imputable au rationnement et ce qui ne dépend pas de lui. À l'aune de ce travail, il semblerait que la méfiance des ONG repose sur des croyances aux fondations fragiles.

Les ONG et le rationnement énergétique

Au regard des entretiens, la connaissance minimale des quotas carbone individuels (QCI) est majoritairement partagée parmi les représentant·e·s des ONGE majeures (6 sur 9) et des ONGE de jeunesse (5 sur 7) alors qu'elle est inconnue des deux ONG de lutte contre la

pauvreté. Malgré cette connaissance relativement commune, la mesure n'est pas retenue dans le cadre d'un positionnement politique. En revanche, presque toutes les personnes représentantes des ONGE de jeunesse qui se sont exprimées sur le sujet semblent favorables aux principes du QCI (5 sur 6). Parmi les ONGE majeures qui se sont exprimées, la proportion est similaire (4 sur 5). Cette mesure semble donc à la fois intéressante pour les ONGE de jeunesse et une partie des ONGE majeures. Alors comment expliquer l'absence des QCI dans l'espace public et le non-positionnement des ONG à ce sujet ? Certaines discussions apportent des éléments de réponse. Cette situation s'explique en partie par des effets structurels liés à l'organisation des ONG. Les financements des associations sont souvent précaires et toujours limités, il est donc difficile de mettre des moyens importants sur des sujets qui ne sont pas sur le devant de la scène comme celui-ci. Lorsque Cécile Marchand, chargée de campagne climat et d'affaires publiques aux ADT-F²⁵, est interrogée sur les raisons qui les ont conduits à ne pas étudier dans le détail l'idée de QCI en remplacement de la taxe carbone (TC) à la suite du mouvement des Gilets Jaunes (GJ), elle répond : « globalement parce qu'on n'a pas les RH [ressources humaines] pour mettre quelqu'un sur le sujet²⁶ ». Essentiellement, une ONG environnementale cherche avant tout à modifier une situation qu'elle considère insatisfaisante, son plaidoyer s'ancre donc dans l'existant afin de l'améliorer voire le transformer. Lors de l'entretien avec le RAC-F²⁷, Anne Bringault, responsable de Transition Énergétique, décrit son approche : « lorsqu'on fait du plaidoyer, on ne défend pas toujours exactement ce qu'on voudrait mais ce qui est acceptable de demander²⁸ ». Le rationnement n'est certainement pas quelque chose d'acceptable à demander à la majorité actuelle ; les QCI semblent constituer une mesure trop éloignée de ce qui peut être défendu auprès des pouvoirs publics. Ce phénomène peut se concevoir comme une *prime à l'existant*, une autre conformation du principe *d'inertie politique*. Certaines ONGE majeures (CLER, AC, RAC-F) constatent l'absence de discussion

²⁵ La fédération des Amis de la Terre France (ADT-F) est une association française fondée en 1970. La confédération est aujourd'hui présente à travers le monde dans plus de 70 pays (1,5 millions de membres). L'organisation française est structurée par campagne : « la finance, la surproduction et la surconsommation, la régulation des multinationales et du lobbying ». Sur leur site, on peut lire que les ADT-F « exposent les mécanismes économiques et politiques à l'origine du dérèglement climatique, du pillage des ressources naturelles et de l'aggravation des inégalités. Nous défions le modèle actuel, le pouvoir des grandes entreprises et faisons pression sur l'État et les élu-e-s pour qu'ils défendent l'intérêt général. Surtout, nous montrons qu'il existe des alternatives possibles. »

²⁶ Entretien ADT-F, 19/06/2020 (voir annexe 4).

²⁷ Le Réseau Action Climat France (RAC-F) est un réseau de 22 associations françaises qui traitent du CC. Parmi ces ONG, on retrouve notamment « des associations de protection de l'environnement », « de solidarité internationale » et « de lutte contre la précarité ». L'activité du RAC-F se décline de deux manières : L'animation de réseau pour la création de positionnements communs en vue de réaliser des actions de plaidoyer et de communication ; Le plaidoyer pour « influencer les politiques publiques nationales » et en partie celles territoriales et internationales.

²⁸ Entretien RAC-F, 07/07/2020 (voir annexe 9).

à ce sujet chez leurs partenaires et décident ainsi de négliger la question. Finalement, si la notion est relativement connue, elle est bien trop peu discutée et débattue pour que les ONG se l'approprient. Lorsque le sujet émerge tout de même, les réactions semblent critiques. Anne Bringault du RAC-F résume les débats qui ont eu lieu au sein des ADT-F au cours des années 2000 alors que les QCI étaient portés par les gouvernements britanniques successifs²⁹ : « À l'époque, j'étais aux ADT-F [en tant que directrice] et la chose qui freinait était la question des libertés liées au fait que les données soient accessibles ; que sur une carte, il y ait tous ses achats, un peu comme sur une carte de crédit³⁰ ». La question des données personnelles était un enjeu important pour les ADT-F, elle a justifié de ne pas approfondir le sujet. Toutefois, il est tout à fait possible d'envisager de dépenser les QCI lors d'achats spécifiques (énergies et avions par exemple) sans rattacher cette dépense au type d'achat ou même à la personne. Il est discutable d'envisager les QCI comme un risque supplémentaire de surveillance relativement aux dangers que posent le tout numérique en 2020. Il est très troublant de voir qu'au Royaume-Uni (R-U), le dispositif de rationnement carbone était étudié et soutenu par deux majorités successives au point alors qu'en France, il a été décidé de mettre en place directement une TC.

1. Le rationnement, une privation mortifère

Un important retour historique semble pertinent pour apporter des éléments de réponse à ces choix politiques si différents. L'histoire française du rationnement est majoritairement une histoire de défiance, une défiance qui est toujours perceptible aujourd'hui chez les ONG. Les résultats de l'enquête sont édifiants, parmi les ONG interrogées, aucune ne soutient activement la mise en place d'un rationnement énergétique et pourtant une grande partie d'entre-elles se dit favorable à travailler l'idée à l'avenir. Elles y évoquent plusieurs raisons et parmi elles se retrouve de différentes manières la question des libertés et des privations. Ce chapitre tente donc de comprendre le positionnement actuel des ONG françaises au regard d'une histoire comparée du rationnement entre la France, où il est retenu comme un outil de domination lié à la spoliation de la production agricole après la défaite, et le Royaume-Uni (R-U), qui, à l'inverse, associe le rationnement à un dispositif patriotique et victorieux.

²⁹ Pour plus d'information à ce sujet, voir SZUBA, Mathilde. *Gouverner dans un monde fini : des limites globales au rationnement individuel, sociologie environnementale du projet britannique de politique de Carte carbone (1996-2010)*, op. cit.

³⁰ Entretien RAC-F, 07/07/2020 (voir annexe 9).

Le rationnement, un effort patriotique victorieux au Royaume-Uni

Une partie de l'explication des choix de politiques de décroissance des émissions de GES provient de l'histoire du rationnement. Le cas du Royaume-Uni permet de rendre compte de la possibilité d'entretenir une mémoire positive du rationnement. Cette politique fut motivée par l'effort de guerre de l'arrière pour soutenir le front : lors de la Première Guerre Mondiale, le rationnement dû être imposé en 1917, malgré l'importance des mesures pour réduire volontairement la consommation des ménages et pour augmenter la production alimentaire durant la crise. Le gouvernement britannique de Lloyd George mit en place des institutions chargées d'assurer l'approvisionnement des ressources en temps de guerre : le *National War Savings Committee* et le *Food Production Department*. Dans un ouvrage à ce sujet, N. Richardson détaille les éléments de cette double politique qui consiste d'une part à inciter à réduire ses consommations et d'autre part à organiser l'augmentation de la production alimentaire³¹. Sur ce premier axe, un livre de cuisine pour femmes de la classe moyenne est éditée. Toutefois, ce *Win-The-War Cookery Book* regorge plutôt d'injonctions ménagères pour contribuer à l'effort de guerre : « laissez le pain aux plus pauvres qui en ont tant besoin », « achetez les ingrédients les plus chers que vous pouvez et laissez les autres à celles et ceux qui ont moins de moyens puis convainquez les servantes d'agir aussi de la sorte ». Concernant le second axe, les prairies furent transformées rapidement en champs agricoles malgré les protestations des éleveurs. Cette politique eut pour conséquence d'augmenter la surface agricole d'un cinquième à l'aube de l'année 1918. Un dispositif contraignant s'appliquait aux rares fermiers récalcitrants qui risquaient alors de perdre l'usage de leurs terres. Toutes ces politiques alimentaires ne suffirent plus à maintenir les stocks à la fin de l'année 1917. Au crépuscule de l'année suivante, le rationnement fut finalement instauré, localement dans un premier temps, et cibra les denrées en tension (produits laitiers, viandes et sucre). Par ailleurs, les hôtels et restaurants se virent contraints d'effectuer des journées sans viande. Le rationnement pouvait être considéré par les plus pauvres comme un mécanisme social primordial en temps de guerre. Certains firent grèves pour cela. Mécontents de la gestion administrative de l'approvisionnement alimentaire, une motion fut même votée par les cheminots de la région de Leicester en février 1918 : il s'agissait d'arrêter de travailler tous les samedis afin de prendre la place des femmes dans les longues files d'attente quotidiennes pour leur permettre de se reposer. Afin de remédier à ces défaillances, la principale demande des

³¹ À ce sujet, voir RICHARDSON, Matthew. *The hunger war: food, rations and rationing, 1914-1918*. Barnsley, England: Pen & Sword Military, 2015.

travailleurs du rail consistait à « immediately ration the whole of the people with the supply available³² » (rationner immédiatement toute la population avec les provisions disponibles) afin de lutter contre les inégalités d'accès à l'alimentation. N. Richardson constate que la généralisation de cette politique a profondément fait vaciller la structure très hiérarchique britannique où la grande bourgeoisie se vit soumise aux mêmes restrictions que les plus pauvres : « It marked a seismic shift in attitudes in British society. [...] The relationship between the individual and the state had changed irrevocably³³ » (Cela a constitué un changement considérable des attitudes au sein de la société britannique. [...] La relation entre l'individu et l'État fut changée irrévocablement). Lorsque la victoire fut remportée, le rationnement fut donc considéré comme l'un des éléments constitutifs de l'effort gagnant.

Au cœur de la Seconde Guerre Mondiale, au moment où le Royaume-Uni s'engageait dans un effort patriotique à l'arrière, la France subissait l'occupation de l'armée et la domination allemande. C'est dans ces deux contextes opposés que fut organisé le rationnement le plus récent et le plus important de ces deux pays. L'engagement militaire du R-U fut total et s'accompagna d'un rationnement dans de nombreux secteurs (alimentation, énergie et produits manufacturés nécessaires) pour assurer des ressources au front³⁴. La planification de cet effort de guerre commença avant même le début du conflit et se voulait très fine. Les consommations de pétrole par exemple devaient être allouées selon les usages essentiels de chacun³⁵. Lors de sa mise en place, une allocation identique pour chaque voiture (avec la possibilité d'avoir des suppléments pour besoins spécifiques) fut finalement décidée³⁶. L'acceptation de cette grande intervention étatique est liée à trois leviers :

- La participation à l'effort de guerre en période d' « extraordinary wartime necessities³⁷ » (besoins extraordinaires en temps de guerre) ;
- L'exceptionnalité de l'effort qui est temporaire³⁸ ;

³² *Ibid.*, p. 126.

³³ *Ibid.*, p. 125.

³⁴ Sur le rationnement pendant la Seconde Guerre Mondiale, voir JEFFERYS, Kevin. *War and reform: British politics during the Second world war*. Manchester New York : Manchester university press, 1994. xii+170 p.

³⁵ « FUEL RATIONING », *The Lancet*. 1942, vol.239 n° 6194. p. 595–595.

³⁶ PAYTON-SMITH, D. J. *Oil: a study of war-time policy and administration*. London : HMSO, 1971. xix+520 p.

³⁷ GOODIN, Robert E. et John S. DRYZEK. « Justice Deferred: Wartime Rationing and Postwar Welfare Policy », *Politics & Society*. 1 mars 1995, vol.23 n° 1. p. 49-73.

³⁸ KESTER, Johannes et Benjamin K. SOVACOOOL. « Torn between war and peace: Critiquing the use of war to mobilize peaceful climate action », *Energy Policy*. 2017, vol.104. p. 50–55.

- La promesse du « New World after the war³⁹ » (Nouveau Monde après la guerre).

Au sortir de la guerre, le rationnement fut moins populaire au sein de la population qui ne voyait plus clairement ni les raisons ni la fin. Par ailleurs, il était essentiel que les rations soient équitablement réparties⁴⁰. Le cas du rationnement de pétrole est emblématique car la distribution aveugle mettait au même plan les usages, qu'ils soient essentiels ou récréatifs. Celle-ci fut très contestée et mit à mal le système de rationnement⁴¹. Reste que le soutien populaire au dispositif global resta élevé au cours de la guerre⁴². Il incita les personnes à avoir davantage de relations sociales ; l'esprit de partage et de solidarité se développa⁴³. Par exemples, la population chercha à innover afin d'améliorer sa qualité de vie : briques de charbon à partir de poussières et de terre ; vacances à la maison grâce aux pique-niques et aux musiques dans les parcs ; balades au zoo ; sorties en bateau sur les fleuves⁴⁴. Les entreprises acceptèrent rigoureusement les consignes car elles souhaitaient soutenir l'effort de guerre⁴⁵. Le résultat fut impressionnant : la consommation domestique de charbon a été réduite de trois quarts entre le début et la fin de la guerre, celle de pétrole à usage civile s'effondra de 12 000 tonnes par semaine en 1941, 400 000 voitures furent mises à l'arrêt lors de la suppression des quotas en 1942. Au plus fort de la pénurie en 1942, 100 000 tonnes supplémentaires de pétrole furent économisées sur l'année⁴⁶. L'anticipation et la préparation administrative du rationnement au R-U fut une des raisons de son succès. Après un premier rationnement réussi lors de la Grande Guerre, un second d'une bien plus grande ampleur fut victorieux lors de la Seconde Guerre Mondiale au Royaume-Uni. En conséquence, si aujourd'hui ce pays associe ce dispositif à des périodes difficiles où le confort diminue, le rationnement est surtout perçu comme porteur de justice sociale. Il est remémoré comme un instrument de la victoire pour défendre ses libertés et sa souveraineté face à l'ennemi.

Le rationnement, une spoliation des ressources par l'occupant en France

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ PAYTON-SMITH, D. J., *op. cit.* ; COHEN, Maurie J. « Is the UK preparing for “war”? Military metaphors, personal carbon allowances, and consumption rationing in historical perspective », *Climatic Change*. 2011, vol.104 n° 2. p. 199–222.

⁴¹ PAYTON-SMITH, D. J., *op. cit.*

⁴² COHEN, Maurie J. « Is the UK preparing for “war”? Military metaphors, personal carbon allowances, and consumption rationing in historical perspective », *Climatic Change*. 2011, vol.104 n° 2. p. 199–222.

⁴³ MACKAY, Robert. *Half the battle: civilian morale in Britain during the Second World War*. Manchester New York : Manchester University Press, 2002. vi+282 p.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ KESTER, Johannes et Benjamin K. SOVACOO, *op. cit.*

⁴⁶ PAYTON-SMITH, D. J., *op. cit.*

L'histoire française du rationnement est bien différente et autrement moins glorieuse. Lors de la Première Guerre Mondiale, la production alimentaire et les réseaux de communication français se maintinrent à des niveaux suffisants pour approvisionner les villes correctement⁴⁷. Lors de l'arrivée de l'armée allemande à l'est, Paris fit des stocks et conserva un approvisionnement fort à ces autres frontières. Seules quarante années les séparent du siège de la Commune de Paris et beaucoup se rappelèrent certainement de la terrible famine qui frappa la capitale. Si la condition des français·e·s sous occupation fut peu enviable (ils subirent des pénuries importantes), les autorités choisirent de ne rien faire dans le reste de la France en comptant sur l'élévation des prix pour contenir toute consommation excessive. Néanmoins, les salaires connurent une augmentation dans une proportion similaire à celle des prix ce qui contraignit le gouvernement à déclarer le rationnement en 1917. Avec une application très partielle et une réglementation inconstante et peu compréhensible, la population n'y consentit que très peu. Sur un ton condescendant, M. Richardson décrit l'échec du contrôle du beurre : « Butter vanished from the market every time its price was fixed, or rather it was said that it vanished from the counter to recesses under the counter, from which it emerged if it heard the clink of money⁴⁸ » (Le beurre disparut du marché à chaque fois le prix était fixé, ou plutôt il a été dit qu'il disparaissait dans des recoins sous le comptoir desquels il émergeait au tintement des pièces). Pendant l'année, le rationnement fut très mal organisé et globalement refusé par la population qui avait encore les moyens d'acheter un minimum de denrées. Ce fut donc globalement un rationnement manqué.

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, le rationnement fut autrement plus dramatique. Contrairement à l'Allemagne et au Royaume-Uni, la France ne mit pas en place le rationnement à l'entrée en guerre afin de ménager le moral des français. Si quelques mesures existaient avant le véritable rationnement de septembre 1940, elles étaient de faible importance (journées sans viandes et sans alcool)⁴⁹. Après la défaite, le territoire français était occupé en grande partie par l'armée allemande lorsqu'il n'était pas indirectement sous sa domination à travers le gouvernement collaborationniste de Pétain. Le dispositif français de rationnement était complexe et ne permettait pas d'apporter suffisamment de calories⁵⁰ : il fonctionnait avec une

⁴⁷ À ce sujet, voir RICHARDSON, Matthew, *op. cit.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 211-212.

⁴⁹ VEILLON, Dominique. « Aux origines de la sous-alimentation : pénuries et rationnement alimentaire » in Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (ed.). « Morts d'inanition » : *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 31-43. En ligne : <http://books.openedition.org/pur/20077> [consulté le 16 avril 2020].

⁵⁰ Sur le sujet, voir *ibid.*

carte personnelle qui donnait accès à des tickets de couleur à échanger contre des denrées rationnées. Les personnes étaient catégorisées (0-6, 6-12, 12-70, 70+, travailleurs aux métiers pénibles, cultivateurs) afin d'affiner le rationnement. Comme ce système ne devint effectif qu'une fois la guerre perdue, les français·e·s considéraient l'Allemagne responsable des désagréments liés au rationnement. Ce sentiment était justifié par les faits : l'agriculture française était amputée de nombreux paysans prisonniers de guerre, les denrées coloniales n'étaient plus acheminées en métropole à cause du blocus, la nouvelle division administrative de la France rompait les réseaux de communication, les versements indemnitaires à l'Allemagne et ses prélèvements alimentaires réduisaient la production disponible pour les français·e·s.

Le Dr Lesné dirigeait une commission chargée d'enquêter sur les effets sanitaires du rationnement. Il observa que la ration quotidienne moyenne était de 1 220 calories, soit la moitié des besoins journaliers. Les personnes les plus vulnérables étaient les plus affectées par le rationnement (le taux de mortalité des personnes âgées a augmenté de plus d'un quart⁵¹) : « L'insuffisance alimentaire jointe à d'autres facteurs a provoqué, au cours de l'année 1941, une recrudescence de la mortalité nettement accusée surtout chez les vieillards et les nourrissons, en particulier dans les grandes villes de la zone occupée⁵² ». Les personnes âgées et les nourrissons étaient les plus atteints par la sous-nutrition (fragilité et irréversibilité), suivis ensuite des hommes (plus de besoins, plus de dépenses, plus d'alcool) et des mères de famille (plus de tâches ménagères)⁵³. Il est aussi à noter que les populations rurales étaient favorisées par rapport aux urbaines. Néanmoins, la richesse restait socialement le critère le plus important car il conditionnait l'accès au marché noir où les denrées avaient des prix très élevés. La situation se détériorait les années passant. Les rations de viande s'effondrèrent de 360g/semaine à 60g en 1944 à cause de l'augmentation des réquisitions allemandes et de l'expansion du marché noir⁵⁴. Dès la fin de l'année 1940, les matières grasses passèrent de 200g/semaine à environ 100g. La qualité et la quantité de pain se réduisaient aussi : « Le pain est noir et dur, on l'appelle le pain de l'aumône⁵⁵ » et entraînait des protestations de femmes dans les rues. Le lait se faisait aussi très rare à cause du manque de pâturage et de la rupture des circuits

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Cité dans *Ibid.*

⁵³ BONNET, Ludivine. « Les conséquences sanitaires de la pénurie alimentaire dans une grande agglomération » in Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (ed.). « *Morts d'inanition* » : *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 235-247. En ligne : <http://books.openedition.org/pur/20105> [consulté le 17 avril 2020].

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Cité dans VEILLON, Dominique. *Vivre et survivre en France : 1939-1947*. Paris : Payot, 1995, p. 118.

d'approvisionnement. Par exemple, Périgueux vit la mort de dizaines d'enfants par manque de lait fin 1943. L'une des manières courantes de pallier la pénurie était d'effectuer des voyages réguliers à la campagne où des proches paysans pouvaient ravitailler les citoyen·e·s⁵⁶. À l'inverse, il était courant pour les marchands d'outrepasser le prix fixé par les autorités à des fins pécuniaires⁵⁷. Il existait aussi des marchés frauduleux de tickets de rationnement. L'un d'entre eux a produit suffisamment pour obtenir 75 000 kg de viande⁵⁸. Malgré l'encadrement des prix des restaurants, les surfacturations et les rations supplémentaires hors tickets étaient monnaie courante. Il est à noter que voler du charbon (sévèrement rationné) aux allemands occupants était vu comme un devoir pour certaines personnes⁵⁹.

Dans un autre rapport, le Professeur Le Noir rapporta fin 1942 que « la moitié de la population des villes ainsi qu'une fraction moindre de la campagne est en état de sous-alimentation et que, pour certaines catégories de population à revenus peu élevés, le régime qui leur est imposé est un régime de famine lente⁶⁰ ». Pire encore, dans les espaces d'internement comme les hospices, les asiles ou les prisons, la situation était encore pire car il s'agit de lieux « où les modalités du rationnement ont été le plus rigoureusement observées⁶¹ ». Les témoignages des psychiatres sont éloquentes :

« Un rationnement, dont chacun savait qu'il ne permettait à personne de vivre, et dont chacun savait aussi que seuls les malades internés ne pouvaient matériellement s'y soustraire, leur a été appliqué avec une hypocrite et implacable "équité"⁶². »

« Ailleurs, ça s'est passé plus simplement, il n'y a même pas eu à prendre de mesures particulières : en France, par exemple, pendant l'Occupation, la famine à elle seule a fait plusieurs dizaines de milliers de morts dans les hôpitaux psychiatriques⁶³. »

⁵⁶ DRAKE, David. *Paris at war, 1939-1944*. Cambridge, Massachusetts : The Belknap Press of Harvard University Press, 2015, p. 138.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 157.

⁵⁸ Préfecture of Police, La Situation à Paris : Rapports de la quinzaine, 27 Janvier 1941 cité *Ibid.*, p. 157.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 157.

⁶⁰ « Rapport de M. Le Noir sur l'état du rationnement alimentaire en France au début de l'hiver 1942-1943 », *Bulletin de l'Académie de Médecine*. 17 novembre 1942. Cité dans VEILLON, Dominique. « Aux origines de la sous-alimentation : pénuries et rationnement alimentaire », *op cit*.

⁶¹ *Bulletin de l'Académie de Médecine* du 20 mars 1945. Cité dans *Ibid*.

⁶² Selon Georges Daumézion en 1955. Cité dans BUELTZINGSLOEWEN Isabelle, « La difficile identification des victimes d'une famine sélective », dans Isabelle Von Buelzingsloewen (éd.), « *Morts d'inanition* » : *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, p. 11-19.

⁶³ GENTIS, Roger. *Les murs de l'asile*. Paris : FMaspero, 1970. 90 p. Cité dans *Ibid*.

Les femmes ont subi le rationnement d'une manière qu'il convient de préciser spécifiquement. D'une part, celles qui accouchaient étaient particulièrement affectées par l'augmentation de la mortalité infantile. D'autre part, celles qui géraient un foyer, voyaient leurs tâches ménagères augmenter à cause des restrictions sur les biens. Souvent incapables d'aider suffisamment leur mari prisonnier de guerre (jusqu'à deux millions de français sont emprisonnés par les allemands⁶⁴) en l'absence de rations supplémentaires à cet effet, certaines femmes se prostituaient pour constituer l'important colis. Ce fut par exemple le cas d'Odette, ouvrière de 21 ans à Paris⁶⁵. La période 1940-1945 est ainsi associée à la souffrance de la pénurie causée par la réquisition allemande des ressources. Dans le quotidien des français·e·s, cela se concrétisa par un rationnement affamant et perçu comme injuste.

L'éphémère rationnement populaire de la Commune de Paris

À l'opposé de cette sombre mémoire du rationnement se trouve l'épisode de la Commune de Paris. À cette période, la disponibilité des biens se réduisit rapidement au point de menacer la survie des personnes les plus pauvres. Elles se voient alors amputées d'une partie de leurs facultés à agir sur le monde et donc à y vivre. Et lorsque la survie est en jeu, lorsque la dignité est bafouée par une répartition injuste des rares ressources encore disponibles, la révolte fermente et la répartition stricte de la pénurie est exigée. Pierre Kropotkine, l'un des principaux théoriciens de l'anarchie, énonçait lors d'une conférence en 1887 : « Et en 1871, dans Paris assiégé, lorsque le peuple veut faire un effort suprême pour résister à l'envahisseur, que réclame-t-il ? Le rationnement⁶⁶ ! ». Il précise : « La mise au tas de toutes les denrées et la distribution selon les besoins de chacun. La prise au tas de ce qui est en abondance, le rationnement des objets qui peuvent manquer, c'est la solution populaire⁶⁷. » Paris a vécu un siège important mené par les troupes prussiennes lors de la guerre de 1870-1871⁶⁸. La

⁶⁴ VEILLON Dominique, « Aux origines de la sous-alimentation : pénuries et rationnement alimentaire », *op cit.*

⁶⁵ BUISSON PATRICK. *1940-1945, années érotiques : 1. Vichy ou les infortunes de la vertu*. Paris : Librairie générale française, 2011, p. 294-295. Cité dans DRAKE, David, *op. cit.*, p. 100-101.

⁶⁶ KROPOTKINE, Pierre. « L'anarchie dans l'évolution socialiste : conférence faite à la salle Lévis », *La Brochure Mensuelle*, juillet 1934, p. 12. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k675755> [consulté le 3 août 2020]. Cité dans SZUBA, Mathilde, *op. cit.*, p. 7.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 13. Cité dans SZUBA, Mathilde, *op. cit.*, p. 7.

⁶⁸ Le déroulement historique s'appuie notamment sur le témoignage du contemporain Henri Le Verdier dans LE VERDIER, Henri. *Paris, assiégé : la chute de l'Empire, le gouvernement de la défense, les prussiens, Ferrières, apparition de la Commune, capitulation de Metz, affaire du Bourget, ballons, théâtres, ambulances, bataille de Champigny, bombardement, rationnement, la faim!* Paris : Dincan, 1871. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6497565w> [consulté le 16 avril 2020].

population parisienne était affamée mais fière d'avoir luttée contre l'envahisseur. Succédant à l'Empire en déroute, le gouvernement de défense nationale signa un armistice le 28 janvier 1871. Les parisiens ne s'y résolurent pas et entendaient continuer la guerre avec la garde nationale. En mars 1871, le gouvernement Thiers échoua à déposséder Paris de ses canons. L'assemblée nationale quitta alors Paris et le conseil de la Commune fut élu.

De cette période émergea de nombreuses innovations politiques et sociales, notamment dans la gestion de la pénurie des ressources. Reste que ce ne fut pas suffisant, P. Kropotkine analysa la défaite de la Commune fin mai 1871 comme l'échec du conseil à « assurer le pain à tous ». Alors que « la Commune se mourrait faute de combattants », « on fit la soupe communale ; mais c'était trop tard : les Versaillais étaient déjà sur les remparts⁶⁹ ! ». Le contemporain de l'époque Henri Le Verdier défendit une position similaire, il écrit : « au commencement du siège, on ne voulut pas rationner le pain ; il en résulta que l'approvisionnement en blé fut gaspillé ; on nourrit dès le début les chevaux de ce même froment qui, dans les derniers mois, devait être si parcimonieusement distribué aux êtres humains⁷⁰ ». Le rationnement représentait la manière de répartir le plus équitablement les ressources qui pourraient venir à manquer. Cela permettait d'empêcher les consommations superflues pour maintenir celles qui sont essentielles.

Pour effectuer un rationnement opérationnel, encore faut-il qu'il y ait des ressources à répartir. Elles étaient justement foisonnantes au début du siège en 1870 : « Les jardins publics étaient transformés en parcs à bestiaux [...]. Les caves des marchands de comestibles, celles des particuliers, regorgeraient de substances alimentaires : boîtes de conserves, viandes et poissons salés, haricots, pommes de terre, sacs de maïs, sacs de riz, etc., etc. Les monuments publics étaient transformés en greniers d'abondance. Cela du moins fut fait et bien fait. Avec les réfugiés en moins, l'armée en moins, et le rationnement dès le début, Paris eût pu tenir quatre mois encore⁷¹. »

Le 4 octobre 1870, une partie de la garde nationale dirigée par Flourens encercla l'Hôtel-de-Ville pour obtenir quatre éléments⁷² :

1. « l'armement immédiat, avec des chassepots, des volontaires de la garde nationale ;

⁶⁹ KROPOTKINE PIERRE. *La conquête du pain*. Paris : Tresse et Stock, 2002, p. 68.

⁷⁰ LE VERDIER, Henri, *op. cit.*, p. 12.

⁷¹ *Ibid.*, p. 12-13.

⁷² *Ibid.*, p. 41.

2. l'envoi en province de commissaires républicains munis de pleins pouvoirs ;
3. les élections municipales ;
4. le rationnement égal pour tous. »

Toutes les revendications furent refusées. Majoritairement ouvriers et artisans, les volontaires de la garde nationale défendaient des mesures démocratiques (les élections locales) et sociales (le rationnement) avec une certaine dose d'autogestion militaire (armement et coordination). Louise Michel soutient cette thèse en prenant l'exemple de l'affiche de propagande du tout nouveau comité central des vingt arrondissements. « Un des premiers actes du comité central fut d'exposer au gouvernement la volonté de Paris ; elle était exprimée en peu de mots sur une affiche rouge qui fut déchirée dans le centre de la Commune de Paris, par les gens de l'ordre, acclamée dans les faubourgs et bêtement attribuée par le gouvernement à des agents prussiens ; c'était chez eux une obsession. Voici cette affiche : LA LEVEE EN MASSE ! L'ACCÉLÉRATION DE L'ARMEMENT ! LE RATIONNEMENT ! ».

Henri le Verdier estime que si le rationnement *égal* a été refusé, c'est pour maintenir certains privilèges : « les simples officiers avaient triple ration de pain et de viande. Les ministères regorgeaient de provisions qui eussent longtemps entretenu la résistance, si l'administration avait su les ménager pour le peuple⁷³. » En conséquence, le rationnement fut associé à une période terrible dont la description du pain rend compte par l'exemple : « et ce pain, couleur de terre, mêlé d'une quantité considérable de brins de paille, pas même hachés, détestable au goût et souvent infect, ce pain, dont le mendiant lui-même osait à peine repaître son estomac affamé, devint la source unique de nos espérances et la base essentielle des repas du riche. Parfois il manquait aux boulangeries, et les rations demeuraient incomplètes⁷⁴ ! » La viande n'était plus accessible, alors tout animal sauvage était transformé en plat, « depuis le rat d'égout jusqu'au chat de gouttière, depuis le singe jusqu'à l'hippopotame⁷⁵ » raconte-t-il. Qui sont donc les responsables ? Henri Le Verdier apporte une réponse : « ce qui soulevait les critiques, c'était la mollesse de la direction militaire, et l'incurie administrative qui faisaient tant de victimes, et nous réduisaient, après les plus formelles et les plus récentes affirmations,

⁷³ *Ibid.*, p. 41.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 146.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 146.

à subir un rationnement imprévu et hors de proportion avec les besoins physiques de la population⁷⁶ ».

Lors de l'hiver 1870-1871, l'historien Jacques Rougerie résume l'état de la ville : « Le blocus affame la ville où le rationnement se fait « par la cherté » [c'est-à-dire par l'augmentation des prix]. Le taux de mortalité a doublé (57 ‰). Paris connaît des émeutes de la faim et du froid. La Ville tenait bon pourtant, attendant sa délivrance par les armées de la Loire que Gambetta levait en province⁷⁷. » Malheureusement, elle n'arriva jamais. Louise Michel détaille ce moment précis où, le 21 janvier 1871, l'annonce de la défaite est proclamée : « les femmes devaient les accompagner pour protester contre le dernier rationnement du pain. On voulait bien le supporter, mais il fallait que ce fût pour la délivrance ». Elle ajouta, « en fait de protestations je résolus de prendre mon fusil comme les camarades⁷⁸ ». La Commune de Paris était donc le lieu d'un rationnement difficile mais décidé par les parisiens·ne·s qui souffraient de ne plus pouvoir se procurer les biens essentiels durant le siège de Paris. Jusqu'à présent, c'est le seul exemple de rationnement provenant aussi clairement de la volonté populaire française et en cela il est particulièrement adapté à l'idéal démocratique que proclament les écologistes. Ce qui semble avoir échoué à Paris, ce n'est pas le rationnement en lui-même, bien au contraire, mais le manque de ressources et la faible qualité de celles-ci.

Conclusion de section

Si en France le souvenir de la Commune de Paris est bien lointain, si cette histoire ne concerne directement que les parisiens et les parisiennes, elle montre par l'exemple la vertu sociale du rationnement lorsqu'il est exigé par le peuple. Par ailleurs, la Commune matérialise aussi les limites de cette politique en tant que simple dispositif de justice sociale dans l'allocation des ressources. Elle ne peut pas créer les ressources *ex nihilo* ; comme lors de la Seconde Guerre Mondiale, lorsque les ressources sont si insuffisantes que le rationnement, plutôt que d'organiser l'approvisionnement alimentaire suffisant pour chacune et chacun, organise *de facto* la famine pour toutes et tous. La défaite de la guerre franco-prussienne fut vécue comme une honte qui porta en elle les germes de la revanche. Il est difficile d'imaginer l'étendue de la frustration des parisiens·ne·s qui avaient combattu jusqu'au bout tandis que le reste du pays rendait les armes. Peut-être est-il plus difficile encore de prendre conscience de

⁷⁶ *Ibid.*, p. 148.

⁷⁷ ROUGERIE, Jacques. *La Commune de 1871*. 5e édition mise à jour. Paris : PUF, 2014, p. 37.

⁷⁸ MICHEL, Louise. *La commune*. Paris : Stock, 1978, p.13.

la violence résultant de la destruction de la Commune par sa propre nation alors même que l'ennemi commun assiégeait la ville. Sans doute serait-ce utile de s'inspirer de l'extraordinaire travail mémoriel qui a consisté à faire de la France libre, basée à Londres, la continuité de la nation française durant la Seconde Guerre Mondiale en relayant l'État français du régime de Vichy hors de l'histoire de la nation française⁷⁹. Avec ce genre d'opération mémorielle, la France pourrait peut-être réhabiliter le souvenir du rationnement comme d'un instrument d'émancipation collective et non d'oppression populaire. Au regard du (non) positionnement des ONG environnementales françaises sur le sujet, il semble que le chemin soit encore bien long pour envisager le rationnement comme une politique de justice sociale et non plus d'oppression des libertés.

2. Le rationnement, une complexité défailante

Après avoir étudié la relation fondée historiquement entre le rationnement et la privation de liberté en France, une autre association est régulièrement évoquée lors des entretiens : son inefficacité et sa complexité. Au regard de l'histoire française, la critique portée ici est une nouvelle fois fondée. Cette section tentera de démontrer la filiation de l'argumentation contemporaine aux réalités historiques tout en démêlant ce qui est de l'ordre du rationnement et ce qui lui est attribué parfois de manière abusive. Lorsqu'il s'agit de distribuer de la manière la plus pertinente les biens au sein de la société, un conflit se joue autour de l'allocation efficace ou optimale et l'allocation équitable des ressources. Depuis la mutation du capitalisme dans sa forme néolibérale au début des années 1980, la recherche de l'efficacité du libre marché semble écraser l'intervention publique. Cette dernière est vue comme une entrave à la liberté d'agir tandis que le laisser-faire est supposé garantir la liberté individuelle. C'est dans ce bain néolibéral que baigne la société, les personnes qui la composent, y compris celles qui travaillent au sein des ONG environnementales.

Les réserves des ONG sur la faisabilité et l'efficacité du rationnement

⁷⁹ Dont l'un des actes fondateurs fut l'*Ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental* / Legifrance. En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071212&dateTexte=20090620> [consulté le 28 août 2020].

Plusieurs fois au cours des entretiens, le rationnement est perçu comme un dispositif lourd, doté d'une infrastructure massive et hautement complexe nécessitant une intervention de l'État si importante qu'il menacerait en retour les libertés individuelles. L'un des exemples qui vient soutenir cette hypothèse provient de l'entretien avec Vincent Gay, membre du bureau d'ATTAC⁸⁰ : en parlant des QCI, « des gens y sont favorables et d'autres pensent que c'est une usine à gaz. Avec des échanges possibles, cela semble ouvrir la porte à des risques d'auto-restriction pour vendre le plus possible à des plus riches⁸¹. » Toutefois, le système « a des vertus pédagogiques pour se rendre compte d'un certain nombre de choses. [...] Mais je suis un peu méfiant des mesures magiques [...]. Ensuite, il y a un questionnement sur la faisabilité du système et une réflexion sur les émissions qui ne sont pas prises en compte⁸². » ATTAC est l'une des associations qui a le plus travaillé sur les QCI. De nombreuses défaillances techniques sont soulevées lors des discussions et seul l'aspect pédagogique est à la faveur du rationnement carbone.

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, le dispositif français de rationnement ne permet pas d'apporter suffisamment de nourriture à chacun·e. Après le rude hiver de 1940-1941, le rationnement est étendu et complexifié pour pallier les contestations : une nouvelle catégorie (12-21) est ajoutée aux précédentes pour améliorer les apports à la fin de la croissance ; la distinction urbain-rural est prise en compte de manière à augmenter les rations urbaines ; les chaussures (janvier 1941) et les vêtements (juillet 1941) deviennent aussi rationnés. En l'absence de ration suffisante, la réforme est vaine. Par exemple, les patient·e·s des asiles ont certainement le plus souffert à cause l'impossibilité d'augmenter les apports au-delà de la ration⁸³. Le réseau des hôpitaux psychiatriques privés de la congrégation Sainte-Marie de

⁸⁰ ATTAC (L'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne) avait pour signification originelle Association pour une Taxe Tobin d'Aide aux Citoyens selon Ignacio Ramonet auteur de l'article « Désarmer les marchés » à l'origine de ladite ONG. L'article « visait – non pas comme le disait l'édito à abattre les marchés – mais à les réguler un peu et à utiliser une partie des profits pour financer des politiques publiques dans le bon sens ». L'association se forme juste après « les grèves de 1995 et le réveil de la contestation du néolibéralisme » et peu avant « qu'apparaisse ce qu'on va appeler l'altermondialisme avec le sommet de l'OMC aux États-Unis et toutes les mobilisations en Europe et ailleurs au début des années 2000 sous la forme des forums sociaux ».

La sensibilité écologique d'ATTAC émerge durant les années 2000 avec l'influence des forums sociaux d'Amérique du Sud et l'importance naissante de la question de la justice climatique. Les COP ont ensuite été des grands moments de mobilisations jusqu'à celle de Copenhague. Cette dernière a été l'acmé de l'activité d'ATTAC contre la « finance verte » critiquée pour son « inefficacité et ce qu'elle mettait en jeu avec la marchandisation de l'environnement ». L'association a beaucoup contribué à la mobilisation pendant la COP21 bien que « l'État d'urgence ait réduit nos actions ». Enfin, « des comités locaux investis sur les luttes sociales, notamment sur la question des grands projets inutiles, [ont] pas mal questionné l'association ».

⁸¹ Entretien ATTAC, 19/06/2020 (voir annexe 5).

⁸² *Ibid.*

⁸³ Voir chapitre 1, section 1.

l'Assomption a tenté d'augmenter les portions alimentaires : « Pour lutter contre les restrictions, les sœurs n'hésitent pas à contourner le rationnement⁸⁴ ». À l'instar de la Première Guerre Mondiale où le rationnement fut chaotique, survivre nécessite de contourner les règles⁸⁵.

Au cours des entretiens, de nombreux avis méfiants ont été exprimés à l'encontre du rationnement carbone, néanmoins, les personnes questionnées ne semblaient pas réfractaires à développer le sujet :

- Tom Nico, administrateur d'Avenir Climatique (AC)⁸⁶, ne connaissait pas les QCI. À l'évocation du rationnement, il a un pressentiment négatif : « Je ne suis pas sûr que ce soit la bonne idée car [cette politique] n'est pas redistributive non plus⁸⁷ » dit-il en référence à la TC.
- A l'inverse Lucie Péliissier, co-présidente de CliMates⁸⁸, connaît les QCI et y voit tout autre chose : « il y a un vrai discours de redistribution avec la taxe carbone, ça incite à moins consommer et ça valorise les sobres⁸⁹ ».
- Margot Duvivier, présidente du REFEDD⁹⁰, regrette le manque d'expérimentation et se pose la question de la faisabilité du dispositif. Elle se montre néanmoins « très curieuse

⁸⁴ BONNET, Olivier. « Un réseau en action : les hôpitaux psychiatriques privés de la congrégation Sainte-Marie de l'Assomption » in Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (ed.). « *Morts d'inanition* : *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 109-123. En ligne : <http://books.openedition.org/pur/20087> [consulté le 17 avril 2020].

⁸⁵ RICHARDSON, Matthew, *op. cit.*, p. 211-212.

⁸⁶ Avenir Climatique (AC) est une association de jeunesse centrée sur les questions énergie-climat. Elle a la caractéristique d'être assez horizontale avec une direction collégiale assurée par une vingtaine de personnes au sein du CA. Fondée notamment par Jean-Marc Jancovici, l'association a d'abord traité les questions climat-énergie dans une perspective d'ingénierie avant de s'ouvrir plus récemment à d'autres aspects comme les imaginaires. Dotée d'environ 250 membres et d'une cinquantaine de personnes actives, l'association fait partie du trio historique des associations environnementales de jeunesse au côté du REFEDD et de CliMates. Aujourd'hui, l'association participe beaucoup plus au débat public en signant tribunes et appels. AC travaille avec CliMates, le REFEDD et le WARN historiquement. Plus récemment, l'association s'est inscrite dans la coalition jeune et collabore avec Alternatiba. Autrement, l'association bilan carbone et l'ADEME sont des partenaires techniques importants. De manière moins importante, le Shift Project, NégaWatt, B&L Evolution, Carbone4, Enerdata, La Fresque du Climat, la Maison du Paris Durable et le CESE constituent aussi le réseau d'AC. L'absence du RAC et de son réseau est remarquable.

⁸⁷ Entretien AC, 24/05/2020 (voir annexe 14).

⁸⁸ Centré sur la lutte contre le CC, CliMates est un réseau international de plusieurs centaines de bénévoles qui s'organise avec des projets thématiques indépendants et des activités transversales. La structure se divise en trois pôles : la recherche, le plaidoyer et l'empowerment (encapacitation). La section française en création est la plus importante du réseau international. Créé en 2011, CliMates est membre du CA du REFEDD, du CAN Europe, du CAN International et participe à la coalition jeune en France et à Generation Climate Europe au niveau européen. CliMates tente de se rapprocher d'autres réseaux « en dehors du cercle 100% énergie-climat » comme le CRID et à tisser des liens avec les autres associations nationales après un passif très international, voire onusien. Chose singulière, chaque projet de l'association possède ses propres partenariats et donc son propre réseau.

⁸⁹ Entretien CliMates, 08/06/2020 (voir annexe 15).

⁹⁰ Le REseau Français des Étudiants pour le Développement Durable (REFEDD) est à la tête d'un réseau de 150 associations étudiantes en France. Avec pour objectif d'obtenir « 100% de campus durable et 100%

de voir ce qu'il en est » et « si c'est une mesure qui est plus égalitaire que la TC, pourquoi pas⁹¹ ? ».

- Similairement, Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER⁹², pense personnellement que cela « mérite d'être essayé à titre expérimental⁹³ ».

L'expérimentation du rationnement carbone permettrait certainement de lever des appréhensions liées à la faisabilité du système et pourrait éventuellement se révéler populaire et démocratique comme ce fut le cas - dans une certaine mesure - durant la Commune de Paris.

Le rationnement, un outil totalitaire ou convivial ?

Seule une association a élaboré une critique véritable du rationnement carbone par l'une de ces déclinaisons : la carte carbone. Celle-ci consiste à envisager le rationnement sous la forme d'une carte de débit de quotas carbone lors des achats (le périmètre concerné peut varier des consommations énergétiques à toutes les dépenses). Pierre de Désobéissance Écolo Paris (DEP)⁹⁴ explique cette position :

« Le rationnement, la carte carbone, pour nous c'est vraiment flippant : la dystopie en marche. Il y a plein de choses qui craignent dedans. On est dans une comptabilité ultra culpabilisante où chaque individu a un crédit carbone. On est dans l'écologie comptable à l'origine de pas mal de problèmes. Avec l'empreinte carbone, on perd le rapport sensible au réel. Quand tu commences à chiffrer une empreinte carbone, tu le délègues à un tiers. C'est une mesure favorite des tenants d'une dictature verte. Si tu as consommé ton crédit, tu ne peux plus vivre ?

d'étudiant-e-s engagé-e-s sur les questions environnementales », le REFEDD anime, forme et porte la voix de son réseau afin d'intégrer les enjeux environnementaux dans l'enseignement supérieur depuis sa création en 2008.

⁹¹ Entretien REFEDD, 16/05/2020 (voir annexe 19).

⁹² Le CLER - Réseau pour la transition énergétique est une association française constituée en 1984. Elle représente la tête d'un réseau de trois cents structures comprenant des collectivités territoriales, des associations et des entreprises, toutes engagées pour la TEn. L'objectif du CLER est de contribuer à cette dernière de manière ambitieuse, solidaire et territoriale.

⁹³ Entretien CLER, 17/06/2020 (voir annexe 6).

⁹⁴ Le collectif Désobéissance Écolo Paris (DEP) a été créé à l'automne 2018, après un été marqué par des actualités climatiques très médiatisées (canicules, sécheresses, mégafeux, démission de Nicolas Hulot). L'association existe pour défendre l'« écologie sans transition » - titre de leur ouvrage collectif - car « une autre fin du monde est possible ». Le collectif se situe en Île-de-France et se compose de 15 à 30 jeunes adultes. D'une part, il prétend lutter contre une écologie « culpabilisante » et « comptable » imbriquée dans la notion injuste d'anthropocène invisibilisant les responsabilités différenciées au sein de l'espèce ; d'autre part, il se dit anticapitaliste, féministe et décolonial ; en cela, il s'intègre dans le bain des luttes sociales et semble défendre une approche locale de l'écologie face à un État centralisateur.

C'est à la fois liberticide et le meilleur moyen de cibler les gens qui ne sont pas responsables de la situation⁹⁵. »

Une fois qu'il prend connaissance des QCI tels que le propose Mathilde Szuba⁹⁶, il tempère son propos en reconnaissant qu'avec des cartons et des vignettes en papier « ça peut être choisi collectivement et localement. Dans ce cas pourquoi pas. » Tout comme certaines critiques au sein d'ATTAC, Pierre pense que le marché d'échange des quotas représente « une libéralisation du marché qui continuerait les inégalités ». Il se dit « méfiant de ces idées séduisantes » car « dans la réalité, c'est imposé par le haut, nous [DEP] sommes toujours très sceptiques de ces choses-là ». Selon lui, cela « relève plus de l'hypothèse » dans le meilleur des cas, sinon « de la dystopie ». Il ajoute que dans la lutte contre le CC, ce genre de dispositif « n'aurait de sens qu'à une échelle internationale ou mondiale, car gagner en France, c'est perdre. Si on se rationne tout seul, il y aura une frustration et un décalage qui peut être insupportable. » Il y a donc une certaine tension dans le propos de Pierre entre le refus du rationnement en tant que dispositif étatique et la reconnaissance de la nécessité d'une coordination internationale pour affronter sérieusement le défi du CC de manière solidaire. Mathilde Szuba, quant à elle, considère que « face à la pénurie énergétique qui s'annonce et aux menaces d'épuisement des ressources naturelles, il est difficile d'imaginer que l'on puisse se passer d'institutions économiques et politiques plus ou moins centralisées pour organiser la coordination des efforts individuels d'autolimitation et une répartition équitable et soutenable des ressources disponibles⁹⁷ ».

Elle tente alors de démontrer que le rationnement peut être envisagé comme un *outil convivial* au sens d'Ivan Illich, c'est-à-dire maîtrisable, favorisant l'autonomie la décentralisation, et non un dispositif totalitaire comme l'envisage Pierre de DEP. Elle défend l'idée que rationner l'énergie, bien que cela réduise le « pouvoir de modifier le monde au gré de mon intention⁹⁸ », est une condition nécessaire de l'exercice de l'autonomie individuelle et collective conformément « à la seule condition de ne pas léser l'égale liberté d'autrui⁹⁹ ».

⁹⁵ Entretien DEP, 16/06/2020 (voir annexe 16).

⁹⁶ SZUBA, Mathilde. « Chapitre 5. Régimes de justice énergétique » in Agnès SINAÏ et Mathilde SZUBA (eds.). *Penser la décroissance : politiques de l'Anthropocène*. Paris : Presses de Sciences Po, 2013, p. 119–138.

⁹⁷ SZUBA, Mathilde. « Chapitre 4 - Le rationnement, outil convivial » in Agnès SINAÏ et Mathilde SZUBA (eds.). *Gouverner la décroissance : politiques de l'Anthropocène III*. Paris : Presses de Sciences Po, 2017, p. 96. En ligne : <https://www-cairn-info.acces-distant.sciencespo.fr/gouverner-la-decroissance--9782724619850-page-95.htm> [consulté le 20 avril 2020].

⁹⁸ ILLICH, Ivan. *La convivialité*. Paris : Éditions du Seuil, 1973, p. 44. Cité dans SZUBA, Mathilde. « Chapitre 4 - Le rationnement, outil convivial », *op. cit.*, p. 106.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 30. Cité dans SZUBA, Mathilde, « Chapitre 4 - Le rationnement, outil convivial », *op. cit.*, p. 106.

Mathilde Szuba insiste également sur la caractère mesuré et raisonné du rationnement qui doit savoir rester à sa place d'outil social. Elle voit même dans ce celui-ci la possibilité de maintenir le maximum de liberté possible dans le cadre des limites écologiques fondamentales car le rationnement carbone ne préjuge pas du choix de consommation du quota contrairement à la taxe carbone. En effet, cette dernière peut varier selon le secteur et ainsi « exerce une pression uniformisatrice pour tendre vers ce qui a été défini comme normal¹⁰⁰ ». Enfin elle pose une distinction méthodologique importante : le rationnement carbone ne peut s'évaluer qu'à l'aune d'une nouvelle époque de décroissance énergétique contrainte par les limites écologiques et la pénurie des ressources. Il est alors fallacieux de juger du rationnement dans un paradigme de croissance et d'abondance matérielle déjà obsolète. La convivialité et l'une de ses conditions, l'autonomie, sont encadrées dans la réalité physique du monde. Et c'est cette matérialité qui contraint le champ de création des outils conviviaux et non l'inverse. Reste que le rationnement est un dispositif de grande échelle et peu maîtrisable par une personne seule.

Selon I. Illich, les *méga-outils*, peuvent toutefois se justifier à condition de ne pas constituer des *monopoles radicaux*¹⁰¹, c'est-à-dire des institutions définissant unilatéralement les normes sociales uniformisantes. Mathilde Szuba défend l'idée que le rationnement ne constitue pas une telle entité car, en tant que méga-outil, il n'encadre que les consommations totales d'énergie fossile et non pas les usages énergétiques (et les productions) qui restent sujets à la libre créativité des personnes et à la régulation des collectifs. Le rationnement peut donc être envisagé avec vigilance et participation démocratique comme un dispositif d'émancipation et non d'oppression. Il reste à définir dans le réel à partir des indications de Mathilde Szuba les conditions de possibilités d'une application conviviale du rationnement en dehors de ses dérives bureaucratiques inhumaines et des éventuelles stratégies de contournement parfois massives.

Conclusion de section

Malgré son apparence, le rationnement n'est pas univoque et nécessite une grande finesse dans l'organisation et la définition des catégories et des rations pour assurer le nécessaire à chacun. Les fondements sanitaires et moraux doivent être explicités et acceptés par la population, s'ils ne sont pas déjà dictés par elle. L'histoire française regorge d'exemples de

¹⁰⁰ SZUBA, Mathilde, « Chapitre 4 - Le rationnement, outil convivial », *op. cit.*, p. 111.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 116.

rationnements inadéquats occasionnant des souffrances et des décès évitables. Que ce soit celui de 1917-1918 à la fois incompris et refusé par la population ou celui de 1940-1945 complexe, inégalitaire et, surtout, souffrant de l'insuffisance criante d'approvisionnement, le rationnement est donc un dispositif qui se doit d'être juste dans son application et contrôlée par la population.

3. Distinguer le rationnement de la pénurie, une clarification importante pour lutter contre le changement climatique

Si le rationnement fait l'objet d'une si mauvaise réputation en France, cela est dû principalement à l'insuffisance des rations allouées aux personnes à cause de l'accaparement des ressources productives (paysans en prison) et produites (aliments) par une puissance étrangère. Cette section s'intéresse précisément à ce premier point. Cette pénurie est avant tout le résultat d'une chute de la production alimentaire pour des raisons indépendantes du dispositif de rationnement lui-même. Pourtant, la mémoire partagée de cette période difficile s'ancre autour du dispositif de rationnement et non autour de la baisse de la production car celle-ci n'est pas perçue directement mais seulement à travers la nouvelle organisation de la répartition des ressources : le rationnement. En conséquence, s'il y a une défaillance majeure, elle est certainement plutôt à chercher du côté du manque de production alimentaire plutôt que de sa répartition.

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, l'une des mesures visant à favoriser l'autoproduction et l'autoconsommation alimentaire eut pour conséquence de mettre encore davantage à mal l'approvisionnement alimentaire des grandes villes comme Paris. En voulant bien faire, les parcelles agricoles familiales sont légalisées¹⁰². Toutefois celles-ci se multiplient au détriment de la production commerciale. En conséquence le marché commun de rationnement se voit amputé d'une partie de la production. Les villes comme Paris subissent simultanément une augmentation des prix et la diminution des rations. L'ampleur du phénomène peut être estimée par cette anecdote : « three out of five trains intended to take artichokes to Paris from a station in Brittany were full of family parcels¹⁰³ » (trois des cinq trains destinés à transporter les artichauts à Paris depuis une gare bretonne étaient remplis de

¹⁰² A ce sujet, voir DRAKE, David, *op. cit.*, p. 223.

¹⁰³ VEILLON, Dominique. *Vivre et survivre en France : 1939-1947*, *op. cit.*, p. 176. Cité dans DRAKE, David, *op. cit.*, p. 223.

productions familiales). Cette relative autonomisation des populations se traduit finalement par une augmentation des inégalités entre les personnes ayant accès à ces parcelles et les autres.

Face à des situations de pénurie similaires, d'autres pays prennent des mesures différentes. Les organisations caritatives italiennes réussirent jusqu'en 1917 à organiser des distributions alimentaires dans les villes à un niveau suffisant. Elles furent relayées par un mécanisme de rationnement et une vaste politique d'augmentation de l'offre alimentaire¹⁰⁴. Souvent cultivés par les citoyen·e·s en dehors des heures de travail, les jardins de guerre sont encouragés en zone urbaine. L'espace urbain devint alors une zone productive par celles et ceux sans jardin individuel. Cet exemple de politique de l'offre est loin d'être unique dans l'histoire des pénuries. Dans le monde anglo-saxon, les *victory garden* (jardin de la victoire) consistaient à mettre en culture des terrains publics ou privés dans l'optique d'augmenter la production alimentaire nationale. Ils ont permis de soulager la demande du circuit alimentaire conventionnel en augmentant l'autoconsommation. Après une première expérience concluante pendant la Première Guerre Mondiale en Amérique du Nord¹⁰⁵, les jardins de la victoire furent encouragés à nouveau pour pallier la pénurie liée à l'enfermement des paysans japonais aux États-Unis. Cette politique permit du même temps d'engager les citoyens et les citoyennes dans l'effort militaire. Le R-U et l'Australie firent de même. Voici quelques illustrations de la propagande à cet effet :

¹⁰⁴ RICHARDSON, Matthew, *op. cit.*, p.185-190.

¹⁰⁵ PACK, Charles Lathrop. *The War Garden Victorious*. Philadelphie : J.B. Lippincott Company, 1919.

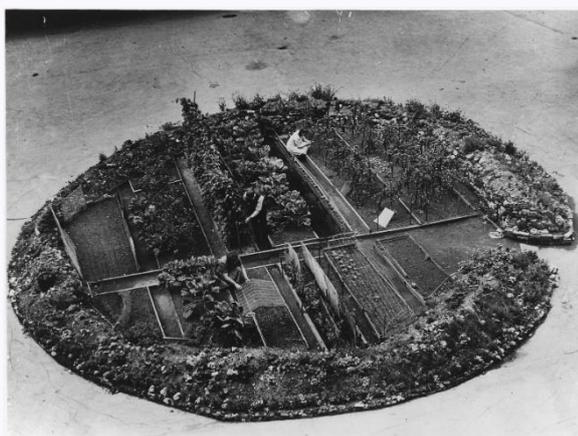


Image 1. (Gauche) "Dig on for Victory" (creuser pour la victoire)¹⁰⁶. (Droite) "Victory Gardens. Where the Nazi's sowed death, a Londoner and his wife have sown life-giving vegetables in a London Bomb crater. Official British photo (les jardins de la victoire. Là où les Nazis sèment la mort, un londonien et sa femme ont semé des légumes fertiles à l'intérieur d'un cratère de bombe à Londres¹⁰⁷).

Sans doute encore plus convaincant, le cas de Cuba lors de la chute de l'URSS expose de manière claire la nécessité d'associer un rationnement à une augmentation massive de la production alimentaire. Appelée la « période spéciale », de 1990 à 2006, Cuba a dû faire face à l'effondrement de son commerce extérieur. Fondé sur un pétrole soviétique peu cher, l'économie exportatrice de Cuba recevait de nombreux investissements étrangers, des prêts avantageux et tous les intrants agricoles nécessaires à une agriculture mécanisée

¹⁰⁶ FRASER, Peter. *Food Production Dig for Victory*. 1939. En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:INF3-96_Food_Production_Dig_for_Victory_Artist_Peter_Fraser.jpg [consulté le 30 août 2020].

¹⁰⁷ OFFICE FOR EMERGENCY MANAGEMENT OFFICE OF WAR INFORMATION. *Victory Gardens. Where the Nazi's sowed death, a Londoner and his wife have sown life-giving vegetables in a London Bomb crater. Official British photo*. 1943. En ligne : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Victory_Gardens._Where_the_Nazi%27s_sowed_death,_a_Londoner_and_his_wife_have_sown_life-giving_vegetables_in_a_London..._-_NARA_-_196480.jpg [consulté le 30 août 2020].

contemporaine¹⁰⁸. Lors de l'effondrement de l'Union Soviétique, ses importations de pétrole bon marché disparurent et les États-Unis renforcèrent le blocus¹⁰⁹. En conséquence, la production alimentaire cubaine privée de ses intrants déclina brusquement et un rationnement global fut mis en place.

Les aliments, les carburants et l'électricité étaient sujets à la ration. La politique cubaine la plus pertinente dans le cadre de cette section concernait la substitution des importations alimentaires. Avec des résultats époustouffants, Cuba réussit à restructurer son agriculture en augmentant de 100 000 le nombre de paysannes et de paysans¹¹⁰ et en réduisant de dix fois la taille moyenne des fermes¹¹¹. Dès 1994, un système commercialisation du surplus de la production agricole fut autorisée. Avec les mêmes intrants (soumis au monopole d'État), chacun-e était encouragé-e à augmenter sa production pour vendre le surplus éventuel à de plus haut prix en dehors du marché public de rationnement. Dénommé *campesino a campesino*, un système de formation en réseau vit le jour pour développer les méthodes agricoles écologiques. Les syndicats paysans organisaient la dissémination des savoirs et des techniques de manière horizontale et volontaire à ses pair-e-s¹¹². Certain-e-s avaient pour mission de partager les dernières pratiques biologiques découvertes par ce dispositif organique. La société toute entière se tourna vers l'effort de production alimentaire : le ministère de la défense répandit les cultures sur boulevard appelées *organoponicos*¹¹³ ; les universités développèrent des nouvelles méthodes agricoles biologiques¹¹⁴¹¹⁵ redécouvrirent des méthodes plus anciennes¹¹⁶. Chaque année, la production domestique d'agrocarburant augmenta de 7% annuellement. Les cubains perdirent 5kg en moyenne en dix ans avec une baisse de 30% des maladies cardio-vasculaires,

¹⁰⁸ BOTELLA-RODRÍGUEZ, Elisa. « From Classical Dependence to Inward-looking Development in Cuba (1990-2006) », *Ager (Zaragoza, Spain)*. 2015 n° 19. p. 45–84.

¹⁰⁹ CANLER, Ed. « The miracle of the Cuban economy in the 1990s », *Cuba in Transition*. 2000 n° 11. p. 64-69.

¹¹⁰ BOTELLA-RODRÍGUEZ, Elisa, *op. cit.*

¹¹¹ BOILLAT, Sébastien, Julien-François GERBER, et Fernando R. FUNES-MONZOTE. « What economic democracy for degrowth? Some comments on the contribution of socialist models and Cuban agroecology », *Futures*. 2012, vol.44 n° 6. p. 600–607.

¹¹² ROSSET, Peter Michael, Braulio MACHÍN SOSA, Adilén María ROQUE JAIME, et al. « The Campesino -to- Campesino agroecology movement of ANAP in Cuba: social process methodology in the construction of sustainable peasant agriculture and food sovereignty », *The Journal of peasant studies*. 2011, vol.38 n° 1. p. 161–191.

¹¹³ KOONT, Sinan. « A Cuban Success Story: Urban Agriculture », *Review of Radical Political Economics*. 2008, vol.40 n° 3. p. 285–291.

¹¹⁴ BOILLAT, Sébastien, et al., *op. cit.*

¹¹⁵ HIRANANDANI, Vanmala. « Sustainable agriculture in Canada and Cuba: a comparison », *Environment, development and sustainability*. 2010, vol.12 n° 5. p. 763–775.

¹¹⁶ FUNES-MONZOTE, F. R., Marta MONZOTE, E. A. LANTINGA, et al. « Conversion of specialised dairy farming systems into sustainable mixed farming systems in Cuba », *Environment, development and sustainability*. 2008, vol.11 n° 4. p. 765–783.

une chute de l'obésité et une meilleure santé globale¹¹⁷. La demande de mobilité fut ajustée à la baisse de l'offre (obligation de prendre en stop, distribution d'un million de vélos). Pour toutes ces raisons, il est pertinent de voir dans cet exemple un épisode réussi de décroissance : le niveau d'éducation resta élevé, le système de santé se maintint à haut niveau, la santé s'améliora et surtout la consommation énergétique baissa drastiquement entraînant une baisse d'un tiers des émissions de GES¹¹⁸.

Conclusion de section

Finalement, la perception négative du rationnement semble bien davantage liée à la pénurie alimentaire qu'au dispositif lui-même. Néanmoins, dans le cadre de la décroissance énergétique, la question se pose différemment. Un rationnement de GES réussi ne suppose pas d'allouer *ad vitam aeternam* une quantité suffisante de CO2 car le but est justement d'encadrer la baisse collective des émissions de GES. Ce rationnement doit veiller à un aspect qui se décline dans le temps. Lors de l'instauration du rationnement, il est important d'allouer un quota suffisamment important pour ne pas empêcher soudainement les usages indispensables à la vie de personnes. Au fil des années, le quota doit s'aligner sur la trajectoire de baisse des émissions des GES du pays jusqu'à ce qu'il soit résiduel en 2050. Pour s'assurer de sa réussite, il est nécessaire qu'au fil des années les possibilités de changement de comportement augmentent proportionnellement à la baisse des quotas de manière à maintenir la liberté des personnes à assurer leurs besoins fondamentaux tout en réduisant leurs émissions de GES. Le rationnement doit s'envisager comme un outil de cadrage répartissant les efforts de la manière la plus juste. Néanmoins, il convient aussi de s'assurer que ces efforts restent dans des proportions qui maintiennent la possibilité de subvenir aux besoins essentiels de la même manière que le rationnement alimentaire doit garantir une portion suffisamment importante pour perpétuer la vie. C'est à cette condition, qui se décline sous des politiques structurelles de transition vers une société écologique, que le rationnement carbone peut être vécu comme une réussite.

¹¹⁷ FRANCO, Manuel, Usama BILAL, Pedro ORDUÑEZ, et al. « Population-wide weight loss and regain in relation to diabetes burden and cardiovascular mortality in Cuba 1980-2010: repeated cross sectional surveys and ecological comparison of secular trends », *BMJ : British Medical Journal*. 2013, vol.346 apr09 2. p. f1515–f1515.

¹¹⁸ BRUNDENIUS, Claes. « Revolutionary Cuba at 50: Growth with equity revisited », *Latin American perspectives*. 2009, vol.36 n° 2. p. 31–48. Concernant les émissions de GES : FRESSOZ, Jean-Baptiste. « Pour une histoire désorientée de l'énergie ». n° 04. Créteil, France : [s.n.], 2014. vol.JSE-2014. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00956441> [consulté le 15 avril 2020].

Il est donc très important de dénouer l'assimilation courante mais trompeuse entre rationnement et pénurie. Si une politique de rationnement peut être qualifiée d'optimisation sociale (et non économique) d'une ressource limitée, son succès nécessite qu'elle soit en quantité suffisante pour subvenir aux besoins essentiels de la population concernée. Lorsque le rationnement s'impose dans l'histoire des pénuries, il améliore une situation où l'allocation des biens essentiels par la cherté condamne injustement les plus pauvres. En cela, le rationnement peut être qualifié de politique anti-malthusienne car la solidarité empêche, ou du moins retarde, le dépérissement des plus vulnérables. Toutefois, le rationnement ne s'émancipe pas des limites physiques, à savoir la ration minimale nécessaire à la vie humaine. Elle doit donc toujours s'accompagner de politiques de renforcement de la production alimentaire comme ont pu l'être les jardins de guerre italiens, les *victory garden* anglo-saxons et les *organoponicos* cubains. En l'absence de celles-ci – à l'instar de la France lors de la Seconde Guerre Mondiale –, le rationnement est perçu comme une politique de la famine générale puisqu'il ne permet pas à tous d'avoir suffisamment de nourriture. La survie dépend alors de la capacité individuelle à outrepasser le rationnement pour se procurer davantage de nourriture et celle-ci est sujette à de nombreuses inégalités très mal vécues. De la même manière, le rationnement carbone doit s'accompagner de politiques successives de substitution garantissant au fil des années la possibilité de répondre à ses besoins essentiels grâce au quota en diminution chaque année.

Conclusion de chapitre

Lors des épisodes difficiles de l'histoire française, les dispositifs de répartition de l'offre prennent souvent la forme du rationnement après les échecs d'autres politiques moins interventionnistes. Souvent celui-ci associe le contrôle des aliments et des ressources énergétiques, l'une comme l'autre devenant très précieuses en temps de guerre. Au moment où une ressource essentielle vient à manquer, son allocation s'effectue par le prix en laissant pour compte une grande partie de la population. Cette situation devenant rapidement intenable, le rationnement est alors instauré comme un outil de répartition égalitaire de la rareté car il alloue la même quantité à chacun-e (modulo des spécificités légitimes) en interdisant la surconsommation d'une minorité.

Contrairement à la perception positive du rationnement au Royaume-Uni, où le rationnement fut vécu, lors de chaque guerre mondiale, comme un acte politique juste contribuant à l'effort de guerre et à la victoire résultante, la France porte une mémoire atroce

du rationnement. Elle échoua à organiser correctement un éphémère rationnement lors de la Grande Guerre. Pire encore, après la défaite de 1940, faute d'approvisionnement alimentaire suffisant, le rationnement répartit des quotas largement insuffisants pour maintenir la vie humaine. Le régime « de famine lente » est perçu par la population française comme le résultat du rationnement au profit de l'Allemagne en guerre. Le rationnement est donc perçu en France comme un dispositif de domination.

Les ONGE françaises, tout comme la population, héritent de cette histoire. Cela explique dans une certaine mesure qu'une politique de rationnement carbone ne soit pas envisagée pour atteindre les objectifs de réduction de GES alors que le Royaume-Uni a longtemps étudié cette possibilité dans les années 2000. Pour la majorité d'entre-elles, les ONGE françaises connaissent partiellement ce dispositif mais ne le défendent pas dans l'espace public faute d'intérêt politique, d'une compréhension fine de son fonctionnement et de confiance en son efficacité.

Le rationnement ne doit s'envisager que comme un dispositif égalitaire d'allocation des ressources. Pour une organisation réussie de la baisse de la demande, il est indispensable de s'assurer que la ration, ou le quota, permette de répondre aux besoins essentiels des personnes. S'agissant de la décroissance énergétique, les politiques adjacentes au rationnement carbone doivent nécessairement assurer qu'au fur et à mesure de la réduction des quotas, chaque personne ait toujours la possibilité d'accéder aux biens conditionnant une vie digne.

Chapitre 2. La préférence pour la fiscalité écologique et les mesures sectorielles

Introduction de chapitre

En l'absence de quotas carbone individuels, quels outils reste-t-il donc au politique pour réduire la consommation énergétique de la population française ? C'est en filigrane la question qui a été posée aux ONGE françaises. Plutôt que matérialiser le « corridor écologique » (ADT-F) doté de limites inscrites dans les quotas, les associations de protection de l'environnement défendent des politiques structurelles en tant que politiques *fantomatiques*, c'est-à-dire à la fois présentes par ses effets espérés et à la fois absentes dans les consciences. Du point de vue des ONGE, les grands leviers politiques de la lutte contre le CC sont le renouvellement de la TC cette fois-ci redistributive et écologique et la régulation des grandes entreprises émettrices de GES. Cette double approche a la particularité de ne pas considérer les personnes comme des sujets capables d'autodétermination politique et de transformation de leur existence. La TC ne permet pas à la personne, considérée uniquement sous l'angle consommateur, de savoir ce qui relève de la taxe et ce qui relève du prix réel. Par extension, elle entrave ainsi la liberté du *sujet*, celle de choisir en connaissance de cause ou même d'agir en conscience. Pareillement, la focalisation politique sur la culpabilité des grands pollueurs exclue *de facto* la responsabilité des personnes. L'analyse développée dans le chapitre cherche d'une part à identifier les positionnements en matière énergétique des ONGE et d'autre part à en discuter les implications.

1. Face à l'échec de la taxe carbone, davantage de fiscalité écologique

En réponse au mouvement des GJ, le gouvernement a renoncé *de facto* aux ambitions de la France pour lutter contre le CC. La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) est désormais caduque puisqu'elle ne dispose plus des outils nécessaires à sa réalisation, le montant de la TC étant désormais gelé à 44^E/tCO₂e. Auparavant, la TC était soutenue timidement par des ONG qui soulignaient tout de même le besoin d'y associer des compensations sociales et des fléchages écologiques. À la suite du mouvement des GJ, des ONG ont travaillé sous l'égide du

RAC-F pour établir un plaidoyer commun sur une *contribution climat solidaire* (CCS), un *revenu climat* et le *principe pollueur-payeur* en remplacement de la *contribution climat énergie* gouvernementale. Ce choix n'est pas anodin ni évident. Outre-Manche, le Royaume-Uni instaura en 1993 une taxe croissante sur les produits pétroliers à but de rendement et d'incitation environnementale à diminuer l'usage des voitures¹¹⁹. Après sept années d'augmentation et une hausse soudaine des cours pétroliers, une mobilisation des secteurs agricoles et des transports routiers bloqua les raffineries¹²⁰. En conséquence, pénuries et achats en panique bouleversèrent le royaume. Le gouvernement abandonna la taxe croissante et exempta de certaines taxes ces secteurs. À la place, il étudia plutôt la possibilité de mettre en place un rationnement carbone. Cette histoire britannique parle en miroir à l'actualité française : les mêmes causes provoquèrent les mêmes conséquences. Le mouvement de GJ était donc prévisible de ce point de vue-là. La raison pour laquelle la protestation provient des particuliers cette fois-ci se trouve dans les exemptions de taxes déjà à l'œuvre pour ces secteurs. Reste que la France, y compris ses ONGE, maintiennent la stratégie de taxation plutôt que d'envisager d'autres possibilités comme les quotas carbone. Cette section étudie ainsi le dispositif français de la TC et ses nouvelles modalités à la suite du mouvement des GJ.

La taxe carbone française

Quelques éclaircissements préalables sont nécessaires pour bien comprendre les enjeux qui gravitent autour de la TC. Celle-ci peut être classée comme une taxe pigouvienne, c'est-à-dire une taxe qui permet d'internaliser les *externalités négatives* des activités économiques sur la société (aussi appelées le *coût social*)¹²¹. En l'occurrence, la consommation d'énergie fossile étant associée à un réchauffement climatique préjudiciable à l'ensemble de la société, il convient que chaque émission de GES soit taxée de manière à dissuader l'agent économique de consommer des énergies fortement carbonées. Le signal-prix qui résulte de la taxe est alors un mécanisme de marché défavorable aux énergies fossiles et entraîne une certaine substitution vers d'autres usages moins carbonés. Toutefois, la TC n'est pigouvienne que de manière imparfaite et indirecte car elle ne représente pas véritablement le coût social de la pollution. En

¹¹⁹ BBC NEWS | In Depth | World fuel crisis | UK fuel tax: The facts. 2000. En ligne : http://news.bbc.co.uk/2/hi/in_depth/world/2000/world_fuel_crisis/933648.stm [consulté le 28 août 2020].

¹²⁰ POTTER, Stephen. « Purchase, circulation and fuel taxation » in STEPHEN ISON et TOM RYE (eds.). *The Implementation and Effectiveness of Transport Demand Management measures: An International Perspective*. London : Ashgate, 2008, p. 13-27.

¹²¹ Sur le sujet, voir l'article pédagogique : Arthur Pigou. En ligne : <https://www.economie.gouv.fr/facileco/arthur-pigou> [consulté le 28 août 2020].

effet, il n'est pas possible d'estimer convenablement le coût social marginal de l'émission d'une tonne de CO₂ comme il est aujourd'hui possible de calculer le prix marginal de la dépollution d'un litre supplémentaire d'une eau contaminée. Cette approche, qualifiée de coût/bénéfice, est controversée à cause du choix arbitraire de certains paramètres, comme par exemples le taux d'actualisation ou l'estimation du prix des catastrophes¹²².

En revanche, il est possible d'estimer le prix du carbone permettant à la société de se détourner des énergies fossiles, grâce à des modèles techniques et macroéconomiques, tel que cela fut réalisé par le dernier rapport Quinet (2019)¹²³. Cette scénarisation coût/efficacité permet de se fonder sur la règle Hotelling régissant la meilleure gestion d'une ressource non-renouvelable au gisement fini. Concernant les GES en France, la ressource constitue ainsi le budget carbone total qu'il nous reste à émettre avant 2050. La trajectoire d'émission idéale de ce budget est à adapter en fonction des incertitudes, des risques et des contraintes socioéconomiques liées aux conditions initiales. Bien que la méthode de calcul soit toujours discutable, il est clair que le prix du carbone présente un aspect profondément structurant pour l'évolution économique de la France et déterminant pour atteindre les objectifs de réduction de GES français. S'il est utilisé pour donner une valeur économique au carbone dans les choix d'investissements publics et privés, il constitue aussi une valeur référence pour le montant de la TC. Cette dernière présente un signal-prix croissant qui incite progressivement le consommateur (particulier ou entreprise) à se détourner des usages carbonés. Fondée sur la rationalité microéconomique, cette taxe a pour effet de modifier les comportements individuels de manière *systématique*.

Après deux tentatives (2000 et 2009) censurées par le Conseil Constitutionnel, la TC française s'inscrit formellement depuis 2014 au sein de la fiscalité sur les énergies fossiles. Précisément, elle est adossée en tant que composante carbone à la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) qui représente 31,82Md euros en 2018¹²⁴-taxe qui représente la majorité des recettes de la fiscalité environnementale (55,9MdE selon la

¹²² Voir la polémique autour du rapport Stern dans STERN, Nicholas. *The Economics of Climate Change: The Stern Review*. Cambridge : Cambridge University Press, 2007. En ligne : <https://www.cambridge.org/core/books/economics-of-climate-change/A1E0BBF2F0ED8E2E4142A9C878052204> [consulté le 28 août 2020] ; GODARD, Olivier. « Le Rapport Stern sur l'économie du changement climatique était-il une manipulation grossière de la méthodologie économique ? », *Revue d'économie politique*. 2007, Vol. 117 n° 4. p. 475-506.

¹²³ QUINET, Alain. *La valeur de l'action pour le climat*. France Stratégie, 2019.

¹²⁴ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO). *La fiscalité environnementale au défi de l'urgence climatique*. Cour des comptes, 2019, p. 21. En ligne : https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-09/20190918-CPO-fiscalite-environnementale_0.pdf [consulté le 12 juin 2020].

comptabilité nationale)¹²⁵. De manière plus marginale, elle est aussi associée à la taxe sur la consommation de gaz et celle sur la consommation de charbon en proportion de leur intensité carbone¹²⁶.

Stopper l'augmentation de cette taxe en France implique de renoncer à l'un des outils les plus importants pour réduire les émissions territoriales de GES. En effet, une étude rétrospective sur les politiques de TC montre que l'augmentation d'un euro du prix de la tonne de CO2 induit une baisse des émissions de 0,7%¹²⁷. Néanmoins, la TC ne concerne pas toute l'activité économique française. En France, selon le conseil des prélèvements obligatoires (CPO), « Les émissions concernées par la composante carbone sur la base de son assiette 2019 sont d'environ 210 MtCO₂, soit 46 % de l'ensemble des émissions de la France¹²⁸ » mais seulement 28% de l'empreinte carbone française (en prenant en compte les émissions importées nettes)¹²⁹. À l'aide du modèle de référence ThreeMe utilisé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, selon que la valeur cible (en euros 2018 constant) soit 100^E ou 250^E la tonne de CO2 en 2030, les réductions de GES attendues sont de 3% et 11% (voir 20%¹³⁰) respectivement en 2030 comparativement au scénario tendanciel¹³¹. À 250^E la tonne, il serait attendu une baisse des émissions de 16% en 2050.

Les limites de la taxe carbone française

Le principal défaut de la TC réside dans son application à chaque unité de consommation d'énergie fossile au *prorata* de son intensité carbone. Cela pose trois difficultés :

- La taxe est aveugle à la qualité des usages (essentiels ou récréatifs).
- Elle pèse plus lourdement dans le budget des ménages modestes que dans celui des plus riches.

¹²⁵ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO). *La fiscalité environnementale au défi de l'urgence climatique*. Cour des comptes, 2019, p. 19-21. En ligne : https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-09/20190918-CPO-fiscalite-environnementale_0.pdf [consulté le 12 juin 2020].

¹²⁶ *Ibid.*, p. 29.

¹²⁷ SEN, Suphi et Herman VOLLEBERGH. « The effectiveness of taxing the carbon content of energy consumption », *Journal of environmental economics and management*. 2018, vol.92. p. 74–99. Cité dans CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*, p. 70.

¹²⁸ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*, p. 29.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 73.

¹³⁰ « En se fondant sur le même modèle ThreeME, l'Ademe99 estime qu'une composante carbone atteignant 225 € constants en 2030, puis progressant jusqu'à 600 € constants en 2050, permettrait de réduire de 20 % les émissions de CO₂ à l'horizon 2030, comparé à 1990, soit 75 % des réductions d'émissions prévues par le projet de stratégie nationale bas carbone publié en février 2019. » Cité dans *Ibid.*, p. 72.

¹³¹ *Ibid.*, p. 71.

- Elle suppose la possibilité d'une substitution économique vers un autre produit décarboné.

Afin de répondre à ces problématiques, le rapport Quinet (2019) prévoit d'ailleurs des mesures corrélées¹³². Il envisage une refondation de l'aménagement pour mettre en cohérence urbanisme et mobilité de manière à réduire les besoins de déplacement. Il note l'importance de la substituabilité des solutions carbonées, à la fois en termes techniques (« réseaux d'infrastructure appropriés, solutions technologiques ») et en termes d'accès (« obtention de crédit, facilité, garanties publiques permettant de couvrir certains risques »). Enfin il insiste sur la séparation que l'État doit effectuer entre « une tarification efficace du carbone » et ses effets distributifs ou compétitifs qui peuvent nécessiter de « dispositions compensatoires ».

L'ensemble de ces manquements (pas d'alternatives, pas de réorganisations de l'espace urbain, pas de redistributions solidaires) a mené à une impasse politique : les personnes les plus affectées par la taxe (foyers modestes péri-urbains ou ruraux) ont contesté la mesure. Conscient de cette difficulté, le CPO tente d'identifier les arguments justifiant la « perception d'une fiscalité injuste¹³³ » et inefficace.

- La TC, en tant qu'impôt indirect, demande un effort plus important des foyers les plus pauvres proportionnellement aux revenus, un effort qui s'aggrave par les difficultés de substitution et qui est ressenti lourdement par les classes moyennes non éligibles aux aides sociales.
- Les difficultés de substitution (changement de comportement) sont aggravées en territoires ruraux ou périurbains par le manque de transport en commun et la taille des distances essentielles à parcourir.
- Le traitement défavorable des ménages relativement à celui des entreprises, notamment les plus grandes considérées comme « de gros pollueurs¹³⁴ » par l'opinion.
- Le surplus d'effort de la France dans la lutte contre le CC par rapport aux autres pays et notamment les pays les plus émetteurs alors que la France est déjà largement décarbonée avec son parc nucléaire.
- Les dommages liés aux CC ne sont pas aussi visibles que les autres dommages environnementaux.

¹³² QUINET, Alain, *op. cit.*, p. 164.

¹³³ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*, p. 163.

¹³⁴ Expression utilisée dans *Ibid.*, p. 164. L'expression « gros pollueur » traduit un jugement péjoratif qui peut renvoyer à la grossophobie commune.

- Les efforts du présent ne bénéficieront qu'aux générations futures.
- L'augmentation de la TC ne permet pas de réduire les émissions globales car elles augmentent l'empreinte carbone tout en désindustrialisant la France.
- La TC n'est qu'un prétexte pour une nouvelle taxe de rendement sur la consommation.
- Les usages des recettes de la TC sont illisibles.

L'opposition à la TC se fonde sur des régimes argumentaires très différents. Si certains semblent éloignés de la réalité, la plupart repose sur des éléments solides. Sans prétendre valider ou invalider chacun des arguments, regardons dans un premier temps ce qu'il en est au niveau de la répartition de la charge de la fiscalité carbone.

La taxe carbone française : une fiscalité importante mais régressive

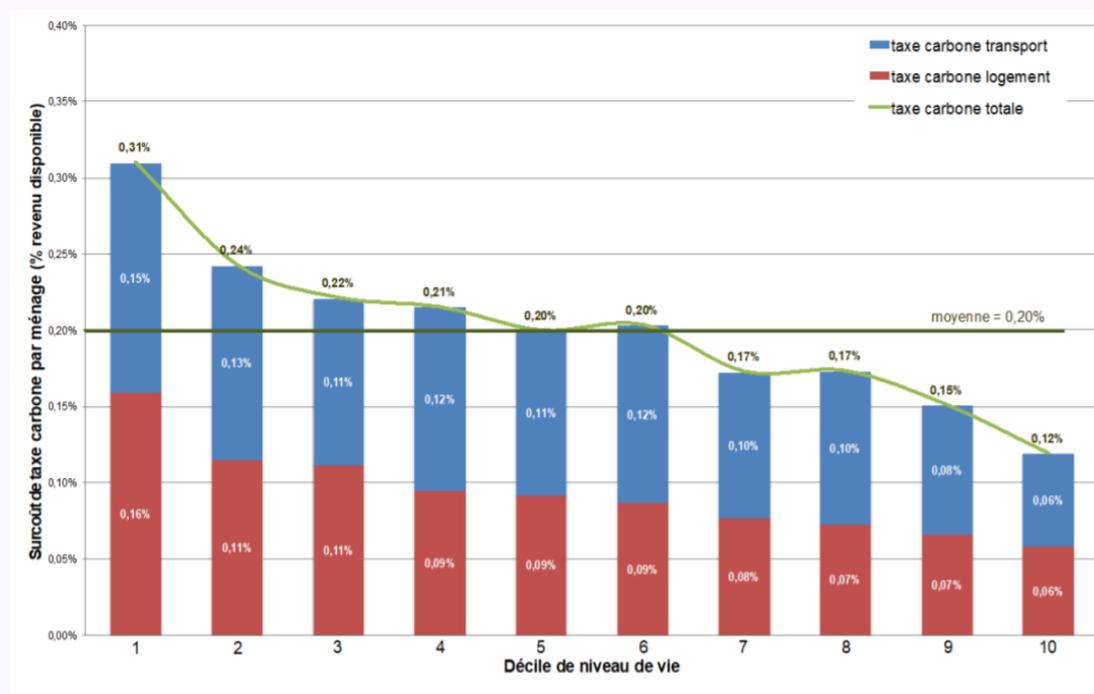


Image 2. Impact de la hausse de la taxe carbone selon les déciles de niveau de vie en 2020 en prenant en compte les réponses comportementales (passage de 44,60^E/tCO₂ à 55^E/tCO₂¹³⁵).

Un rapport de l’OFCE quantifie les inégalités verticales produites pas la TC (image 2). Du premier décile à la moyenne, l’effort est 1,5 plus important pour les ménages les plus pauvres en proportion des revenus. Pire encore, les ménages du 1^{er} décile produisent un effort 2,7 fois plus important que les ménages les plus riches. Enfin, l’écart exploserait si on s’intéressait au 1^{er} et au 100^e centiles qui représentent chacun plus de 500 000 personnes.

Prenant acte de la modification de la trajectoire de la TC, le Conseil des Prélèvements Obligatoires (CPO), organisme attaché à la Cour de Comptes, a publié un rapport sur la fiscalité carbone. Inquiète, « le CPO propose donc la reprise d’une trajectoire d’augmentation de la taxe carbone, tant cet outil paraît conditionner l’atteinte des objectifs environnementaux¹³⁶ » alors même que « la France a déjà pris du retard sur les objectifs fixés par la loi de 2015 et le rythme actuel de réduction des émissions est près de deux fois trop faible au regard des cibles

¹³⁵ BERRY, Audrey et Éloi LAURENT. « Taxe carbone, le retour, à quelles conditions ? », *Sciences Po OFCE Working Paper*. 2019 n° 06. En ligne : <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/OFCEWP2019-06.pdf> [consulté le 20 août 2020], p. 11

¹³⁶ CPO. *La fiscalité environnementale au défi de l’urgence climatique*. 2019. En ligne : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-fiscalite-environnementale-au-defi-de-lurgence-climatique> [consulté le 30 août 2020].

retenues¹³⁷ ». Elle précise : « Avec les mesures déjà prises, les simulations réalisées pour le Conseil des prélèvements obligatoires concluent en effet à une baisse tendancielle des émissions d'environ 25 % seulement en 2030 par rapport à 1990¹³⁸ » alors que l'objectif est de 40%. Elle considère donc que « la France a suspendu le principal outil qu'elle avait retenu en matière de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, outre le marché européen de quotas d'émissions¹³⁹ ». Elle concède, à l'instar de l'OFCE, que « la taxe carbone pèse proportionnellement plus sur les ménages modestes, ainsi que sur ceux habitant dans des communes rurales ou dans des aires urbaines petites ou moyennes ». Plus inquiétant encore, les deux scénarios d'évolution du prix de la TC (100 €₂₀₃₀ /tCO₂ et 317 €₂₀₃₀ /tCO₂) envisagés par le CPO ne permettent pas non plus d'atteindre l'objectif légal de baisse des émissions de GES de 40% (voir image 3), objectif pourtant trop faible pour atteindre la neutralité carbone en 2050 selon les ONGE¹⁴⁰. Le CPO commente ce constat : « Même avec une trajectoire très ambitieuse de progression, la fiscalité carbone devrait être complétée par d'autres instruments pour espérer atteindre la baisse de 40 % des émissions en 2030. De 6 à 11 points de baisse des émissions devraient être procurés par ces autres instruments, dans les deux hypothèses. En cas de maintien durable du gel, il faudrait trouver 15 points de baisse des émissions ailleurs¹⁴¹. » Elle affirme aussi que « les outils (taxes et subventions) qui reposent sur le calcul économique des individus ne permettent pas, à eux seuls, d'inciter les agents à modifier leurs comportements¹⁴² ».

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*, p. 124.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 123.

¹⁴⁰ LE RÉSEAU ACTION CLIMAT. *Analyse de la Loi Énergie-Climat*. 2019. En ligne :

<https://www.fne.asso.fr/communiqués/analyse-de-la-loi-%C3%A9nergie-climat> [consulté le 28 août 2020].

¹⁴¹ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*, p. 126.

¹⁴² *Ibid.*, p. 160.

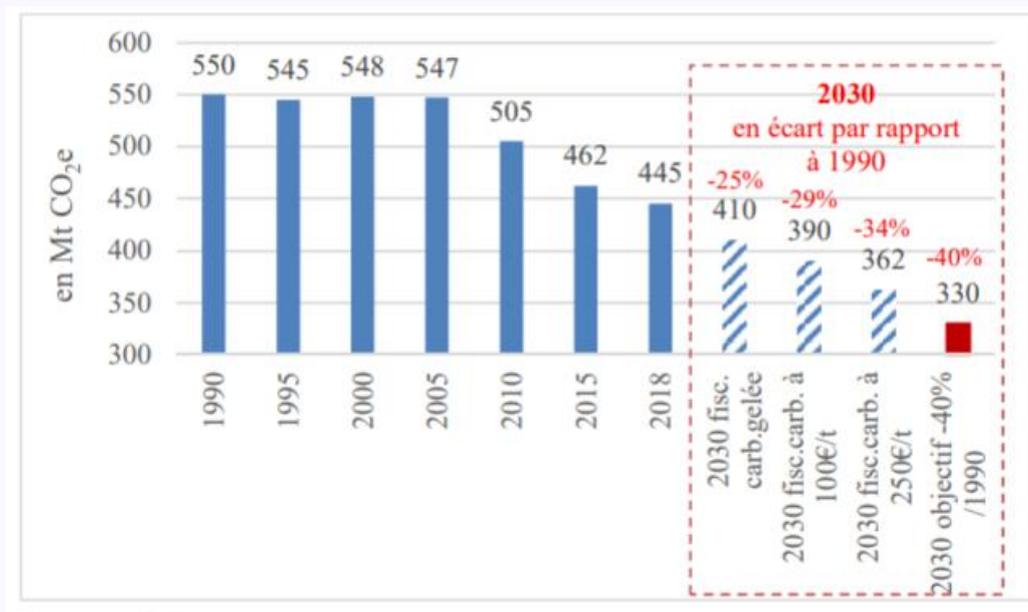


Image 3. Évolution des émissions nationales de gaz à effet de serre et impact du niveau de fiscalité carbone à horizon 2030¹⁴³.

Les ONG défendent une amélioration de taxe carbone qui fait relativement consensus

Au fait de l'importance de la TC dans l'arsenal politique de lutte contre le CC et conscient des inégalités qu'elle cause, le RAC-F soutient, avec d'autres ONG, une amélioration de la TC. Celle-ci se décline par l'affectation de 60% à 90% des recettes à un *revenu climat* pour protéger la moitié des ménages de tout impact budgétaire négatif¹⁴⁴. Les 10% à 40% restants sont destinés à « des solutions de la transition écologique¹⁴⁵ ». La réponse associative à l'échec politique de la TC fut ainsi la proposition d'une autre TC écologique et sociale. De manière tout à fait éloquente, tous les travaux concernant l'arrêt de l'augmentation de la TC (Conseil

¹⁴³ *Ibid.*, p. 125.

¹⁴⁴ ALTERNATIBA, BIZI !, FNH, et al. *Fiscalité Energie & Carbone : Pas de transition écologique sans justice sociale*. 2019. En ligne : <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2019/04/presentation.pdf> [consulté le 10 juin 2020].

¹⁴⁵ ALTERNATIBA, BIZI !, FNH, et al. *Contribution climat solidaire, revenu climat et l'application du principe pollueur-payeur : proposition pour une nouvelle fiscalité carbone et énergétique plus juste*. 2019, p. 5. En ligne : <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2019/04/dossier-fiscalite-rac.pdf> [consulté le 7 août 2020].

d'Analyse Économique¹⁴⁶, l'OFCE¹⁴⁷, l'Ademe¹⁴⁸, le CPO¹⁴⁹, le RAC-F¹⁵⁰) convergent vers une TC dotée de redistribution sociale et d'affectation écologique, avec néanmoins des poids différents. Comment se fait-il que les quotas carbone n'aient pas été retenus ? Peut-être est-ce l'expression d'une fermeture des possibles à cause d'un verrouillage mémoriel (chapitre 1) ? Serait-ce la conséquence d'une institutionnalisation menant à l'impuissance de la société civile ou au contraire une intégration politique visant subvertir les outils économiques dominants ?

Lors des entretiens avec les dirigeants et les responsables des questions énergétiques des ONG, il apparaît que toutes celles qui se soient positionnées (11 sur 18) s'opposent à la TC telle qu'elle est mise en place par le gouvernement car elle est jugée injuste et parfois inefficace. Parmi les autres, les organisations de jeunesse sont prépondérantes (5 sur 7). Cela peut s'expliquer notamment par la faible durée d'existence, la volonté de s'éloigner des positions partisans, le manque de compétence sur les questions fiscales et la focalisation sur les questions de jeunesse. Autrement dit, toutes les ONG qui effectuent un travail de plaidoyer sur les questions climatiques globales s'opposent à la TC en l'état. En revanche, elles proposent de la faire autrement (9 sur 18 dont A-ANV, ADT-F, CLER, RAC-F, WWF-F) tandis que 7 ONG n'ont pas de positionnement à ce sujet. Les ONG ne seraient donc pas contre une TC mais opposées à une TC injuste qui pénalise les ménages les plus pauvres et qui cherche le rendement¹⁵¹ afin d'équilibrer les caisses de l'État amputées d'exonération d'impôts concédées aux grandes entreprises (le CICE)¹⁵². Seul DEP est ouvertement contre la TC en tant que dispositif d'écologie comptable et culpabilisant y compris sous des formes écologiques et sociales. Dans une moindre mesure et sans être hostile au principe d'une fiscalité écologique, ATTAC ne considère plus la TC comme un outil politique acceptable aujourd'hui. Vincent G. explique que « la fiscalité est d'abord une question de justice sociale et le gouvernement a

¹⁴⁶ BUREAU, Dominique, Fanny HENRIET, et Katheline SCHUBERT. « Pour le climat : une taxe juste, pas juste une taxe », *Notes du conseil d'analyse économique*. 11 avril 2019, n° 50 n° 2. p. 1-12.

¹⁴⁷ BERRY, Audrey et Éloi LAURENT, *op. cit.*

¹⁴⁸ CALLONNEC, Gaël, HERVÉ GOUÉDARD, et PATRICK JOLIVET. « La contribution climat-solidarité : une taxe carbone pour la transition écologique et pour plus de solidarité fiscale ». Mars 2019.

¹⁴⁹ ¹⁴⁹ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*

¹⁵⁰ ALTERNATIBA, BIZI !, FNH, et al. *Fiscalité Énergie & Carbone : Pas de transition écologique sans justice sociale*, *op. cit.*

¹⁵¹ Dans le jargon technocratique, une taxe à haut rendement est une taxe qui rapporte d'importantes recettes budgétaires.

¹⁵² PEILLON, Luc et Vincent COQUAZ. *Les MacronLeaks révèlent-ils que la taxe carbone visait à financer des baisses de cotisations patronales ?* 2018. En ligne : https://www.liberation.fr/checknews/2018/12/26/les-macronleaks-revelent-ils-que-la-taxe-carbone-visait-a-financer-des-baisses-de-cotisations-patron_1699804 [consulté le 28 août 2020] ; VIDEOS. « Qui profite de nos impôts ? » : cinq séquences à retenir de « Cash Investigation ». 2019. En ligne : https://www.francetvinfo.fr/economie/videos-qui-profite-de-nos-impots-cinq-sequences-a-retenir-de-cash-investigation_3710325.html [consulté le 28 août 2020].

échoué¹⁵³ ». Il pense désormais que d'autres mesures sont prioritaires avant de remettre la TC sur la table.

Si la volonté d'imbriquer l'environnement et le social a toujours été présente, le mouvement des GJ a considérablement bousculé les ONG de telle sorte que ce souci est devenu primordial. Les résultats des entretiens sont clairs, 15 ONG sur 16 se disent très impactées par le mouvement des GJ¹⁵⁴. Voici quelques exemples qui foisonnent dans les entretiens :

« La crise des GJ a vraiment amené chez nous, comme, j'ai l'impression, chez les autres associations environnementales, la question de la solidarité. Nous sommes une bande d'écolos assez privilégié·e·s. Les gens qui travaillent dans nos associations sont assez favorisés, classe moyenne, voire supérieure, qui ont fait des études supérieures, et donc on a énormément de mal à toucher d'autres classes de la population, comme celles que le mouvement des GJ ont touchées. [...] Lorsque nous discutons du changement de nom et de valeurs, nous avons mis en avant la notion de solidarité car il n'est pas possible de faire d'écologie sans solidarité¹⁵⁵. » Margot Duvivier, présidente du REFEDD.

« Globalement, lorsqu'on parle de GJ et d'environnement, on fait le lien entre inégalités sociales et prises en compte des enjeux environnementaux. On le mentionne dans le manifeste, le mouvement des GJ nous a vraiment rappelés que c'est quelque chose à prendre sérieusement en compte et pas juste de manière cosmétique d'autant plus que la sociologie du manifeste fait que nous sommes très privilégiés (grandes écoles en France)¹⁵⁶ ». Claire Egnell, coordinatrice du collectif Pour un Réveil Écologique¹⁵⁷.

« En termes de réflexion et d'approche, ça a forcément changé des choses. Cela fut vraiment le détonateur clair du fait que la taxe carbone devait être pensée précisément et que l'écologie et

¹⁵³ Entretien ATTAC, 19/06/2020 (voir annexe 5).

¹⁵⁴ Voir tableau récapitulatif en annexe 1.

¹⁵⁵ Entretien REFEDD, 16/05/2020 (voir annexe 19).

¹⁵⁶ Entretien Le Manifeste, 28/05/2020 (voir annexe 18).

¹⁵⁷ Le collectif Pour un Réveil Écologique est une association issue de la rédaction d'un manifeste homonyme ayant recueilli plus de 30 000 signatures étudiantes. Sorti en septembre 2018, le manifeste revient sur le constat environnemental (climat, biodiversité et ressources) et rassemble le point de vue des personnes rédactrices issues de grandes écoles prestigieuses. Plusieurs axes émergent :

1. La situation écologique est grave et aura des conséquences majeures dans nos vies.
2. Nous ne serons pas les plus touché·e·s, mais nous avons un grand pouvoir de transformation.
3. Nous ne sommes que très peu formé·e·s à ces enjeux.
4. Nous nous engageons à ne travailler que pour des entreprises responsables.

Le collectif s'engage ainsi sur deux grands axes, celui de la formation aux enjeux environnementaux dans l'enseignement supérieur et celui du « verdissement » des employeurs. De manière singulière dans le paysage associatif étudiant, le Manifeste « juge pertinent de rencontrer les grandes entreprises qui sont une grosse partie du problème ». Comme les acteurs sont là, « autant faire comme s'ils existaient ».

le social étaient intrinsèquement liés. Cela fut un peu la prise de conscience générale du côté des mouvements écolos, lorsque cela n'a pas été fait auparavant¹⁵⁸. » Esther Loiseur, Présidente des Jeunes Ambassadeurs pour le Climat¹⁵⁹.

« Évidemment, cela nous a conduit à réfléchir et notamment sur les conditions d'acceptabilité et de justice des choses que l'on pousse à mettre en œuvre. On avait tendance à pousser les solutions en pensant que les enjeux de redistribution et d'équilibre pouvaient être traités par d'autres collectifs sans qu'on ait besoin de trop se positionner. Ce n'est pas vrai parce que nous travaillons depuis longtemps sur la précarité énergétique. Mais l'idée a été ici de mettre cela systématiquement au même niveau. [...] Si pour nous cela va ensemble, cela n'était peut-être pas compris et identifié par les autres acteurs¹⁶⁰. » Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER-Réseau pour la Transition Énergétique.

« On a toujours fait le lien entre les enjeux écologiques et justice sociale mais surtout dans un rapport nord-sud et moins sur les inégalités sociales en France et les interactions avec la justice environnementale. On avait travaillé sur la précarité énergétique mais c'est ponctuel et non structurel. Mais on voit qu'aujourd'hui, même si ce n'est pas encore formulé avec un fil rouge clair, on se dirige vers un conducteur qui allie ces enjeux-là¹⁶¹. » Cécile Marchand, chargée de campagne climat et d'affaires publiques aux Amis de la Terre France.

L'un des autres aspects du soutien des ONGE au mouvement des GJ a été l'identification rapide de ce mouvement non pas comme celui de « gens qui veulent continuer avec le pétrole¹⁶² », « très égoïstes¹⁶³ », mais comme une lutte contre une injustice fiscale, après une première période de flou. Au regard des entretiens, les ONGE françaises ne semblent pas dupes de l'opposition qui a été construite médiatiquement entre l'écologie et le mouvement des GJ. Ludovic Royer de CliMates s'exprime en ce sens : « j'étais dans les manifestations « fin du monde, fin du mois », et je l'ai vécu comme une manipulation de l'opinion publique¹⁶⁴ ».

¹⁵⁸ Entretien JAC, 20/05/2020 (voir annexe 17).

¹⁵⁹ Les Jeunes Ambassadeurs pour le Climat (JAC) est une association fondée en 2018 afin de former des jeunes et soutenir les initiatives d'éducation au CC. Les JAC émanent d'un programme porté par le REFEDD et CliMates afin de sélectionner des jeunes délégué-e-s membres de la délégation française aux COP et intersessions de celles-ci. Ces jeunes délégué-e-s participent alors aux négociations internationales sur le climat pour la France.

¹⁶⁰ Entretien CLER, 17/06/2020 (voir annexe 6).

¹⁶¹ Entretien ADT-F, 19/06/2020 (voir annexe 4).

¹⁶² Ludovic Royer, coordinateur du plaidoyer de CliMates. Entretien CliMates, 08/06/2020 (voir annexe 15).

¹⁶³ Lucie Péliissier, co-présidente de CliMates. Entretien CliMates, 08/06/2020 (voir annexe 15).

¹⁶⁴ Entretien CliMates, 08/06/2020 (voir annexe 15).

L'une des raisons avancées en entretien en faveur de la TC fait référence à l'importance de désinciter les consommations polluantes pour favoriser celles plus vertueuses pour l'environnement. Cette démarche doit aboutir à la construction d'une fiscalité écologique et sociale qui rend possible par la contribution et l'allocation des richesses pour une transition écologique juste. Si la TC du gouvernement est considérée comme injuste, la TC n'est pas en soi disqualifiée pour les ONGE. Il suffit alors de changer ses modalités pour corriger ses défauts. Cette interprétation semble faire fi de l'inertie politique d'une contestation sociale. Déjà en 2009, les sondages¹⁶⁵ – à prendre avec précaution – observaient qu'une majorité des personnes étaient défavorables à la TC. Cette tendance s'est consolidée durant le mouvement des GJ de manière impressionnante. Le sondage OpinionWay pour « Les Echos » et Radio Classique (mars 2019) pose un constat en inadéquation complète avec les ONGE¹⁶⁶. Non seulement 77% des personnes interrogées considèrent que le gouvernement ne doit pas reprendre la hausse de la TC (47% n'y sont pas du tout favorables), mais 60% des répondant·e·s se déclarent opposé·e·s (29% tout à fait opposé·e·s) à une TC qui affecterait l'intégralité des recettes à la transition énergétique (voir image 4). Si la majorité de l'échantillon pense qu'il est possible d'effectuer la transition écologique de manière compatible avec leur pouvoir d'achat, près de quatre personnes sur cinq ne sont pas prêtes à payer plus cher électricité ou essence pour la transition. En conséquence, la position des ONGE semble particulièrement difficile à tenir au regard de l'état de l'opinion publique.

¹⁶⁵ BOUGHRIET, Rachida. « La majorité des Français serait opposée à la taxe carbone », *Actu-Environnement*. 4 septembre 2009. En ligne : https://www.actu-environnement.com/ae/news/sondage-tns_sofres_csa_taxe-carbone_opposition-francais-reunion_sarkozy_8186.php4 [consulté le 28 août 2020].

¹⁶⁶ MICHEAU, Frédéric. *Ecoscope - Les Français et la fiscalité écologique : sondage OpinionWay pour Les Echos et Radio Classique*. 2019. En ligne : https://drive.google.com/file/d/1ne1nUsJJqY1PYFOs9dH9uK6mLw39R1QY/view?usp=embed_facebook [consulté le 28 août 2020].

Les Français et la hausse de la fiscalité écologique

Dans l'hypothèse où les recettes des taxes sur les carburants seraient intégralement affectées à la transition écologique

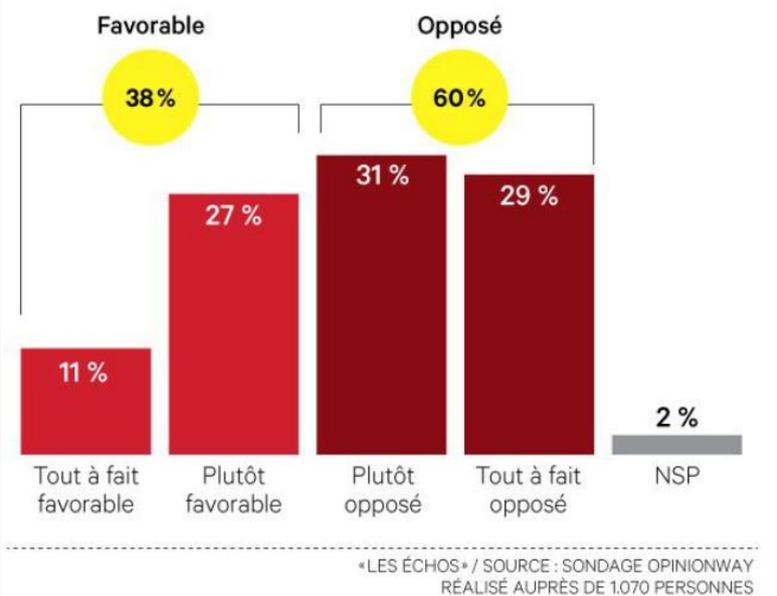


Image 4. Résultat de sondage sur l'opinion des français·e·s sur une taxe carbone écologique au printemps 2019, soit bien après le début du mouvement des Gilets Jaunes¹⁶⁷.

Conclusion de section

Après plusieurs échecs, la TC est finalement instaurée en 2014. Perçue comme injuste de bien des manières, l'augmentation des cours du pétrole en 2018 a été le déclencheur d'un grand mouvement social contre cette taxe. En conséquence, le gel de l'augmentation de la taxe est acté au détriment de l'atteinte des objectifs de réduction de GES. Déjà incapable de réduire suffisamment les émissions de GES, son gel éloigne encore plus la France de sa trajectoire de réduction des émissions de GES. Plutôt que d'envisager un dispositif de rationnement énergétique, tous les acteurs promeuvent la relance de l'augmentation de la TC sous condition de redistribution et de fléchage écologique dans des proportions significatives. Cependant, l'acceptabilité de la TC semble fortement fragilisée – voire complètement détruite – par cette première version contestée durant l'hiver 2018-2019.

¹⁶⁷ FEUERSTEIN, Ingrid. *Les Français rejettent en masse un retour de la taxe carbone*. 2019. En ligne : <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/les-francais-rejettent-en-masse-un-retour-de-la-taxe-carbone-1002127> [consulté le 30 août 2020].

2. Des cibles privilégiées : les grands pollueurs

L'une des raisons expliquant l'échec de la TC réside dans le traitement de faveur accordé aux entreprises, et notamment celles considérées comme des *gros pollueurs*. Globalement, non seulement les entreprises polluent plus que les ménages en valeur absolue, mais elles fournissent un effort moindre pour engager une réduction des émissions de GES. Par ailleurs, la comparaison sur le plan éthique entre les ménages et les entreprises tend à défavoriser ces dernières, qui ne sont finalement qu'un outil de production économique pour la collectivité. Que ce soit pour les GJ ou les ONGE, les grands pollueurs constituent désormais la cible privilégiée. Désormais, il semblerait que la responsabilité d'assurer une réduction drastique des émissions de GES revienne principalement à ces entreprises.

Le poids de la fiscalité carbone repose injustement sur les ménages

En partant du postulat que les contributions des entreprises et des ménages sont immédiatement comparables, ces premières bénéficient généralement d'un régime de faveur. Plus elles sont grandes, plus elles polluent, plus elles sont favorisées. L'une des expressions de cette inégalité réside dans les exonérations fiscales assimilables à des subventions aux énergies fossiles. Précisément, les ménages contribuent à hauteur de 64% (les entreprises 36%) de la fiscalité sur les énergies fossiles alors qu'elles ne sont responsables que de 39% des émissions de GES (les entreprises 61%). Le CPO explique cette situation : « Cela tient d'une part au fonctionnement du marché européen des quotas de gaz à effet de serre (SEQE) dont le cours s'établit à un niveau plus faible que le prix du carbone résultant de la fiscalité énergétique [les grandes entreprises participant au SEQE ne sont pas soumises à la TC], d'autre part aux exonérations dont bénéficient les secteurs exposés à la concurrence internationale et aux « fuites de carbone »¹⁶⁸. » Néanmoins, la grande majorité des exonérations est décidée à l'échelon national et ne nécessite pas obligatoirement des réformes européennes (image 5) ce qui laisse ainsi une marge juridique considérable pour légiférer.

¹⁶⁸ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*, p. 97.

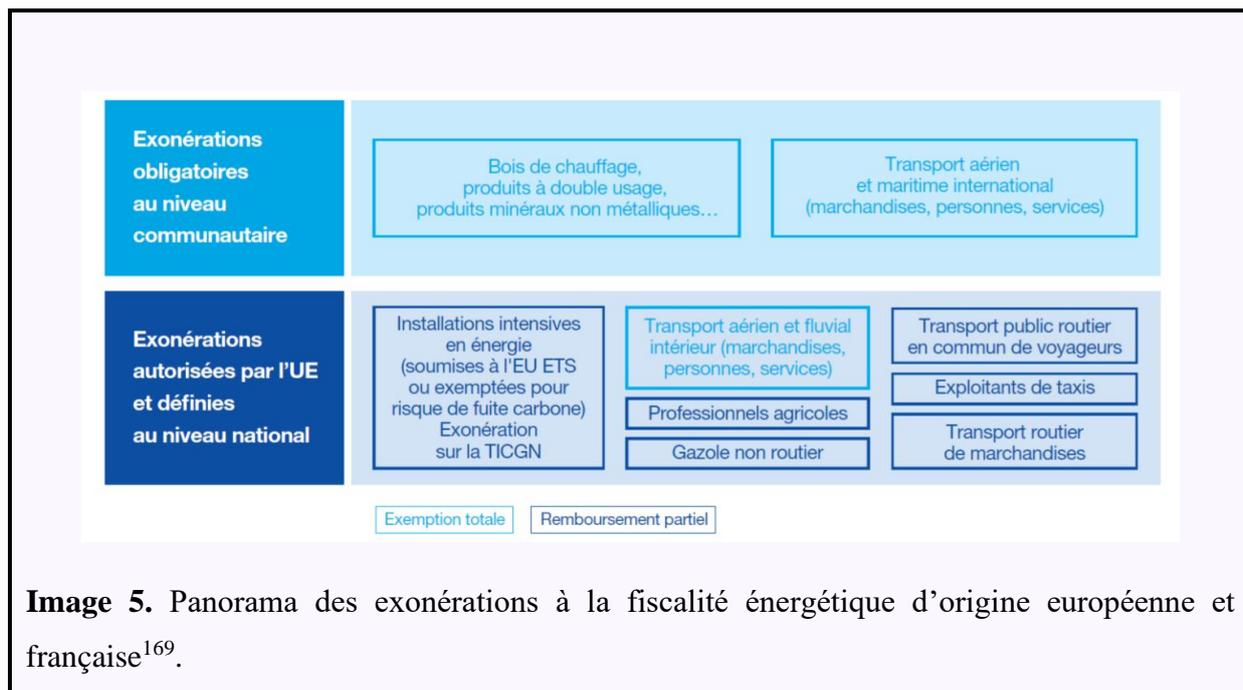


Image 5. Panorama des exonérations à la fiscalité énergétique d'origine européenne et française¹⁶⁹.

¹⁶⁹ ROGISSART, Lucie, Sébastien POSTIC, et Julia GRIMAULT. *La composante carbone en France : fonctionnement, revenus et exonérations*. Rapport n°56. I4CE, 2018. En ligne : <https://www.i4ce.org/wp-core/wp-content/uploads/2018/10/Contribution-Climat-Energie-en-France- VF3.pdf> [consulté le 20 août 2020]. Cité dans CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*, p. 134.

Parmi les entreprises, la charge de la fiscalité carbone est très inégale

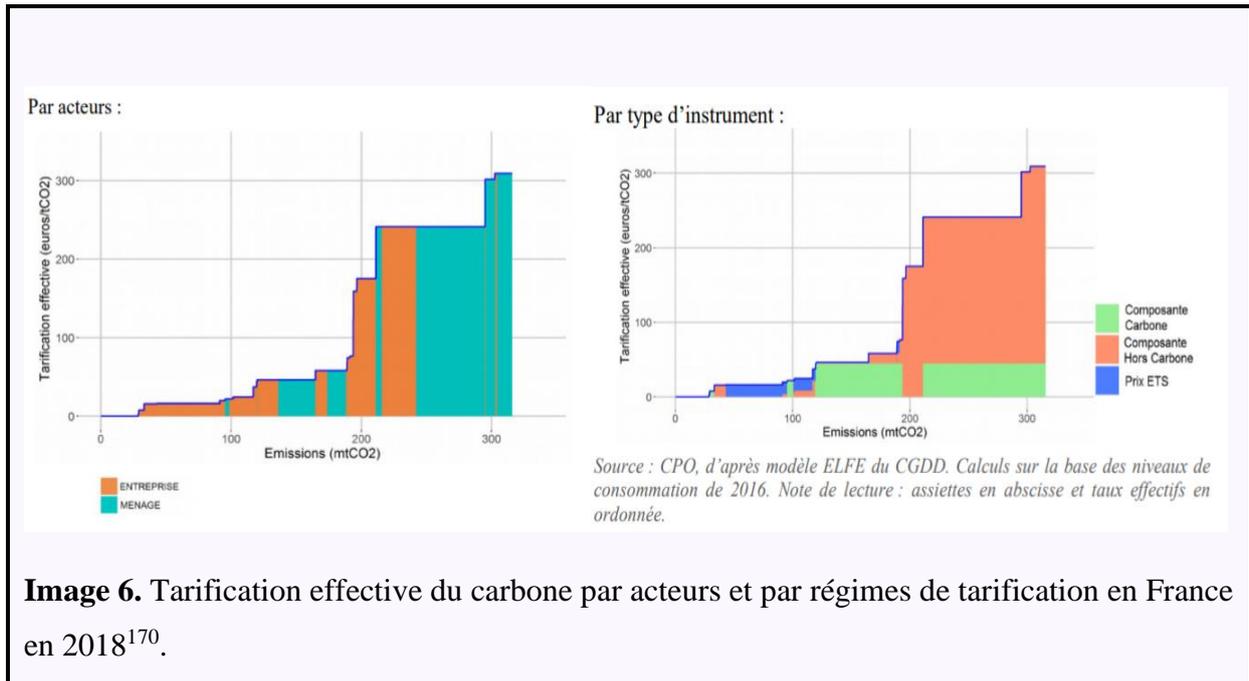
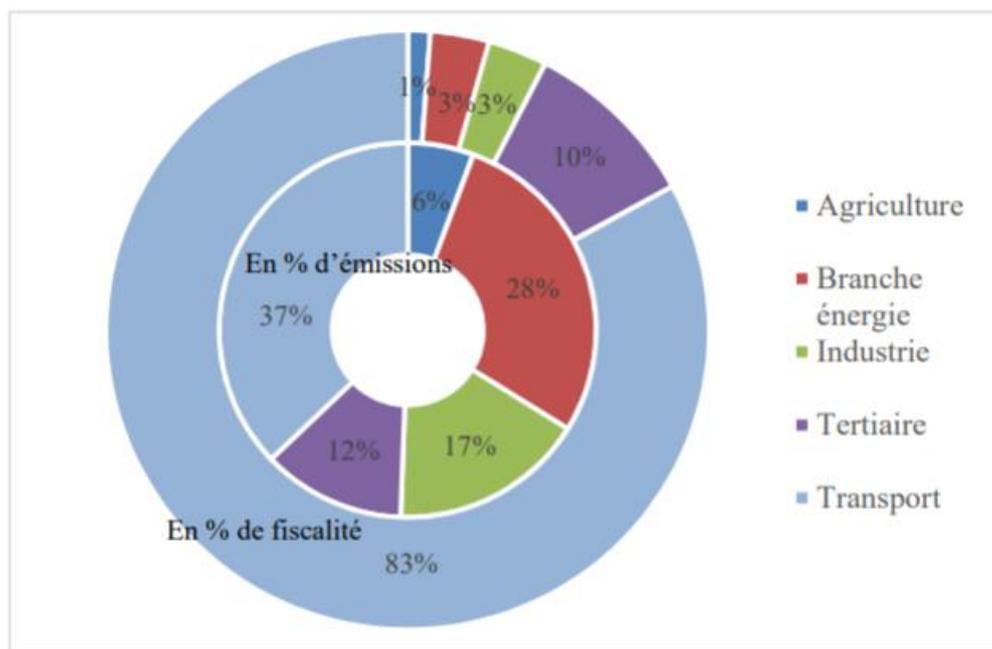


Image 6. Tarification effective du carbone par acteurs et par régimes de tarification en France en 2018¹⁷⁰.

Sur les graphiques (image 6), la taxation effective du carbone est visualisée en fonction des émissions des acteurs par les instruments afférents. Le graphique par acteurs permet d'illustrer l'inégalité de tarification effective du carbone entre ménages et entreprises. On remarque toutefois qu'un certain nombre d'entreprises – les plus petites ne bénéficiant pas d'exonérations fiscales – sont taxées au même niveau que la plupart des ménages (autour de 240^E/tCO₂). Par ailleurs, une partie des entreprises et une minorité de ménages paient uniquement la TC (autour de 45^E/tCO₂) tandis que d'autres entreprises participant au SEQE connaissent une taxation encore plus faible (20^E/tCO₂ environ) voire nulle. Si on regarde la répartition de la fiscalité carbone effective par secteur, elle semble encore plus inégale (image 7).

¹⁷⁰ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op., cit.*, p. 97-98.



Source : CPO, à partir du modèle ELFE du CGDD, chiffres d'émissions de 2016, législation 2019. Note : périmètre France métropolitaine ; le secteur de la sidérurgie est inclus dans la branche énergie.

Image 7. Répartition des émissions de CO2 et de la fiscalité sur les énergies fossiles par grands secteurs et activités (hors SEQE)¹⁷¹.

En excluant le SEQE, la fiscalité carbone est assumée à 83% par le secteur des transports qui ne représente que 37% des émissions de CO2 sur ce périmètre (voir image 7). Le tertiaire assume une charge légèrement inférieure à ce qu'il devrait payer. Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de sa branche énergie sont presque totalement exemptés de toute contribution fiscale sur les énergies fossiles alors que ces trois catégories représentent respectivement 6%, 17% et 28% des émissions de CO2. Le graphe suivant permet d'envisager de manière chiffrée le prix réel de la fiscalité carbone en fonction des secteurs (image 8).

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 99.

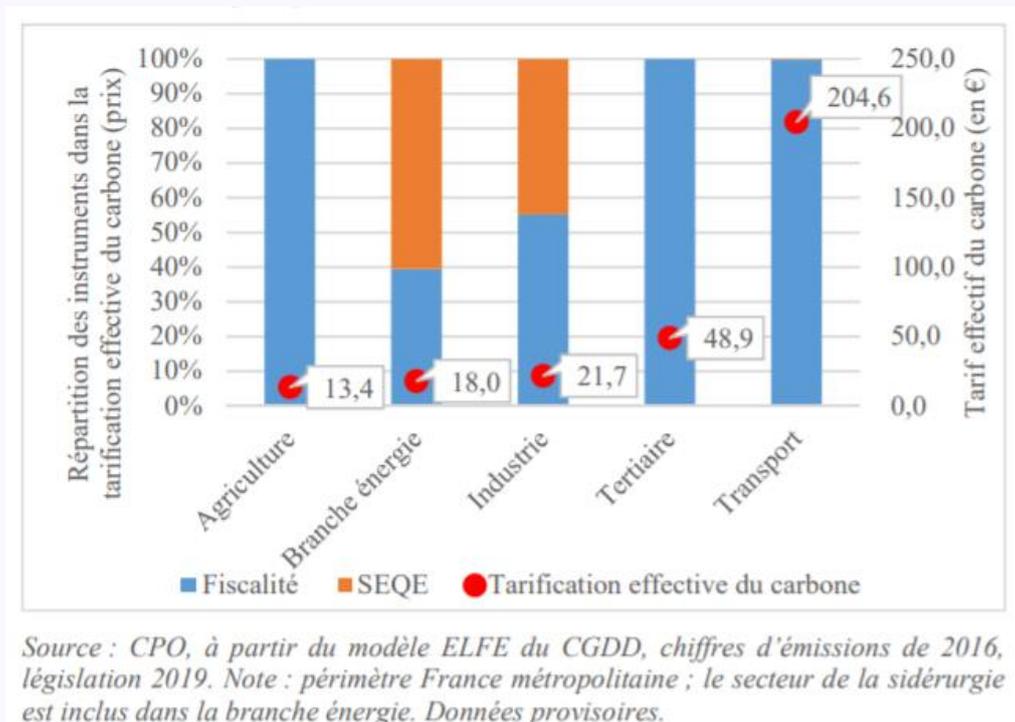
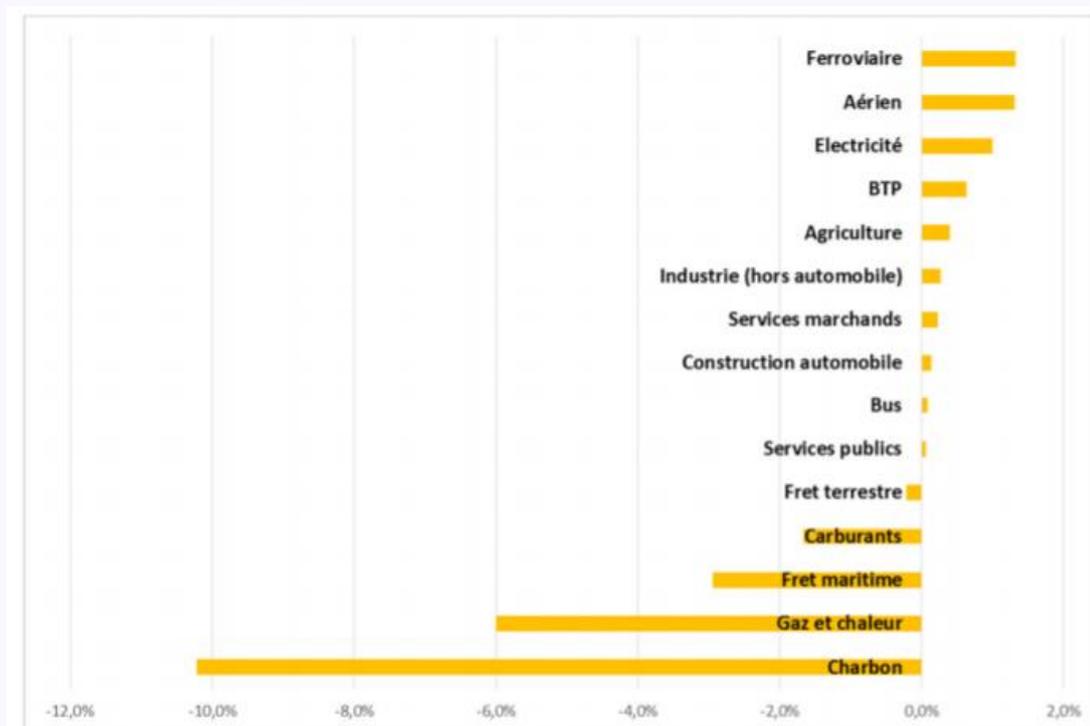


Image 8. Répartition des instruments de tarification du carbone par grands secteurs et activités (estimation 2019)¹⁷².

Pour rappel, la valeur du tarif effectif du carbone pour les ménages s'élève à environ 240^E/tCO₂ (voir image 8). On remarque alors que même le secteur des transports, contribuant pourtant à hauteur de 83% à la fiscalité carbone par secteur, dispose d'un tarif effectif du carbone à 205^E/tCO₂ environ. Les autres secteurs se situent sous les 50^E et même sous les 20^E pour le secteur de l'énergie et de l'agriculture. Il y a donc un travail considérable à effectuer pour ne serait-ce que supprimer les régimes préférentiels entre les secteurs. Reste que cela ne suffirait pas à atteindre une égalité de traitement avec les ménages au regard des émissions de GES. Dans le détail, les régimes différenciés persistent au sein même du secteur. Le CPO a déterminé que l'application de la TC en l'état actuel permettait structurellement au secteur aérien (composante du secteur des transports) d'accroître sa valeur ajoutée. Autrement dit, le secteur aérien n'a non seulement pas à assumer la TC, mais elle sort vainqueur de cette nouvelle fiscalité au côté du secteur ferroviaire (image 9). Le graphique suivant est le résultat d'une analyse macroéconomique du CPO dans le cadre d'une trajectoire d'augmentation de la composante carbone atteignant 100^E/tCO₂ en 2030.

¹⁷² *Ibid.*, p. 100..



Source : CPO, à partir des résultats du modèle ThreeME.

Image 9. Impact sur la valeur ajoutée par secteur d’une trajectoire d’augmentation progressive de la fiscalité carbone à 100^E/tCO₂ en 2030¹⁷³.

Les ONGE au secours de la fiscalité carbone

Cette situation inégalitaire verrouille désormais *a priori* la possibilité de réduire suffisamment les émissions de GES. Voici comment le problème se pose pour l’actuel gouvernement : tant que les ménages ne verront pas les entreprises effectuer des efforts massifs, ils seront réfractaires à tout effort. Inversement, si les entreprises doivent lourdement augmenter leurs efforts, elles supprimeront de l’emploi par la faillite et la fuite carbone (la délocalisation des activités émettrices de GES dans d’autres pays moins contraignants), toutes deux menant à la désindustrialisation. En conséquence, la transition écologique est au point mort alors même qu’elle venait tout juste de commencer. Alors comment débloquer cette situation d’apparence inextricable ?

Un certain nombre d’ONG (dont la Fondation Nicolas Hulot, A-ANV et le SC) ont construit un plan sous l’égide du RAC-F. Cette « proposition pour une nouvelle fiscalité

¹⁷³ *Ibid.*, p. 103.

carbone et énergétique plus juste » (détaillée dans la section précédente) se déploie en deux temps¹⁷⁴. La première période (2020) « pose les bases d’une fiscalité juste¹⁷⁵ ». Il s’agirait d’étendre l’assiette de la TC aux secteurs les plus polluants avec une certaine flexibilité. Elles souhaitent poser la taxe sur les billets d’avion comme symbole, définir un prix minimal du carbone pour les grandes entreprises et enfin allouer toutes les recettes pour accompagner la transition des secteurs et des territoires ainsi que développer des alternatives. La réallocation des recettes pour accompagner l’effort des entreprises et des territoires est considérée ici comme suffisante pour qu’elles rattrapent l’effort des ménages. Du côté de ces dernières, les ONG majeures prennent des précautions importantes. Dans le premier temps (2020), elles proposent d’allouer un revenu climat (sans condition d’usage) pour protéger les foyers vulnérables définis par leur revenu et leur localisation. La fourchette des ménages éligibles serait large puisqu’elle correspond à 60% de la population. De manière originale, le financement serait assuré par la taxe sur les billets d’avion et des marges budgétaires et non par les recettes de la TC. Concernant les entreprises et les ménages, les ONG proposent d’ « investir massivement dans la transition écologique des ménages et des territoires¹⁷⁶ » de manière décentralisée et privilégiant la rénovation des logements et le changement de véhicule. Le second temps démarre à partir de 2021, la TC augmente de nouveau pour atteindre son objectif de taxe comportementale. De même, le revenu climat augmenterait proportionnellement et « les recettes supplémentaires viennent renforcer les dispositifs d’accompagnement des ménages et des territoires¹⁷⁷ ».

Le RAC-F et les ONG qui portent ce projet proposent d’accomplir la convergence de la fiscalité effective carbone au niveau de celle des ménages en trois ans. Le CPO étudie de même cette possibilité précisément pour les grandes entreprises participantes au SEQE. Le CPO propose une taxe carbone additionnelle au SEQE permettant d’égaliser effectivement la contribution à la fiscalité carbone des grandes entreprises : « Ainsi, les Pays-Bas ont récemment présenté un projet visant à ajouter une taxe différentielle au système SEQE (pour les centrales électriques au charbon par exemple) au 1er janvier 2020. Le montant de cette taxe permettra de renchérir le prix de marché du carbone pour l’amener à un prix plancher jugé acceptable. Une évaluation de la pertinence de ce type de taxe différentielle fondée sur un prix

¹⁷⁴ ALTERNATIBA, BIZI !, FNH, et al. *Fiscalité Energie & Carbone : Pas de transition écologique sans justice sociale*, op. cit., p. 1.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 4.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 4.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 4.

plancher du carbone mériterait d'être menée dans le cas de la France¹⁷⁸. » Il précise aussi que ce prix minimum peut être fixé à la valeur tutélaire du carbone dans « la recherche d'une plus grande cohérence¹⁷⁹ ».

Ménages ou entreprises, d'un partage égalitaire à un juste partage de l'effort

Toutefois, peut-on réellement demander le même niveau d'effort aux ménages et aux entreprises ? Les transformations économiques d'une personne morale peuvent-elles être mises sur le même plan que les efforts économiques d'une personne humaine ? Derrière le foyer se trouve directement l'intérêt humain à vivre alors que derrière l'entreprise se joue l'intérêt premier à faire du profit. La faillite d'une entreprise inadaptée à une société en transition peut avoir un grand bénéfice social sous certaines conditions : comme par exemple, la requalification des personnes salariées, le développement de nouvelles compétences ou la création d'un autre tissu économique compatible avec les limites planétaires et les droits humains. La misère d'un foyer, elle, n'est en aucun cas positive pour la société. La souffrance d'un foyer privé de sa possibilité de se déplacer pour accomplir les tâches nécessaires au renouvellement des moyens de subsistance est inacceptable pour la société. Proposer d'atteindre une identité d'effort entre les personnes et les entreprises, c'est exiger la même contrainte sur les personnes et les véhicules de production qui sont construits par et pour les personnes. Considérant la primauté essentielle de la personne sur les formes de la production économique, considérant la séparation radicale entre la quête d'une vie bonne et celle de la croissance du PIB, considérant la différence entre les fins (une *vie authentiquement humaine*¹⁸⁰ pour toutes et tous) et les moyens (la société et sa structuration économique), demander un effort identique aux entreprises et aux ménages est fortement discutable sur le plan moral. De ce point de vue, le rattrapage de l'effort sur la fiscalité carbone n'est certainement pas suffisant. Les entreprises doivent ainsi mener la lutte contre le CC en tant que première responsable d'une part et en tant qu'outillage au service des personnes d'autre part.

Haro sur les grandes entreprises et l'inaction de l'État

¹⁷⁸ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*, p. 159.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 159.

¹⁸⁰ Au sens de Hans Jonas, voir : JONAS, Hans. *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique* / Hans Jonas ; traduit de l'allemand par Jean Greisch. Paris : Flammarion, 2008.

Lors des entretiens, de nombreuses ONG ont évoqué l'importance de se concentrer leur travail politique sur la définition des réglementations relatives aux entreprises et leur respect. Notre Affaire à Tous (NAAT) s'inscrit particulièrement dans cette démarche¹⁸¹ : en attaquant l'État en justice pour inaction face au CC sur le fondement juridique de la carence fautive à travers l'Affaire du Siècle, NAAT cherche à réorienter la gouvernance publique vers un cap plus écologique. Par ailleurs, lorsque NAAT attaque Total en justice sur le fondement du devoir de vigilance, elle tente de faire respecter la réglementation déjà en vigueur. « C'est à l'État et aux grandes entreprises de faire les efforts principaux et non aux individus¹⁸² » explique Paul Mougeolle, chargé du groupe Multinationales à NAAT. Plutôt qu'envisager une TC ou des QCI, il préfère travailler sur d'autres outils juridiques comme « lutter pour stopper les projets polluants locaux, bouger Total et les autres, orienter la politique de l'État¹⁸³ ». Charles de Lacombe, membre de l'équipe d'animation d'A-ANV défend l'idée que ce n'est plus aux personnes de payer pour le climat : « Mais ce n'est pas que les individus qui doivent payer, il faut des changements systémiques qui transforment les appareils de production¹⁸⁴ ». Il précise en parlant des gros pollueurs que « ce n'est juste pas possible de dire que tout le monde est responsable au même niveau ». ATTAC partage aussi cette position. Vincent Gay, membre du bureau, l'explique en ces termes : « On a fait une note explicative sur le fait qu'on ne soit pas hostile au principe de TC, mais la fiscalité est d'abord une question de justice sociale et le gouvernement a échoué. Alors, on propose de transférer la fiscalité carbone sur les entreprises¹⁸⁵ ». Selon Julie Pasquet, présidente de T4E¹⁸⁶, « les gros pollueurs doivent payer, et non les plus précaires. [...] La TC doit être payée par ceux qui polluent le plus¹⁸⁷ ». Le collectif DEP représenté par Pierre résume la démarche à suivre : « On ne peut pas tout résoudre en ne mettant que des taxes. Le problème est que la liberté aujourd'hui est liée à la

¹⁸¹ Notre Affaire à Tous (NAAT) est une association fondée en 2015 à l'occasion « du mouvement End Ecocide on Earth qui cherche à faire reconnaître, au niveau pénal international, les atteintes les plus graves portées à l'environnement. Ancré dans la lutte pour la préservation de la nature, NAAT œuvre à l'instauration d'une justice climatique. » L'association fonctionne avec huit groupes de travail : la très connue Affaire du Siècle, les recours européens, les recours locaux, le groupe multinationales, le groupe plaidoyer et le groupe justice climatique, Notre Constitution Écologique, et le groupe droit de la nature.

¹⁸² Entretien NAAT, 05/06/2020 (voir annexe 8).

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ Entretien A-ANV, 30/05/2020 (voir annexe 3).

¹⁸⁵ Entretien ATTAC, 19/06/2020 (voir annexe 5) ; ATTAC FRANCE. *Basculer la fiscalité carbone sur les entreprises les plus polluantes et jusqu'ici largement exonérées*. 2018. En ligne : <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/basculer-la-fiscalite-carbone-sur-les-entreprises-les-plus-polluantes-et-jusqu> [consulté le 30 août 2020].

¹⁸⁶ Together for Earth (T4E) est un réseau composé de 70 associations étudiantes écologistes ayant pour objectif de les rassembler en dehors des campus pour faire en commun à l'échelle locale. L'association a été fondée début 2018 par des étudiant-e-s de grandes villes françaises autres que la capitale.

¹⁸⁷ Entretien T4E, 21/05/2020 (voir annexe 20).

voiture à cause de l'urbanisme et de l'organisation sociale, donc diminuer le transport en voiture est une privation de liberté. Vous empêchez les gens de travailler. Plutôt que d'agir en bout de chaîne, en enlevant la voiture, sans transport en commun, sans train, etc., remontez la chaîne et réorganisez la vie collective, sans avoir besoin de se déplacer si loin. Attaquez-vous aux gros pollueurs, ceux qui produisent les pollutions et les machines polluantes, mais ne vous attaquez pas aux gens qui n'ont pas le choix¹⁸⁸. »

Conclusion de section

En définitive, la plupart des entreprises, et notamment les plus polluantes, sont grandement favorisées par la législation actuelle sur la TC. Si le mouvement de GJ a soulevé en premier lieu l'inégalité de la TC entre les personnes, une étude plus précise du sujet révèle des inégalités encore plus grandes entre les personnes et les entreprises. Ce point-là cristallise la réflexion des ONG qui tentent pour une partie d'entre-elles de se focaliser dorénavant sur l'effort des entreprises plutôt que sur les personnes. Une réflexion morale sur le juste partage de l'effort fiscal vers la transition écologique soulève des objections à l'idée implicite de l'égalité de traitement. Plus qu'un rattrapage, les entreprises devraient porter leurs efforts à des niveaux supérieurs vis-à-vis des ménages car ces premières ne constituent en dernière analyse que des instruments à l'usage des sociétés pour permettre aux personnes de s'accomplir par une vie authentiquement humaine et non l'inverse. Considérant le changement radical de trajectoire qu'il nous faut accomplir et l'effort de transformation considérable qu'il implique, il est peut-être préférable que la charge soit principalement portée par le véhicule de la production économique plutôt que par les personnes directement.

3. De la déculpabilisation à l'aliénation, des stratégies associatives risquées

Les nouvelles focalisations politiques des ONGE appellent à de nouveaux questionnements. Les deux sections précédentes démontrent qu'une TC écologique et redistributive ainsi que l'augmentation de l'effort environnemental des principaux émetteurs de GES sont préférées à tout autre politique, y compris le rationnement. Ces deux axes politiques excluent pourtant un aspect important de la vie publique : l'implication des personnes pour les transformations sociales. En effet, concernant les grands pollueurs, la

¹⁸⁸ Entretien DEP, 16/06/2020 (voir annexe 16).

participation populaire dans la transition écologique est pour le mieux active à travers la signature de pétitions, sinon passive. Dans le cadre du relancement de la TC, les personnes ne sont pas concernées non plus en tant que sujets. Si elles doivent payer l'élévation des prix des énergies fossiles, rien dans la réaction à cette évolution progressive n'est conscient. Bien que la démarche des ONG vise à éviter les travers de la culpabilisation générale des personnes, les effets de celle-ci ne sont-ils pas finalement d'éloigner, voire d'exclure, les personnes de la transition écologique ?

Le nouveau véhicule de la sensibilisation individuelle

Ces nouveaux axes de travail – grands pollueurs et TC écologique et sociale – répondent au fait que les ONG ne souhaitent plus voir assimiler leurs activités à des processus de culpabilisation des personnes qui sont parfois enfermées dans des logiques de dépendance qui les dépassent. NAAT, qui s'est construit clairement en opposition à une forme d'écologie culpabilisante, reflète la tendance générale des ONG à éviter les injonctions individuelles.

Cet espace politique est désormais récupéré par des nouvelles organisations d'influence politique *ad hoc* sur les réseaux sociaux dont l'exemple le plus connu en France est sans doute Julien Vidal. Ce canal de communication permet d'accéder directement aux personnes sans filtre et avec un très grand audimat (110 000 personnes suivent sa page principale¹⁸⁹). Il prend d'une certaine manière la modernisation politique du mouvement des colibris¹⁹⁰ en promouvant écogestes et écocitoyenneté tout en ayant un discours de l'encouragement et de l'accompagnement. Néanmoins, le cadrage de ce qu'on pourrait appeler « l'éco-gestisme » est conforme à l'ordre néolibéral existant, le discours est consensuel et se veut en rupture avec une écologie radicale fantasmée. La promotion de l'écogeste fonctionne sur un discours ambigu, mêlant déculpabilisation affichée et prescription des comportements à adopter. Dans une vidéo du média Brut détaillant la démarche « Ça commence par moi » avec les 365 gestes « pour

¹⁸⁹ *Ca Commence Par Moi* | Facebook. En ligne : <https://www.facebook.com/cacommeceparmoi.org/> [consulté le 28 août 2020].

¹⁹⁰ « Colibris tire son nom d'une légende amérindienne, racontée par Pierre Rabhi, son fondateur : Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part." » *La Légende du Colibri*. 2016. En ligne : <https://www.colibris-lemouvement.org/mouvement/legende-colibri> [consulté le 28 août 2020].

sauver la planète¹⁹¹ », Julien Vidal s'explique : « c'était terminé l'écologie dépressive, culpabilisante, punitive. On n'a pas besoin de s'habiller comme les hommes des cavernes et d'habiter dans une cave pour être écolo. On n'a pas besoin d'avoir un compte en banque bien rempli, puisqu'à l'époque moi je touchais 1 600 euros par mois et pourtant j'ai réussi à relever ce défi à fond ». En caricaturant l'écologie radicale, il tente de démarginaliser l'écologie. Cela a pour conséquence de dépolitiser très fortement les enjeux affiliés. À sa manière, il enlève toute conflictualité collective et annihile le potentiel révolutionnaire de l'écologie politique en la cantonnant aux gestes individuels du quotidien. Par ailleurs, afficher un revenu de 1 600 euros par mois pour justifier de l'accessibilité à tous aux écogestes est fallacieux. Sans enfant à charge financière et temporelle, en tant qu'homme blanc avec le bagage des diplômes et ce revenu, la situation sociale de Julien Vidal est bien plus confortable qu'il ne le laisse entendre. En ce qui concerne les gestes qu'il préconise, l'importance du temps à y consacrer est probablement la ressource la plus précieuse, et c'est justement ce qui semble manquer à l'époque de la grande accélération consumériste où chaque bien exige la présence de nombreux autres pour tenter de s'accrocher au rythme du progrès.

Derrière la promesse de l'écogeste : dépolitisation, mensonge et frustration

L'influenceur ou l'influenceuse se positionne comme exemple-apprenant des gestes promus. De ce point de vue, il y a une véritable stratégie matricielle d'engendrement massif de nouveaux comportements. Ce travail prescriptif implique de nombreux effets pour la société. Plutôt que d'envisager des changements systémiques, elle prétend que l'action individuelle est la priorité en négligeant les contraintes structurelles. De cette tension émerge des grandes frustrations chez le public incapable d'atteindre le niveau de perfection de la matrice qui en a fait une expertise souvent rémunératrice. De ce point de vue, la situation est similaire aux normes esthétiques¹⁹². Prétendre comme Julien Vidal que l'on peut tous, comme lui, diviser par cinq notre empreinte carbone est mensonger (cette proportion correspond environ à ce qu'il faudrait atteindre en moyenne pour respecter l'Accord de Paris¹⁹³). À ce propos, le cabinet

¹⁹¹ KONBINI. *Julien Vidal nous parle de son combat quotidien pour la planète*. 2018. 4:22. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=ZYfUcAkrYIE> [consulté le 28 août 2020].

¹⁹² A ce sujet, voir ANDERS, Günther. *L'obsolescence de l'homme : Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*. 1^{re} éd. Paris : L'Encyclopédie des Nuisances, 2002.

¹⁹³ DUGAST, César et Alexia SOYEUX. *Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'Etat face à l'urgence climatique*. Carbone4, 2019, p. 3. En ligne : <http://www.carbone4.com/wp->

Carbone4 a tenté d'évaluer l'importance de la réduction des GES par les gestes individuels. Après avoir identifié une douzaine d'actions individuelles (des LED au végétarisme), il a été estimé que cela ne permettait de baisser son empreinte carbone que de 25% au maximum¹⁹⁴. Dans le cas réaliste, la réduction est bien inférieure : « si l'on considère par ailleurs que, en cas d'exhortation généralisée à l'action, tous les Français seront loin d'activer l'ensemble des leviers, ce que l'on peut attendre de mieux de la part de ces changements de comportements individuels serait plutôt de l'ordre d'une baisse de -5% à -10% de l'empreinte carbone moyenne ».

Malgré tous ses défauts, la démarche des éco-gestes s'intéresse aux gens, les interpelle et les engage ou du moins tente de les concerner. Réinscrire avec une certaine considération les personnes dans le champ de la transition écologique est quelque chose qui disparaît largement des ONG environnementales, à l'exception d'actions politiques à faible engagement (signatures de pétition et marches climat), de certains mouvements de désobéissance civile à faible mobilisation ou de quelques innovations politiques d'ONG de lutte contre la pauvreté¹⁹⁵.

La cible magique : les grands pollueurs

La focalisation sur les entreprises polluante provient en partie de l'opportunité de ne pas inclure les personnes dans la démarche d'une transition vers une société écologique ; et cela a pour effet de les exclure *de facto*. Le propos de Paul Mougeolle est particulièrement éclairant. Marie Toussaint, cofondatrice et ancienne présidente de NAAT « s'est toujours opposée à ce qu'on se concentre sur la responsabilisation des individus. [...] Nous voyons les choses du haut ; en visant les entreprises, on veut que l'offre change et qu'on laisse tranquille la demande qui s'adaptera d'elle-même¹⁹⁶. » Il ajoute que NAAT ne pense pas qu'il faille « se restreindre, se priver, mais changer l'offre globale de la société ». Cette approche postule une rupture forte entre les entreprises et les personnes qui semble infondée puisque dans le réel, les enchevêtrements entre une personne et la production économique sont indénombrables. À l'inverse de l'approche des écogestes qui suppose que le changement des personnes suffira à transformer la société, NAAT envisage les entreprises comme le moteur suffisant de la transformation la société. Cette distinction est trompeuse car l'un interagit à chaque instant sur

<content/uploads/2019/06/Publication-Carbone-4-Faire-sa-part-pouvoir-responsabilite-climat.pdf> [consulté le 20 juillet 2020].

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹⁹⁵ Le sujet sera détaillé dans la deuxième partie, chapitre 4.

¹⁹⁶ Entretien NAAT, 05/06/2020 (voir annexe 8).

l'autre dans un réseau de relation si complexe qu'il est erroné de penser que la transition écologique ne peut être le sujet que de l'un ou de l'autre. Puisqu'il ne sera pas concerné par cet élan qui dégradera ses intérêts, ses repères et son confort immédiat par rapport au statu quo, cette pensée en silo néglige la possibilité que le laissé-pour-compte freinera, voire empêchera, la dynamique de transition de celui en charge.

La morale de la taxe carbone et ses conséquences politiques

Si la lutte contre les *gros pollueurs* n'implique que très peu les personnes, la tentative de mettre en place une nouvelle TC est un procédé paradoxal au regard de l'intégration populaire dans la transformation écologique de la société. Comme cela fut étudié au préalable dans ce chapitre, la TC pèse actuellement de manière prépondérante sur les ménages. Ils participent de fait au système d'effort pour la transition. Néanmoins est-ce réellement suffisant pour affirmer que cela constitue une intégration des personnes pour atteindre une société soutenable ? La TC permet-elle d'impliquer les individus ? Cette participation est-elle contrainte et ou volontaire ? La TC est-elle un mécanisme d'aliénation ou d'émancipation ?

Les sections précédentes ont montré l'injuste réduction des libertés qu'engendrait actuellement la TC pour les personnes. Dans son interprétation écologique et sociale, la correction des injustices ne suffit-elle à en faire un dispositif favorisant l'émancipation ? La réponse à cette question nécessite un examen approfondi du rapport qu'une personne peut entretenir à une taxe de ce type. Pour la moitié des foyers qui ne bénéficieraient pas de la redistribution, la TC ne sera qu'une abstraction, pour l'autre ce sera au mieux une assistance. Seule l'évolution des prix de l'essence conduira à des changements de pratiques par le mécanisme insidieux des incitations économiques. L'effectivité du dispositif sera favorisée si la société met en place des substitutions aux usages fossiles. Toutefois, les taxes comportementales ont la caractéristique de s'adresser à *l'homo oeconomicus* doté d'une rationalité économique automatique en outrepassant *l'homo sapiens sapiens* doté d'une certaine sagesse. La TC est un mécanisme de manipulation qui agit entre la *conscience* de voir les prix augmenter et l'*inconscience* de savoir pourquoi, selon quelle règle, pour quels objectifs et avec quels effets réels. Pouvant conduire au rejet, cette difficulté a été identifiée par le CPO :

« Pour le consommateur, la perception est le prix TTC payé, voire le différentiel entre le prix hors taxes et le montant des taxes. En outre, il lui est impossible, sans devoir se livrer à des calculs compliqués, de comprendre le lien entre l'augmentation de la fiscalité énergétique et la

valeur de la tonne de CO2 qui fonde le tarif de la composante carbone et sur laquelle les pouvoirs publics assoient leur communication. Rien ne permet donc au consommateur de percevoir cette incitation puisqu'elle est incluse dans des accises qui ont une pure logique de rendement¹⁹⁷. »

Il propose alors de distinguer sur la facture la composante carbone des accises (fiscalité énergétique) et celle de la TVA. Le CPO est dans une position compliquée car il semble avoir conscience du caractère sournois de la TC et tente d'y trouver une solution qui est nécessairement insuffisante car le propre de la TC est d'être une taxe indirecte progressive sur la consommation, c'est-à-dire d'augmenter régulièrement les prix finaux qui constituent l'indication déterminante du choix de consommation. Dans le réel, le prix de l'essence ne sera pas mieux accepté par la population si celle-ci a la possibilité de déceler sur l'éventuel ticket la part du prix qui revient à la TC.

Par ailleurs, le CPO rappelle que « l'intitulé de l'instrument retenu par les pouvoirs publics [TC] n'est pas une décision anodine dans un contexte d'aversion à tout instrument fiscal nouveau¹⁹⁸ ». En effet, il convient de s'assurer que le public ne perçoit pas dans cette taxe ce qu'elle est essentiellement. L'effort lexical n'est pas nouveau, déjà en 2000, le dispositif s'intégrait dans la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) sans créer juridiquement une nouvelle taxe. Définie lors de la campagne de 2007 puis votée 2009 (avant d'être abandonnée), la TC revêt le nom de contribution climat-énergie. Elle prévoyait à ce moment-là un mécanisme de redistribution forfaitaire de l'ensemble des recettes pour les ménages. En 2014, elle fut réinstaurée avec la même dénomination alors non marquée par une opposition sociale. Pourtant cette fois-ci, aucun mécanisme de redistribution n'était prévu. Désormais, le CPO recommande d'être vigilant sur l'intitulé ce qui signifie certainement qu'une nouvelle dénomination – qui masquerait l'essence de la taxe en tant que telle – serait bienvenu. Cette considération peut être assimilée à un processus de manipulation de l'opinion publique. En revanche, le CPO reconnaît l'intérêt de la connaissance « pour lever les réticences ». Il propose de faire la « pédagogie de la réforme », d'assurer la « stabilité et prévisibilité des dispositifs » et de mettre en place « la transparence en matière d'utilisation des recettes¹⁹⁹ » comme si pédagogie, prévisibilité et transparence constituaient les conditions essentielles d'acceptation d'une taxe. Une taxe a davantage de chances d'être acceptée si elle est perçue comme *juste* (par

¹⁹⁷ CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO), *op. cit.*, p. 167.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 108.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 108.

son assiette et par son usage) et non simplement *justifiée* (par qui, pour quoi ?)²⁰⁰. Pourtant le CPO s'inscrit directement dans cette deuxième doctrine fiscale en éludant les questions de justice pourtant déterminantes « pour lever les réticences » à la TC.

Les ONG qui défendent la reprise de l'augmentation de la TC s'inscrivent elles aussi dans une situation paradoxale. Si elles marquent l'importance de la redistribution et de la participation des entreprises, elles ne peuvent échapper à la critique précédente. La TC reste un objet qui agit insidieusement sur la vie des personnes sans laisser à celles-ci la possibilité de d'effectuer des choix en connaissance de cause et de ses effets. En revanche, le rationnement carbone peut répondre sous certaines conditions aux exigences d'émancipation, notamment par la possibilité consciente des personnes d'effectuer des choix dans un cadre défini par la communauté politique pour se prémunir des grandes catastrophes.

Conclusion de section

Que ce soit la TC revisitée ou l'effort des entreprises, les ONG cherchent à éviter l'écologie de la culpabilisation. Cependant, ces deux axes de plaidoyers ne concernent pas les individus en tant que personne consciente. Le report de la charge sur les agents économiques éloigne les personnes de l'effort de transformation tandis que la TC redistributive s'adresse aux agents économiques automatiques. Le risque majeur de cette stratégie peut être résumé par l'exclusion des personnes de la transition écologique. A l'inverse, les nouveaux agents influenceurs sur les réseaux sociaux ne s'adressent qu'aux citoyen·ne·s avec la prétention que cela suffira à la création d'une société écologique. Considérant la densité considérable de l'enchevêtrement des liens entre entreprises et individus, sortir l'une ou l'autre de la transformation écologique prédétermine l'échec de la réussite globale du projet car les intérêts immédiats de la partie exclue se confronteront âprement à la dynamique transformative de l'autre.

Conclusion de chapitre

La France a choisi la TC comme dispositif central pour organiser la réduction des émissions de GES. Malgré des objectifs jugés insuffisants par les ONGE, la France, alors dotée

²⁰⁰ *La fiscalité peut-elle être juste ?* 2019. En ligne : <https://www.lafinancepourtous.com/2019/05/09/la-fiscalite-peut-elle-etre-juste/> [consulté le 28 août 2020].

de la TC, s'éloigne tout de même de la trajectoire adéquate pour atteindre la cible. Percevant le caractère injuste de cette taxe, un vaste mouvement social symbolisé par le GJ a conduit à l'arrêt son augmentation en 2018 (au prix de 44^E/tCO₂). Dans ces conditions, il n'est plus possible d'espérer respecter l'Accord de Paris en l'état. Cependant, la TC est effectivement un dispositif fiscal régressif au sens où il pèse davantage dans le budget des plus modestes. De plus, les ménages urbains sont favorisés par la moindre consommation en énergie fossile (logement et transport) et l'importante offre de substitution (transport public, vélos, marche, etc.). De plus, la fiscalité carbone effective (en agréant les taxes sur l'énergie en rapport avec les émissions de GES) pèse bien plus faiblement sur la plupart des entreprises que sur les ménages. Les plus grandes entreprises paient une tarification carbone deux fois inférieure en participant au SEQE mais pas à la TC. D'autres encore, souvent très consommatrices d'énergie et très polluantes, reçoivent des subventions sous la forme de remboursements et d'exemptions de la fiscalité énergétique. Au contraire, une réflexion morale sur le partage de l'effort de transition écologique aboutit à considérer que la contrainte doit peser majoritairement sur les entreprises en tant que dispositifs économiques au service de la société. Enfin, la démarche des ONGE est désormais de privilégier la TC écologique et sociale ainsi que l'augmentation de l'effort des entreprises. Ces deux dispositifs excluent les personnes en tant que sujets doués d'une volonté propre. Là où l'un ne concerne pas du tout les individus, l'autre ne s'adresse qu'à un agent économique dont le comportement n'est régi que par des signaux-prix, tel des *automates*. *A contrario*, des nouveaux dispositifs d'influence politique sur les réseaux sociaux défendent directement auprès des personnes l'action individuelle comme principal, voire unique, levier de la transition vers une société écologique. Cette vision suppose que l'infrastructure ne fera que suivre la demande. Dans les deux cas, les deux démarches présupposent une dichotomie stricte entre offre et demande, ou du moins une interaction uniquement positive entre l'une et l'autre. Cette conception néglige gravement les intérêts des uns et des autres à conserver leurs usages, leurs rendements et leurs habitudes et donc à entraver l'éventuel transformation qui repose entièrement sur l'autre.

Conclusion de partie

Par l'articulation historique des politiques de gestion de la rareté des biens essentiels, cette partie tente d'appréhender l'ancrage culturel du positionnement des ONGE sur la décroissance énergétique. Au moyen de la comparaison, le France se révèle suivre une trajectoire singulière héritière d'épisodes guerriers parfois traumatisants. La première expérience nationale de rationnement à l'occasion de la fin de la Première Guerre Mondiale fut brève, galvaudée et incompréhensible. En réalité, la mémoire française du rationnement s'enracine dans la défaite de la Seconde Guerre Mondiale. Peu après la mise en place du régime de Vichy, le rationnement fut strictement appliqué à la population qui ne pouvait survivre avec la seule ration bien trop insuffisante. La guerre allant, le rationnement s'aggrava bien que des tentatives de corrections du dispositif furent instaurées. La pénurie alimentaire était telle que l'allocation égalitaire des ressources entraîna une famine générale à l'exception des plus riches se fournissant au marché noir. Le rationnement est alors identifié comme un outil destiné à affamer la population au bénéfice de l'Allemagne en guerre. Aux deux guerres mondiales, le rationnement anglais constituait un effort de guerre à part entière pour la population. Avec des rations suffisantes grâce à une vaste politique d'augmentation de la production, le rationnement est un succès participant à la victoire. Par ailleurs, il participa à réduire les inégalités dans les esprits et dans les corps par le relatif partage de la condition alimentaire. Reste l'expérience de la Commune de Paris où le rationnement exigé par les parisiens conscientisés de son intérêt social tarda à être appliqué et dont la mémoire fut ternie par le massacre des communards.

Il semble désormais inaudible, si ce n'est presque indicible, de proposer un rationnement carbone dans l'espace public. Cela est tout à fait surprenant une fois considérée l'expérience politique britannique du rationnement carbone dans les années 2000. En France, les ONGE sont réfractaires à toutes idées de quotas carbone individuels puisque le sujet ne bénéficie d'aucun intérêt politique. Par ailleurs, elles n'ont jamais véritablement travaillé sur le sujet et n'ont que très rarement conscience de la propriété égalitaire qui le constitue. Et lorsqu'elles ont un avis, il se compose de réserves sur l'efficacité, la faisabilité et l'utilité d'un tel dispositif. Ce constat est d'autant plus étonnant qu'il est réalisé postérieurement au mouvement des GJ qui ont rejeté en bloc la TC. Cette opposition est pourtant justifiée par les nombreuses injustices que génèrent cette fiscalité (ménage-entreprises, entreprises-entreprises, ménage-ménage).

Depuis, la population semble très largement hostile à tout retour de la TC, y compris dans une version écologique. Et pourtant la majorité des ONGE dominantes s'accordent à promouvoir une nouvelle TC écologique et sociale qui ne pénaliserait pas les ménages grâce à un revenu climat. En ajoutant à cela le rattrapage de la fiscalité carbone des entreprises, ces ONGE parient sur le fait que ce sera suffisant pour la population. Dans le tunnel de l'action politique française, le manque d'imagination ne peut autoriser l'abandon de la TC tant il est reconnu par toutes les organisations publiques et privées comme indispensable au respect des objectifs de réduction de GES.

Et pourtant, un tout autre outil de cette dimension existe pour atteindre ces objectifs : le quota carbone individuel. Plutôt que taxer chaque unité marginale de consommation, nonobstant la qualité essentielle ou superflue de celle-ci, le rationnement alloue gratuitement un quota suffisant pour assurer le maintien des conditions d'existence sans surcoût. Puis chaque, année, l'allocation se réduit au prorata des objectifs nationaux de réduction de GES garantissant l'atteinte des objectifs. En parallèle, une vaste politique structurelle est mise en place à toutes les échelles pour réduire les dépendances aux énergies fossiles *a minima* au rythme de la réduction des quotas. Par ailleurs, la sobriété est valorisée par le marché d'échange des quotas qui permettent, d'abord symboliquement, de vendre les quotas non utilisés à des personnes qui souhaitent excéder le leur sous certaines limites. Étant donné que la consommation d'énergie fossile dépend au premier ordre de la richesse, cela en fait donc un mécanisme progressif bien qu'il ne soit pas destiné à corriger par lui-même toutes les inégalités.

Conscientes des difficultés politiques de la TC, les ONGE préfèrent aussi travailler à augmenter l'effort des entreprises pour atteindre une société écologique. Bénéficiant de multiples régimes de faveur selon que l'on soit une grande entreprise intégrée au marché européen d'échange des quotas, ou que l'on soit bénéficiaire d'exemptions partielles ou totales de la fiscalité énergétique, une grande partie des entreprises ne portent pas la juste charge de l'effort climatique. Cette inégalité entraîne alors mécaniquement l'accentuation de l'effort des ménages pour compenser cette perte afin d'atteindre les objectifs climatiques. À l'aune de considérations morales, les entreprises devraient même effectuer un effort plus important que les ménages puisqu'elles constituent en dernière analyse l'outil de production économique au service de la société et à destination des personnes. Enfin, que ce soit l'axe TC s'adressant aux agents économiques automatiques ou l'axe grands pollueurs s'adressant aux entreprises et à l'État, les ONGE majeures délaissent les personnes de la transformation de la société qu'elles promeuvent. Certes explicable, ce constat est inquiétant puisqu'il présuppose qu'une telle

évolution puisse se faire sans l'intégration volontaire d'une population déterminée. Cette croyance est hautement contestable et du moins, réduit considérablement les chances de réussite d'un tel projet. Il convient donc de regarder à l'avenir si cette tendance se maintient ou si elle n'aura été que transitoire. Par-delà ces deux grandes dynamiques de l'activité associative pour la décroissance énergétique, il est très intéressant de regarder les domaines de disruption qui jalonnent cette trajectoire exigeante. La problématique du nucléaire et l'irruption des théories de l'effondrement peuvent venir largement affecter la manière dont la décroissance énergétique sera défendue par les ONGE en France.

SECONDE PARTIE :
BOULEVERSEMENTS, DE
L'INTERRUPTION DU
NUCLÉAIRE À L'IRRUPTION DE
LA CATASTROPHE

Introduction de partie

Après avoir travaillé les questions liées à la gestion générale de la descente énergétique, cette partie tente d'explorer les enjeux clés qui interviennent de manière transversale dans le plaidoyer des ONG environnementales. En effet, depuis quatre décennies, le parc nucléaire français produit la grande majorité de l'électricité nationale. Cette évolution technologique renvoie à une trajectoire sociotechnique spécifiquement française qui structure le champ des possibles de l'avenir. Au crépuscule de la transition énergétique, le nucléaire est devenu un sujet particulièrement sensible en tant qu'énergie bas carbone et objet de l'opposition historique des mouvements écologistes. Par ailleurs, son hégémonie entrave le développement des ENR. De cette tension émerge des nouvelles organisations qui développent un pouvoir d'influence important. De manière corrélée, le doute prend place dans les esprits des dirigeant·e·s des ONG, en particulier chez celles de jeunesse, et intervient dans le positionnement politique de ces associations. Simultanément, le *momentum* résultant de la fin de vie du parc nucléaire, de la construction d'une zone d'enfouissement des déchets nucléaires (Cigéo) et de la production de la nouvelle génération de réacteurs (EPR) engendre une nouvelle contestation radicale de cette technologie. Cette opposition émergente, encore ténue, entretient des liens avec l'écologie des ZAD (Zone à Défendre), une forme de réalisation à la fois concrète et utopique d'une société écologique au milieu d'un monde productiviste. Il se dessine alors deux trajectoires divergentes dans le mouvement écologiste : le courant de l'écologie de la ZAD antinucléaire et celui de l'écologie de la décarbonation s'accommodant du nucléaire.

L'autre nouveau bouleversement du mouvement écologiste provient de la mise en lumière des théories catastrophistes sous la forme d'effondrement. Disposant de nombreuses variantes, la collapsologie en est sans doute la plus connue en France. La possibilité d'un *effondrement systémique global* (Yves Cochet) vient écraser les perspectives des personnes et des ONG écologistes au point de remettre en question l'ensemble des croyances communes à ce milieu. Néanmoins, ce piétinement du futur laisse place à un foisonnement de nouvelles actions en vue d'anticiper, d'éviter, d'amoindrir (ou tout cela simultanément) la catastrophe à venir. Cette perspective apocalyptique vient bouleverser les consciences mais tarde à se ressentir dans les activités des ONG. Bien que certaines organisations y réfléchissent sérieusement en interne, la notion reste absente des plaidoyers. La principale explication de ce

fossé se trouve dans l'écart incommensurable entre la perspective continuiste qui prévaut à toutes les échelles de pouvoir et celle de rupture liée à la menace d'un effondrement. La première ne peut intégrer la seconde sans renoncer à un ensemble cohérent d'outils défailants pour s'orienter à *l'ombre de la catastrophe* (Luc Semal). Au cœur de ces enjeux, l'énergie et les modalités de sa décroissance nécessitent une étude toute particulière à l'aune des catastrophes et à l'aide de l'expérience des ONG de luttes contre la pauvreté.

Chapitre 3. Décroître avec ou sans nucléaire, la naissance d'un clivage générationnel

Introduction de chapitre

Lorsque sont traitées les questions énergétiques en France, la problématique épineuse du nucléaire arrive nécessairement à un certain moment. Les entretiens avec les ONGE n'échappent pas à cette règle. Plusieurs d'entre-elles sont traversées par des débats en interne sur le nucléaire. Les questions reviennent de la manière suivante : faut-il s'y opposer ? Faut-il lutter contre ? Faut-il ne pas se positionner ? Faut-il se positionner comme neutre ? Faut-il soutenir le maintien transitoire du nucléaire ? Faut-il soutenir le nucléaire comme énergie d'avenir ? Aboutir à un positionnement n'est pas chose facile pour les ONGE de jeunesse. Certes de nombreuses opinions coexistent au sein des associations, néanmoins le processus de décision en la matière est inopérant puisqu'aucune ONGE de jeunesse ne soutient ou ne rejette le nucléaire. Autrement dit, l'inclination antinucléaire n'existe plus ouvertement parmi les ONGE de jeunesse d'ampleur nationale. Résultat annexe de ce constat, la tendance générale des ONGE de jeunesse est à la dépoliarisation sur le sujet. À l'inverse, les ONG majeures de protection de l'environnement, historiquement antinucléaires, semblent faire l'objet d'une dynamique de polarisation sur ce même enjeu à cause de la neutralité des nouvelles ONGE majeures. Cette double tendance antagoniste peut se comprendre comme le résultat d'un changement de priorités : la lutte contre le changement climatique prend le pas sur la lutte contre le nucléaire, que ce soit chez les ONGE de jeunesse ou les nouvelles ONGE majeures. Cette évolution est en partie le résultat de la pénétration associative du discours de la décarbonation et de l'accentuation de l'urgence climatique dans l'espace public. En parallèle, la critique classique de la technique, entretenue par les milieux intellectuels et militants de gauche, perdure en marge de l'écologie associative et bouscule les dynamiques, notamment à l'occasion du mouvement de la jeunesse pour le climat. Enfin, *l'écologie de la ZAD* entretient une vigoureuse opposition au nucléaire qui infuse dans les luttes sociales et les ONGE. Ce chapitre tente d'apporter des éléments pour répondre à cette question : Quel avenir pour le nucléaire dans le mouvement écologiste en France ? Une première section de la recherche porte sur la tendance historique à la dégradation du mouvement antinucléaire, une seconde analyse

la divergence entre les associations majeures et celles de jeunesse et une troisième traite des transformations et du difficile retour politique de cette lutte.

1. L'affaiblissement de la lutte antinucléaire française

Face au réchauffement climatique, élaborer une stratégie de décroissance énergétique nécessite de déterminer les sources d'énergie à supprimer, à réduire, à garder ou à étendre. Si la discussion sur les énergies fossiles semble désormais converger sur la volonté de les supprimer (y compris pour le gaz naturel), la question du nucléaire reste au cœur des débats. « C'est le truc le plus clivant en ce moment sur les questions énergie-environnement²⁰¹ » selon Charles de Lacombes d'A-ANV. Cette énergie présente un avantage fondamental au regard du réchauffement climatique : elle n'émet que très peu de GES. Pourtant, la création du parc remonte à une époque où la question climatique n'était pas encore identifiée. Cette industrie fut motivée par le besoin de réduire la dépendance française aux énergies fossiles, et spécialement au pétrole dont les cours s'envolaient dans les années 70 avec le premier choc pétrolier²⁰².

L'histoire française de l'énergie électronucléaire ne peut pas être séparée de l'histoire de son opposition. Si les luttes furent très intenses dans les années 1970 et 1980, le mouvement contestataire entra dans une phase moins active à l'occasion de l'achèvement du parc. Malgré l'accident nucléaire de Fukushima au Japon en 2011 qui fut à l'origine d'une nouvelle mobilisation, l'opposition au nucléaire se fait désormais plus discrète en France. Certes antinucléaire, les ONG majeures relèguent ces questions en arrière-plan dans un contexte politique assez défavorable. Quant aux ONG de jeunesse, elles évitent de se positionner sur cette question malgré de nombreux débats en interne. On observe même une certaine convergence vers cette absence de positionnement qui cache l'influence croissante de l'idée selon laquelle le nucléaire serait, malgré toutes les critiques écologistes, une énergie nécessaire à la transition. Cette section tente d'identifier et de comprendre le positionnement actuel des ONG sur le nucléaire en replaçant celle-ci dans son histoire.

²⁰¹ Entretien A-ANV, 30/05/2020 (voir annexe 3).

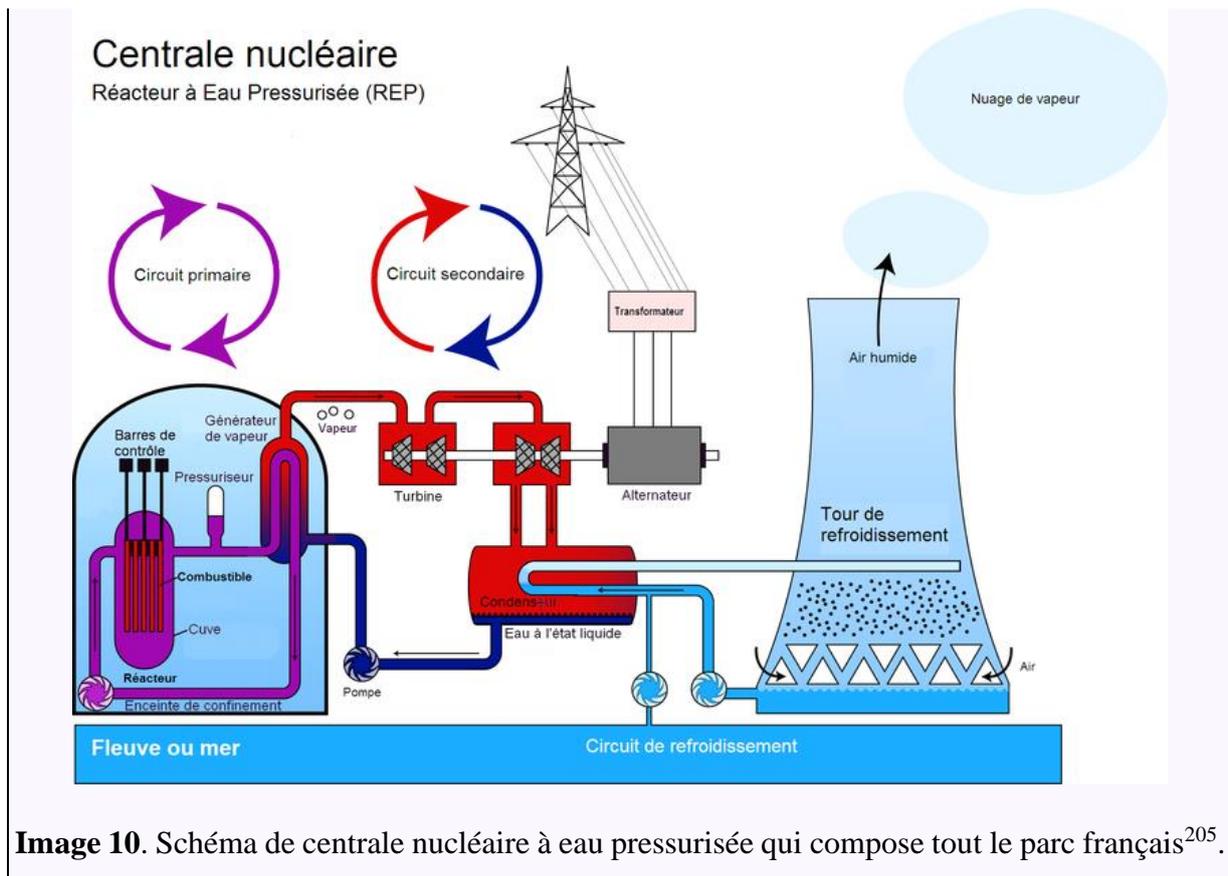
²⁰² VINDT, Gérard. *1974 : le plan Messmer choisit l'option du tout-nucléaire*. En ligne : <https://www.alternatives-economiques.fr/1974-plan-messmer-choisit-loption-nucleaire/00067465> [consulté le 28 août 2020].

Description sommaire de la technologie électronucléaire

Afin de bien appréhender les enjeux politiques qui gravitent autour du nucléaire, il peut être utile de décrire la technologie française dans ses grandes lignes. Les centrales nucléaires produisent de l'électricité grâce à de l'énergie thermique issue de la fission d'un atome d'uranium. Par un processus en chaîne, la fission de l'atome s'effectue par la percussio n d'un neutron et déclenche l'émission d'autres neutrons pouvant impacter d'autres atomes d'uranium et ainsi de suite. Après l'impact, la fission de l'atome produit, entre autres, de l'énergie thermique qui permet de chauffer de l'eau sous haute pression pour qu'elle reste à l'état liquide. Confiné dans le circuit primaire, cette eau pressurisée va chauffer un circuit secondaire pour générer de la vapeur d'eau. Dès lors, le procédé est similaire à toute centrale thermique : l'eau chauffée passe à l'état gazeux et atteint une certaine pression actionnant une turbine qui transforme cette énergie mécanique en énergie électrique grâce à un alternateur. Ce processus diminue l'énergie de la vapeur d'eau qui, aidée d'un condensateur, redevient liquide et rejoint la zone d'échange thermique avec le circuit primaire. Chose remarquable, la réaction chimique de fission nucléaire n'émet en aucun cas des émissions de GES. Ces pourquoi les émissions résiduelles liées à l'énergie nucléaire (12g/tCO₂eq²⁰³) proviennent en réalité des autres segments du cycle de la centrale, en particulier de sa construction²⁰⁴.

²⁰³ INTERGOVERNMENTAL PANEL ON CLIMATE CHANGE. *Climate Change 2014 Mitigation of Climate Change: Working Group III Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press, 2014. En ligne : <http://ebooks.cambridge.org/ref/id/CBO9781107415416> [consulté le 28 août 2020].

²⁰⁴ FRANCE. *Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2023 2024-2028*, p. 142. En ligne : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20200422%20Programmation%20pluriannuelle%20de%20l%27e%CC%81nergie.pdf> [consulté le 22 juin 2020].



Le nucléaire, un objet central de contestation des mouvements écologistes

La lutte contre le nucléaire marque l'émergence des mouvements écologistes de grande ampleur cumulant manifestations et actions directes. Que ce soit pour l'opposition au projet de Super Phoenix ou contre la création de la centrale nucléaire de Plogoff, la mémoire de ces résistances est relativement partagée parmi les générations qui ont pu le vivre (cela ne semble plus vrai pour les jeunes générations). Progressivement, revers et répressions ont conduit à la défaite du mouvement antinucléaire et à la création complète du parc français. La lutte devint alors plus locale et ponctuelle malgré la création du RSN en 1997.

Les arguments traditionnels de l'opposition au nucléaire s'intéressent à plusieurs aspects de cette technologie. Sur le plan français, on retrouve notamment le risque d'accidents et la problématique de la gestion des déchets. Lorsqu'elle n'est pas maîtrisée, la fission nucléaire peut mener à des emballements catastrophiques rejetant de grandes quantités de radioactivité dangereuse pour toute forme de vie, y compris humaine. La catastrophe de Tchernobyl (1986)

²⁰⁵ KUNTOFF, Steffen. *Conception d'une centrale nucléaire avec un réacteur à eau pressurisée (REP)*. 2009. En ligne : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Centrale_nucl%C3%A9aire_REP.png [consulté le 30 août 2020].

laisse encore aujourd'hui une zone interdite contaminée d'une surface de 2 600 km² ²⁰⁶. La gestion définitive des déchets hautement radioactifs a pendant très longtemps été reportée grâce à la capacité des piscines de refroidissement des déchets nucléaires et à la nécessité de les refroidir dans un premier temps. Une fois les déchets stabilisés, il a finalement été décidé de les enfouir en profondeur de manière réversible (le projet Cigéo fut né)²⁰⁷. La critique des déchets s'articule principalement donc sur deux aspects : la sécurité des piscines de refroidissement du combustible, des transports éventuels de ceux-ci et de l'enfouissement des déchets. Selon les affinités, d'autres arguments viennent s'ajouter à la critique du nucléaire comme les aspects sécuritaires, militaires et antidémocratiques.

La grande époque de l'opposition au nucléaire se situe dans les années 1970 et s'étend dans une moindre mesure aux années 1980. Charlotte Mijeon du RSN rappelle que les mobilisations étaient très fortes au cours de cette première décennie. Elle justifie cela en partie par un « effet cohorte²⁰⁸ » car une grande partie des *baby-boomers* atteignaient une certaine majorité politique. Cette protestation se cristallisa autour du projet Superphénix en Isère ; il s'agissait d'une centrale nucléaire de surgénération au plutonium permettant d'utiliser comme combustible des déchets hautement radioactifs des autres centrales ou directement de l'uranium naturel (sans enrichissement). Cette technologie (à neutron rapide) prétend ainsi résoudre à la fois le problème des déchets radioactifs et de pallier la pénurie anticipée d'uranium adéquat. La mobilisation fut importante à l'encontre de ce projet expérimental jugé plus dangereux que les autres. En 1977, des dizaines de milliers de personnes, dont des étrangers, se rassemblèrent contre le projet. Face à la contestation, la répression policière fut vécue comme un traumatisme pour le mouvement. Charlotte Mijeon raconte : « Quelques personnes voulaient s'introduire sur le site alors que la présence policière était démesurée (des hélicoptères de police lançant des grenades). Il y eut des mouvements de foule, un mort par grenade, une personne qui perd une main, une autre un pied, cette expérience a été très déstabilisante²⁰⁹. » Elle ajoute que cet évènement a « sérieusement refroidi la mobilisation » qui désormais s'effectuera « localement là où il y a une culture régionaliste très forte », permettant ainsi d'unir l'opposition sous la bannière de la lutte contre l'imposition d'un projet auquel la population n'a pas consenti. Peu après, en 1980, le mouvement antinucléaire se concentra sur la lutte contre le projet de centrale

²⁰⁶ HIGLEY, Kathryn A. « Environmental consequences of the chernobyl accident and their remediation: twenty years of experience. Report of the chernobyl forum expert group 'environment' », *Radiation Protection Dosimetry*. 1 décembre 2006, vol.121 n° 4. p. 476-477.

²⁰⁷ *Cigéo*. En ligne : <https://www.andra.fr/cigeo> [consulté le 28 août 2020].

²⁰⁸ Entretien RSN, 16/06/2020 (voir annexe 10).

²⁰⁹ *Ibid.*

à Plogoff sur la pointe de la Bretagne. Face à l'ampleur de l'opposition, F. Mitterrand annula la construction de la centrale peu après son élection. En revanche, tout le parc est construit. Charlotte Mijeon raconte que « beaucoup de militant·e·s ont été déçu·e·s²¹⁰ ». La lutte devient alors locale et la coordination nationale se fait absente. S'en suivra une longue période de communication politique de la part de l'industrie nucléaire pour en banaliser l'usage²¹¹.

L'opposition au nucléaire rassemble une grande diversité de courants politiques qui complique la structuration d'une coordination globale et cohérente²¹². Meyer en retrace l'histoire : « Après plusieurs échecs, une première structure nationale, la Coordination nationale antinucléaire, est fondée à Paris en 1976. À sa disparition en 1986, elle est remplacée temporairement par le Réseau pour un avenir sans nucléaire puis par les Européens contre Superphénix qui donneront naissance en 1997 au Réseau sortir du nucléaire (RSN)²¹³. » Il rappelle aussi qu'un courant antinucléaire libertaire s'est consolidée hors du RSN depuis 2004 malgré la prédominance politique de ce dernier (932 organisations membres en 2015). Selon Charlotte Mijeon, porte-parole du RSN, le réseau est membre historique du RAC-F et défend une ligne « ni nucléaire, ni effet de serre » désormais incontestée²¹⁴.

Le nucléaire, un objet contesté sur le plan environnemental

Après les échecs des premières années de la lutte antinucléaire, la défense du nucléaire se renforça à l'occasion de l'émergence publique de la question du changement climatique dans les années 1990. Déjà en 1989, à l'occasion de la 14^e conférence mondiale de l'énergie à Montréal, le président d'EDF Marcel Boiteux, directeur de la délégation française, déclare le nucléaire comme « un devoir des États industrialisés pour protéger l'atmosphère²¹⁵ ». Les travaux de Meyer permettent de retracer l'évolution des mouvements environnementalistes nucléaires. Dans un premier temps, l'association des écologistes pour le nucléaire (AEPN) voit le jour en 1996 et s'articule autour d'une première personnalité, le polytechnicien Bruno Comby. Rapidement, l'association Sauvons le Climat prend la tête d'un mouvement composé

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *La publicité d'EDF et l'emploi des mots sur l'énergie atomique pardon nucléaire*. En ligne : <https://www.picbleu.fr/page/la-publicite-et-les-mots-d-edf-sur-l-energie-atomique-pardon-nucleaire> [consulté le 28 août 2020].

²¹² MEYER, Teva. « Nucléaire et question climatique : construction et conséquences d'un discours géopolitique en France et en Suède », *Herodote*. 4 août 2017, N° 165 n° 2. p. 67-90.

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ Entretien RSN, 16/06/2020 (voir annexe 10).

²¹⁵ Cité dans MEYER, Teva, *op. cit.*

de l'AEPN, l'Association des retraités du commissariat à l'énergie atomique, le Mouvement national de lutte pour l'environnement (groupe du parti communiste) et les Réseau des écologistes socialistes pour la sortie des énergies carbonées. Aujourd'hui, avec le prisme de la décarbonation, le Shift Projet (création en 2011) occupe la place prédominante du discours environnementaliste pronucléaire. Face à cette évolution verdissante du discours nucléaire, l'opposition modifie son régime argumentaire et mobilise désormais davantage la vulnérabilité des centrales à l'augmentation des événements climatiques extrêmes d'une part et les coûts croissants de la technologie d'autre part. Les actions antinucléaires continuent quant à elles de tenter de rendre visible les risques de sureté²¹⁶.

Du côté de l'écologie, le nucléaire gagne du terrain. Non seulement le nucléaire est bas carbone et défendu comme tel pour lutter contre le changement climatique, mais la technologie aurait un impact positif sur la biodiversité selon un raisonnement comparatif par coût d'opportunité. En effet, les terres subissent une pression croissante par des usages rivaux (alimentaire, urbanisme, industriel, énergétique, construction, puit de carbone, préservation de la biodiversité, etc.) et le nucléaire offre une emprise au sol minimale rapportée à l'énergie produite. J.-M. Jancovici, président du Shift Project, précise régulièrement qu'une centrale nucléaire a une emprise en sol inférieure d'au moins 500 fois à celle des panneaux solaires et nécessite une quantité de matière inférieure jusqu'à 100 fois celle des éoliennes à production équivalente²¹⁷. Contrairement au discours américain écomoderniste qui voit en la technologie le moyen de résoudre tous les défis écologiques, le discours dominant en France (Shift Project) admet très peu probable l'hypothèse de découplage absolu entre les émissions de GES et la croissance économique. Toutefois, il défend le nucléaire comme un moyen efficace (du point de vue énergétique et économique) de maintenir un certain niveau de richesse²¹⁸. Masqué par un cadrage sur la décarbonation, cet entre-deux pragmatique permet à ce discours pronucléaire de pénétrer profondément les milieux environnementalistes, et notamment la jeunesse qui n'a connu comme mobilisations que celles pour le climat. En Suède, la notion de coût d'opportunité de l'emprise au sol fut même fondamentale pour la création du parc nucléaire au milieu du XXe siècle. Les organisations environnementales suédoises étaient alors très

²¹⁶ Voir l'action encore récente de Greenpeace France au sein de la centrale nucléaire de Cruas : GREENPEACE FRANCE. [ACTION] *Risque nucléaire : 1 min pour revivre l'action de Greenpeace*. 2017. En ligne : <https://www.facebook.com/greenpeacefrance/videos/10155988909832458/> [consulté le 28 août 2020].

²¹⁷ Voir CAMPION, Etienne. « Jean-Marc Jancovici : “Fermer Fessenheim au nom du climat : l'imposture du gouvernement” », *Marianne*. 3 mars 2020. 3 mars 2020 . En ligne : <https://www.marianne.net/politique/jean-marc-jancovici-fermer-fessenheim-au-nom-du-climat-l-imposture-du-gouvernement> [consulté le 28 août 2020].

²¹⁸ JANCOVICI, Jean-Marc. *Un entretien dans Marianne*. 2020. En ligne : <https://jancovici.com/transition-energetique/nucleaire/un-entretien-dans-marianne-en-mars-2020/> [consulté le 28 août 2020].

préoccupées par la multiplication des barrages. En effet, ces derniers provoquent en amont des retenues d'eau à l'origine de la destruction de vastes espaces naturels. Face à une opposition importante, de nombreux espaces furent protégés dans les années 1950. Le nucléaire se positionna alors comme une solution et bénéficia du soutien des ONGE suédoises de l'époque²¹⁹. L'émergence nouvelle de cet argument dans le paysage français n'apparaît alors pas comme inédite mais provient d'une caractéristique autrefois mobilisée dans d'autres pays.

Une dénucléarisation des ONGE majeures

Cette offensive pronucléaire interpelle les ONGE françaises. Celles qui ont longtemps lutté contre le nucléaire mettent désormais ce sujet en retrait. Cécile Marchand, chargée campagne climat et d'affaires publiques aux ADT-F, explique que pour les plus anciennes de l'association, l'équipe actuelle « n'en parle pas assez²²⁰ », elle ajoute que « la façon dont on travaille [sur le sujet] ne leur est pas satisfaisante ». Elle reconnaît que le sujet prend bien moins de place dans l'association que dans les années 1970, « aujourd'hui, on n'a personne dessus entièrement » alors que l'association embauche 12 personnes. Fondé en 1984, le CLER Réseau pour la Transition se positionne aujourd'hui « du côté des solutions²²¹ » explique son directeur, Jean-Baptiste Le Brun. Tout en épousant la vision 100% renouvelable du scénario négaWatt²²², le CLER se refuse à afficher une position antinucléaire. Étant donné que négaWatt prévoit la fin du nucléaire en 2035 (et la sortie des énergies fossiles en 2050, ce qui en fait avant tout un scénario antinucléaire), cette position d'équilibriste reflète la tendance des ONGE françaises à renvoyer le nucléaire à des discussions ultérieures. À la suite d'un débat interne, ATTAC est désormais officiellement pour la sortie du nucléaire. Néanmoins, Vincent Gay, membre du bureau, juge qu'« ATTAC n'est pas à la pointe sur les questions antinucléaires²²³ ». Pire encore, les nouvelles ONGE (datant de moins de 10 ans) se révèlent non positionnées sur le nucléaire. C'est par exemple le cas de XR-F, de NAAT et d'A-ANV. Plus significatif encore, les ONGE de jeunesse déclarent à l'unanimité ne pas se positionner sur cette question. En revanche, Greenpeace France (GP-F) continue à porter la lutte médiatiquement, le RSN

²¹⁹ MEYER, Teva, *op. cit.*

²²⁰ Entretien ADT-F, 19/06/2020 (voir annexe 4).

²²¹ Entretien CLER, 17/06/2020 (voir annexe 6).

²²² NÉGAWATT. *Scénario négaWatt 2017-2050*. En ligne : <https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2017-2050> [consulté le 28 août 2020].

²²³ Entretien ATTAC, 19/06/2020 (voir annexe 5).

maintient son travail de coordination territoriale et le WWF-F parmi d'autres soutient avec le RAC-F un plaidoyer pour la sortie progressive du nucléaire.

En résumé, la coévolution de l'industrie de l'atome avec son pendant antagoniste, le mouvement antinucléaire, marque une réelle victoire du premier sur le second. Par ailleurs, la question du réchauffement climatique vient simultanément amoindrir l'actualité et la priorité de la lutte antinucléaire et renforcer le discours pronucléaire sur son angle écologique. De plus, la biodiversité est instrumentalisée par le discours pronucléaire au moyen d'un argumentaire conservateur justifié par la très faible empreinte au sol de la production électronucléaire.

L'évolution récente du positionnement politique sur le nucléaire

En 2012, une note de recherche de Brouard *et al.* tente de d'expliquer l'apparente bifurcation de l'opinion de la population sur le nucléaire cette année-là²²⁴. Celle-ci devient majoritairement favorable à cette industrie à la suite de la politisation du sujet lors des élections présidentielles.

Premier constat paradoxal, depuis trente ans l'opinion publique n'a jamais été aussi favorable au nucléaire qu'en 2012 alors même que l'accident de Fukushima venait d'advenir (printemps 2011). Brouard *et al.* identifient un double pic d'attention médiatique en 2011-2012, l'un pour la catastrophe de Fukushima, l'autre pour la politisation de la question nucléaire lors de l'élection présidentielle. Un premier débat public a lieu à l'occasion de la primaire du parti socialiste puis à nouveau lors des négociations de l'accord entre EELV et le PS. Dans ce climat, la droite se réapproprie le sujet et affirme un soutien au nucléaire en se différenciant de la gauche. Elle se voit soutenue par une offensive des lobbys nucléaires qui défendent que « la sortie du nucléaire serait irréaliste, qu'elle supprimerait de nombreux emplois et qu'elle serait extrêmement coûteuse²²⁵ ». L'équipe de recherche identifie alors « un changement de cadrage » ; la discussion publique se déplace des « risques du nucléaire » et des « scénarios de sortie du nucléaire » à des questions de « risques associés à la sortie du nucléaire en termes industriels (destruction d'emploi, perte de savoir-faire) », du risque d'augmentation des prix de l'électricité et de gâchis de l'argent public lié à l'arrêt des projets. À cela s'ajoute un nouvel

²²⁴ BROUARD, Sylvain, Florent GOUGOU, Isabelle GUINAUDEAU, et al. *Les Français, le nucléaire et la campagne présidentielle 2012*. 2012. En ligne : https://sites.google.com/a/iepg.fr/trielec/resultats-analyses/enquetes-pre-electorales/vague-4---fevrier-2012/lesfrancaislenucleaireetlacampagnepresidentielle2012#_ftnref [consulté le 28 août 2020].

²²⁵ *Ibid.*

argumentaire lié aux éléments perçus comme des atouts de cette industrie énergétique : « indépendance énergétique, faible coût de l'électricité, absence d'émissions de CO2, filière industrielle de pointe source de nombreux emplois et d'exportations, etc. »

Les nouvelles discussions polarisent les positions sur le nucléaire qui étaient autrefois très partagées dans le champ politique. Charlotte Mijeon rappelle que tous les partis politiques ont toujours été favorables au nucléaire à l'exception de partis minoritaires : le parti de gauche (PG) puis la France Insoumise (FI), le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) et EELV. Les recherches de Brouard *et al.* confirment ce constat (image 11) en nuanciant la position du PS. Ce dernier se repositionne pour une réduction de la part du nucléaire lors de l'accord de gouvernement avec les Verts en 1997. Brouard *et al.* défendent l'idée que cette politisation inédite du nucléaire résulte de l'instrumentalisation du sujet par l'UMP afin de marquer ses différences politiques sur les politiques de l'emploi « tout en attirant l'attention sur les désaccords de la coalition PS-EELV ».

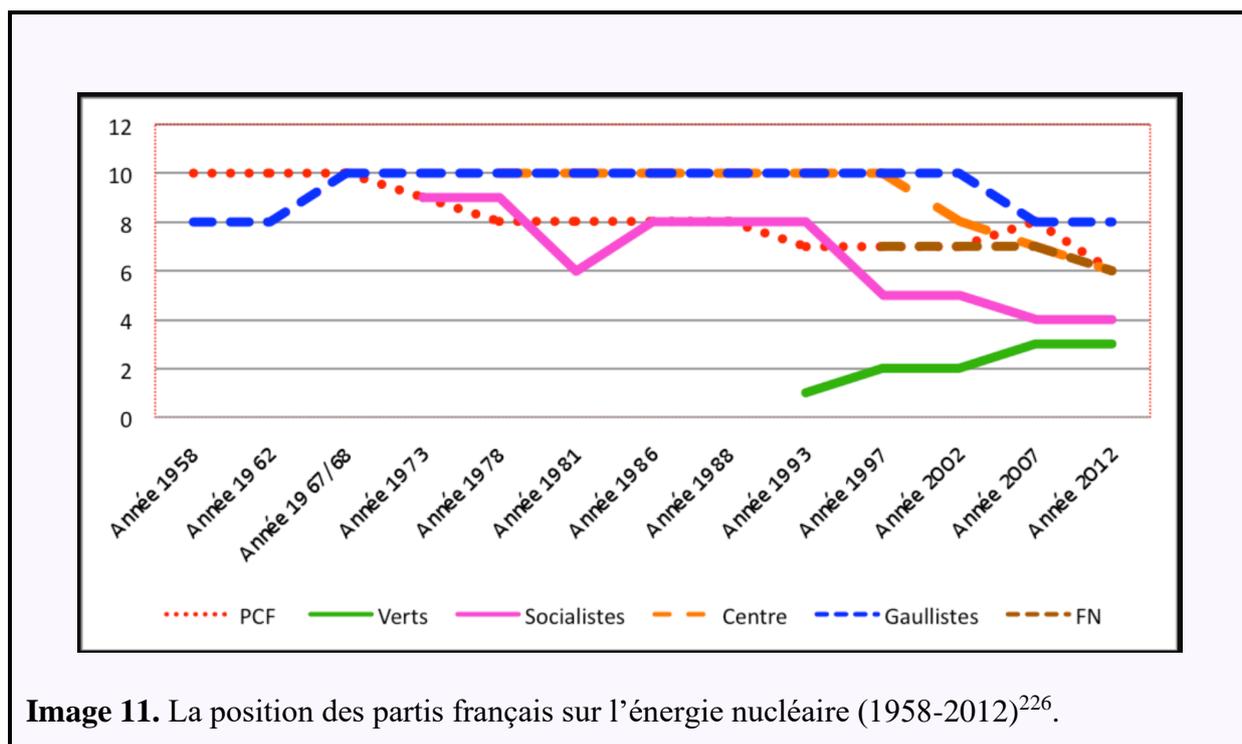


Image 11. La position des partis français sur l'énergie nucléaire (1958-2012)²²⁶.

Ce *momentum* atomique a bénéficié à terme au secteur du nucléaire. Souffrant depuis ses débuts d'une opinion publique globalement défavorable (voir image 12, par Brouard *et al.* par la méthode d'indice longitudinal de préférence²²⁷), la France a vu de manière très singulière

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ STIMSON, James A., Vincent TIBERJ, et Cyrille THIÉBAUT. « Au service de l'analyse dynamique des opinions », *Revue française de science politique*. 19 novembre 2010, Vol. 60 n° 5. p. 901-926.

croître brusquement la popularité du secteur en 2012 alors qu'elle diminuait partout ailleurs après l'accident de Fukushima. Depuis 2014, elle se retrouve néanmoins en baisse avec des niveaux similaires au milieu des années 2000 à en croire le baromètre du développement durable d'EDF (42% de soutien et 46% d'opposition)²²⁸.

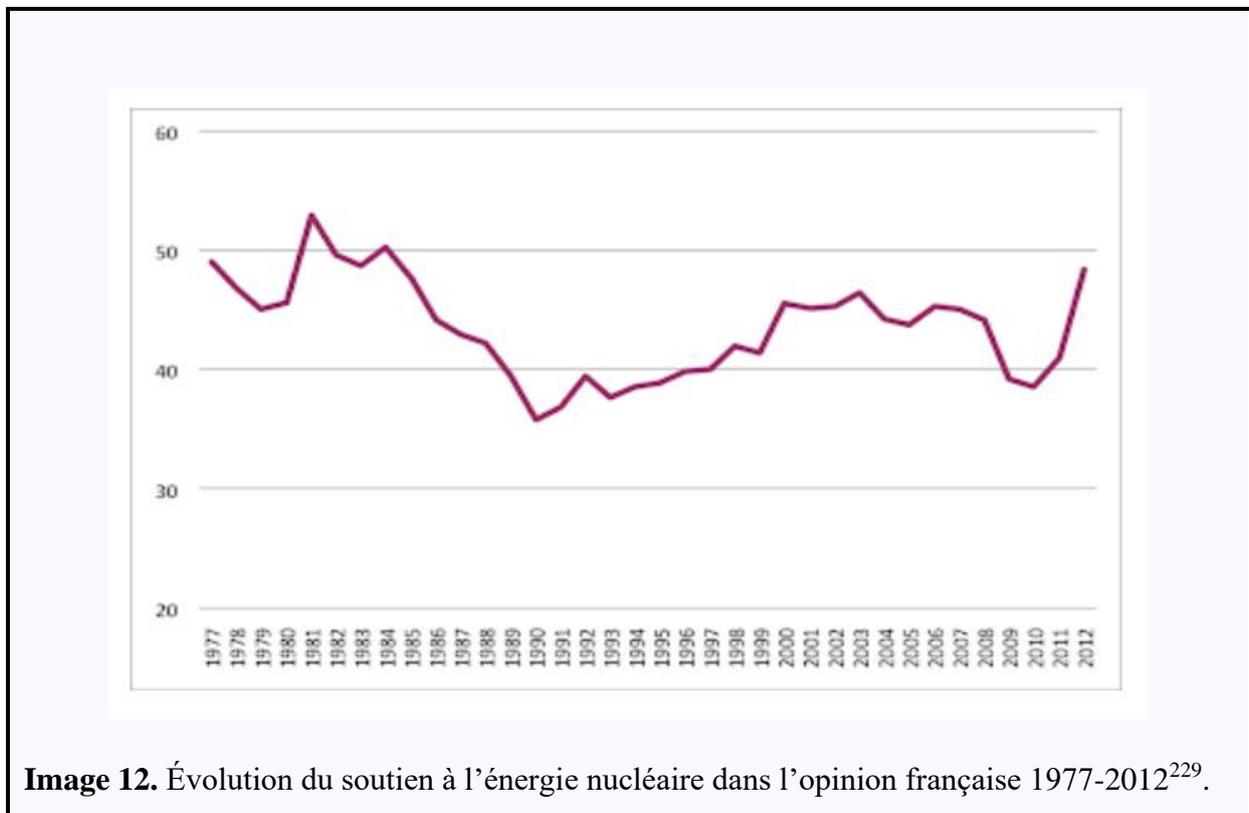


Image 12. Évolution du soutien à l'énergie nucléaire dans l'opinion française 1977-2012²²⁹.

Conclusion de section

En conclusion, il convient de rappeler l'importance majeure de l'opposition au nucléaire comme élément structurant de la politique écologiste française. En revanche, cette lutte est majoritairement une histoire de défaites laissant encore des traces aujourd'hui. Le parc nucléaire est entièrement construit à l'exception de Plogoff et la lutte contre Superphénix se révèle être un douloureux échec pour les militant·e·s. Après une période creuse, de nouvelles questions sont soulevées depuis 2011 à l'occasion du vieillissement du parc nucléaire français : il s'agit de décider de maintenir le parc, de le renouveler, de le réduire ou de sortir de cette technologie. Au niveau partisan, le sujet se retrouve désormais globalement politisé sur un axe

²²⁸ CUBILLÉ, Jérôme (EDF R&D). *Baromètre Développement Durable d'EDF : Synthèse des résultats France de la vague 2017*. En ligne : <https://docplayer.fr/74314854-Barometre-developpement-durable-d-edf-synthese-des-resultats-france-de-la-vague-2017-jerome-cubille-edf-r-d.html> [consulté le 28 août 2020].

²²⁹ BROUARD, Sylvain, *et al.*, *op. cit.*

droite-gauche. Cela s'explique d'une part avec les alliances répétées ces deux dernières décennies entre EELV et le PS et d'autre part avec le cadrage économique-technique des débats par l'UMP en 2012. À l'issue de ces évolutions, la population semble désormais plus favorable à cette énergie qu'avant l'accident de Fukushima. Au niveau associatif, l'influence croissante du Shift Project et le cadrage climatique général participe à rendre inopérant un plaidoyer pour la sortie rapide du nucléaire, de sorte que le portage politique du sujet se fait plus rare et plus opportun.

2. La divergence entre la jeunesse et leurs ONGE

L'étude de l'opinion de la population française et du positionnement des ONGE de jeunesse sur la question du nucléaire révèle un certain paradoxe : la population de jeunesse constitue la tranche de la population la plus critique du nucléaire alors même que les ONGE de jeunesse forment la branche du tissu associatif la moins défavorable à l'énergie atomique. Cette section tente de dresser le tableau de cette apparente divergence puis analyse les raisons qui pourraient conduire à ces résultats avant d'en tirer des hypothèses relatives à l'avenir des positionnements associatifs écologistes.

Déjà en février 2012, l'enquête de TNS Sofres – TriElec montrait que les plus jeunes (18-30 ans) de la population constituaient le groupe le plus opposé au nucléaire (47%) alors que le pourcentage moyen de la population générale est de 38%²³⁰. Brouard *et al.* suggèrent qu'il s'agit d'un effet de génération plutôt que d'âge car cette jeune génération se serait socialisée après les grands accidents (Three Mile Island de 1979 et Tchernobyl en 1986). *A contrario*, les personnes les âgées (+76 ans) sont les moins hostiles au nucléaire (22% seulement). Datant d'avril 2019, une autre enquête BVA-ORANO permet d'identifier l'évolution du positionnement de la jeunesse vis-à-vis du nucléaire²³¹. Près d'une personne sur deux pense que le nucléaire constitue un atout pour la France (47%) alors que seulement une sur trois le voit comme un handicap. Mais surtout, si la population pense à 69% que le nucléaire

²³⁰ Contexte politique à 70 jours de l'élection présidentielle - Enquête TNS Sofres – TRIÉLEC. TNS Sofres, 2012. En ligne : <https://www.tns-sofres.com/sites/default/files/2012.02.13-trielec.pdf> [consulté le 20 juillet 2020] ; voir l'étude détaillée de BROUARD, Sylvain, Florent GOUGOU, Isabelle GUINAUDEAU, et al. *Les Français, le nucléaire et la campagne présidentielle 2012*. 2012. En ligne : https://sites.google.com/a/iepg.fr/trielec/resultats-analyses/enquetes-pre-electorales/vague-4---fevrier-2012/lesfrancaislenucleaireetlacampagnepresidentielle2012#_ftnref [consulté le 28 août 2020].

²³¹ *Les Français et le nucléaire - Sondage BVA pour Orano*. 2019. En ligne : <https://www.bva-group.com/sondages/francais-nucleaire-sondage-bva-orano/> [consulté le 29 août 2020].

contribue au réchauffement climatique, cette proportion atteint 86% chez les 18-24 ans. Comme le dit le rapport, « Le fait que le nucléaire émette peu de CO2 est peu connu des Français », il est même très méconnu de la jeunesse²³². Dans l'étude de Brouard *et al.*, la jeunesse était davantage hostile au nucléaire que le reste de la population. Au regard de ces résultats, il semblerait que cette hostilité soit au moins en partie liée à une assimilation du nucléaire aux énergies fossiles émettrices de GES. Étant donné que les ONGE nationales de jeunesse sont désormais toutes neutres sur l'énergie nucléaire, il est possible qu'une augmentation de la sensibilisation et des connaissances environnementales au sein des ONGE de jeunesse débouchent sur un positionnement moins hostile au nucléaire. Autrement dit, la socialisation construite à l'intérieur des ONGE de jeunesse aboutie à des positionnements moins hostiles au nucléaire que ceux de la population de jeunesse en raison d'une meilleure information quant aux faibles émissions de GES de cette industrie.

Des ONGE de jeunesse indécises

En effet, les entretiens effectués l'été 2020 révèlent que les ONGE nationales de jeunesse ne se positionnent pas sur le nucléaire (6 sur 7, comprenant AC pourtant fondé par J.-M. Jancovici). En tant qu'organisation locale, DEP est la seule qui fait exception. Néanmoins de nombreux débats agitent ces associations qui sont tiraillées entre la culture antinucléaire de l'écologie politique française soutenue par les grandes ONGE (RAC-F, GP-F, WWF-F, ADT-F) et l'argumentaire de la décarbonation de l'énergie face à l'urgence climatique portée notamment par le *thinktank* Shift Project. Par décarbonation, il faut comprendre une pensée technique du processus de transformation économiquement optimale du complexe énergétique afin de rendre négligeable les émissions de GES tout en maintenant autant que possible (d'un point de vue physique) l'ensemble des structures socio-économiques préexistantes. Par ailleurs, il faut préciser que la référence au scénario 100% renouvelable de négaWatt est un véritable atout pour la lutte antinucléaire. En effet, il a la particularité d'être aussi un scénario de sortie rapide du nucléaire (2035) et par sa simple présence en l'absence de concurrence issue du monde associatif, il engendre un travail performatif et structurant chez les ONGE. Pour la transition énergétique, elles s'appuient donc nécessairement sur un scénario qui vise en priorité la sortie du nucléaire que l'abandon des énergies fossiles (prévue en 2050).

²³² 86% (moyenne 69%) des 18-34 ans pensent que le nucléaire « contribue à la production de GES (CO2) et au dérèglement climatique ».

Dans le détail des entretiens, on retrouve des éléments corroborant cette tension. À CliMates par exemple, Ludovic Royer, coordinateur du plaidoyer, précise qu'il y a des membres « très contre, d'autres non positionné·e·s et des rares pour²³³ ». Lucie Péliissier, coprésidente de la même association, pense que personne n'est véritablement favorable à cette énergie « mais qu'il y a des sensibilités à la Jancovici, qui considèrent qu'un peu de nucléaire aide à la transition écologique et à la décarbonation²³⁴ ». Les JAC n'ont pas de position sur l'énergie et donc sur le nucléaire mais « c'est un manque qu'on va pallier dans les années à venir²³⁵ » précise Esther Loiseleur, la présidente. Elle ajoute que lorsqu'il s'agit d'évoquer le sujet, « on n'a pas notre contenu à nous, on suit plutôt Avenir Climatique et le Shift Project ». Elle justifie ces références par la présence de *shiffters* (membres bénévoles en soutien aux travaux et au rayonnement du Shift Project) chez les JAC et par le fait qu'AC constitue son « jumeau ingénieur ». En effet, les JAC participent à l'éducation aux changements climatiques par l'entrée des négociations internationales tandis qu'AC fait de même avec l'entrée énergie-climat. Toutefois, selon Esther Loiseleur, le préjugé consistant à assimiler l'écologie à la sortie du nucléaire reste très présent. Claire Egnell du Manifeste constate qu'au collectif, il « y a beaucoup d'ingénieur·e·s, qui, avec leur approche de l'environnement, considèrent plus facilement le nucléaire comme une solution et non un problème [...] C'est lié à la manière d'aborder l'environnement : éthique ou technique²³⁶ ». Elle voit tout de même une différence entre les générations des ONGE : « Je pense que l'écart générationnel existe quand même car on voit que le sujet est moins structurant pour notre génération. Le simple fait que le collectif n'ait pas eu besoin de se positionner prouve quelque chose. » Margot Duvivier, présidente du REFEDD, n'a « pas le sentiment que les jeunes du milieu associatif sont antinucléaires²³⁷ », « les jeunes autour de moi ne semblent pas positionné·e·s ou hésitent » et précise que dans son esprit « cette question n'arrive qu'en second lieu ».

Selon Margot Duvivier du REFEDD, cette situation est liée à deux éléments. D'une part, le sujet est si technique que l'accès y est difficile. D'autre part, les ONGE se décrédibilisent sur cette question par « un attachement très émotionnel, historique et qui n'est pas toujours bien fondé scientifiquement²³⁸ ». Elle éclaire sa position « si on se place du point de vue climat, le nucléaire n'émet que très peu de GES, cela ne devient donc plus une priorité d'action pour

²³³ Entretien CliMates, 08/06/2020 (voir annexe 15).

²³⁴ *Ibid.*

²³⁵ Entretien JAC, 20/05/2020 (voir annexe 17).

²³⁶ Entretien Manifeste, 28/05/2020 (voir annexe 18).

²³⁷ Entretien REFEDD, 16/05/2020 (voir annexe 19).

²³⁸ *Ibid.*

moi. J'ai l'impression que là nous parlons d'urgence climatique, or c'est un peu perdre son temps sur une énergie déjà décarbonée, et là on perd beaucoup d'énergie dans ces débats. » Ludovic Royer, coordinateur de plaidoyer à CliMates, suggère que cette évolution historique peut se comprendre de manière scalaire : « quand WWF et GP se sont créées, ces associations traitaient surtout des questions locales, or le nucléaire a un vrai impact local pour la gestion des déchets ou en cas de catastrophes. Et depuis, on s'est concentré sur les questions de changement climatique à un niveau global et peut-être que le nucléaire se perd dans ces questions globales²³⁹. » En ajoutant la question de la communication et de la répression, voici donc les opinions des responsables associatifs de jeunesse :

- Lucie Pélissier de CliMates constate que « beaucoup d'associations environnementales se sont construites contre le nucléaire, en lien avec les ONG allemandes. C'était très un sujet central. Je trouve qu'aujourd'hui on en parle un peu moins. Au niveau des organisations jeunes, on a moins de débats et ça fait moins peur²⁴⁰. » Elle explique cette situation : « je pense que c'est dû au fait qu'on a bien réussi à désinformer sur la dangerosité. Donc un coup de communication politique du gouvernement réussi. À mon avis, les mouvements citoyens ont bien été réprimés, avec une grande violence policière, le gouvernement est hyper dur sur ces questions-là. »
- Ludovic Royer de CliMates : « comme le nucléaire est bas carbone, et bien ce n'est plus une priorité. Or aujourd'hui les discours à la Jancovici sont très écoutés, on a besoin d'énergie et le nucléaire est là (après il y a d'autres impacts). À choisir entre la peste et choléra, on préfère le nucléaire aux fossiles, je pense que c'est le *shift* qui s'est opéré²⁴¹. »
- Julie Pasquet de T4E : « je pense qu'il y a une différence générationnelle sur la question du nucléaire. Chez les jeunes, il y a un gros questionnement sur la question du nucléaire et peu de réponses. Chez les adultes, c'est plus quelque chose d'ancré et de défini ; ils ont déjà une réponse depuis des années et ne se questionnent pas dessus à ma connaissance²⁴². »

Les ONGE majeures constatent aussi une différence générationnelle sur la question :

²³⁹ Entretien CliMates, 08/06/2020 (voir annexe 15).

²⁴⁰ *Ibid.*

²⁴¹ L'usage anglophone de « shift » ici est particulièrement troublant tant il renvoie au Shift Project qui promeut justement ce « shift qui s'est opéré » ; Entretien CliMates, 08/06/2020 (voir annexe 15).

²⁴² Entretien T4E, 21/05/2020 (voir annexe 20).

- Cécile Marchand des ADT-F : « je pense que la jeune génération est moins antinucléaire que les anciennes générations dans les groupes écologistes. Il y a un gros travail à faire sur la sensibilisation à la question du nucléaire, surtout en France, où il est tant présent. On en a surtout discuté avec d'autres associations antinucléaires (GP-F, RSN, RAC-F), on a déjà organisé des conférences ici à la base et on a des débats sur l'action de la république des pollueurs²⁴³ notamment dans le choix d'EDF comme cible car des gens ne comprenaient pas²⁴⁴. » Selon elle, « la manière dont les gens se politisent influe. Et se politiser avec l'urgence climatique entraîne comme priorité d'éviter un gros changement climatique. Il y a aussi le lobby du nucléaire qui fait des campagnes de communication sur l'utilité du nucléaire face au changement climatique. La communication d'EDF à ce sujet fut majeure au moment où les luttes climats devenaient importantes. Cela étant, il y a beaucoup de jeunes, qui sont très éduqué·e·s, ingénieur·e·s et qui voient le sujet sous un angle technologique. Ils et elles sont passé·e·s par des écoles pronucléaires et par des influenceurs importants comme des J.-M. Jancovici qui n'existaient pas il y a 15 ou 20 ans. »
- Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER, considère que « la question nucléaire était plus prégnante il y a une vingtaine d'années car le climat était moins important dans les discussions publiques et les acteurs environnementaux et il y avait un programme de création de réacteurs qui étaient en cours. Aujourd'hui, il n'y a plus de réacteur en construction ou presque et le CC a une place majeure avec les mobilisations et les médias²⁴⁵. »
- Anne Bringault, responsable transition énergétique au RAC-F, y voit aussi une différence générationnelle : « Le nucléaire était un enjeu très présent au moment de la construction des réacteurs actuels, qui sont du coup anciens, donc ces militants-là eux-mêmes ont pris de l'âge. Comme on dit que la centrale est vieillissante, peut-on dire que cette génération-là est vieillissante ? Peut-être un peu aussi. Et du coup la nouvelle génération qui arrive n'a pas cet historique-là et en conséquence, développe une perception qui peut être différente. De plus, elle n'a pas non plus, pour beaucoup, le

²⁴³ Action de grande ampleur de désobéissance civile du 19 avril 2019 visant à bloquer les sièges d'EDF, de la Société Générale, de Total et la tour administrative du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire à la Défense. Pour plus d'information, voir MARTIN, Camille. *Deux mille activistes du climat ont bloqué « la République des pollueurs »*. En ligne : <https://reporterre.net/Deux-mille-activistes-du-climat-ont-bloque-la-Republique-des-pollueurs> [consulté le 29 août 2020].

²⁴⁴ Entretien ADT-F, 19/06/2020 (voir annexe 4).

²⁴⁵ Entretien CLER, 17/06/2020 (voir annexe 6).

socle de connaissances qu'ont les anciens (sur le climat et les questions énergétiques en France)²⁴⁶. »

- Charlotte Mijeon, porte-parole du RSN, pense que l'activité de J.-M. Jancovici et ses émanations est certes importante mais d'autres éléments entrent en compte : « Il y a eu un long travail de construction, ce n'est pas si ancien que ça, le Shift 2011, AC 2009. Ça prend du temps pour se construire et essaimer. Autre chose, les sujets qui touchent le plus les jeunes sont peu abstraits et touchent au sensible. Pour les jeunes, le climat ce n'est pas qu'un concept, ce sont les canicules et les catastrophes. Pour le nucléaire ce n'est pas pareil. À Paris, la centrale de Nogent est loin, il n'y a rien de visible, rien de sensible. S'il y a une conscience de la dangerosité du nucléaire, il manque ce rapport sensible aux choses à mon avis. »

Par ailleurs, les nouvelles ONGE (datant de moins de 10 ans) ont la caractéristique de ne pas être positionnées sur le nucléaire. C'est par exemple le cas de d'A-ANV qui, selon Charles de Lacombe, est composé de personnes « plutôt jeunes (entre 20 et 34 ans)²⁴⁷ ». Néanmoins, il justifie cette posture « par manque d'opportunité. On a pas mal de militant·e·s qui travaillent aussi avec GP-F et qui font des actions antinucléaires. Nous n'avons pas eu l'occasion de nous positionner publiquement de manière antinucléaire. » NAAT semble être dans une situation similaire. Paul Mougeolle, responsable du programme *Multinationales*, considère toutefois que le nucléaire est « plutôt un non-dit [...] chez nous²⁴⁸ ».

Une autre explication peut permettre de comprendre la neutralité des ONGE de jeunesse. Elle provient de Charlotte Mijeon : « je crois qu'il y a aussi une certaine forme d'autocensure liée à l'évitement des sujets clivants par les organisations de formation. Les structures comme Fac Verte (syndicat étudiant depuis les années 2000 jusque 2013), très militantes, avaient un discours antinucléaire assumé. On sentait déjà la tension entre une tendance très militante et une tendance consensuelle (AMAP) en son sein. Le REFEDD était vu comme le concurrent de Fac Verte, mais plus institutionnel et lié aux grandes écoles. C'était la fin des organismes de jeunesse anti-nucléaires. Alors étudiante, je faisais partie d'un mouvement appelé Chiche. Cela m'a apportée de la formation, des connaissances, du réseautage et des actions antinucléaires. Si on regarde les personnes qui en sont issues, un certain nombre ont fondé virage énergie, d'autres sont au RSN, d'autres encore sont activistes à plein temps en Allemagne. C'est un mouvement

²⁴⁶ Entretien RAC-F, 07/07/2020 (voir annexe 9).

²⁴⁷ Entretien A-ANV, 20/05/2020 (voir annexe 3).

²⁴⁸ Entretien NAAT, 05/06/2020 (voir annexe 8).

qui a été assez fort, Chiche était un animateur de la réflexion étudiante sur le sujet à une époque précédant les associations comme Avenir Climatique. Malheureusement, l'association s'est épuisée par manque de structure et d'organisation. La question de la formation militante est importante²⁴⁹. »

Les entretiens semblent révéler que la dynamique nucléaire est au bénéfice de la décarbonation puisque les ONGE de jeunesse, toutes récentes, ne se positionnent pas sur le nucléaire. De plus, la mobilisation écologiste croissante des écoles d'ingénierie (généralement plus favorable au nucléaire puisque formant à intégrer l'industrie) entraînent un effet de nombre chez les ONGE de jeunesse. Cette évolution ne semble pas anecdotique et marque certainement la tendance à venir. Il serait intéressant d'en préciser ultérieurement l'ampleur de manière quantitative. Par ailleurs, afin d'affiner l'analyse prospective, il peut être utile de regarder dans le détail les relations entre le Shift Project et les ONG de jeunesse.

Le rôle croissant du Shift Project dans le positionnement des ONGE de jeunesse

Le Shift Project et son président J.-M. Jancovici bénéficient d'une audience considérable au sein du mouvement associatif environnemental de jeunesse²⁵⁰. Cela ne semble pas être le fruit du hasard : J.-M. Jancovici a cofondé le Shift Project dans l'objectif de façonner une organisation hybride « prenant le meilleur » des organisations professionnelles, des ONGE et des organismes scientifiques afin « de proposer des vues globales et constructives dans la progression vers une économie post-carbone, et qui ne supposent pas de changer préalablement la nature humaine pour pouvoir s'appliquer²⁵¹ ». Dans cette présentation, il faut y voir les prémices de la décarbonation en tant que processus technique de transformation du système énergétique pour limiter le réchauffement climatique tout en préservant les structures sociales. En cela, elle s'inscrit en opposition aux ONGE majeures qui accompagnent leurs actions environnementales d'une critique plus ou moins affirmée du capitalisme néolibéral et des structures sociales hiérarchiques de domination. Par ailleurs, contrairement à la décarbonation, elles héritent dans une certaine mesure de la critique de la technique intimement liée à la fondation de l'écologie politique française (comme Ivan Illich, Jacques Ellul et André Gorz). La présentation du Shift Project peut par ailleurs impliquer un regard de surplomb sur la

²⁴⁹ Entretien RSN, 16/06/2020 (voir annexe 10).

²⁵⁰ En l'absence d'entretien avec le Shift Project, le propos suivant doit uniquement être considéré comme l'interprétation de l'auteur fondée sur l'analyse des éléments présentés.

²⁵¹ *Notre ambition - The Shift Project, think tank de la transition carbone*. En ligne : <https://theshiftproject.org/ambition/> [consulté le 30 août 2020].

population qui serait incapable de choisir pour elle-même un avenir désirable. Face au défi urgent du changement climatique, il conviendrait donc d'appliquer ce programme *directement*, en outrepassant le cadre démocratique strict, par la conversion des cadres et des hauts fonctionnaires à leurs idées. Ce ciblage intermédiaire permet d'éviter de s'adresser directement au peuple ou aux classes dirigeantes (élu·e·s, ministres, etc.) qui répondent de manière temporaire au peuple. Le pari est alors de se concentrer sur le personnel permanent en position de conseil, d'influence et disposant de marges de manœuvre pour appliquer les consignes politiques. Cette stratégie peut tout aussi bien s'appliquer au privé où la direction répond directement aux actionnaires tandis que les cadres de haute hiérarchie ont des rôles importants. Cette stratégie rejoint une caractéristique identifiée précédemment pour les ONGE : l'absence de la population dans le processus de transformation de société (chapitre 2, section 3).

L'une des cibles du Shift Project est ainsi le monde de l'enseignement supérieur. Cette administration, par son pouvoir performatif sur la formation pratique et intellectuelle de la jeunesse, est importante car la décarbonation nécessite des connaissances, de la main d'œuvre et des expertises qui aujourd'hui n'existent pas en quantité suffisante. Par ailleurs, l'attention portée aux étudiant·e·s présente des intérêts spécifiques. Le Shift Project a particulièrement collaboré avec le Manifeste en n'hésitant pas à l'inviter à toutes sortes d'évènements publics. L'entente n'est pas surprenante car le Manifeste dispose de trois caractéristiques remarquables pour le Shift Project. La première est sa propriété d'élite. Le Manifeste est porté en majorité par des étudiant·e·s provenant des écoles les plus prestigieuses de France, destiné·e·s à avoir des positions de pouvoir. La seconde est la propriété d'influence. Le collectif dispose d'une très grande base de données à travers les signataires du manifeste (plus de 30 000 signatures)²⁵². La troisième est l'importance primordiale donnée au dialogue avec les directions, en particulier celles des grandes entreprises. L'un des principaux axes de travail du Manifeste consiste en effet à rencontrer des dirigeant·e·s d'entreprises pour les informer du risque de recrutement (de l'élite étudiante) dans le cas où l'entreprise ne serait pas à la hauteur des enjeux environnementaux. Au moins pour ces trois raisons, le Shift Project peut donc s'appuyer sur le Manifeste pour diffuser avec efficacité les idées qu'il porte.

Par ailleurs, le Shift Project s'adresse à d'autres organisations de jeunesse ayant une influence sur les décisions. Disposant déjà d'une certaine notoriété chez les étudiant·e·s ingénieur·e·s sensibles aux questions écologiques, il publie en 2019 un rapport sur la transition

²⁵² *Pour un réveil écologique*. En ligne : <http://pour-un-reveil-ecologique.org/fr/> [consulté le 29 août 2020].

énergétique dans l'enseignement supérieur²⁵³. Ce rapport, très mal reçu par les autorités dirigeantes des universités²⁵⁴, est très apprécié des associations étudiantes car il permet de consolider le discours revendiquant la modification des enseignements. Le rapport fait donc connaître favorablement le Shift Project à l'ensemble des associations étudiantes. Peu avant déjà, le Shift Project publiait un rapport sur le numérique, autre sujet primordial pour la jeunesse²⁵⁵. Esther Loiseleur, présidente des JAC, se rend compte « qu'au JAC, on est plus proche du shift [que des ONGE]²⁵⁶ ». Elle explique cette trajectoire : « Je suis rentrée au Shift par le rapport sur l'éducation à l'énergie-climat. C'était un très bon travail donc je suis davantage prête à écouter ce qu'ils font sur le reste. Pareil pour le rapport sur la sobriété numérique que nous avons beaucoup utilisé. Par ailleurs, la personne du Shift présente aux réunions de la plateforme sur l'éducation environnementale [entre le MESRI, des ONGE de jeunesse et le Shift Project] est très importante, elle construit la plateforme. J'ai parfois l'impression que le gouvernement est un peu indécis et perdu, et le Shift arrive avec les idées très claires et c'est très convaincant pour tout le monde. »

En effet, au-delà du fait que la sobriété numérique fait partie des éléments que les associations défendent sur les campus, le sujet touche personnellement une jeunesse stigmatisée publiquement par son usage important du numérique. À ce sujet, le rapport donne des indications techniques pour les entreprises (applicables aux campus) et décentre le problème que l'on attribue parfois de manière stigmatisante à la jeunesse pour le focaliser sur les entreprises et même plus généralement le système économique²⁵⁷. La parution de ces deux rapports successifs à la fois utiles et favorables à la jeunesse engagée entraîne des conséquences importantes. En premier lieu, les ONGE de jeunesse reconnaissent la qualité du travail du Shift Project. En second lieu, les associations étudiantes s'appuient volontiers sur les autres travaux du *thinktank* puisqu'il a désormais acquis leur confiance. En troisième lieu, cela signifie que la

²⁵³ VORREUX, Clémence, MARION BERTHAULT, et AUDREY RENAUDIN. *Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat : former les étudiants pour décarboner la société*. The Shift Project, 2019. En ligne : https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2019/04/Rapport_ClimatSup_TheShiftProject-2019.pdf [consulté le 20 juillet 2020].

²⁵⁴ Lors de la présentation du rapport, la Présidente de la commission Transition écologique de la CPU a vivement contesté l'absence de considération pour toutes les actions déjà menées dans l'enseignement supérieur (l'auteur était présent).

²⁵⁵ FERREBOEUF, Hugues. *Lean ICT : Pour une sobriété numérique*. The Shift Project, 2018. En ligne : <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2018/11/Rapport-final-v8-WEB.pdf> [consulté le 29 août 2020].

²⁵⁶ Entretien JAC, 20/05/2020 (voir annexe 17).

²⁵⁷ FERREBOEUF, Hugues, *op. cit.*

pensée de la décarbonation se répand massivement parmi les associations environnementales de jeunesse, globalement délaissées par les ONGE majeures²⁵⁸.

Ainsi, cette décarbonation peut être séduisante pour de nombreux publics. Elle est à la fois compatible avec le paradigme économique dominant en tant que transition pragmatique et efficace des systèmes énergétiques sans porter atteinte aux intérêts de l'industrie électronucléaire. Elle porte simultanément un discours suffisamment alarmiste pour entrer dans le champ du courant effondriste et notamment de la collapsologie. Elle effectue enfin une critique de l'existant, et notamment des choix institutionnels, suffisamment acérée pour intéresser une jeunesse hostile aux décisions politiques incompatibles avec les limites planétaires. L'approche de la décarbonation du Shift Project lui permet donc en dernière instance de gagner la confiance et le soutien des associations environnementales de jeunesse. Cela a des conséquences sur la perception du nucléaire chez les ONGE de jeunesse.

Enfin, l'influence du Shift Project ne peut pas être séparée de la pénétration du discours de son Président, Jean-Marc Jancovici, dans les médias et les amphithéâtres des universités (et des grandes écoles). Penser comme Anne Bringault du RAC-F que l'influence du discours de J.-M. Jancovici se résume aux écoles d'ingénierie, c'est négliger l'expansion fulgurante de son auditoire. À Sciences Po Paris par exemple, une conférence a été organisée par une association étudiante intéressée par les questions relatives aux affaires publiques à l'hivers 2018-2019. Le public était d'une vingtaine de personnes²⁵⁹. Quelques mois plus tard, J.-M. Jancovici effectuait la prestigieuse leçon inaugurale à toute la promotion des deuxièmes années de Sciences Po Paris (environ 1 000 personnes). L'audience numérique a même atteint 700 000 vues rien que sur *YouTube*²⁶⁰. Ces conférences remportent aussi de grands succès dans d'autres établissements non-ingénieurs²⁶¹. Les connaissances techniques, le charisme et l'éloquence de J.-M. Jancovici en fait un excellent véhicule pour exporter les idées qu'il défend auprès de la population, y compris les jeunes, sensibles au changement climatique. La visibilité de J.-M.

²⁵⁸ Par exemple, Julie Pasquet de T4E explique : « on travaille peu avec des grosses ONGs environnementales (WWF, GP, FNE, etc.) », à l'instar de la plupart des ONGE de jeunesse tandis que « les structures comme le Shift Project ont beaucoup d'influences sur certaines organisations jeunes. » Entretien T4E, 21/05/2020 (voir annexe 20).

²⁵⁹ L'auteur était membre du public de la conférence qui eut lieu dans une petite salle de cours.

²⁶⁰ Cumulant : *Jancovici : CO2 ou PIB, il faut choisir - Sciences Po - 29/08/2019 - [EN subtitles available]*. 2019. 2:24:40. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=Vjkq8V5rVy0&t=1265s> [consulté le 29 août 2020] ; *Leçon inaugurale de Jean-Marc Jancovici - rentrée 2019 campus de Paris*. 2019. 2:24:40. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=h9SuWi_mtCM&feature=youtu.be [consulté le 29 août 2020].

²⁶¹ Comme à l'ESSEC : *Jancovici : Ciel mon climat ! - ESSEC - 07/01/2020*. 2020. 55:56. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=UM3EW01_PUY [consulté le 29 août 2020] ; *Panthéon-Assas : Unlimited ou pas ? | Jean-Marc Jancovici | TEDxPanthéonAssas*. 2019. 17:29. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=UxvVCmLjPZk> [consulté le 29 août 2020].

Jancovici sur les réseaux sociaux est donc considérable. Il est l'auteur des publications de son compte LinkedIn qui compte plus de 180 000 abonnements²⁶².

Conclusion de section

En résumé, si l'opinion publique est plutôt partagée sur la question du nucléaire, la jeunesse est plus hostile. En revanche, elle considère très majoritairement que cette énergie contribue au réchauffement climatique. Il semble donc que la position critique de la jeunesse se construise par l'amalgame entre le nucléaire et les énergies fossiles. À l'inverse, les ONGE de jeunesse ne se positionnent pas sur le nucléaire et font l'objet de nombreux débats en interne sur le sujet alors même que les ONGE majeures sont en majorité en faveur de la sortie du nucléaire. Il y a donc là un décalage entre la jeunesse et les ONGE qui en sont issues. Cela s'explique certainement en grande partie par le différentiel de connaissances des effets du nucléaire sur le climat. En effet les ONGE de jeunesse justifient leur neutralité *de facto* par le fait que le nucléaire ne contribue pas au réchauffement climatique qui est pour elles une priorité. Par ailleurs, les faibles liens des ONGE de jeunesse avec les ONGE majeures sont contrebalancés par l'influence croissante du Shift Project – liée à ses contributions aux problématiques des associations étudiantes – qui porte un projet de décarbonation nécessitant le maintien du parc nucléaire. Derrière ce projet technique se cache une véritable vision politique incarnée par J.-M. Jancovici, président du Shift Project, qui pénètre en profondeur la jeunesse sensible aux questions climatiques au-delà du premier public ingénieur. L'utilité, la subversivité et l'efficacité perçues de l'approche de la décarbonation convainquent une grande partie des jeunes personnes engagées contre le changement climatique à y adhérer. Cette vision n'est toutefois pas la seule existante et contrevient en partie aux fondements de l'écologie politique française qui s'appuie sur une pensée critique de la technique.

3. L'émergence balbutiante d'un jeune courant antinucléaire français

Malgré la diminution de l'engagement antinucléaire, des espaces physiques et intellectuels se maintiennent dans une posture de rejet radical du nucléaire. La pensée antinucléaire reste latente parmi les ONGE majeures qui se saisissent de la question aux

²⁶² Jean-Marc Jancovici / LinkedIn. En ligne : <https://www.linkedin.com/in/jean-marc-jancovici/> [consulté le 29 août 2020].

moments opportuns. Par ailleurs, le mouvement de la jeunesse pour le climat a révélé une nouvelle génération d'activistes écologistes à la formation politique anticapitaliste. Un groupe local français de la lutte contre l'exploitation du charbon en Allemagne s'est nommé RadiAction après avoir identifié le nucléaire comme le pendant français du charbon allemand²⁶³. Simultanément, les luttes antinucléaires reprennent à l'occasion des travaux pour la construction du site d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure. Enfin, le débat sur le nucléaire continue d'exister parmi les membres des ONGE de jeunesse, à défaut de voir ces dernières se positionner.

Les ONGE de jeunesse ne sont pas simplement dans une période transitoire et linéaire de l'hostilité à la faveur du nucléaire. Pour rappel, lors des entretiens aucune ONGE de jeunesse ne souhaite la sortie du nucléaire. En revanche, aucune d'entre-elles n'est pour la pérennisation du nucléaire non plus. Au cours de l'entretien, Charlotte Mijeon du RSN rappelait que dans les années 2000, différentes organisations de jeunesse étaient publiquement opposées au nucléaire (Chiche, Fac Verte) et faisaient office de formation politique et de courroie d'engagement vers une opposition de lutte contre cette industrie²⁶⁴. Désormais, ces organisations n'existent plus et aucune autre ne produit un tel travail. En conséquence, la pensée antinucléaire pourrait sembler disparue des universités mais la réalité est plus complexe.

Des débats, du doute et la relégation du nucléaire

La réalité est plus nuancée car la question se traite désormais à l'intérieur des organisations de jeunesse, souvent de manière officieuse mais néanmoins réelle. Elles n'embrassent pas le discours de la décarbonation mais tente d'en déterminer un autre, cohérent et fondé au milieu d'un torrent d'injonctions contradictoires. Rappelons-en quelques-unes ici :

- Le nucléaire constitue un risque incalculable ou à l'inverse aucun risque. Charles de Lacombes d'A-ANV le dit en ces termes : « GP dit que les centrales fuient de partout et vont exploser toutes en même temps et le lobby nucléaire dit zéro risque²⁶⁵ ».
- Les déchets nucléaires comme problème fondamental ou, au contraire, ces déchets comme le moindre de nos problèmes.

²⁶³ RadiAction – Site du collectif d'écologie radicale et désobéissante « RadiAction » (Soutien d'Ende Gelände France). En ligne : <https://www.radiaction.org/> [consulté le 29 août 2020].

²⁶⁴ Voir deuxième partie, chapitre trois, section 2. Entretien RSN, 16/06/2020 (voir annexe 10).

²⁶⁵ Entretien A-ANV, 30/05/2020 (voir annexe 3).

- L'urgence climatique nécessite de se concentrer sur les énergies fossiles alors que risque atomique nécessite de sortir rapidement du nucléaire.
- L'insertion professionnelle ou l'effondrement d'une filière industrielle.
- Le nucléaire garantit l'indépendance énergétique de la France mais l'uranium vient de l'étranger.
- Le nucléaire consomme peu de surface mais une catastrophe nucléaire rendrait une grande surface contaminée.

Face à ces questionnements, savoir comment s'orienter nécessite pour les ONGE de jeunesse une certaine maturité (les JAC et CliMates partagent l'objectif de définir une position à terme). Ces questions touchent toutes les ONGE d'ampleur nationale au point que même la seule organisation réputée favorable au nucléaire, AC, voit une tendance de plus en plus critique s'affirmer en son cœur. Fondé notamment par J.-M. Jancovici, AC voit ses membres évoluer vers des profils provenant d'autres formations que celles d'ingénierie. « Pour les gens dans l'association, on a une position plus partagée qu'avant sur le nucléaire²⁶⁶ » selon Tom Nico d'AC. Toutefois, il précise « qu'on essaie de ne pas prendre du temps officiel de l'association pour discuter de cela car c'est un débat qui existe depuis très longtemps. On a fait un débat négawatt/shift en 2018, allez le voir. On est un peu fatigué de ce sujet, on n'a pas de position officielle, ni pour, ni contre²⁶⁷ ». Il termine avec son opinion : « Le nucléaire a ses avantages et ses inconvénients, mais vu le CC, on risque d'en avoir besoin ».

Esther Loiseleur, présidente des JAC s'exprime sur le nucléaire et renvoie dos à dos les productions énergétiques décarbonées : « quand on prend la question du nucléaire vis-à-vis du climat, clairement on voit plus les pour que les contre que lorsqu'on s'intéresse au nucléaire uniquement. On est plus dans une attitude de questionnement en tant que jeune non spécialiste de l'énergie. On n'est pas non plus pour les ENR. Guillaume Pitron²⁶⁸ est une lecture commune dans l'association. Pour les gens non formés entièrement, il y a une sorte de scepticisme généralisé avec pour conclusion générale la nécessité de sobriété. Moi plus ça va, plus j'ai des doutes sur notre capacité à faire la transition énergétique notamment après des lectures de J.-

²⁶⁶ Entretien AC, 24/05/2020 (voir annexe 14).

²⁶⁷ *Ibid.*

²⁶⁸ PITRON, Guillaume. *La guerre des métaux rares : la face cachée de la transition énergétique et numérique*. Paris : Les Liens qui Libèrent, 2019.

B. Fressoz²⁶⁹. » Ce discours revient dans le propos d'autres personnes à la direction des associations de jeunesse comme T4E.

Des résistances au nucléaire à l'intérieur des ONGE de jeunesse

Il est même possible de trouver à la tête de certaines ONGE de jeunesse des personnes très critiques du nucléaire. Par exemple, à CliMates, la coprésidente Lucie Pélissier dénonce la propagande autour du nucléaire : « on a réussi à nous faire croire qu'on est obligé de passer par le nucléaire pour réussir la transition. On nous a vendu que la France était exemplaire sur la transition énergétique en ayant une électricité décarbonée et en diabolisant l'Allemagne avec ses centrales à charbon. Il y a tout un discours qui a été construit par des ONG et le gouvernement qui fait que le nucléaire est encore très ancré en France²⁷⁰. »

Le collectif Désobéissance Écolo Paris (DEP) tient quant à lui un discours singulier. En tant qu'organisation locale (Île-de-France), il se positionne vigoureusement contre le nucléaire avec un angle anticapitaliste, antimilitariste et dans la lignée de la critique de la technique. Selon Pierre de DEP : « C'est une thématique dans laquelle on est tellement dépossédé. C'est hyper opaque, l'État contrôle tout. C'est associé à l'arme nucléaire et c'est un sujet sur lequel on n'a pas voix au chapitre en réalité²⁷¹ ». Concernant les ONGE de jeunesse, elles n'ont peut-être « pas envie de démanteler immédiatement les centrales mais j'espère qu'elles n'ont pas envie de soutenir la construction des EPR, sinon ce serait inquiétant²⁷² ». DEP a eu une grande influence au cœur du mouvement de la jeunesse pour le climat en tant qu'initiateur de la première AG de mobilisation à Jussieu (janvier-février 2019) et grâce à sa proximité avec Youth For Climate Paris (YFC-P), instance de mobilisation parisienne d'obédience anticapitaliste. Accolée à cette critique, le rôle de la répression des dérives sécuritaires de l'État est un sujet majeur pour certains comme K de XR-F. Elle se considère anti-nucléaire (bien XR-F ne soit pas positionnée) : « C'est une technologie trop dangereuse, trop complexe, incompatible avec une démocratie directe et l'idée même de démocratie. Elle nécessite une hiérarchie, un État fort et la répression comme ce qu'on a vu à Bure. Le complexe militaro-

²⁶⁹ BONNEUIL, Christophe et Jean-Baptiste FRESSOZ. *L'événement anthropocène : la Terre, l'histoire et nous*. Nouvelle édition révisée et Augmentée [de deux chapitres inédits]. Paris : Éditions du Seuil, 2016 ; entretien JAC, 20/05/2020 (voir annexe 17).

²⁷⁰ Entretien CliMates, 08/06/2020 (voir annexe 15).

²⁷¹ Entretien DEP, 16/06/2020 (voir annexe 16).

²⁷² *Ibid.*

industriel est très clair. Et c'est dangereux, on ne sait pas arrêter une centrale, on ne maîtrise pas²⁷³. »

L'exposition à la surveillance et à la répression

Certaines expériences de Charlotte Mijeon du RSN démontrent que la surveillance s'est récemment aggravée à l'encontre des personnes opposées au nucléaire. En 2008 déjà, alors qu'elle allait interpellier Anne Leverageon (PDG d'AREVA) à une conférence, les RG (renseignements généraux) l'interpellent. En 2010, lors du suivi des convois de déchets nucléaires transfrontaliers, les connections internet et réseau mobile sautèrent simultanément là où elle travaillait avec sa collègue. Sa ligne mobile aboutissait alors à un poste de gendarmerie. Régulièrement, elle reconnaît des signes d'écoutes téléphoniques lors de discussions potentiellement stratégiques. Elle a même obtenu la preuve que des enregistrements de ses conversations existaient à l'occasion de leurs présentations à une autre personne en garde à vue. Toutefois, elle relativise ces éléments par rapport à la situation présente : « clairement depuis 2017, ça a beaucoup augmenté avec cette histoire [lutte à Bure], et surtout depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron. C'est de plus en plus lourd. Des personnes se font contrôler une trentaine de fois par mois, parfois plusieurs fois par jour autour de Bure dans les petits villages. Des policiers filment à l'intérieur de la maison depuis leurs véhicules, c'est de la folie. » Par ailleurs, en 2018, deux personnes du CA du RSN ont été interdites d'entrer en contact à cause d'une procédure judiciaire – qu'elle estime infondée – liée à leur engagement contre le projet Cigéo à Bure. La situation sécuritaire semble donc particulièrement préoccupante et s'avère corroborée par des enquêtes de Reporterre et Médiapart notamment²⁷⁴.

Conclusion de section

Si les organisations écologistes de jeunesse sont moins critiques du nucléaire qu'elles ne le furent dans les années 2000, il reste en leur sein et par ailleurs des foyers de contestation qui sont loin de s'éteindre. On remarque notamment que ces associations, loin de promouvoir le nucléaire, hésitent à voir cette énergie comme une solution acceptable. Reste qu'elles peuvent être tentées de s'en accommoder face à l'urgence climatique. Globalement, plutôt qu'une

²⁷³ Entretien XR-F, 04/06/2020 (voir annexe 7).

²⁷⁴ BARBIER, Marie et Jade LINGAARD. « À Bure, les contrôles d'identité systématiques jugés illégaux », *Reporterre, le quotidien de l'écologie*. En ligne : <https://reporterre.net/A-Bure-les-contrôles-d-identite-systematiques-juges-illegaux> [consulté le 29 août 2020].

transition vers une pensée pronucléaire, une convergence se précise vers une posture de doute et de réflexion menant à reléguer le nucléaire sur un second plan. Par ailleurs, l'immersion dans les mouvements de jeunesse d'une pensée anticapitaliste et critique de la technique renouvellent l'opposition du nucléaire. À l'aune de la répression à Bure, une convergence de lutte et de solidarité face à la répression peut se mettre en place à l'intérieur des ONGE de jeunesse par l'intermédiaire de la pénétration des idées anticapitalistes et anarchistes et par l'interpellation des organisations qui s'en réclament au sein des pôles urbains où elles exercent.

Conclusion de chapitre

L'échec de la lutte antinucléaire française à empêcher la construction du parc français se retrouve encore aujourd'hui au sein de l'opposition à cette technologie. Force est de constater que les ONGE majeures et historiques (GP-F, ADT-F, RAC-F, WWF-F, ATTAC, RSN) se positionnent contre le nucléaire, leur engagement suit principalement le calendrier public sans en dicter les temps ; le fer de lance de l'opposition au nucléaire semble se rouiller avec le retrait progressif d'une génération militante qui a connu la lutte de terrain contre la construction du parc. Par ailleurs, les nouvelles ONGE majeures (NAAT, A-ANV, XR-F) décident de ne pas se positionner sur le nucléaire faute d'opportunité politique et de consensus sur le sujet. Le nucléaire n'est désormais plus un enjeu central du monde associatif environnemental. De l'autre côté, aucune des ONGE nationales de jeunesse ne se positionne sur le nucléaire. Généralement sans production d'expertise suffisante, elles font face à des injonctions et des positionnements internes contradictoires sur un sujet qui ne leur est pas prioritaire. Autrefois présentes, les organisations étudiantes critiques du nucléaire ont disparu au virage de la dernière décennie. Cette transformation est concomitante à l'institutionnalisation croissante du milieu associatif environnemental à la suite du Grenelle de l'Environnement²⁷⁵ ainsi qu'à la création des organisations promotrices de la décarbonation. Depuis, la défense du nucléaire se déploie de manière très offensive dans le milieu associatif et s'incarne par J.-M. Jancovici. Le Shift Project dispose d'une influence croissante sur les ONGE de jeunesse qui bénéficient de travaux du *thinktank* adaptés à leurs problématiques. Si les ONGE majeures semblent davantage protégées par la structuration autour du RAC-F, en réalité l'existence de nombreuses nouvelles ONGE majeures non positionnées témoignent d'un déplacement général des

²⁷⁵ Voir à ce sujet CANABATE, Alice. « Entre hétéronomie et autonomie : réflexions sur l'imaginaire instituant et sur les pratiques de l'écologie politique associative », *op. cit.*

priorités. Néanmoins, il perdure certains foyers de contestation du nucléaire à la fois sur le terrain à Bure et dans les ONGE. Sur ce dernier aspect, un noyau dur antinucléaire subsiste par les mobilisations des ONGE historiques et des idées antinucléaires vivent à l'intérieur d'autres ONGE. Parmi des ONGE de jeunesse et certaines autres comme XR-F, les principes de justification de cette opposition sont de l'ordre de la critique de la technique au sens d'Ivan Illich et de l'anticapitalisme. Face au discours de la décarbonation, un autre révolutionnaire rouge-vert émerge à l'occasion du mouvement de la jeunesse pour le climat grâce au travail de DEP et de sa déclinaison opérationnelle YFC-P. Si l'opposition nucléaire faiblit, elle n'a clairement pas encore rendu les armes. Reste le prochain chapitre qui traite de la question de l'effondrement, une notion qui peut se révéler particulièrement pertinente pour renouveler l'argumentation antinucléaire.

Chapitre 4. Les ONG environnementales sous la menace de l'effondrement

Introduction de Chapitre

Lorsqu'il s'agit de traiter des politiques de descente énergétique, la perspective de l'effondrement ne devrait pas être négligée. Dédier un chapitre précis à cette question relève du souci de révéler l'importance de cet horizon dystopique dans les esprits des membres des ONGE. Si aujourd'hui encore, il semble difficile de déceler les effets que cette perspective engendre dans les activités publiques des ONGE, un entretien détaillé avec une direction associative démontre que des processus significatifs sont déjà à l'œuvre. Quant à savoir l'impact qu'aura cette pensée sur les politiques de décroissance énergétique, cela reste encore à l'état de conjectures certes, mais qui ouvrent des possibilités intéressantes à l'aune de l'histoire des catastrophes. Trois éléments importants ressortent de ce chapitre. Premièrement, la pensée effondriste est très largement partagée parmi les membres des ONGE. Deuxièmement, cette culture catastrophiste ne transparait que très peu dans les activités des ONGE, y compris sur l'énergie. Troisièmement, la perspective de l'effondrement a le potentiel de bouleverser les stratégies associatives pour décupler leurs actions dans la société, y compris sur la décroissance énergétique. De plus, il semblerait que les théories de l'effondrement aient la capacité de raviver le feu de la lutte antinucléaire. Face à l'effondrement, difficile d'imaginer l'état de la France si les centrales ne peuvent plus être pilotées simultanément, c'est-à-dire ni arrêtées correctement, ni entretenues, ni démantelées, ni sécurisées. Dans un monde incertain, peut-on raisonnablement choisir de maintenir du nucléaire ? Une réflexion fine doit par ailleurs permettre d'associer correctement la perspective de l'effondrement avec le travail des ONG de lutte contre la pauvreté afin de ne plus exclure les plus pauvres des transformations à venir.

Traiter de la question de l'effondrement nécessite préalablement de clarifier les termes centraux parfois trop volatils. La collapsologie est définie par Raphaël Stevens et Pablo Servigne comme « exercice transdisciplinaire d'étude de l'effondrement de notre civilisation industrielle et de ce qui pourrait lui succéder, en s'appuyant sur [...] la raison et l'intuition, et

sur des travaux scientifiques reconnus²⁷⁶ » ; l'effondrement quant à lui se comprend du point de vue de l'archéologue comme une « réduction drastique sur une surface étendue et une durée importante de la population et/ou de la complexité économique, politique et sociale²⁷⁷ ». Du point de vue du politique, Yves Cochet, ancien ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (2001-2002) et président de l'Institut Momentum, le définit sur un plan plus pratique : « le processus à l'issue duquel les besoins de base (eau, alimentation, logement, habillement, énergie, etc.) ne sont plus fournis [à un coût raisonnable] à une majorité de la population par des services encadrés par la loi²⁷⁸ ». Lorsque l'on traite de l'effondrement, c'est de ce genre d'évènement qu'il s'agit, un évènement total, presque totalitaire au sens où il s'impose en fracassant tous les horizons désirables façonnés par le sens du progrès. Lorsqu'il se saisit d'une personne engagée pour la protection de l'environnement, il opère des transformations radicales qui se révèlent parfois bouleversantes. Les entretiens effectués auprès de 18 ONG permettent d'estimer l'ampleur de la pénétration de cette idée dans le paysage associatif français et parfois même de toucher l'expression personnelle de ce vécu.

Aux racines du discours sur l'effondrement

Afin d'en comprendre les fondements, il est judicieux de rappeler que les théories de l'effondrement héritent d'une certaine histoire de la pensée. Il est possible de retracer la genèse moderne de la pensée effondriste à l'occasion de la parution du rapport Meadows en 1972²⁷⁹. Déjà à cette époque, cette recherche interdisciplinaire se fondait sur l'application informatique de la dynamique des systèmes au M.I.T. À destination du Club de Rome, la modélisation prévoyait au cours du XXI^e siècle un pic puis un déclin très rapide des principaux indicateurs de la société. L'actualisation du rapport en 2003 témoigne de la robustesse de la trajectoire

²⁷⁶ Ouvrage fondateur : SERVIGNE, Pablo et Raphaël STEVENS. *Comment tout peut s'effondrer : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Paris : Seuil, 2015. Définition reprise ici : VION-DURY, Philippe. *Pablo Servigne : « L'effondrement a déjà commencé »*. 2018. En ligne : <https://www.socialter.fr/article/pablo-servigne-l-effondrement-a-deja-commence-1> [consulté le 29 août 2020].

²⁷⁷ Selon DIAMOND, Jared. *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Paris : Folio, 2006, p. 18.

²⁷⁸ COCHET, Yves. « L'effondrement, catabolique ou catastrophique ? » En ligne : <https://www.institutmomentum.org/l-effondrement-catabolique-ou-catastrophique/> [consulté le 29 août 2020]. Cité par SERVIGNE, Pablo et Raphaël STEVENS. *Comment tout peut s'effondrer : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Paris : Seuil, 2015, p. 15.

²⁷⁹ MEADOWS, Donella H., Dennis L. MEADOWS, et Jørgen RANDERS. *Halte à la croissance ?* Paris : Fayard, 1972.

prévue trente ans plus tôt par le modèle *World3* au rythme *business as usual* (sans modification des tendances historiques ; voir image 13)²⁸⁰.

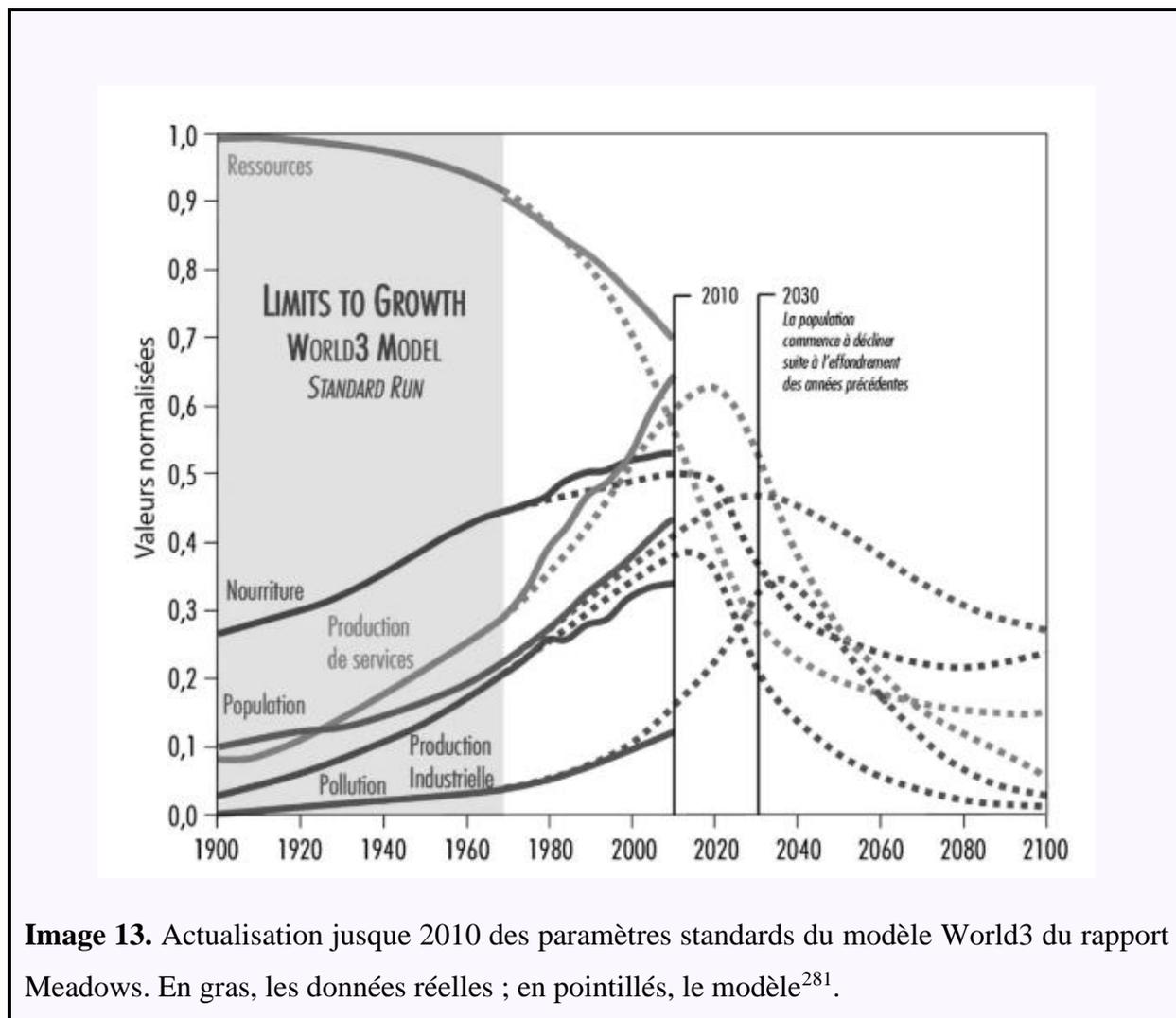


Image 13. Actualisation jusqu'à 2010 des paramètres standards du modèle World3 du rapport Meadows. En gras, les données réelles ; en pointillés, le modèle²⁸¹.

Fournissant d'abord les armes à une pensée néomalthusienne²⁸², sévèrement critiquée mais très fertile, la réflexion se complexifia lors de l'étude des systèmes complexes²⁸³. En parallèle, l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen réencastrait l'activité économique dans les

²⁸⁰ MEADOWS, Donella H. *Les limites à la croissance: dans un monde fini le rapport Meadows, 30 ans après*. Paris : L'éco-poche, 2017.

²⁸¹ SERVIGNE, Pablo et Raphaël STEVENS, *op. cit.*, p. 169. D'après TURNER, Graham M. « On the Cusp of Global Collapse? Updated Comparison of The Limits to Growth with Historical Data », *Gaia (Heidelberg, Germany)*. 2012, vol.21 n° 2. p. 116–124.

²⁸² Pensée voyant l'augmentation exponentielle de la population comme source principale du problème écologique en référence au travail du révérent Thomas Mathus : MATHUS, Thomas. *An Essay on the Principle of Population*. [s.l.] : CreateSpace Independent Publishing Platform, 2015. À ce sujet, voir EHRlich, Paul R. *La bombe P*. Ed. rev. et corr. par l'auteur en 1971. Paris : Fayard, 1972.

²⁸³ TAINTER, Joseph A. *The collapse of complex societies*. Cambridge : University Press, 1988.

contraintes physiques de la thermodynamique et concluait à un déclin inéluctable de la richesse économique en raison de l'entropie (dégradation irréversible de l'énergie)²⁸⁴. En parallèle, un puissant courant intellectuel d'origine marxienne se fit critique de la technique et plus généralement de la société thermo-industrielle au point d'influencer grandement les origines de l'écologie politique française²⁸⁵. Au début des années 2000, tout cela se cristallisa dans la pensée de la décroissance²⁸⁶ qui ne parvint pourtant pas à se placer solidement dans le champ du débat public. Au cœur de la décennie suivante, l'approche catastrophiste renouvelle la pensée de la décroissance dont l'effondrement en est le *mot-obus* emblématique. Ce nouveau courant de pensée s'inspire notamment des travaux historiques sur les catastrophes, les effondrements passés²⁸⁷ et le franchissement des limites planétaires²⁸⁸. Les théories de l'effondrement réussissent l'exploit de bouleverser les certitudes d'une partie de la population par l'action rationnelle des chiffres agencés dans un discours catastrophiste.

1. La pénétration du discours effondriste dans les ONGE françaises.

La question de l'effondrement traverse désormais toutes les ONGE françaises par le biais des consciences individuelles. De manière très claire, la question fait l'objet *a minima* de discussions régulières au sein des ONGE de jeunesse. Pour certaines comme les JAC, DEP, CliMates et AC, cela fait partie des influences qui travaillent l'organisation. L'Académie d'AC permet de rassembler de nombreuses jeunes personnes qui s'intéressent aux questions environnementales. Tom Nico, membre du CA d'AC, s'investit dans ce projet. À cette occasion, il remarque que beaucoup d'entre elles sont déjà très informées sur le sujet. Par ailleurs, AC a déjà invité Vincent Mignerot qui est identifié comme l'un des porte-paroles du discours effondristes. À AC, beaucoup s'intéressent aux écolieux : des ancien-ne-s de

²⁸⁴ GEORGESCU-ROEGEN, Nicholas. *La décroissance : entropie - écologie - économie*. 1995 (1979). Paris : Sang de la terre, 1995. En ligne : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.gen.dec> [consulté le 20 août 2020].

²⁸⁵ Voir par exemple : BOSQUET, Michel. *Écologie et politique suivi de Écologie et liberté (André Gorz)*. Paris : Arthaud poche, 2018 ; ELLUL, Jacques. *Le système technicien.*, *op. cit.* ; ILLICH, Ivan. *La convivialité*, *op. cit.*

²⁸⁶ Voir par exemple : LATOUCHE, Serge. *Le pari de la décroissance*, *op. cit.* ; GRAS, Alain. *Le choix du feu : aux origines de la crise climatique*, *op. cit.* ; COCHET, Yves et Agnès SINAI. *Sauver la Terre*. Paris : Fayard, 2003.

²⁸⁷ DIAMOND, Jared. *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, *op. cit.*

²⁸⁸ Voir STEFFEN, Will, Katherine RICHARDSON, Johan ROCKSTRÖM, et al. « Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet », *Science*. 13 février 2015, vol.347 n° 6223. En ligne : <https://science.sciencemag.org/content/347/6223/1259855> [consulté le 29 août 2020].

l'association vivent en communauté dans la maison bleue²⁸⁹, « d'autres personnes sont parties dans les ZAD et d'autres encore sont allées chez Servigne en Dordogne²⁹⁰ ». Tom Nico conclut : « il y a donc un vrai courant là-dessus à AC ». Chez CliMates, la coprésidente Lucie Pélissier remarque qu'il « s'agit d'une notion qui nous intéresse et qui a amené pas mal de gens à se questionner sur le CC²⁹¹ ». Elle ajoute : « on se pose tous la question, est-ce qu'on fait avec la société ou on se met en Ardèche et on s'en tape des autres ? » Elle ajoute avec un soupçon d'ironie : « on aimerait bien le revenu universel pour faire ce genre de chose ». Esther Loiseleur, présidente des JAC, n'hésite pas à dire qu'« on ne peut pas être écolo sans avoir entendu parler de collapsologie, qu'on soit d'accord ou non, ça me paraît évident²⁹² ». Claire Egnell, coordinatrice interne du Manifeste, estime que « cela fait partie des choses que nous avons lues pour beaucoup » et précise que « globalement on [au manifeste] peut être plutôt assez critique de ces théories-là²⁹³ ». Julie Pasquet, présidente de T4E, soupçonne que probablement « la plupart des jeunes engagé-e-s connaissent Servigne et le concept de collapsologie²⁹⁴ ». Enfin, Pierre de DEP affirme que le collectif « prend en compte tout cela²⁹⁵ ».

Entre les deux ONG de lutte contre la pauvreté, la connaissance du sujet est inégale. Le Secours Catholique semble relativement épargné en raison du conflit que la pensée effondriste peut avoir au premier abord avec l'espérance chrétienne selon Daphné Chamard-Teirlinck. Elle détaille : « Même si ça traverse des membres, ça me semble difficile que ça prenne dans le SC car nous sommes un réseau de 70 000 bénévoles. Si ça peut tenir à un certain niveau philosophique, ça me semble compliqué que ça se diffuse²⁹⁶ ». La professeure de philosophie Cécile Renouard propose en effet de dépasser cette opposition initiale²⁹⁷. *A contrario*, ATD-QM est bouleversé par cette perspective comme le décrit Jean-Christophe Sarrot : « À ATD, la prise de conscience consistant à raisonner en termes d'années avant d'entrer dans des processus

²⁸⁹ *La Maison Bleue* / Facebook. En ligne : <https://www.facebook.com/lamaisonbleueblr> [consulté le 29 août 2020].

²⁹⁰ Entretien AC, 24/05/2020 (voir annexe 14).

²⁹¹ Entretien CliMates, 08/06/2020 (voir annexe 15).

²⁹² Entretien JAC, 20/05/2020 (voir annexe 17).

²⁹³ Entretien Manifeste, 28/05/2020 (voir annexe 18).

²⁹⁴ Entretien T4E, 21/05/2020 (voir annexe 20).

²⁹⁵ Entretien DEP, 16/06/2020 (voir annexe 16).

²⁹⁶ Entretien SC, 29/06/2020 (voir annexe 13).

²⁹⁷ RENOARD, Cécile. « Théologie de l'effondrement, théologie de l'espérance. L'Apocalypse à l'ère de l'Anthropocène ». En ligne : <https://www.institutmomentum.org/theologie-de-leffondrement-theologie-de-lesperance-lapocalypse-a-lere-de-lanthropocene/> [consulté le 29 août 2020].

irréversibles et invivables est nouvelle²⁹⁸ » mais au sein du réseau écologie de l'organisation « on en discute chaque semaine [...], on est tous formé aux notions d'effondrement ».

Du côté des ONGE majeures, il est possible d'observer une dynamique similaire à celle des ONGE de jeunesse. Mise à part NAAT et le RSN, la question de l'effondrement fait au moins l'objet de discussions régulières. À A-ANV, ATTAC et aux ADT-F, les théories de l'effondrement ont même une influence certaine sur l'association. Concernant XR-F, cela en constitue « l'ADN²⁹⁹ ». Anne Bringault, responsable de transition énergétique au RAC-F, considère que « cela fait partie des choses qui nous font beaucoup réfléchir, comme tout le mouvement climat³⁰⁰ ». Au CLER, le directeur Jean-Baptiste Lebrun répond à la question concernant la sensibilité de l'organisation aux théories de l'effondrement : « Évidemment, ça nous touche, notamment sur les débats théoriques que ça peut nous procurer. Même si on ne le voulait pas, ça nous toucherait³⁰¹ ». Au WWF-F, « le terme de collapsologie n'est pas trop utilisé mais plutôt discuté entre collègues de manière informelle³⁰² » selon Marie Kazeroni, chargée du programme énergie et durabilité. ATTAC est au fait de la collapsologie et cela crée un clivage dans l'organisation selon Vincent Gay, membre du bureau : « on a eu un débat sur l'effondrement avec Pablo Servigne et j'ai été très étonné de son succès, il y avait un fan club démesuré quoi, qui était un peu... J'ai toujours un peu de mal à comprendre ça³⁰³ ». Il ajoute que « de l'autre côté, il y a des gens relativement prudents, voire un peu hostiles, c'est plutôt mon cas ». Par ailleurs, pour Charlotte Mijeon du RSN, il s'agit surtout d'un sujet générationnel. Au RSN, elle remarque que la base militante « d'une cinquante ou soixante d'années n'est pas trop dessus³⁰⁴ » contrairement à des personnes plus jeunes. Aux ADT-F, le questionnement est bien présent. Cécile Marchand, chargée de campagne climat et d'affaires publiques, constate qu'une « partie des groupes de terrain souhaitent qu'on travaille sur le sujet³⁰⁵ ». Charles de Lacombe, membre de l'équipe d'animation d'A-ANV, considère que c'est « surtout quelque chose qui nourrit notre organisation. Comme moi de nombreuses personnes ont eu leur réveil écologique avec les collapsologues³⁰⁶ ». Enfin, selon K d'XR-F,

²⁹⁸ Entretien ATD-QM, 19/06/2020 (voir annexe 12).

²⁹⁹ Entretien XR-F, 04/06/2020 (voir annexe 7).

³⁰⁰ Entretien RAC-F, 07/07/2020 (voir annexe 9).

³⁰¹ Entretien CLER, 17/06/2020 (voir annexe 6).

³⁰² Entretien WWF-F, 03/07/2020 (voir annexe 11).

³⁰³ Entretien ATTAC, 19/06/2020 (voir annexe 5).

³⁰⁴ Entretien RSN, 16/06/2020 (voir annexe 10).

³⁰⁵ Entretien ADT-F, 19/06/2020 (voir annexe 4).

³⁰⁶ Entretien A-ANV, 30/05/2020 (voir annexe 3).

c'est très clair : « ça va s'effondriste : 98% des membres d'XR³⁰⁷ ». Désormais, la question de l'effondrement est posée à la totalité des ONG qui s'intéresse à l'environnement.

L'effondrement comme rupture anxiogène des perspectives

Pour celles et ceux qui ont accepté de partager leur expérience de la confrontation à l'effondrement, il est remarquable de voir à quel point celle-ci est totale, parfois trop peut-être puisqu'il n'est pas rare de les voir se détourner du sujet, du moins autant que faire se peut. Souvent, des stratégies d'évitement et de déni se mettent en place afin de préserver un certain équilibre émotionnel. Néanmoins, la perspective de l'effondrement est bien présente et l'engagement important des personnes interrogées démontre qu'elle peut être un carburant de l'action militante. Elle peut aussi faire office de déclic dans le passage à l'action. Cependant, elle peut être aussi à l'origine de dérives graves s'apparentant à une forme de relativisme absolu et elle s'adresse plutôt à des personnes qui disposent d'un certain bagage culturel et social.

« À titre personnel, c'est une question qui me taraude, me fait peur, me fait réfléchir et débattre, c'est beaucoup de peur et d'anxiété. J'ai le dilemme qu'il faut transmettre le sentiment d'urgence mais comment s'y prendre ? L'effondrement, c'est violent et il faut un accompagnement. Je ne sais pas si c'est le meilleur terme. Je pense que ça paralyse les gens plus qu'autre chose ; dans mon entourage, ça fait davantage peur. Ça ne veut pas dire qu'on n'est pas conscient des enjeux, mais le terme n'est pas approprié. Il y a d'abord prise de conscience puis action. Si on parle des enjeux sous la notion d'effondrement, ça empêche l'action par impuissance. Si tout s'effondre, qu'est-ce qu'on peut faire ? Quel passage à l'action est possible dans ces conditions³⁰⁸ ? » Julie Pasquet, présidente de T4E.

« Je l'ai lu, j'en parle mais j'essaie de ne pas me focaliser dessus personnellement car c'est un sujet anxiogène. Je considère que beaucoup de risques existent mais qu'il est impossible de prédire l'avenir. À partir de ce moment-là, je ne me concentre pas sur l'incertitude mais sur le présent à titre personnel. C'est un sujet qui m'influence, qui me pose des questions³⁰⁹. » Margot Duvivier, présidente du REFEDD.

« Comme moi, de nombreuses personnes ont eu leur réveil écologique avec les collapsologues. Comme tout le monde, j'ai toujours été un peu écolo. On savait qu'il ne fallait

³⁰⁷ Entretien XR-F, 04/06/2020 (voir annexe 7).

³⁰⁸ Entretien T4E, 21/05/2020 (voir annexe 20).

³⁰⁹ Entretien REFEDD, 16/05/2020 (voir annexe 19).

pas trop dépenser de l'énergie, qu'il y avait un trou dans la couche d'ozone. Fin 2017 et début 2018, j'ai eu un énorme choc, grâce ou à cause de la *collapso*, sur comment fonctionnait la société et la gravité de la situation³¹⁰. » Charles de Lacombe, animateur national à A-ANV.

« J'ai l'impression que ça angoisse les gens. Cela crée une espèce de filtre par rapport à l'existant. On oublie le reste ou on ne se rend plus compte de l'importance de l'urgence sociale, des conditions sanitaires horribles comme à Saint-Denis, le coin le plus pollué de France. Parler de catastrophes de façon globale à l'aide de chiffres écrasants, issus de la communauté scientifique mondiale – propos bien situé socialement – ne permet pas de créer un discours véritablement mobilisateur. L'écologie, c'est sauver nos conditions d'existence, mais c'est aussi un enjeu qui va nous permettre de se réapproprier notre vie, de lutter contre l'aliénation, l'inégalité sociale et le racisme systémique. Nous avons un cercle intime qui réfléchit sur l'écologie décoloniale mais on n'arrive pas à créer un discours propre autour des informations de la communauté scientifique. Et en plus, il y a un risque sécuritaire. Comme par exemple, pendant la crise épidémique, tout le monde s'est couché et confiné devant l'ordre étatique, devant ces logiques hygiénistes qui nous privent de liberté. [...] Est-ce un discours [l'effondrement] qui permet le recul critique ou la puissance de la politique pour se saisir du destin ? Je n'en suis pas sûre. C'est un discours qui empêche la pensée et la profondeur de la pensée car les gens sont écrasés. Je pense tout de même que c'est vrai et que donc, il faut le dire. Mais c'est un discours qui mobilise les classes sociales qui ont le temps de s'occuper de cela et qui se révèle potentiellement dangereux. Donc il faut être vigilant, comme tout discours scientifique. Il ne faut pas tomber dans un truc qui verse trop dans l'émotionnel. En revanche, ça va s'effondriste : 98% des membres d'XR. Ça montre que ça mobilise. Il y a beaucoup de gens qui disent que le fait de se rendre compte que le monde vivant pouvait s'effondrer les a angoissés puis les a mobilisés³¹¹. » K membre de XR-F.

À partir de ces expériences, il semble bien que la rencontre de l'effondrement soit bien éloignée d'un long fleuve tranquille. Elle marque une rupture. Plus ou moins acceptée ou rejetée, elle fait néanmoins partie du paysage associatif (XR) et de la culture commune des organisations. L'analyse de ce phénomène rappelle la rencontre d'un esprit avec un *évènement supraliminaire* au sens de Günther Anders, c'est-à-dire d'une ampleur trop vaste pour être appréhendée par les facultés humaines³¹². Se confronter à l'effondrement, pire qu'écraser

³¹⁰ Entretien A-ANV, 30/05/2020 (voir annexe 3).

³¹¹ Entretien XR-F, 04/06/2020 (voir annexe 7).

³¹² ANDERS, Günther. *L'obsolescence de l'homme : Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, op. cit.

l'avenir, c'est se voir en tant que sujet piétiné par la grandeur du processus à l'œuvre. À l'immensité de l'effondrement répond une certaine réticence humaine qui s'impose à un sujet désemparé. Néanmoins, il serait faux de voir dans ce comportement réfractaire la traduction d'un déni catégorique de la possibilité de l'effondrement. Ces témoignages montrent au contraire combien la perspective catastrophiste plane en filigrane au firmament mental des responsables associatifs. De ce point de vue, l'effondrement des collapsologues est un objet fantomatique, à la fois présent par la raison qui le porte de manière performative et à la fois absent car il n'est pas jamais véritablement expérimenté dans le réel en tant qu'*effondrement systémique global*. L'effondrement reste en définitive un concept flottant qui ne peut être identifié que rétrospectivement ou *a minima* une fois que celui-ci est déjà bien entamé, c'est-à-dire trop tard.

Une pensée critique de la collapsologie chez les ONGE

Les ONGE n'accueillent pas toutes facilement les courants effondristes. Il faut dire que les conclusions qui découlent de cette pensée peuvent entrer en contradiction avec les pratiques associatives ou du moins impliquent parfois de revoir les priorités. C'est donc un effort certain que de prendre au sérieux la chose dans l'association. Les entretiens permettent d'identifier qu'il y a parfois chez les ONGE une pensée critique de la collapsologie qui résiste à l'expansion rapide des théories de l'effondrement.

« On prend tout en compte mais on ne se projette pas dans des scénarios de catastrophes car le ravage est en cours depuis des décennies, la catastrophe est déjà là. S'il y a catastrophe, c'est pour un certain type de personnes qui vivent avec des standards de vie élevés. Dans cette situation, la catastrophe sera vraiment sérieuse chez les occidentaux. Les effondrements ont déjà commencé et ils ont parfois déjà eu lieu. Oui pour le pessimisme de l'idée que ça va être catastrophique, mais il faut être sérieux et voir que c'est déjà en cours. [...] [Pablo Servigne et ses collègues] ne maîtrisent plus grande chose, notamment dans les réactions que ça engendre et ils ont leur part de responsabilité. Ça entraîne des fuites pures, sans stratégie de lutte. Les gens qui lisent la *collapso* sont des gens classiques, un peu bourgeois, qui partent à la campagne chercher leur autonomie par le repli familial ou communautaire sans trop d'aspects politiques. Les collapsologues n'y peuvent pas grand-chose, n'empêche que c'est ce qu'on observe et c'est

préoccupant, car on a des nouvelles personnes conscientes des problématiques mais qui se retirent des luttes et c'est problématique³¹³. » Pierre membre de DEP.

« On est plusieurs à avoir une position pleine de prudence vis-à-vis du sujet car cela veut tout et rien dire. C'est une notion qui est utilisée pour dire plein de choses. Si c'est effondrement au sens d'effondrement du système capitaliste néolibéral, ok beaucoup signent. Si c'est effondrement au sens de construire des lieux résilients en mode ville en transition, on ne signe pas. Ce n'est pas notre ligne politique et c'est assez dangereux d'un point de vue de justice nord-sud et de solidarité. Lorsqu'on travaille avec les communautés impactées, je ne me vois pas dire, "*ciao* les gars, désolé, on arrête pour construire des lieux résilients en France". En tout cas, ça ne peut pas être la seule réponse aujourd'hui. [...] Nous, on voit plutôt le scénario suivant : s'il y avait une grosse crise à venir, il y a de grandes chances qu'une élite organisée et très consciente se prépare déjà à sa manière avec ses ressources. On le voit avec le coronavirus, les personnes les plus vulnérables sont les plus impactées. On est pas mal à penser que le capitalisme est très résilient, qu'une crise ne veut pas dire effondrement du capitalisme néolibéral, qu'on n'y gagnera pas forcément et même qu'on n'y gagnera pas très probablement. Enfin, cela reste une conception très occidentale, nous travaillons là où des effondrements ont déjà lieu³¹⁴. » Marie Kazoni, chargée de campagne climat et d'affaires publiques aux ADT-F.

« De l'autre côté, il y a des gens relativement prudents voire un peu hostiles, c'est plutôt mon cas. Je n'ai pas lu ses bouquins mais j'ai écouté plusieurs interviews, la prétention scientifique à créer une nouvelle science est une arnaque médiatique et politiquement, je trouve ça très faible, il n'y a un peu près rien à dire. Donc je ne suis pas très fan globalement. On retrouve la même chose qu'avec la décroissance il y a 10 ou 15 ans. Je ne dis pas que c'est la même chose, par contre les affects que ça soulève, les passions et les contre-passions, sont de la même nature. Du coup, ATTAC est traversée, comme les autres mouvements écologiques alternatifs, par cela : entre les gens qui pensent avoir eu une révélation politique par l'effondrement et ceux qui pensent qu'il n'a pas inventé la poudre et que la question de l'entraide comme seule réponse est assez limitée. » Vincent Gay, Membre du bureau d'ATTAC.

À travers ces témoignages, la critique provient notamment d'un courant anticapitaliste qui voit dans l'effondrement une pensée inadaptée, voire inintéressante, qui comporte des

³¹³ Entretien DEP, 16/06/2020 (voir annexe 16).

³¹⁴ Entretien ATTAC, 19/06/2020 (voir annexe 5).

risques et des limites. K d'XR rappelait aussi les risques sécuritaires de mesures prises par la peur, l'angoisse et le risque social lié au relativisme et au changement de priorité. Elle propose de maintenir le discours qu'elle considère parfois utile et souvent vrai mais d'être vigilant quant à ses implications.

Conclusion de section

En conclusion, il est bon de rappeler que les théories de l'effondrement, et *a fortiori* la collapsologie, se situe dans une histoire de la pensée qui se lie intimement à la critique de la technique d'inspiration marxienne, à la pensée néomalthusienne des limites physiques, à la théorie des systèmes complexes, à l'écologie politique naissante, à l'étude historique des effondrements de civilisation et à la décroissance. Depuis 2015 et le best-seller de Pablo Servigne et Raphaël Stevens à l'origine de la notion de collapsologie, le sujet se popularise rapidement dans le monde de l'écologie associative. La très grande majorité des ONGE affirme héberger des discussions sur le sujet, une partie importante reconnaît que cela fait partie des pensées qui influencent l'organisation. Sensible, le sujet travaille les personnes qui s'éveillent à ces théories et suscite parfois l'opposition d'autres. L'ampleur de la catastrophe génère à la fois une angoisse profonde et un engagement politique fort pour tenter, si ce n'est d'éviter l'effondrement, du moins de « limiter la hauteur de la chute³¹⁵ ».

2. Au regard de l'effondrement, une pratique associative timorée

Si les théories de l'effondrement semblent être devenues dans une certaine mesure un nouvel élément du fond culturel écologiste, qu'en est-il pour l'action des ONGE elles-mêmes ? Cette sensibilité effondriste des personnes se traduit-elle dans l'action des associations ? Contrairement aux personnes, les ONG doivent faire face à des contraintes existentielles qui nécessitent de rester en prise avec le monde dans lequel elles évoluent. Difficile pour une ONGE de négocier la préparation à un effondrement systémique global en réunion avec par exemple le ministère de l'environnement. Globalement, les ONGE ont de grandes difficultés à exprimer vers l'extérieur des considérations relatives à l'effondrement. Bien que cela soit prévisible, cette situation semble de moins en moins tenable à l'avenir. L'aggravation et

³¹⁵ BOUCAUD-VICTOIRE, Kévin. *Julien Wosnitza : « Aucune solution ne peut nous éviter un effondrement »* / *Le Média*. 2018. En ligne : <https://lemediapresse.fr/ecologie/julien-wosnitza-aucune-solution-ne-peut-nous-eviter-un-effondrement/> [consulté le 29 août 2020].

l'augmentation des catastrophes laissent de moins en moins de place « à la forme de regard qui devine le soleil derrière le ciel parfois occulté³¹⁶ ».

La difficile compatibilité de l'effondrement avec l'activité associative existante

À l'exception d'XR, les ONGE ne semblent pas gouverner leurs actions avec la perspective de l'effondrement. Le décalage entre le discours positif de la transition écologique, successeur à peine masqué du développement durable, et celui de l'effondrement est incommensurable. Or, si les ONGE continuent de défendre dans une certaine mesure la transition, ce n'est pas simplement par conviction personnelle de leurs membres, mais aussi, et principalement, par nécessité existentielle. Si une conscience peut jouir de l'évasion du réel, lui qui peut être si contraignant, une ONGE a le devoir de rester en prise avec le monde afin d'espérer acquérir un pouvoir de transformation politique nécessaire à la réalisation de son objet principal³¹⁷. Cela ne présume rien du niveau de radicalité de la pensée et de la taille du répertoire d'actions collectives car celles-ci se définissent dans un échange permanent avec la société et ses pouvoirs.

Il importe donc pour une ONGE de réussir à transformer suffisamment la société pour qu'elle puisse être considérée écologique et sociale avec le souci de ne pas transiter par une dictature verte (autant que faire se peut). Cette vigilance peut se comprendre moralement comme une position hybride entre l'éthique déontologique et l'éthique conséquentialiste qui s'affrontent dans une dialectique permanente. Autrement dit, de manière simultanée et incrémentale, les moyens justifient la fin tandis que la fin justifie les moyens en retour. Changer les objectifs, et donc la fin (d'une société écologique à l'évitement de l'effondrement), implique de revoir le répertoire d'actions collectives qui en dépend (à savoir les moyens). Or ces derniers se caractérisent ici concrètement par le travail associatif courant qui peut être très inertiel. Finalement, sortir de la transition pour lutter contre l'effondrement nécessite de transformer en profondeur toutes les activités de l'association. L'effort est tel qu'il semble presque impossible à réaliser en dehors d'une création associative *ex nihilo* à l'instar d'XR-F.

S'il est vrai que de nombreuses activités pour la transition sont compatibles avec l'objectif d'atteindre une société écologique et d'affronter la possibilité de l'effondrement,

³¹⁶ RENOARD, Cécile. « Théologie de l'effondrement, théologie de l'espérance. L'Apocalypse à l'ère de l'Anthropocène », *op. cit.*

³¹⁷ CANABATE, Alice. « Entre hétéronomie et autonomie : réflexions sur l'imaginaire instituant et sur les pratiques de l'écologie politique associative », *op. cit.*

certaines le sont plus que d'autres, tandis que d'autres encore ne le sont pas du tout. À ce sujet, Cécile Marchand des ADT-F estime que « toutes les alternatives que l'on porte permettent de construire des territoires plus résilients³¹⁸ » et qu'il est donc « possible de développer un message là-dessus ». Demeure alors la difficulté de rester en prise avec la société qui ne semble pas prête à l'extraordinaire effort que pourrait nécessiter une stratégie de résilience à la hauteur de la menace de l'effondrement. Bien que deux tiers des personnes françaises pensent que « la civilisation telle que nous la connaissons va s'effondrer dans les années à venir³¹⁹ » et 35% estiment « qu'un effondrement de la civilisation pourrait intervenir d'ici à vingt ans³²⁰ » selon un sondage IFOP pour la Fondation Jean Jaurès, il n'est pas certain que la société accepte d'entendre frontalement un projet politique associé à un discours effondriste. C'est une chose de percevoir un risque majeur, c'est autre chose que d'agir préventivement en conséquence. Dans le détail, les entretiens permettent d'apprécier à l'aune du témoignage, le niveau d'intégration de la perspective effondriste dans l'activité de l'association.

« Nous n'avons pas de position officielle sur les bouquins de Servigne. Nous ne sommes pas sur le même créneau que XR qui aime organiser la conférence en route pour l'extinction qui retrace comment tout se passe très mal. Nous on préfère donner des pistes d'actions concrètes pour les gens³²¹. » Charles de Lacombe, animateur national à A-ANV.

« Ça fait vraiment partie du discours d'entrée d'XR, il faut agir maintenant sinon il y aura des millions de réfugiés climatiques, plus de bouffe. La conférence en route vers l'extinction est super déprimante³²². » K, membre d'XR-F.

« Dans le bouquin [d'ATTAC] qui paraît la semaine prochaine, [Pablo Servigne] a un peu contribué. Donc il y a des gens qui sont, sinon influencés, du moins à l'écoute de ce qu'il dit. Il ne faut pas réduire la collapsologie à Pablo Servigne mais il en constitue le phénomène médiatique le plus visible³²³. » Vincent Gay, membre du bureau d'ATTAC

« La réponse politique à ce constat-là n'est pas pour nous si différente de ce que l'on construit. Plus d'efficacité, de renouvelable, de local. Ce sont des idées qui peuvent nous questionner. La

³¹⁸ Entretien ADT-F, 19/06/2020 (voir annexe 4).

³¹⁹ *Enquête internationale sur la « collapsologie » - Sondage Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès*. IFOP & Fondation Jean Jaurès, 2019, p. 5. En ligne : https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2020/1002/enquete_collapso.pdf [consulté le 25 août 2020].

³²⁰ *Ibid.*, p. 6.

³²¹ Entretien A-ANV, 30/05/2020 (voir annexe 3).

³²² Entretien XR-F, 04/06/2020 (voir annexe 7).

³²³ Entretien ATTAC, 19/06/2020 (voir annexe 5).

réponse doit être à une échelle organisée pour éviter d'accélérer des phénomènes de fragmentation déjà à l'œuvre³²⁴. » Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER.

« Là on est plus dans le narratif. Marie Toussaint [cofondatrice de NAAT] s'entend très bien avec lui [Pablo Servigne]. Mais c'est le discours politique. Juridiquement, c'est un autre monde. La thèse de l'effondrement est quelque chose d'assez fantasmée car le GIEC n'en parle pas et tant qu'il n'en parle pas, on ne peut pas vraiment travailler dessus. Je comprends l'idée de mobiliser mais ce ne sera pas le titre de nos CP³²⁵. » Paul Mougeolle, responsable Multinationales à NAAT.

« C'est vrai que pour nous, c'est un paradigme complètement différent. On cherche à montrer que la transition énergétique, ça marche, qu'on peut faire sans le nucléaire et aller vers un futur désirable. Ce discours émergent est de dire, non il faut acter le désespoir et partir de ce désespoir pour agir. C'est vraiment aussi quelque chose de générationnel. Je pense que nous, on a déjà suffisamment à faire, pour vaincre des préjugés sur le fait que la sortie du nucléaire est possible. De ce point de vue, cette approche est difficile à intégrer³²⁶. » Charlotte Mijeon, porte-parole du RSN.

« On utilise beaucoup la notion d'empreinte écologique et de jour de dépassement. Cela a été développé en partenariat avec le Global Footprint Network. On publie chaque année des rapports pour montrer que nos activités ne sont pas compatibles avec la capacité de régénération des écosystèmes. Voilà notre approche des limites planétaires et de la résilience des écosystèmes. On a aussi travaillé sur les liens entre crises géopolitiques, crises environnementales et crises climatiques. On a publié il y a plusieurs années le rapport 3S (sécurité, stabilité géopolitique et soutenabilité), pour montrer les imbrications entre ces différents enjeux³²⁷. » Marie Kazeroni, chargée de programme énergie et durabilité au WWF-F.

« Moi je parle en termes d'anthropocène, le terme de *collapso* me pose pas mal de questions et on parle à des jeunes donc si on arrive sur la *collapso*, c'est difficile³²⁸. » Esther Loiseleur, présidente des JAC.

³²⁴ Entretien CLER, 17/06/2020 (voir annexe 6).

³²⁵ Entretien NAAT, 05/06/2020 (voir annexe 8).

³²⁶ Entretien RSN, 16/06/2020 (voir annexe 10).

³²⁷ Entretien WWF-F, 04/07/2020 (voir annexe 11).

³²⁸ Entretien JAC, 20/05/2020 (voir annexe 17).

« Elles n'apparaissent pas tant que ça dans notre travail de fond, mais c'est un sujet que nous abordons dans nos conférences, comme aux RENEDD 2019. Ce n'est pas un thème de focalisation. Cela peut créer des dissensions de se concentrer sur ces questions-là. Nous sommes très liés aux institutions, donc on doit aussi garder ce lien privilégié avec elles pour notre plaidoyer. De ce fait, on ne va pas se positionner comme XR ou autre qui en parlent beaucoup plus. On essaie d'avoir un discours qui reste sur l'urgence climatique, un discours accepté par tout le monde, même au niveau institutionnel, sans entrer dans des sujets plus *touchy*, si je peux dire, qui pourraient nous faire perdre de la crédibilité auprès de certaines institutions³²⁹. » Margot Duvivier, présidente du REFEDD.

Conclusion de section

Il ressort de ces discussions que la perspective de l'effondrement n'impacte que marginalement l'activité courante de l'association. Les logiques qui justifient ce constat sont souvent discernables dans les propos des entretiens. Les associations inscrivent leurs activités dans un environnement déterminé pour atteindre un objectif précis. Pour ce faire, elles doivent rester en prise avec la société afin d'espérer l'atteindre pour la transformer selon un idéal tel que la société écologique. Changer d'objectif (comme se préparer à un effondrement) implique de modifier ses activités à cet effet et donc rompre un certain nombre d'ancrages structurant l'ONGE. Par ailleurs, cela signifie aussi de s'extirper hors du monde social au risque de ne plus pouvoir l'atteindre pour le transformer. C'est pourquoi, tant que la menace de l'effondrement ne pèse pas largement sur les consciences dans la société, il est particulièrement compliqué de prendre en compte cet aspect autrement que marginalement. Néanmoins, il faut aussi veiller à ce que les contradictions qui puissent émerger entre l'objet courant de l'association et la menace de l'effondrement restent suffisamment contenues pour éviter de trop grandes dissonances cognitives, individuelles et collectives, particulièrement inconfortables.

3. Du potentiel de l'effondrement pour les ONGE

Les théories de l'effondrement possèdent la potentialité d'améliorer considérablement la puissance d'impact des ONGE sur la société. Cette *encapacitation* associative peut jouer un rôle sur l'efficacité, la radicalité et l'exigence des discours et du plaidoyer sur la transition

³²⁹ Entretien REFEDD, 16/05/2020 (voir annexe 19).

énergétique. De plus, articuler un discours public effondriste issu du monde associatif peut entraîner, s'il est suffisamment bien pesé, un basculement des consciences de l'opinion. Celle-ci pourrait alors suivre le même cheminement que les militant·e·s écologistes, notamment celles et ceux d'XR-F, avec d'éventuels passages de désespoirs préalables à la mise en action radicale. Par ailleurs, travailler à *l'ombre de l'effondrement* implique de revoir certains positionnements comme celui sur le nucléaire. Et il semble plus que jamais primordial d'accorder une attention toute particulière aux plus pauvres de la société afin de s'assurer de les embarquer dans une politique de rupture. Les ONG de lutte contre la précarité disposent d'une expérience singulière de la catastrophe individuelle et collective, riche d'enseignements pour toute stratégie de décroissance énergétique.

La pouvoir de transformation de la perspective de l'effondrement

L'effondrement comporte en lui, par son aspect total, la possibilité d'effectuer des changements profonds dans les consciences et, si les conditions le permettent, dans les actions. En évitant l'écueil de l'absolu de toute pensée, c'est-à-dire en prévenant l'installation totalitaire de la pensée de l'effondrement dans les esprits – à savoir une installation qui s'effectuerait par la suppression de toutes les facettes de la vie au regard son énormité, comme un écrasement des possibilités, des choix et en dernière instance de la vie –, il est possible d'envisager la pensée effondriste comme un outil politique de transformation sociale. Cette pensée peut agir comme le tonnerre qui détourne les personnes inconscientes d'un confortable sommeil mortifère.

Néanmoins, il s'agit là d'une opération délicate et dangereuse. D'une part, comme on l'a vu avec K d'XR-F, une pensée totale peut dégénérer vers une pensée totalitaire destructrice des libertés et insensible aux inégalités. D'autre part, user politiquement de la pensée effondriste, à l'instar de la collapsologie, c'est faire usage de la violence dans une forme très particulière, celle de la prise de conscience. Les descriptions de la rencontre du sujet à la perspective effondriste, issues des entretiens³³⁰ ou de témoignages extérieurs comme celui de Pablo Servigne³³¹, impliquent une destruction des certitudes et un écrasement des perspectives. Cette opération peut se traduire par une violence importante à l'encontre des personnes concernées. S'il existe des cas extrêmes de comportements dépressifs ou suicidaires, les souffrances

³³⁰ Voir seconde partie, chapitre 4, section 1.

³³¹ THINKERVIEW. *Effondrement de la civilisation ? Pablo Servigne [EN DIRECT]*. 2018. 9min40s. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=5xziAeW7l6w&t=1s> [consulté le 29 août 2020].

communément induites ont été dénommées *écoanxiété*³³². Par ailleurs, la prise de conscience de la dégradation du monde peut engager des phénomènes similaires. Ce processus est lui appelé *solastalgie* par le philosophe australien Glenn Albrecht dans son article fondateur en 2007³³³. Pour les ONGE, porter un discours effondriste nécessite d’assumer simultanément une part de responsabilité dans les souffrances induites par celui-ci. Il s’agit d’un choix difficile à assumer. Néanmoins, ce récit ne semble pas incapacitant au regard de l’existence même d’XR et des nombreuses personnes engagées par la perspective de l’effondrement. À ce sujet, le travail doctoral de Luc Semal sur les villes en transition témoigne que l’action politique peut s’effectuer durablement *à l’ombre des catastrophes*³³⁴.

Les outils du philosophe allemand Günther Anders peuvent aider à comprendre ce qui se joue derrière le discours effondriste. Au milieu du XXe siècle déjà, il alertait la société de l’évolution dramatique de la *puissance prométhéenne* humaine issue de l’extension incontrôlée de sa faculté technique³³⁵. Les autres facultés humaines telles que la raison, la sensibilité ou l’imagination sont incapables de suivre le rythme et deviennent inefficaces à contenir les effets dévastateurs de l’accumulation de puissance. Imaginons alors les effets de l’intervention de la perspective de l’effondrement dans ce cadre théorique. Cette idée effectue un travail intense sur l’imagination humaine avec l’espoir de peut-être rattraper – au sens de tirer vers soi – la trop puissante faculté technique à transformer le monde. Avec ses termes, Pierre de DEP analyse la force de la collapsologie à faire ressentir *le ravage écologique* :

« Pablo Servigne disait qu’il voulait donner une émotion et une réaction associée aux chiffres. Il veut somatiser les chiffres. Pourtant les chiffres ne politisent pas et ne sont pas à l’origine de révoltes. Quand tu n’as que des chiffres, que du GIEC et des ppm, tu n’as pas de rapport sensible au milieu vivant. Tu n’es juste que dans un rapport chiffré, quantitatif. Tu n’as pas de ravages sous les yeux. C’est pour ça que les luttes locales comme les ZAD déclenchent des réactions épidermiques beaucoup plus conséquentes qu’un rapport du GIEC. P. Servigne est conscient de ça et avec son collègue, il écrit qu’il souhaite offrir aux gens des données

³³² À ce sujet, voir : « « Solastalgie » : quand la peur de l’effondrement rend malade », *Mr Mondialisation*, 3 février 2019. En ligne : <https://mrmondialisation.org/solastalgie-quand-la-peur-de-leffondrement-rend-malade/> [consulté le 29 août 2020].

³³³ ALBRECHT, Glenn, Gina-Maree SARTORE, Linda CONNOR, et al. « Solastalgia: the distress caused by environmental change », *Australasian Psychiatry: Bulletin of Royal Australian and New Zealand College of Psychiatrists*, 2007, 15 Suppl 1. p. S95-98.

³³⁴ SEMAL, Luc. *Militer à l’ombre des catastrophes : contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition*, Thèse de doctorat. Lille : Lille 2, 2012. 668 p. En ligne : <https://www.theses.fr/2012LIL20009> [consulté le 29 août 2020].

³³⁵ ANDERS, Günther. *L’obsolescence de l’homme : Sur l’âme à l’époque de la deuxième révolution industrielle*, op. cit.

accompagnées d'émotions et de réactions qui prennent au cœur. Il essaie d'heurter les gens avec ces données neutres. Ils ont réussi³³⁶ ! »

Le discours collapsologique – à savoir un discours sur *l'obsolescence du monde* tel qu'il est – porte en lui la possibilité de ne pas sombrer définitivement dans *l'obsolescence de l'homme*. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les travaux de Pablo Servigne et ses collègues entretiennent l'espoir d'une révolution dans la perspective, ou la réalité, d'un effondrement.

L'effondrement propose une réévaluation à la hausse du risque nucléaire

Concernant le nucléaire, objet prédominant de la critique andersienne, la perspective effondriste renouvelle l'argumentation antinucléaire. En effet, au crépuscule d'un effondrement systémique global, il ne fait pas bon vivre dans le voisinage d'une centrale nucléaire. En tant qu'objet hautement complexe, nécessitant une très haute infrastructure technologique et un pilotage fortement centralisé, l'électronucléaire semble voué à l'abandon en cas de catastrophes majeures. Reste que l'abandon d'une centrale nucléaire sans entretien, ni maintenance, ni refroidissement, peut entraîner à terme des émissions radioactives graves. La websérie Effondrement produite par le collectif Les Parasites représente une scène imaginée de cette situation dramatique³³⁷. Il est tout à fait possible que les ONGE se saisissent progressivement de cet argument catastrophiste pour renouveler ou développer leur opposition au nucléaire dès à présent, notamment chez les ONGE de jeunesse pour qui cet argumentaire commence déjà à se faire entendre : « le nucléaire dans un monde à plus 2 ou +3°, à quoi cela va-t-il ressembler³³⁸ ? » se demande Tom Nico membre du CA d'AC. En revanche, l'augmentation de la vulnérabilité des centrales nucléaires face au changement climatique peut constituer une passerelle politique entre l'argumentation antinucléaire conventionnelle et l'argumentation nucléaire à *l'ombre des catastrophes*. Toutefois, pour le RSN qui commence à s'intéresser à la question, le chemin est encore long :

« La vulnérabilité du nucléaire au changement climatique, ça fait un moment qu'on la met en avant. Il y a des choses à dire et en même temps on ne veut pas être vu comme ceux qui crient au loup au risque de se décrédibiliser, alors même qu'il y a de plus en plus de choses assez

³³⁶ Entretien DEP, 16/06/2020 (voir annexe 16).

³³⁷ *Parasites* - YouTube. En ligne : <https://www.youtube.com/channel/UCqS1gDNHEX3FgJ8dPfSuRoQ> [consulté le 29 juin 2020].

³³⁸ Entretien AC, 24/05/2020 (voir annexe 14).

inquiétantes. C'est compliqué ! L'approche effondriste en tant que tel, c'est très nouveau. Je dirais que c'est aussi beaucoup une question générationnelle. Le gros de notre base militante, qui a autour une cinquantaine ou soixantaine d'années, n'est pas trop dessus. Cependant, ça doit parler, je pense, à certaines nouvelles personnes militantes, plus jeunes. On a vraiment besoin de savoir comment ça monte. La difficulté est qu'on est déjà sur un sujet très anxiogène et on est tout le temps en train de se demander si on ne l'est pas trop, si on n'est pas démobilisant. À partir de là, dans quelle mesure parler de la vulnérabilité du nucléaire face à l'effondrement est quelque chose que l'on doit faire ? Faut-il insister sur le sujet au risque de démobiliser et démoraiser ? Je n'ai plus trop de certitudes sur cette question³³⁹. » Charlotte Mijeon, porte-parole du RSN.

Les catastrophes comme catalyseur de l'action associative

La perspective et l'expérience des catastrophes comme une pandémie incitent les ONGE à augmenter l'exigence de leur plaidoyer et la radicalité de leurs actions. Les catastrophes peuvent déverrouiller les blocages politiques et psychologiques. Sur ce dernier aspect, voici une anecdote révélatrice des effets antagonistes que peut procurer le désespoir.

« On a eu toute une discussion avec une jeune militante qui fait partie du CA de RSN au sujet du film *Planet of the Humans* de Michael Moore³⁴⁰. Je l'ai vu et je me suis dit : c'est quoi cette daube. C'est un film à charge des ENR et qui reprend tous les vieux clichés sur le renouvelable, les pires clichés, en allant voir les trucs les plus pourris. Ça passait complètement à la trappe le fait que les ENR ont connu des tas de progrès ces dernières années. Et en plus, il a utilisé des données qui datent de 2012, voire 2009. Dire que ça ne marchera pas sur la base de données erronées, c'est malhonnête. Cette collègue me dit : moi je l'ai trouvé super ce film. Moi, je ne comprends pas, je trouve qu'il est manipulateur. Elle me dit : « oui mais c'est un film qui fait toucher du doigt la finitude humaine parce qu'il montre vraiment qu'on risque de ne pas s'en sortir, que la technologie n'est pas la solution. Or je pense qu'on a vraiment besoin de sentir une catastrophe, de sentir vraiment qu'on touche le fond, de sentir le désespoir pour commencer à agir ». Cela correspond aussi un peu au discours de XR : « Quand l'espoir meurt, l'action commence »³⁴¹. » Charlotte Mijeon, porte-parole du RSN.

³³⁹ Entretien RSN, 16/06/2020 (voir annexe 10).

³⁴⁰ MICHAEL MOORE. *Michael Moore Presents : Planet of the Humans | Full Documentary | Directed by Jeff Gibbs*. 1:39:56. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=Zk11vI-7czE> [consulté le 29 août 2020].

³⁴¹ Entretien RSN, 16/06/2020 (voir annexe 10).

Face à la réalité de la catastrophe pandémique, A-ANV a été actif pendant le confinement pour faire œuvre de solidarité locale à travers son réseau. L'évènement de rupture a donc été pour ce mouvement l'occasion de participer localement à la solidarité :

« On s'est plus investi localement, et on a créé des liens avec le tissu social. Par exemple, à Lyon, on a fait un travail de banque alimentaire qui a très bien marché. Très clairement, la crise du covid-19 nous a posé question sur la potentialité de nombreuses crises futures. Déjà, c'est grave car ça impacte les gens. On peut jouer un rôle prépondérant en aidant les territoires à s'organiser grâce à notre réseau présent sur l'ensemble du pays. On peut rebondir sur les crises pour construire un monde plus désirable et éloigné de ce qui les cause. Lorsqu'il y aura une crise financière ou alimentaire, ce sera aussi l'occasion pour nous de dénoncer le système en place et d'appliquer des alternatives. La notion de résilience est dans l'ADN du mouvement. En 2019, on a créé et essaimé des *alternatibases* dans les villes. À Paris, on a déjà un lieu à nous. À Marseille, c'est en cours. Les bases donnent l'opportunité de construire la résilience et fédérer les gens³⁴². » Charles de Lacombe, animateur national à A-ANV.

Par ailleurs, Pierre de DEP reconnaît que la perspective catastrophique peut mettre en mouvement des associations entières : « Faire un jardin, c'est déjà une bonne porte d'entrée pour faire des trucs plus conséquents par la suite. XR c'est des collapsos qui ont essayé de passer à l'action. C'est une stratégie qui s'entend³⁴³. » Par ailleurs, ce qui est particulièrement intéressant chez XR-F, c'est leur manière de s'inscrire parfaitement dans les critères que le sociologue Charles Tilly avait déterminés pour identifier les chances de succès d'une lutte : « le multiple le plus élevé de trois facteurs : le nombre des participants, la volonté d'agir, la netteté du programme mobilisateur³⁴⁴ ». Avec ses seules quatre revendications, sa volonté de massifier et son discours catastrophiste poussant à l'action, XR semble cocher toutes les cases stratégiques.

La lutte contre la pauvreté face à l'effondrement

Il est très important de considérer le travail, l'expérience et les recommandations des ONG de lutte contre la pauvreté pour construire les politiques de décroissance énergétique. Elles ont une certaine expérience des catastrophes individuelles, voire même des effondrements

³⁴² Entretien A-ANV, 30/05/2020 (voir annexe 3).

³⁴³ Entretien DEP, 16/06/2020 (voir annexe 16).

³⁴⁴ TILLY, Charles. « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 1984, vol.4 n° 1. p. 89–108.

personnels, et participent au secours des personnes sinistrées par lors d'épisodes météorologiques extrêmes. De plus, ces organisations savent identifier les dispositifs qui n'aident pas, voire défavorisent, les personnes les plus vulnérables à la fois au changement climatique et aux politiques de réduction d'émission de GES.

Lors de la pandémie, l'action du SC a été particulièrement difficile. L'organisation caritative a dû faire face simultanément à l'augmentation de la demande d'aide (travailleur·e·s précaires) et la réduction des effectifs de bénévoles (personnes vulnérables). Daphné Chamard-Teirlinck, en charge des questions de mobilité au SC, raconte : « On a donc dû se réinventer, on a choisi de mettre en place la distribution de chèques de services afin de permettre à la personne de rester dans une dimension de dignité en évitant la distribution de colis alimentaires... Nous étions en grande difficulté : à la fois avec des besoins très importants de personnes en précarité et sans trop avoir la possibilité de gérer et d'accueillir. [...] Il a fallu maintenir certains services essentiels, effectuer de nouvelles maraudes, notamment pour l'accès à l'eau qui n'est pas possible dans les bidons-villes³⁴⁵. » Fort de cette expérience, le SC est en train de tirer des leçons : « je pense qu'il y a une prise de conscience en se disant que ça va se multiplier. Comment a-t-on vécu cette période ? Qu'est-ce qu'on veut garder ? Qu'est-ce qu'on veut mettre en place ? Il est trop tôt pour répondre, mais cette crise nous oblige à être plus agile dans notre mode de fonctionnement. On aura peut-être une stratégie plus aboutie pour savoir comment gérer l'augmentation des catastrophes. » D'autant plus que le SC entretient un rapport singulier avec les catastrophes : « on a une grosse équipe qui travaille dans le service urgence France, service qui intervient dans les catastrophes naturelles. On a déjà des impacts aujourd'hui, même en France, des dérèglements climatiques. Celles et ceux qui étaient sur le fil tombent dans la précarité après l'évènement catastrophique. Ce service de terrain nous dit que le nombre d'interventions augmente. »

La position d'ATD-QM est légèrement différente puisqu'elle s'inscrit dans un projet politique d'actions pour la dignité et non dans un projet de secours comme le SC. Jean-Christophe Sarrot, responsable du réseau emploi et membre du réseau écologie d'ATD-QM, se demande comment aborder les questions d'effondrement avec les plus pauvres :

« Comment rendre ça tout de même mobilisateur ? Nos membres nous disent que la survie, c'est tous les jours depuis si longtemps. Comment parler d'effondrement de manière

³⁴⁵ Entretien SC, 29/06/2020 (voir annexe 13).

mobilisatrice ? Les mouvements climat doivent nous aider à cela et nous, on doit les aider à évoluer de langage pour que ce ne soit pas la dépression assurée³⁴⁶. »

Il détaille la démarche écologique et sociale d'ATD-QM. Elle s'inscrit désormais dans le cadre d'une politique *à l'ombre de l'effondrement*.

« Chez nous, on dit qu'il faut expérimenter des choses, du faire ensemble, que nos groupes locaux cultivent la terre, construire de l'habitat écologique, se rallier localement à des associations qui ne soient pas uniquement sur la parole et la réflexion, pour mieux comprendre les mécanismes et pour sortir du sentiment d'impuissance face à cette idée d'effondrement. La semaine prochaine, lors d'une matinée entière en équipe nationale, la fraction collapsologue de chez nous propose une réflexion sur comment aborder ces questions plus largement dans les groupes locaux. Les questions posées seront celles-ci : comment se former à comprendre ces mécanismes complexes et quels outils spécifiques utiliser autour du faire ensemble, de l'éducation populaire et des conférences gesticulées, pour ne pas être simplement dans « je suis assis, les nouvelles me tombent dessus et je suis impuissant » ? Aujourd'hui, je n'ai pas la réponse, mais on en discute chaque semaine. Dans le réseau écologie, on est tous formé aux notions d'effondrement. Moi personnellement, je ne sais pas l'aborder avec des personnes en grande précarité, donc je n'en parle pas. Je peux animer une fresque du climat, mais c'était tellement déprimant qu'on s'est demandé comment le refaire sans que ce soit aussi violent. On était entre gens hors dans la précarité. Je pense que peut-être des gens dans la grande pauvreté peuvent supporter de comprendre ces phénomènes et peuvent nous donner des réponses auxquelles nous n'avions pas pensées³⁴⁷ ».

Car en effet, Jean-Christophe Sarrot témoigne de l'expérience de plusieurs femmes dans la grande précarité qui s'extrait d'une certaine misère grâce à un nouveau rapport au monde.

« Il y a plusieurs personnes en grande précarité qui nous disent qu'agir au quotidien pour l'écologie, cela leur redonne de la vie et du pouvoir d'agir. Ça redonne un sens à leur vie d'agir à leur petite échelle. Je pense à deux femmes en particulier : l'une dans un jardin partagé et l'autre dans un quotidien zéro plastique. On les a interviewées et elles disent que découvrir l'importance d'agir pour la planète et le fait qu'elles aient trouvé moyen de faire à leur manière et à leur échelle, leur redonne de la vie, une utilité, etc. L'une de ces deux femmes dit en revanche : « on ne veut pas que le monde d'après soit comme le monde d'avant avec les mêmes

³⁴⁶ Entretien ATD-QM, 19/06/2020 (voir annexe 12).

³⁴⁷ *Ibid.*

dominations économiques, le même capitalisme [elle utilise le mot] et les mêmes lobbies financiers aussi. Ce désordre écologique, en fait, ça me donne envie d'agir à ma petite échelle, et c'est ça qui redonne un sens à ma vie » et en même temps, elles disent qu'il faut aussi que ça change de manière systémique. Je pense à Florence d'Angers qui vient du milieu de la terre. Certaines personnes dans la pauvreté ont vécu dans la ruralité pauvre. Cette consommation sobre, ils ont toujours vécu ça. Elle dit : « c'est parce qu'on a perdu le lien avec la nature qu'on a perdu le lien entre nous. Et retrouver le lien avec la nature nous permet de retisser des liens entre nous », moi je le crois beaucoup aussi. On veut largement utiliser le jardin partagé comme outil : c'est accessible à tous a priori, ça ne demande pas un bac +5, savoir bien parler, écrire ou autre, ça remet les gens à égalité comme la création culturelle. Il s'agit ici de création agricole. Je pense à une autre femme au quotidien zéro plastique, elle a choisi cela à la suite d'un reportage à la télé où elle a découvert l'existence d'un continent de plastique sur les océans, elle a alors décidé d'arrêter de toucher au plastique. C'est une prise de conscience à l'origine d'un changement de comportement. Une troisième femme... C'est beaucoup par les femmes. Les hommes, ou pères, sont plus en retrait dans notre mouvement, comme dans les engagements associatifs. Ils ont plus, je pense, d'appréhension, et l'humiliation les touche plus profondément dans la précarité à cause de la représentation de l'homme devant ramener ressources et sécurité au foyer. La troisième femme, c'est juste son médecin qui lui a dit qu'elle n'allait pas bien et que ça serait bien d'aller voir le jardin partagé dans son quartier. Cependant, son assistante sociale lui a dit que ça ne sert à rien et que c'est n'importe quoi tout ça. Finalement, elle a vraiment ressenti le besoin de participer à ce jardin partagé et le groupe ATD l'a encouragé. Ça lui a redonné une santé en fait. Elle n'y connaissait rien, elle s'est formée et maintenant c'est elle qui forme les autres. Ça retisse des liens avec les autres, ça redonne une raison de se lever et de créer. Quand on a la possibilité de créer des choses, ça peut changer la vie³⁴⁸. »

Cette sous-section n'a pour relation au sujet que de mettre en avant la valeur et l'importance de considérer le travail des ONGE de lutte contre la pauvreté pour définir des stratégies de décroissance énergétique socialement juste avec une attention toute particulière aux plus pauvres, les plus exclu·e·s de la société. Les Territoires Zéro Chômeurs Longue

³⁴⁸ *Ibid.*

Durée³⁴⁹ sont une initiative d'ATD-QM qu'il convient par exemple d'étudier dans le détail avec le regard de la décroissance énergétique.

Conclusion de section

En conclusion, il est intéressant de remarquer la pensée de l'effondrement contient un large potentiel de mise en action collective. Cette perspective peut opérer un bouleversement des consciences afin de déclencher un vaste virage politique pour affronter le risque d'effondrement. À l'aide des concepts du philosophe Günther Anders, il semble pertinent de voir dans l'idée d'effondrement un outil de lutte contre la puissance destructrice d'une partie de l'humanité. L'instrumentalisation de l'effondrement peut se penser par les ONGE comme une manière de casser des logiques conservatrices pour susciter des vocations écologistes. Mais attention toutefois à mesurer les conséquences émotionnelles et les risques sécuritaires de ce *discours-bélier*. Par ailleurs, la perspective catastrophiste renouvelle avec vigueur la critique du nucléaire sur le fondement de sa sûreté. Néanmoins elle se fait encore très rare chez les ONGE bien qu'elle dispose d'un potentiel argumentaire considérable. Il est désormais clair que la perspective effondriste est bien autre chose qu'une source d'inaction et de fuite. Plusieurs exemples individuels issus des entretiens et l'existence même d'XR démontrent que, non seulement la menace de l'effondrement ne paralyse pas, mais qu'en plus elle met en action de manière déterminée et *radicalisée*. Enfin l'expérience des ONG de luttes contre la pauvreté est riche d'enseignements pour déterminer les stratégies de décroissance énergétique. Il convient

³⁴⁹ La question de la lutte contre la pauvreté et celle de la réduction de l'empreinte carbone peut paraître à première vue irréconciliable. « Nous, on le voit bien, si les gens sortent de la pauvreté, ils s'orientent vers plus de consommation, voire de la surconsommation, et ça il faut le plus possible éviter. Il faut donc que la sortie de la pauvreté s'effectue avec une amélioration des conditions de vie sans peser sur l'environnement, cela passe par plus d'éducation, et c'est un grand défi. On essaie de le mesurer sur les territoires zéro chômeurs de longue durée (TZCLD). »

Depuis trois ans, cette expérimentation permet à des personnes au chômage depuis plus d'un an de s'adresser à la mairie qui a l'obligation de définir un emploi écologique et social en relation avec les acteurs du territoire et suivant les propositions de la personne demandeuse. Ce dispositif est administré par le comité local pour l'emploi qui identifie les besoins. Financé au 2/3 par l'État, 1/3 par la structure employeuse, le poste ne doit pas être directement rentable pour ne pas concurrencer le marché de l'emploi mais comporte de nombreux co-bénéfices qui le rend socialement, et même économiquement, efficace à moyen et long terme.

Une nouvelle loi est à l'étude pour étendre l'expérimentation à tous les territoires qui le souhaitent. L'expérimentation doit être évaluée, et c'est une première à cette échelle, par les dix indicateurs de richesse qui ont des dimensions écologiques et sociales. « Le gouvernement essaie de déconstruire un peu tout ça car l'État était accompagnateur avec la loi de 2016 et [désormais] reprend une posture de décideur en s'accaparant la gouvernance et en réduisant les moyens financiers. » Selon Jean-Christophe S., « le TZCLD, c'est le premier pas vers une société sans chômage »

donc de s'inspirer de leur savoir pour s'assurer de ne pas perpétuer l'exclusion des plus exclu·e·s.

Conclusion de chapitre

Le rapport entre les ONGE et l'effondrement est un rapport récent et très complexe, parfois contradictoire, avec des lignes de force et des exceptions. Cette relation étant naissante, il convient de continuer de l'étudier pour en actualiser les analyses. En tout cas, l'effondrement est une donnée qui vient questionner les stratégies associatives, en particulier les positions en matière d'énergie. Ce chapitre relève ainsi davantage de l'exploration thématique que de l'analyse immédiatement utilisable pour la décroissance énergétique. Inscrite dans une histoire importante de la pensée critique, les théories de l'effondrement s'appuient sur un solide socle théorique et mobilisent un grand nombre de disciplines scientifiques. Ce discours a le pouvoir d'obscurcir les horizons, d'écraser les perspectives et de bouleverser les certitudes au point de dissiper le halo enivrant du néolibéralisme. Peu de récits sont capables d'atteindre si profondément et intimement une personne, ce qui en fait un objet tout aussi précieux que délicat. Au sein des ONGE, rares sont celles et ceux qui n'ont pas connaissance des théories de l'effondrement. Les questionnements bourdonnent et les débats frémissent entre les écologistes. Si beaucoup s'engagent désormais au regard de la menace de l'effondrement, d'autres réfutent cette théorie qui est parfois considérée inutile, trompeuse ou dangereuse. Quoi qu'il en soit, à l'exception d'XR-F, les ONGE n'inscrivent pas cette perspective au cœur de leurs activités tant le décalage peut être grand. Par sa radicalité, la conception catastrophiste menacerait l'existence et les activités des associations puisqu'elle les éloignerait de la perspective commune. Afin d'atteindre ses objectifs, les ONGE se doivent de rester en prise avec la société pour l'influencer. En revanche, la pensée de l'effondrement peut être un outil de mobilisation formidable pour les ONGE qui oseraient en user, notamment au sujet de la décroissance énergétique. La vigilance est toutefois de mise car cela nécessite de porter un discours qui fait violence à ses destinataires dans l'espoir de provoquer un déclic engageant. Cette violence, consubstantielle au discours effondriste, n'est pas nécessairement immorale puisqu'elle propose une lecture qui se veut honnête de l'état du monde afin d'espérer limiter les inimaginables souffrances de son effondrement. De ce point de vue, s'il y avait un coupable à trouver, ce serait du côté des discours justifiant la fuite en avant dramatique aujourd'hui à l'œuvre. Enfin, les théories de l'effondrement se déclinent déjà sous certaines formes dans les

activités des ONG de lutte contre la pauvreté. Ces dernières, d'une expérience rare et de compétences uniques, doivent participer à la définition des stratégies de décroissance énergétique, y compris par l'angle de l'effondrement, afin de s'assurer de ne plus exclure les plus pauvres d'entre-nous.

Conclusion de partie

Qu'il s'agisse d'un retour du nucléaire ou de l'irruption de l'effondrement, ces deux éléments constituent désormais des clivages importants du monde associatif écologiste. S'ils n'interviennent pas déjà, ils interviendront dans le positionnement des ONGE en matière énergétique. Alors que l'un transporte une longue histoire de lutte, l'autre véhicule un important bagage théorique, prenant tous deux leurs origines dans une même période : les années 1970-1980. Les relations ne s'arrêtent pas là. La lutte contre le réchauffement climatique développe des arguments contradictoires sur l'avenir du nucléaire, en tant que technologie bas carbone et en tant que technologie vulnérable aux changements climatiques. La pensée de l'effondrement quant à elle peut constituer un matériau fertile et univoque pour la lutte antinucléaire. Imaginer l'effondrement procure une vision dantesque, imaginer l'effondrement entouré.e de centrales nucléaires relève du royaume de l'apocalypse. Finalement, se positionner sur la décroissance énergétique nécessite de traiter la question du nucléaire et la question de l'effondrement. À ce sujet, il existe une divergence entre les ONGE de jeunesse et les ONGE majeures. Ces dernières sont toutes antinucléaires à l'exception des plus jeunes d'entre-elles (jeunes par la moyenne d'âge de leurs membres et par la date de leur fondation). A l'inverse, les ONGE de jeunesse, toutes relativement récentes, ont décidé de ne pas se positionner sur cette question. La formation de ce clivage s'explique directement par le changement global de contexte entre les luttes antinucléaires historiques et le combat contemporain contre le changement climatique. Les implications de ce constat sont très importantes pour la suite de la lutte antinucléaire qui semble encore vouée à décliner par un effet générationnel. L'offensive de l'environnementalisme pronucléaire sous la forme de la décarbonation n'est pas innocent à ce sujet. Il influe puissamment sur l'opinion des membres des associations, surtout les plus jeunes, ainsi que directement sur une partie des ONGE de jeunesse. En contrechamp, la dynamique pronucléaire s'affronte à l'action des foyers de résistance de la pensée antinucléaire, qui, loin de s'éteindre, maintient une certaine pression dans le monde associatif à travers les luttes de terrain et les positions des grandes ONGE. Parallèlement, la pensée effondriste s'est rapidement répandue dans les ONGE au point de devenir incontournable. Omniprésente dans les esprits, qu'elle soit rejetée, accueillie ou subie, la perspective de l'effondrement est désormais un phénomène constitutif, parfois premier, du rapport à l'écologie des militant.e.s. À l'exception d'XR-F, cette perspective ne se retrouve

que très peu dans les décisions et les actions associatives. Pouvant être source de stress pour les personnes engagées, ce décalage s'explique par les nombreuses contraintes qui conditionnent l'existence des ONGE et l'effectivité de leurs actions. Néanmoins, le potentiel transformatif du discours effondriste semble incalculable, tant il est capable de briser les certitudes et de remettre en cause les fondements du système capitaliste mondialisé auprès d'un public pas nécessairement acquis à l'écologie. Toutefois, il nécessite de manier en responsabilité un instrument qui occasionne désillusion, désespoir et souffrance. Cet usage de la violence pose question pour les ONGE. Certes situés socialement, les discours effondristes traversent aussi des ONGE de lutte contre la pauvreté et bénéficieraient grandement d'intégrer les retours de celles-ci. Que ce soit le nucléaire ou l'effondrement, les ONGE devront certainement traiter ces questions-là et, de ce fait, adapter leurs activités en conséquence.

CONCLUSION GENERALE

Étudier la décroissance énergétique revient à engager une recherche sur l'obsolescence physique de la civilisation occidentale. Approcher cette question avec les organisations non gouvernementales environnementales (ONGE) françaises permet d'ancrer cette réflexion dans la réalité contraignante du fonctionnement politique contemporain. Deux postulats encadrent cette recherche : la décroissance énergétique est physiquement inévitable à moyen-terme ; il est encore possible d'organiser cette décroissance avant qu'elle ne s'impose, de manière chaotique, aux sociétés humaines. Avec ce cadrage, l'étude du positionnement des ONG – en tant qu'éclaireuses – en matière de politiques énergétiques fait émerger des dynamiques et des atonies qui structurent les modalités présentes et futures de la diminution des consommations énergétiques. Recueillir les témoignages de 19 personnes en responsabilité dans le monde associatif offre l'extraordinaire opportunité de dépasser les discours publics pour appréhender, avec intimité et confiance, la complexité des phénomènes qui opèrent sous la scène. Loin de refermer le sujet, cette enquête propose au contraire d'accentuer largement l'intérêt de la recherche universitaire et des ONGE pour l'organisation politique de la raréfaction de l'énergie. Toutefois, à l'aune des entretiens et avec l'étude des travaux pertinents, quelques éléments importants peuvent déjà être identifiés. L'étude historique des périodes où l'approvisionnement énergétique se contracta, qu'il soit alimentaire (endosomatique) ou proprement énergétique (exosomatique), montre que la répartition instaurée en dernier ressort est le rationnement. Lorsque des biens essentiels se font absents, il n'y a plus d'autres solutions acceptables que de casser l'allocation par le prix pour instaurer la répartition par le quota. Seule cette organisation assure une répartition égalitaire du produit en empêchant les excès de celles et ceux qui en ont les moyens. L'histoire française du rationnement est cependant tragique puisqu'elle est largement associée à un régime de privation injuste et affamant lors de la Seconde Guerre Mondiale. Cette mémoire particulière a des effets dans le présent des politiques énergétiques. Bien que relativement connus, les quotas carbone individuels n'entrent pas véritablement dans le champ des discussions politiques. Pourtant très impopulaire depuis le mouvement des Gilets Jaunes, la plupart des ONGE s'accrochent à la taxe carbone (TC) – considérée comme le chef d'orchestre de la lutte contre le changement climatique – en la proposant redistributive et écologique. Par la correction des inégalités de la fiscalité carbone,

les associations espèrent sauver la taxation indirecte qui souffre pourtant de nombreux écueils indépassables. En ajoutant à cela le souci de faire peser davantage l'effort sur les entreprises, les ONGE éloignent les personnes, comme sujet ou comme collectif, de l'engagement pour transformer la société. Préférer la TC à d'autres politiques comme le rationnement revient à s'adresser à l'agent économique automatique plutôt qu'à des sujets conscients et capables d'autodétermination en vue d'une émancipation collective. Bien qu'elle s'entende dans le contexte actuel, cette dynamique stratégique du monde associatif, si elle se pérennise, peut mener à une impasse. De manière concomitante, il semblerait que le nucléaire et l'effondrement dispose du potentiel politique de bouleverser les positionnements des ONGE sur l'énergie. Si les ONGE majeures n'imposent plus véritablement l'agenda des luttes antinucléaires, d'autres organisations déploient largement, à l'inverse, la pensée de la décarbonation sur la société, notamment auprès d'une jeunesse très éduquée et engagée contre le réchauffement climatique. Plus surprenant encore, l'avenir de la lutte antinucléaire semble menacé par la jeune génération militante qui s'implique dans des ONGE de jeunesse toutes publiquement indifférentes au nucléaire. Toutefois, l'écologie des ZAD entend bien continuer la lutte antinucléaire et des relais anticapitalistes urbains pourraient être capables d'imposer le sujet dans le monde écologiste. Simultanément, la perspective de l'effondrement peut même intervenir *de biais* pour renouveler l'argumentaire antinucléaire : face à la possibilité d'un effondrement, mieux vaut démanteler au préalable le parc nucléaire. La puissance transformatrice du discours sur l'effondrement dépasse néanmoins largement la question du nucléaire, elle s'immisce totalement dans les esprits pour assombrir les horizons et engloutir tout espoir résiduel dans le progrès. De tels bouleversements s'accompagnent d'une violence que tout émetteur de discours effondriste se doit de considérer. Les ONGE décideront donc en responsabilité de manier ou non un discours si puissant tout en s'assurant de rester en prise avec le monde social et politique, c'est-à-dire en gardant la possibilité de le modifier. De nos jours, l'effondrement ne transparait pas dans les activités associatives à l'exception d'XR-F. Bien utilisé, il pourrait néanmoins être un opérateur fondamental d'une décroissance énergétique fondée sur l'autonomie, la solidarité et la résilience. Si l'effondrement ne constitue pas en lui-même un projet politique, il peut agir comme une modification du rapport ontologique au monde et à sa fin, permettant peut-être d'ouvrir d'autres champs politiques qui sont aujourd'hui, si ce n'est indicibles, du moins inaudibles. Tout compte fait, s'atteler à la décroissance énergétique, comme le font les ONGE, pourrait s'enrichir de l'histoire pour s'orienter, de la recherche pour explorer, du terrain pour expérimenter et surtout de l'imagination pour déverrouiller des trajectoires sociotechniques incompatibles avec la dignité humaine et la vie sur Terre.

BIBLIOGRAPHIE

ALBRECHT, Glenn, Gina-Maree SARTORE, Linda CONNOR, et al. « Solastalgia: the distress caused by environmental change », *Australasian Psychiatry: Bulletin of Royal Australian and New Zealand College of Psychiatrists*. 2007, 15 Suppl 1. p. S95-98.

ALTERNATIBA, BIZI !, FNH, et al. *Contribution climat solidaire, revenu climat et l'application du principe pollueur-payeur : proposition pour une nouvelle fiscalité carbone et énergétique plus juste*. 2019. En ligne : <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2019/04/dossier-fiscalite-rac.pdf> [consulté le 7 août 2020].

ALTERNATIBA, BIZI !, FNH, et al. *Fiscalité Energie & Carbone : Pas de transition écologique sans justice sociale*. 2019. En ligne : <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2019/04/presentation.pdf> [consulté le 10 juin 2020].

ANDERS, Günther. *L'obsolescence de l'homme : Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*. 1^{re} éd. Paris. L'Encyclopédie des Nuisances. 2002. 360 p.

Arthur Pigou. En ligne : <https://www.economie.gouv.fr/facileco/arthur-pigou> [consulté le 28 août 2020].

ATTAC FRANCE. *Basculer la fiscalité carbone sur les entreprises les plus polluantes et jusqu'ici largement exonérées*. 2018. En ligne : <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/basculer-la-fiscalite-carbone-sur-les-entreprises-les-plus-polluantes-et-jusqu> [consulté le 30 août 2020].

Audition conjointe par la commission des affaires économiques et la commission du développement durable de l'Assemblée nationale sur le soutien de l'État aux entreprises stratégiques et sur les engagements écologiques : Discours de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances. Assemblée Nationale. Ministère de l'Economie et des Finances. 2020. En ligne : https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=7B66716A-0A2C-41E9-9A73-21907F609202&filename=2146%20-%20Audition%20de%20Bruno%20Le%20Maire%20par%20la%20commission%20des%20affaires%20%C3%A9conomiques%20et%20la%20commission%20du%20d%C3%A9veloppement%20durable%20de%20l'AN.pdf [consulté le 25 août 2020].

BARBIER, Marie et Jade LINGAARD. « À Bure, les contrôles d'identité systématiques jugés illégaux », *Reporterre, le quotidien de l'écologie*. En ligne : <https://reporterre.net/A-Bure-les-contrôles-d-identite-systematiques-juges-illegaux> [consulté le 29 août 2020].

BATHO, Delphine et François RUFFIN. *Proposition de loi n° 3164 visant à instaurer un quota carbone individuel pour limiter l'usage de l'avion*. 2020. En ligne : http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3164_proposition-loi [consulté le 28 août 2020].

BBC NEWS | *In Depth | World fuel crisis | UK fuel tax: The facts*. 2000. En ligne : http://news.bbc.co.uk/2/hi/in_depth/world/2000/world_fuel_crisis/933648.stm [consulté le 28 août 2020].

BERRY, Audrey et Éloi LAURENT. « Taxe carbone, le retour, à quelles conditions ? », *Sciences Po OFCE Working Paper*. 2019 n° 06. En ligne : <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/OFCEWP2019-06.pdf> [consulté le 20 août 2020].

BOILLAT, Sébastien, Julien-François GERBER, et Fernando R. FUNES-MONZOTE. « What economic democracy for degrowth? Some comments on the contribution of socialist models and Cuban agroecology », *Futures*. 2012, vol.44 n° 6. p. 600–607.

BONDARKOV, Mikhail D., Boris Ya OSKOLKOV, Sergey P. GASCHAK, et al. « Environmental radiation monitoring in the Chernobyl exclusion zone--history and results 25 years after », *Health Physics*. octobre 2011, vol.101 n° 4. p. 442-485.

BONNET, Ludivine. « Les conséquences sanitaires de la pénurie alimentaire dans une grande agglomération » in Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (ed.). « *Morts d'inanition* » : *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*. Rennes. Presses universitaires de Rennes. 2015, p. 235-247. (Histoire). En ligne : <http://books.openedition.org/pur/20105> [consulté le 17 avril 2020].

BONNET, Olivier. « Un réseau en action : les hôpitaux psychiatriques privés de la congrégation Sainte-Marie de l'Assomption » in Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (ed.). « *Morts d'inanition* » : *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*. Rennes. Presses universitaires de Rennes. 2015, p. 109-123. (Histoire). En ligne : <http://books.openedition.org/pur/20087> [consulté le 17 avril 2020].

BONNEUIL, Christophe et Jean-Baptiste FRESSOZ. *L'événement anthropocène : la Terre, l'histoire et nous*. Nouvelle édition révisée et Augmentée [de deux chapitres inédits]. Paris. Éditions du Seuil. 2016. 332 p. (Points. Histoire).

BOSQUET, Michel. *Ecologie et politique suivi de Ecologie et liberté (André Gorz)*. Paris. Arthaud poche. 2018. 326 p.

BOTELLA-RODRÍGUEZ, Elisa. « From Classical Dependence to Inward-looking Development in Cuba (1990-2006) », *Ager (Zaragoza, Spain)*. 2015 n° 19. p. 45–84.

BOUCAUD-VICTOIRE, Kévin. *Julien Wosnitza : « Aucune solution ne peut nous éviter un effondrement »* / *Le Média*. 2018. En ligne : <https://lemediapresse.fr/ecologie/julien-wosnitza-aucune-solution-ne-peut-nous-eviter-un-effondrement/> [consulté le 29 août 2020].

BOUGHRIET, Rachida. « La majorité des Français serait opposée à la taxe carbone », *Actu-Environnement*. 4 septembre 2009 . En ligne : https://www.actu-environnement.com/ae/news/sondage-tns_sofres_csa_taxe-carbone_opposition-francais-reunion_sarkozy_8186.php4 [consulté le 28 août 2020].

BROUARD, Sylvain, Florent GOUGOU, Isabelle GUINAUDEAU, et al. *Les Français, le nucléaire et la campagne présidentielle 2012*. 2012. En ligne : https://sites.google.com/a/iepg.fr/trielec/resultats-analyses/enquetes-pre-electorales/vague-4--fevrier-2012/lesfrancaislenucleaireetlacampagnepresidentielle2012#_ftnref [consulté le 28 août 2020].

BRUNDENIUS, Claes. « Revolutionary Cuba at 50: Growth with equity revisited », *Latin American perspectives*. 2009, vol.36 n° 2. p. 31–48.

BUISSON PATRICK. *1940-1945, années érotiques : 1. Vichy ou les infortunes de la vertu*. Paris. Librairie générale française. 2011. 796 p. (Le livre de poche).

BUREAU, Dominique, Fanny HENRIET, et Katheline SCHUBERT. « Pour le climat : une taxe juste, pas juste une taxe », *Notes du conseil danalyse economique*. 11 avril 2019, n° 50 n° 2. p. 1-12.

Ca Commence Par Moi / Facebook. En ligne : <https://www.facebook.com/cacommeceparmoi.org/> [consulté le 28 août 2020].

CALLONNEC, Gaël, HERVÉ GOUËDARD, et PATRICK JOLIVET. « La contribution climat-solidarité : une taxe carbone pour la transition écologique et pour plus de solidarité fiscale ». mars 2019. En ligne : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche_technique-contribution-climat-solidarite_2019-v1.pdf [consulté le 13 juillet 2020].

CAMPION, Etienne. « Jean-Marc Jancovici : “Fermer Fessenheim au nom du climat : l’imposture du gouvernement” », *Marianne*. 3 mars 2020. 3 mars 2020 . En ligne : <https://www.marianne.net/politique/jean-marc-jancovici-fermer-fessenheim-au-nom-du-climat-l-imposture-du-gouvernement> [consulté le 28 août 2020].

CANABATE, Alice. « Entre hétéronomie et autonomie : réflexions sur l’imaginaire instituant et sur les pratiques de l’écologie politique associative » in Sophie KLIMIS et Philippe CAUMIÈRES (eds.). *L’autonomie en pratique(s)*. Bruxelles. Presses de l’Université Saint-Louis. 2019, p. 75-103. (Collection générale). En ligne : <http://books.openedition.org/pusl/2505> [consulté le 16 mai 2020].

CANLER, Ed. « The miracle of the Cuban economy in the 1990s », *Cuba in Transition*. 2000 n° 11. p. 64-69.

Cigéo. En ligne : <https://www.andra.fr/cigeo> [consulté le 28 août 2020].

COCHET, Yves. « L’effondrement, catabolique ou catastrophique ? » En ligne : <https://www.institutmomentum.org/l'effondrement-catabolique-ou-catastrophique/> [consulté le 29 août 2020].

COCHET, Yves et Agnès SINAÏ. *Sauver la Terre*. Paris. Fayard. 2003. 278 p.

COHEN, Maurie J. « Is the UK preparing for “war”? Military metaphors, personal carbon allowances, and consumption rationing in historical perspective », *Climatic Change*. 2011, vol.104 n° 2. p. 199–222.

CONSEIL DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES (CPO). *La fiscalité environnementale au défi de l’urgence climatique*. Cour des comptes. 2019. En ligne : https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-09/20190918-CPO-fiscalite-environnementale_0.pdf [consulté le 12 juin 2020].

Contexte politique à 70 jours de l’élection présidentielle - Enquête TNS Sofres – TRIÉLEC. TNS Sofres. 2012. En ligne : <https://www.tns-sofres.com/sites/default/files/2012.02.13-trielec.pdf> [consulté le 20 juillet 2020].

CPO. *La fiscalité environnementale au défi de l’urgence climatique*. 2019. En ligne : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-fiscalite-environnementale-au-defi-de-lurgence-climatique> [consulté le 30 août 2020].

CUBILLÉ, Jérôme (EDF R&D). *Baromètre Développement Durable d’EDF : Synthèse des résultats France de la vague 2017*. En ligne : <https://docplayer.fr/74314854-Barometre-developpement-durable-d-edf-synthese-des-resultats-france-de-la-vague-2017-jerome-cubille-edf-r-d.html> [consulté le 28 août 2020].

- DÉSOMBÉISSANCE ÉCOLO PARIS. *Écologie sans transition*. Paris. Divergences. 2020. 196 p.
- DIAMOND, Jared. *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Paris. Folio. 2006. 873 p. (Essais).
- DRAKE, David. *Paris at war, 1939-1944*. Cambridge, Massachusetts. The Belknap Press of Harvard University Press. 2015. 589 p.
- DUGAST, César et Alexia SOYEUX. *Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'Etat face à l'urgence climatique*. Carbone4. 2019. En ligne : <http://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2019/06/Publication-Carbone-4-Faire-sa-part-pouvoir-responsabilite-climat.pdf> [consulté le 20 juillet 2020].
- ELLUL, Jacques. *Le système technicien*. Paris. Calmann-Lévy. 1977. 361 p. (Liberté de l'esprit).
- Encyclopédie Larousse en ligne - organisation non gouvernementale ONG*. En ligne : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/organisation_non_gouvernementale_ONG/75270 [consulté le 28 août 2020].
- ÉNERGIE : Définition de ÉNERGIE*. En ligne : <https://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9nergie> [consulté le 31 août 2020].
- Enquête internationale sur la « collapsologie » - Sondage Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès*. IFOP & Fondation Jean Jaurès. 2019. En ligne : https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2020/1002/enquete_collapso.pdf [consulté le 25 août 2020].
- FERREBOEUF, Hugues. *Lean ICT : Pour une sobriété numérique*. The Shift Project. 2018. En ligne : <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2018/11/Rapport-final-v8-WEB.pdf> [consulté le 29 août 2020].
- FRANCE. *Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)*. En ligne : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc> [consulté le 4 mai 2020].
- FRANCE. *Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2023 2024-2028*. En ligne : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20200422%20Programmation%20pluriannuelle%20de%20l%27e%CC%81nergie.pdf> [consulté le 22 juin 2020].
- FRANCO, Manuel, Usama BILAL, Pedro ORDUÑEZ, et al. « Population-wide weight loss and regain in relation to diabetes burden and cardiovascular mortality in Cuba 1980-2010: repeated cross sectional surveys and ecological comparison of secular trends », *BMJ : British Medical Journal*. 2013, vol.346 apr09 2. p. f1515–f1515.
- FRASER, Peter. *Food Production Dig for Victory*. 1939. En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:INF3-96_Food_Production_Dig_for_Victory_Artist_Peter_Fraser.jpg [consulté le 30 août 2020].
- FRESSOZ, Jean-Baptiste. « Pour une histoire désorientée de l'énergie ». n° 04. Créteil, France. [s.n.]. 2014. vol.JSE-2014. (Journées Scientifiques de l'Environnement). En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00956441> [consulté le 15 avril 2020].
- « FUEL RATIONING », *The Lancet*. 1942, vol.239 n° 6194. p. 595–595.

FUNES-MONZOTE, F. R., Marta MONZOTE, E. A. LANTINGA, et al. « Conversion of specialised dairy farming systems into sustainable mixed farming systems in Cuba », *Environment, development and sustainability*. 2008, vol.11 n° 4. p. 765–783.

GENTIS, Roger. *Les murs de l'asile*. Paris. F.Maspero. 1970. 90 p. (Cahiers libres).

GEORGESCU-ROEGEN, Nicholas. *La décroissance : entropie - écologie - économie*. 1995 (1979). Paris. Sang de la terre. 1995. 254 p. (Les sciences sociales contemporaines). En ligne : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.gen.dec> [consulté le 20 août 2020].

GODARD, Olivier. « Le Rapport Stern sur l'économie du changement climatique était-il une manipulation grossière de la méthodologie économique ? », *Revue d'économie politique*. 2007, Vol. 117 n° 4. p. 475-506.

GOODIN, Robert E. et John S. DRYZEK. « Justice Deferred: Wartime Rationing and Postwar Welfare Policy », *Politics & Society*. 1 mars 1995, vol.23 n° 1. p. 49-73.

GRAS, Alain. *Le choix du feu : aux origines de la crise climatique*. Paris. Fayard. 2007. 281 p.

GREENPEACE FRANCE. *[ACTION] Risque nucléaire : 1 min pour revivre l'action de Greenpeace*. 2017. En ligne : <https://www.facebook.com/greenpeacefrance/videos/10155988909832458/> [consulté le 28 août 2020].

GUÉVORTS, Jonathan. « Pablo SERVIGNE et Raphaël STEVENS : L'effondrement de notre civilisation industrielle », *Revue Acropolis*. 20 mars 2016. 20 mars 2016 . En ligne : <https://www.revue-acropolis.fr/testimonial/pablo-servigne-et-raphael-stevens/> [consulté le 29 août 2020].

HIGLEY, Kathryn A. « Environmental consequences of the chernobyl accident and their remediation: twenty years of experience. Report of the chernobyl forum expert group 'environment' », *Radiation Protection Dosimetry*. 1 décembre 2006, vol.121 n° 4. p. 476-477.

HIRANANDANI, Vanmala. « Sustainable agriculture in Canada and Cuba: a comparison », *Environment, development and sustainability*. 2010, vol.12 n° 5. p. 763–775.

ILLICH, Ivan. *La convivialité*. Paris. Seuil. 1973. 157 p.

INTERGOVERNMENTAL PANEL ON CLIMATE CHANGE. *Climate Change 2014 Mitigation of Climate Change: Working Group III Contribution to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press. 2014. En ligne : <http://ebooks.cambridge.org/ref/id/CBO9781107415416> [consulté le 28 août 2020].

Jancovici : *Ciel mon climat ! - ESSEC - 07/01/2020*. 2020. 55:56. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=UM3EW01_PUY [consulté le 29 août 2020].

Jancovici : *CO2 ou PIB, il faut choisir - Sciences Po - 29/08/2019 - [EN subtitles available]*. 2019. 2:24:40. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=Vjq8V5rVY0&t=1265s> [consulté le 29 août 2020].

JANCOVICI, Jean-Marc. *Un entretien dans Marianne*. 2020. En ligne : <https://jancovici.com/transition-energetique/nucleaire/un-entretien-dans-marianne-en-mars-2020/> [consulté le 28 août 2020].

Jean-Marc Jancovici / LinkedIn. En ligne : <https://www.linkedin.com/in/jean-marc-jancovici/> [consulté le 29 août 2020].

JEFFERYS, Kevin. *War and reform: British politics during the Second world war*. Manchester New York. Manchester university press. 1994. xii+170 p. (Documents in contemporary history).

JONAS, Hans. *Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique / Hans Jonas ; traduit de l'allemand par Jean Greisch*. Paris. Flammarion. 2008. 470 p. (Champs Essais).

KAUFMAN, Myron. *Principles of Thermodynamics*. Marcel Dekker, Inc. New York. CRC Press. 2002. 420 p. En ligne : [file:///C:/Users/malle/Downloads/Kaufman%20M.%20Principles%20of%20thermodynamics%20\(M.Dekker,%202002\)\(ISBN%200824706927\)\(405s\)_PT_.pdf](file:///C:/Users/malle/Downloads/Kaufman%20M.%20Principles%20of%20thermodynamics%20(M.Dekker,%202002)(ISBN%200824706927)(405s)_PT_.pdf) [consulté le 25 août 2020].

KESTER, Johannes et Benjamin K. SOVACOO. « Torn between war and peace: Critiquing the use of war to mobilize peaceful climate action », *Energy Policy*. 2017, vol.104. p. 50–55.

KONBINI. *Julien Vidal nous parle de son combat quotidien pour la planète*. 2018. 4:22. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=ZYfUcAkrY1E> [consulté le 28 août 2020].

KOONT, Sinan. « A Cuban Success Story: Urban Agriculture », *Review of Radical Political Economics*. 2008, vol.40 n° 3. p. 285–291.

KROPOTKINE PIERRE. *La conquête du pain*. Paris. Tresse et Stock. 2002. xii+279 p.

KROPOTKINE, Pierre. « L'anarchie dans l'évolution socialiste : conférence faite à la salle Lévis en 1887 », *La Brochure Mensuelle*. juillet 1934 . En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k675755> [consulté le 3 août 2020].

KROPOTKINE, Pierre. *La conquête du pain*. 3e éd. Paris. Tresse et Stock. 1892. xv+299 p.

KUNTOFF, Steffen. *Conception d'une centrale nucléaire avec un réacteur à eau pressurisée (REP)*. 2009. En ligne : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Centrale_nucl%C3%A9aire_REP.png [consulté le 30 août 2020]. Centrale_nucleaire_REP.png.

La fiscalité peut-elle être juste ? 2019. En ligne : <https://www.lafinancepourtous.com/2019/05/09/la-fiscalite-peut-elle-etre-juste/> [consulté le 28 août 2020].

La Légende du Colibri. 2016. En ligne : <https://www.colibris-lemouvement.org/mouvement/legende-colibri> [consulté le 28 août 2020].

La Maison Bleue | Facebook. En ligne : <https://www.facebook.com/lamaisonbleueblr> [consulté le 29 août 2020].

La publicité d'EDF et l'emploi des mots sur l'énergie atomique pardon nucléaire. En ligne : <https://www.picbleu.fr/page/la-publicite-et-les-mots-d-edf-sur-l-energie-atomique-pardon-nucleaire> [consulté le 28 août 2020].

LATOUCHE, Serge. *Les précurseurs de la décroissance : une anthologie*. Neuvy-en-Champagne. Le passager clandestin. 2016. 269 p. (Les précurseurs de la décroissance).

LATOUCHE, Serge. *Le pari de la décroissance*. Paris. Fayard. 2006. 302 p.

LATOURE, Bruno. *Où atterrir ? : comment s'orienter en politique*. Paris. La Découverte. 2017. 155 p. (Cahiers libres).

Leçon inaugurale de Jean-Marc Jancovici - rentrée 2019 campus de Paris. 2019. 2:24:40. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=h9SuWi_mtCM&feature=youtu.be [consulté le 29 août 2020].

LE RÉSEAU ACTION CLIMAT. *Analyse de la Loi Énergie-Climat*. 2019. En ligne : <https://www.fne.asso.fr/communiqués/analyse-de-la-loi-%C3%A9nergie-climat> [consulté le 28 août 2020].

Les Français et le nucléaire - Sondage BVA pour Orano. 2019. En ligne : <https://www.bva-group.com/sondages/francais-nucleaire-sondage-bva-orano/> [consulté le 29 août 2020].

LE VERDIER, Henri. *Paris, assiégé : la chute de l'Empire, le gouvernement de la défense, les prussiens, Ferrières, apparition de la Commune, capitulation de Metz, affaire du Bourget, ballons, théâtres, ambulances, bataille de Champigny, bombardement, rationnement, la faim !* Paris. Dincan. 1871. En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6497565w> [consulté le 16 avril 2020].

LES AMIS DE LA TERRE FRANCE. *Manifeste pour des sociétés soutenables*. En ligne : <https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2018/08/societe-soutenable-web-.pdf> [consulté le 25 juillet 2020].

MACKAY, Robert. *Half the battle: civilian morale in Britain during the Second World War*. Manchester New York. Manchester University Press. 2002. vi+282 p.

MARTIN, Camille. *Deux mille activistes du climat ont bloqué « la République des pollueurs »*. En ligne : <https://reporterre.net/Deux-mille-activistes-du-climat-ont-bloque-la-Republique-des-pollueurs> [consulté le 29 août 2020].

MATHUS, Thomas. *An Essay on the Principle of Population*. [s.l.]. CreateSpace Independent Publishing Platform. 2015. 56 p.

MEADOWS, Donella H. *Les limites à la croissance: dans un monde fini le rapport Meadows, 30 ans après*. Paris. L'écopoche. 2017. 484 p.

MEADOWS, Donella H., DENNIS L. MEADOWS, et JØRGEN RANDERS. *Halte à la croissance ?* Paris. Fayard. 1972. 314 p. (Collection Écologie).

MEYER, Teva. « Nucléaire et question climatique : construction et conséquences d'un discours géopolitique en France et en Suède », *Herodote*. 4 août 2017, N° 165 n° 2. p. 67-90.

MICHAEL MOORE. *Michael Moore Presents : Planet of the Humans | Full Documentary | Directed by Jeff Gibbs*. 1:39:56. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=Zk11vI-7czE> [consulté le 29 août 2020].

MICHEAU, Frédéric. *Ecoscope - Les Français et la fiscalité écologique : sondage OpinionWay pour Les Echos et Radio Classique*. 2019. En ligne : https://drive.google.com/file/d/1ne1nUsJJqY1PYFOs9dH9uK6mLw39R1QY/view?usp=embed_facebook [consulté le 28 août 2020].

MICHEL, Louise. *La commune*. Paris. Stock. 1978. 504 p.

NÉGAWATT. *Scénario négaWatt 2017-2050*. En ligne : <https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2017-2050> [consulté le 28 août 2020].

Notre ambition - *The Shift Project, think tank de la transition carbone*. En ligne : <https://theshiftproject.org/ambition/> [consulté le 30 août 2020].

OFFICE FOR EMERGENCY MANAGEMENT OFFICE OF WAR INFORMATION. *Victory Gardens. Where the Nazi's sowed death, a Londoner and his wife have sown life-giving vegetables in a London Bomb crater. Official British photo*. 1943. En ligne : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Victory_Gardens_Where_the_Nazi%27s_sowed_death,_a_Londoner_and_his_wife_have_sown_life-giving_vegetables_in_a_London..._-_NARA_-_196480.jpg [consulté le 30 août 2020]. National Archives and Records Administration.

Ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental | Legifrance. En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071212&dateTexte=20090620> [consulté le 28 août 2020].

PACK, Charles Lathrop. *The War Garden Victorious*. Philadelphie. J.B. Lippincott Company. 1919.

Parasites - YouTube. En ligne : <https://www.youtube.com/channel/UCqS1gDNHEX3FgJ8dPfSuRoQ> [consulté le 29 juin 2020].

PAYTON-SMITH, D. J. *Oil: a study of war-time policy and administration*. London. HMSO. 1971. xix+520 p. (History of the Second World War: United Kingdom civil series).

PEILLON, Luc et Vincent COQUAZ. *Les MacronLeaks révèlent-ils que la taxe carbone visait à financer des baisses de cotisations patronales ?* 2018. En ligne : https://www.liberation.fr/checknews/2018/12/26/les-macronleaks-revelent-ils-que-la-taxe-carbone-visait-a-financer-des-baisses-de-cotisations-patron_1699804 [consulté le 28 août 2020].

PITRON, Guillaume. *La guerre des métaux rares : la face cachée de la transition énergétique et numérique*. Paris. Les Liens qui Libèrent. 2019. 314 p. (Poche +).

POTTER, Stephen. « Purchase, circulation and fuel taxation » in STEPHEN ISON et TOM RYE (eds.). *The Implementation and Effectiveness of Transport Demand Management measures: An International Perspective*. London. Ashgate. 2008, p. 13-27.

Pour un réveil écologique. En ligne : <http://pour-un-reveil-ecologique.org/fr/> [consulté le 29 août 2020].

QUINET, Alain. *La valeur de l'action pour le climat*. France Stratégie. 2019.

RadiAction – Site du collectif d'écologie radicale et désobéissante « RadiAction » (Soutien d'Ende Gelände France). En ligne : <https://www.radiation.org/> [consulté le 29 août 2020].

« Rapport de M. Le Noir sur l'état du rationnement alimentaire en France au début de l'hiver 1942-1943 », *Bulletin de l'Académie de Médecine*. 17 novembre 1942.

RENOUARD, Cécile. « Théologie de l'effondrement, théologie de l'espérance. L'Apocalypse à l'ère de l'Anthropocène ». En ligne : <https://www.institutmomentum.org/theologie-de-leffondrement-theologie-de-lesperance-lapocalypse-a-lere-de-lanthropocene/> [consulté le 29 août 2020].

RICHARDSON, Matthew. *The hunger war: food, rations and rationing, 1914-1918*. Barnsley, England. Pen & Sword Military. 2015.

ROGISSART, Lucie, Sébastien POSTIC, et Julia GRIMAUULT. *La composante carbone en France : fonctionnement, revenus et exonérations*. Rapport n°56. I4CE. 2018. En ligne : <https://www.i4ce.org/wp-core/wp-content/uploads/2018/10/Contribution-Climat-Energie-en-France-VF3.pdf> [consulté le 20 août 2020].

ROSSET, Peter Michael, Braulio MACHÍN SOSA, Adilén María ROQUE JAIME, et al. « The Campesino -to- Campesino agroecology movement of ANAP in Cuba: social process methodology in the construction of sustainable peasant agriculture and food sovereignty », *The Journal of peasant studies*. 2011, vol.38 n° 1. p. 161–191.

ROUGERIE, Jacques. *La Commune de 1871*. 5e édition mise à jour. Paris. PUF. 2014. (Que sais-je ?).

SEMAL, Luc. *Militer à l'ombre des catastrophes : contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition*, Thèse de doctorat. Lille. Lille 2. 2012. 668 p. En ligne : <https://www.theses.fr/2012LIL20009> [consulté le 29 août 2020].

SEN, Suphi et Herman VOLLEBERGH. « The effectiveness of taxing the carbon content of energy consumption », *Journal of environmental economics and management*. 2018, vol.92. p. 74–99.

SERVIGNE, Pablo et Raphaël STEVENS. *Comment tout peut s'effondrer : petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*. Paris. Seuil. 2015. 296 p. (Anthropocène).

« « Solastalgie » : quand la peur de l'effondrement rend malade », *Mr Mondialisation*. 3 février 2019 . En ligne : <https://mrmondialisation.org/solastalgie-quand-la-peur-de-leffondrement-rend-malade/> [consulté le 29 août 2020].

STEFFEN, Will, Katherine RICHARDSON, Johan ROCKSTRÖM, et al. « Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet », *Science*. 13 février 2015, vol.347 n° 6223. En ligne : <https://science.sciencemag.org/content/347/6223/1259855> [consulté le 29 août 2020].

STERN, Nicholas. *The Economics of Climate Change: The Stern Review*. Cambridge. Cambridge University Press. 2007. En ligne : <https://www.cambridge.org/core/books/economics-of-climate-change/A1E0BBF2F0ED8E2E4142A9C878052204> [consulté le 28 août 2020].

STIMSON, James A., Vincent TIBERJ, et Cyrille THIÉBAUT. « Au service de l'analyse dynamique des opinions », *Revue française de science politique*. 19 novembre 2010, Vol. 60 n° 5. p. 901-926.

SZUBA, Mathilde. « Chapitre 4 - Le rationnement, outil convivial » in Agnès SINAÏ et Mathilde SZUBA (eds.). *Gouverner la décroissance : politiques de l'Anthropocène III*. Paris. Presses de Sciences Po. 2017, p. 95-118. (Nouveaux Débats). En ligne : <https://www-cairn-info.acces-distant.sciencespo.fr/gouverner-la-decroissance--9782724619850-page-95.htm> [consulté le 20 avril 2020].

SZUBA, Mathilde. *Gouverner dans un monde fini : des limites globales au rationnement individuel, sociologie environnementale du projet britannique de politique de Carte carbone*

(1996-2010), Thèse de doctorat en sociologie. Paris. Paris 1. 2014. 544 p. En ligne : <http://www.theses.fr/2014PA010540/document> [consulté le 10 février 2020].

SZUBA, Mathilde. « Chapitre 5. Régimes de justice énergétique » in Agnès SINAÏ et Mathilde SZUBA (eds.). *Penser la décroissance : politiques de l'Anthropocène*. Paris. Presses de Sciences Po. 2013, p. 119–138. (Nouveaux Débats).

TAINTER, Joseph A. *The collapse of complex societies*. Cambridge. University Press. 1988. xiii+249 p. (New studies in archaeology).

THINKERVIEW. *Effondrement de la civilisation ? Pablo Servigne [EN DIRECT]*. 2018. 1:49:41. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=5xziAeW716w&t=1s> [consulté le 29 août 2020].

TILLY, Charles. « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 1984, vol.4 n° 1. p. 89–108.

TURNER, Graham M. « On the Cusp of Global Collapse? Updated Comparison of The Limits to Growth with Historical Data », *Gaia (Heidelberg, Germany)*. 2012, vol.21 n° 2. p. 116–124.

Unlimited ou pas ? | Jean-Marc Jancovici | TEDxPanthéonAssas. 2019. 17:29. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=UxvVCmLjPZk> [consulté le 29 août 2020].

VEILLON, Dominique. « Aux origines de la sous-alimentation : pénuries et rationnement alimentaire » in Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (ed.). « *Morts d'inanition* » : *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*. Rennes. Presses universitaires de Rennes. 2015, p. 31-43. (Histoire). En ligne : <http://books.openedition.org/pur/20077> [consulté le 16 avril 2020].

VEILLON, Dominique. *Vivre et survivre en France : 1939-1947*. Paris. Payot. 1995. 371 p. (Histoire Payot).

VIDEOS. « *Qui profite de nos impôts ?* » : cinq séquences à retenir de « *Cash Investigation* ». 2019. En ligne : https://www.francetvinfo.fr/economie/videos-qui-profite-de-nos-impots-cinq-sequences-a-retenir-de-cash-investigation_3710325.html [consulté le 28 août 2020].

VINDT, Gérard. *1974 : le plan Messmer choisit l'option du tout-nucléaire*. En ligne : <https://www.alternatives-economiques.fr/1974-plan-messmer-choisit-loption-nucleaire/00067465> [consulté le 28 août 2020].

VION-DURY, Philippe. *Pablo Servigne : « L'effondrement a déjà commencé »*. 2018. En ligne : <https://www.socialter.fr/article/pablo-servigne-l-effondrement-a-deja-commence-1> [consulté le 29 août 2020].

VON BUELTZINGSLOEWEN, Isabelle. « La difficile identification des victimes d'une famine sélective » in Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN (ed.). « *Morts d'inanition* » : *Famine et exclusions en France sous l'Occupation*. Rennes. Presses universitaires de Rennes. 2015, p. 11-19. (Histoire). En ligne : <http://books.openedition.org/pur/20075> [consulté le 30 août 2020].

VORREUX, Clémence, MARION BERTHAULT, et AUDREY RENAUDIN. *Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat : former les étudiants pour décarboner la société*. The Shift Project. 2019. En ligne : <https://theshiftproject.org/wp->

content/uploads/2019/04/Rapport_ClimatSup_TheShiftProject-2019.pdf [consulté le 20 juillet 2020].

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXES	- 156 -
Table des annexes	- 156 -
Annexe n°0 : Le questionnaire des entretiens	- 157 -
Annexe n°1 : Tableau synthétique des résultats d’entretiens	- 158 -
Annexe n°2 : Tableau sociologique des participant-e-s aux entretiens.....	- 161 -
Annexe n°3 : Synthèse Alternatiba – Action Non Violente COP21.....	- 162 -
Annexe n°4 : Synthèse Amis de la Terre France.....	- 165 -
Annexe n°5 : Synthèse ATTAC.....	- 168 -
Annexe n°6 : Synthèse CLER-Réseau pour la Transition Écologique	- 172 -
Annexe n°7 : Synthèse Extinction Rebellion France.....	- 174 -
Annexe n°8 : Synthèse Notre Affaire à Tous	- 178 -
Annexe n°9 : Synthèse Réseau Action Climat France.....	- 181 -
Annexe n°10 : Synthèse Réseau Sortir du Nucléaire.....	- 185 -
Annexe n°11 : Synthèse World Wildlife Fund France.....	- 189 -
Annexe n°12 : Synthèse ATD-Quart Monde.....	- 193 -
Annexe n°13 : Synthèse Secours Catholique.....	- 198 -
Annexe n°14 : Synthèse Avenir Climatique.....	- 202 -
Annexe n°15 : Synthèse CliMates	- 204 -
Annexe n°16 : Synthèse Désobéissance Ecolo Paris.....	- 208 -
Annexe n°17 : Synthèse Jeunes Ambassadeurs pour le Climat.....	- 211 -
Annexe n°18 : Synthèse Pour un Réveil Ecologique.....	- 213 -
Annexe n°19 : Synthèse Réseau Français Etudiant pour le Développement Durable	- 215 -
Annexe n°20 : Synthèse Together for Earth.....	- 217 -

Annexe n°0 : Le questionnaire des entretiens

Blocs de questions	CODE	Questions
Présentation	A1	Propos préliminaires
	A2	Pourriez-vous vous présenter ?
	A3	Succinctement, pouvez-vous me raconter le parcours qui vous à amener cette fonction ?
	A4	Avez-vous d'autres engagements ponctuels ou réguliers ?
Général	B1	Quelle importance donnez-vous aux questions énergétiques dans votre organisation ?
	B2	Votre organisation défend-elle un modèle de politique climatique ou énergétique ? Si oui, pouvez-vous me le présenter succinctement ?
	B3	Votre organisation s'inscrit-elle dans une vision d'une société plus sobre en énergie ? Si oui, selon quels termes ?
	B4	Au sein de votre organisation, existe-t-il des débats sur les questions énergie-climat ? Si oui, quels sont-ils ?
	B5	Personnellement, où vous situez-vous dans ses débats ? / Votre ONGE défend-elle officiellement une vision du monde adaptée à ce qui vous semble désirable ? Si non, pourquoi ?
Spécifique GJ	C1	Le mouvement des GJ a-t-il influencé votre approche des questions énergétiques ? Si oui, de quelle manière ?
	C2	Soutenez-vous aujourd'hui une taxe carbone (TC) ? Si oui, quel type de TC ?
	C3	Avez-vous connaissance d'autres politiques alternatives à cet effet ? Si oui, lesquelles ?
	C4	Si oui, avez-vous envisagé des politiques alternatives ? Et quelles en ont été les conclusions ? Si non, seriez-vous intéressé pour étudier d'autres politiques alternatives ?
Spécifique Mouvement Climat	(D0)	Avez-vous connaissance du scénario 1.5° de B&L Evolution et de celui de la SNBC ? Si oui, comment vous positionnez dans un spectre délimité par ces deux trajectoires ?
	D1	Les manifestations nationales climat de 2019 et fin 2018 ont-elles influencées votre stratégie énergie ?
	D2	Que pensez-vous du mouvement mondial de la jeunesse pour le climat ? a-t-il influencé spécifiquement votre stratégie ?
	D3	Selon vous, existe-t-il une différence générationnelle sur la question du nucléaire chez les ONGE ? Si oui, comment comprenez-vous cette situation ? Est-ce que vous avez eu l'occasion d'en discuter au sein de votre organisation ? Si oui, est-ce que ça vous a fait réfléchir à votre discours ?
Spécifique C-19	E1	La pandémie de C19 vous incite-t-elle à réfléchir à revoir votre stratégie, notamment sur les questions énergie-climat ? Si oui, de quelle manière ?
	E2	Plus généralement, les crises, ou ruptures catastrophiques, sont-elles pensées dans la culture de votre organisation ? Si oui, comment cela peut-il apparaître dans vos travaux ?
	E3	La notion d'effondrement, popularisée en 2015 par la création de la collapsologie de P. Servigne et R. Stevens, fait-elle partie de vos références et vos influences ?

Annexe n°1 : Tableau synthétique des résultats d'entretiens

Catégories	Organisations	abréviations	Objet de l'ONG	Présence des QE	Approches des QE	Vision politique des QE	Scénarios de référence (énergie)	Débats sur les QE	Influence des GJ	Positionnement TC de l'Etat	Positionnement TC écologique et sociale	Connaissance des quotas carbone	Si oui, raisons de l'absence de portage politique	Intérêt pour la carte carbone	Influence des mouvements climats	Positionnement par rapport au nucléaire	Décalage générationnel perçu sur le nucléaire	Conséquences de l'épidémie de covid-19 sur les QE	Culture de la catastrophe	Pénétration des théories de l'effondrement	
ONGE principales	Alternatiba - Action Non Violente COP21	A-ANV	Environnement (désobéissance civile)	+	☒ Négawatt	☒ Sobriété ☒ Justice sociale	Négawatt	++ (nucléaire)	+++	Contre	Pour	Non	/	+++	+++ (clarification non-violence)	Indéfini (manque d'opportunité, risque à se positionner)	/	☒ Arrêt des campagnes ☒ Réflexions ☒ Ancrage local (banque alimentaire)	+++	+++ (influence)	
	Amis de la Terre France	ADT-F	Environnement	+++	☒ Finance-multinationales ☒ Surproduction et surconsommation ☒ Antinucléaire ☒ Objectif 1.5°	☒ Sobriété ☒ Équité ☒ Droits humains ☒ Justice sociale ☒ impacts biodiversité	B&L Évolution (mais critique de négawatt et de l'AIÉ)	+ (hydrogène)	+++	Contre	Pour	Oui	☒ Manque de personnel	/	+++ (changement de politisation et lobby nucléaire)	/	/	+++	+++ (débats et analyses)		
	ATTAC	ATTAC	Altermondialisme	+++	☒ Finance-multinationales ☒ système économique-politique	☒ Sobriété ☒ Décroissance ☒ Ecosocialisme ☒ Révolution écologique et sociale	négawatt	++ (propriété et dimensionnement des ENR)	+++	Contre	Pour (mais priorité entreprise)	Oui	☒ En débat ☒ Usine à gaz ☒ Dérivés ☒ d'autorestriction ☒ intérêt pédagogique	/	/	/	☒ Grande activité sur le fond ☒ Pétition, plan d'urgence	+	+++ (débats)		
	CLER-Réseau pour la Transition Énergétique	CLER	Transition énergétique	+++	☒ Négawatt ☒ Neutralité nucléaire	☒ Transition territoriale ☒ Solidarité (lutte contre la précarité énergétique)	Négawatt	++ (nucléaire)	+++	Contre	Pour	Oui	☒ Sujet non débattu par les partenaires	+++ (expérimentation)	+++	Neutre	/	/	++	++ (influence individuelle)	
	Extinction Rebellion France	XR-F	Environnement (désobéissance civile)	+	Indéfini	☒ Effondrissement ☒ Décroissance	Indéfini	+++ (rôle de l'Etat)	+++	Indéfini	Indéfini	Non	/	++ (ciblage gros pollueurs)	+++ (méfiance des marches)	Indéfini	+	☒ Arrêt des activités ☒ "Résilience" militante	+++	+++ (référence)	
	Notre Affaire à Tous	NAAT	Environnement (droit)	+++	☒ Accord de Paris	☒ Contre les mesures individualistes ☒ Responsabilisation entreprises et État ☒ Justice environnementale	GIEC, SNBC, AIE	0	+++	Contre	/	Non	/	+	+++ (Marie Toussain)	Indéfini	/	/	+	+	
	Réseau Action Climat France	RAC-F	Climat	+++	☒ Usages ☒ Fiscalité	☒ Équité et soutenabilité ☒ Protection de l'environnement ☒ Préservation des ressources	I'AMS, ZEN 2050 et négawatt	+ (postures et biomasse forêt)	+++	Contre	Pour	Oui	☒ Manque de soutien du réseau	/	+++	Contre	+++ (histoire, manque de connaissance de la jeunesse)	☒ Manque de personnel et activité importante ☒ Radicalisation ☒ Résilience et relocalisation	+	++ (interrogations sur l'alarmisme et la science)	
	Réseau Sortir du Nucléaire	RSN	Antinucléaire	+++	☒ Antinucléaire ☒ Négawatt	☒ Efficacité ☒ Sobriété ☒ ENR	Négawatt	0	/	Indéfini	Indéfini	Oui	/	/	/	Contre	+	☒ associatif : parcours militant, nouveaux acteurs, contexte)	++ (nucléaire)	+	+
	World Wildlife Fund France	WWF-F	Environnement	+++	☒ Fondée sur la science ☒ impacts biodiversité ☒ Négawatt ☒ Objectif 1.5°	☒ Sobriété ☒ Énergie citoyenne ☒ Durabilité	GIEC, négawatt (RTE, PPE)	+ (biodiversité vs. ENR)	+++	Contre	Pour	Oui	/	/	+++	Contre	+++ (changement de contexte)	☒ Changement d'agenda ☒ Momentum pour la TEC	+	++ (discussions)	

Catégories	Organisations	abréviations	Objet de l'ONG	Présence des QE	Approches des QE	Vision politique des QE	Scénarios de référence (énergie)	Débats sur les QE	Influence des GU	Positionnement TC de l'État	Positionnement TC écologique et sociale	Connaissance des quotas carbone	Si oui, raison des abandons	Intérêt pour la carte carbone	Influence des mouvements climats	Positionnement par rapport au nucléaire	Décalage générationnel perçu sur le nucléaire	Conséquences de l'épidémie de covid-19 sur les QE	Culture de la catastrophe	Pénétration des théories de renforcement
ONG de lutte contre la pauvreté	ATD-Quart Monde	ATD-QM	Lutte contre la pauvreté	+	<ul style="list-style-type: none"> Précarité énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> Tarif relatif aux usages Accès minimum Système commun 	/	++ (TC et délibération avec les plus pauvres)	+++	Contre	Pour	Non	/	/	++ (interpellation sur l'absence des plus pauvres)	Indéfini	/	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire (B. Latour) Politisation d'ATD-QM 	++ (échelle individuelle)	+++ (formation)
	Secours Catholique	SC	Secours et lutte contre la pauvreté	++	<ul style="list-style-type: none"> Précarité énergétique Catastrophes environnementales 	<ul style="list-style-type: none"> Sobriété collective Justice sociale 	/	++ (mobilité vs. pollution)	+++	Contre	Pour	Non	/	/	+	Indéfini (arbitrage à venir)	/	<ul style="list-style-type: none"> Tension (+ de demande, - de bénévoles) Plaidoyer fort 	+(+) (croissance : service urgence)	+
ONGE de jeunesse	Avenir Climatique	AC	Energie-climat	+++	<ul style="list-style-type: none"> Accord de Paris Respect SNBC Viser 1.5 de CC 	<ul style="list-style-type: none"> Sobriété (collective) Changement systémique 	GIEC	+++ (décroissance, anticapitalisme, sobriété, décarbonation)	+++	Contre	Pour	Oui	pas de discussion	+++	+++ (inter-organisation, réflexion, plaidoyer)	Indéfini (débat)	/	<ul style="list-style-type: none"> Parallèle CC Tribune coalition 	+++ (résilience, éco-lieux)	+++ (influence)
	CiMates	CiMates	Climat	++	Indéfini	<ul style="list-style-type: none"> Sobriété Ralentissement Efficacité 	GIEC	+ (nucléaire)	/	Indéfini	Indéfini	Oui	/	+++	+++ (inter-orga, engagement, réflexion, plaidoyer)	Indéfini (débat)	+++ (contexte, banalisation, répression, globalisation)	++ (adaptation, jeux, recherche, soin)	+++ (influence)	
	Désobéissance Écolo Paris	DEP	Ecologie (jeunesse (le-de-France))	+++	<ul style="list-style-type: none"> Antinucléaire Anti-culpabilisante 	<ul style="list-style-type: none"> Anticapitalisme, féminisme et décolonialisme Écologie sensible et non comptable 	/	+ (rôle de la science)	+++	Contre	Contre	Oui	risque fasciste et totalitaire	Contre	+++ élevée	Contre	+	<ul style="list-style-type: none"> historique et prospectif) 	+++ (influence et critique)	
	Jeunes Ambassadeurs pour le Climat	JAC	Environnement (étudiant)	++	<ul style="list-style-type: none"> Droit à la connaissance et à l'information. 	<ul style="list-style-type: none"> Sobriété Soutenabilité Résilience 	GIEC et SNBC	0	+++	Indéfini	Indéfini	Non	/	/	+++	+++	Indéfini	++ (pertes et dommages)	++	+++ (influence)
	Pour un réveil écologique	Le Manifeste	Environnement (étudiant)	+++	<ul style="list-style-type: none"> Contre les solutions technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> Sobriété Décélération 	SNBC (via HCC)	0	+++	Indéfini	Indéfini	Oui	/	+++	+++ (solicitations)	Indéfini	+++ (histoire et formation)	<ul style="list-style-type: none"> Changement stratégique Positionnement relance écologique 	++ (utilité stratégique)	++ (discussions)
	Réseau Français Étudiant pour le Développement Durable	REFEDD	Environnement (étudiant)	+	<ul style="list-style-type: none"> Campus durable Formation énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Sobriété Bas carbone (GIEC) 	Indéfini	+++ (DD)	+++	Indéfini	Indéfini	Oui	/	+++	+++ (coopération inter-orga)	Indéfini (pas de partenariat)	+++ (histoire et priorité)	<ul style="list-style-type: none"> Positionnement relance écologique projets dématérialisés 	+	++ (discussions)
	Together For Earth	T4E	Environnement (étudiant)	+	Indéfini	<ul style="list-style-type: none"> Sobriété 	/	++ (nucléaire, ENR)	++ (inégale)	Indéfini	Indéfini	Non	/	+++	+++	+++ (questionnement de la jeunesse)	Indéfini	+++ (questionnement stratégique des projets)	+	++ (discussions)

Annexe n°2 : Tableau sociologique des participant·e·s aux entretiens

Catégorie	Organisation	abréviation	Prénom	Nom	Genre perçu	Âge (années)	Fonction associative	Ancienneté (années)	Métier (si autre que fonction)	Formation	Engagements récents (autre)
ONGE principales	Alternatiba - Action Non Violente COP21	A-ANV	Charles	de Lacombe	H	25-30	Equipe d'animation nationale	2	Ingénieur informaticien	Ingénierie	Hespul, négaWatt et les Amis de la Terre
	Amis de la Terre France	ADT-F	Cécile	Marchand	F	25-30	chargée de campagne climat et affaire publique	3	/	IEP Lille (Développement soutenable) ; Université de Münster (sciences politiques)	Alternatiba et ANV-COP21 (équipe de coordination)
	ATTAC	ATTAC	Vincent	Gay	H	40-50	Bureau et administrateur	/	Maître de conférence en sociologie	/	syndicalisme et proche des luttes contre les GPII
	CLER-Réseau pour la Transition Energétique	CLER	Jean-Baptiste	Lebrun	H	30-40	Directeur	2	/	Ingénierie (Centrale Lyon), Philosophie éthique et développement durable (Lyon 3), IEP Paris (Urbanisme)	Non
	Extinction Rebellion France	XR-F	K*	/	F	20-30	Activiste	1	/	/	Luttes sociales (GJ et extrême gauche)
	Notre Affaire à Tous	NAAT	Paul	Mougeolle	H	25-30	Responsable du groupe multinationales et de l'action en justice contre Total	3	Doctorant	Droit (Université de Potsdam, Université Paris Nanterre)	/
	Réseau Action Climat France	RAC-F	Anne	Bringault	F	50-60	Responsable de Transition Énergétique	8	Responsable de Transition Énergétique	ESSEC	Présidente des Amis d'Enecoop
	Réseau Sortir du Nucléaire	RSN	Charlotte	Mijeon	F	30-40	responsable communication média et réseaux extérieurs	12	Responsable communication média et réseaux extérieurs	IEP Lille	Ende Gelende (Traductions)
	World Wildlife Fund France	WWF-F	Marie	Kazeroni	F	25-30	Responsable de programme énergie et durabilité	3	Responsable de programme énergie et durabilité	Ingénieure généraliste (UTC) et certificat biodiversité urbaine (AgrosParisTech)	Associations étudiantes sur l'alimentation durable et accompagnement des migrants (cours de français)
ONG de lutte contre la pauvreté	ATD-Quart Monde	ATD-QM	Jean-Christophe	Sarrot	H	50-55	Journaliste responsable réseau emploi et membre réseau écologie	12	Journaliste responsable réseau emploi et membre réseau écologie	ESSEC	Monnaie locale, création d'un tiers lieu écologiste
	Secours Catholique	SC	Daphné	Charmard-Teirlinck	F	30-40	Responsable mobilité	1	Responsable mobilité	IEP Toulouse (risques environnementaux et sanitaires)	/
ONGE de jeunesse	Avenir Climatique	AC	Tom	Nico	H	25-30	Administrateur	3	Consultant énergie-climat	Ingénierie	Luttes sociales et Restos du cœur
	CliMates	CliMates	Lucie Ludovic	Pélessier Royer	F	25-30 25-30	Co-présidente ; Coordinatrice Plaidoyer	4 1	Consultante migration environnementale ; chargé de développement	I.E.P Paris (politiques environnementales) ; IRIS SUP (géopolitique et prospective)	Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des migrants et protection d'un lieu de transition ; WWF
	Désobéissance Écolo Paris	DEP	Pierre*	/	H	20-30	Membre	/	/	/	/
	Jeunes Ambassadeurs pour le Climat	JAC	Esther	LOISELEUR	F	21-24	Présidente	2	Étudiante	ENS (droit) ; EHESS (humanités environnementales)	non
	Pour un réveil écologique	Le Manifeste	Claire	EGNELL	F	21-24	Coordinatrice interne	2	Étudiante	I.E.P. Paris (politiques environnementales) ; ENS Paris (philosophie des sciences)	non
	Réseau Français Étudiant pour le Développement Durable	REFEDD	Margot	DUVIVIER	F	21-24	Présidente	2	Étudiante	I.E.P. Paris (politiques environnementales)	Groupe collapso (maraichage)
	Together For Earth	T4E	Julie	PASQUET	F	21-24	Présidente	2	Étudiante	Toulouse Business School et I.E.P Bordeaux	Associations étudiantes ; XR-F, ANV-COP21

Annexe n°3 : Synthèse Alternatiba – Action Non Violente COP21

Les associations jumelles : Alternatiba et ANV-COP21

Au sein de cet entretien, il n'y a « pas de distinction entre Alternatiba et Action Non Violente (ANV) COP21 (A-ANV) car si ce sont juridiquement deux associations distinctes, elles représentent deux facettes d'un même mouvement ». Plus précisément ANV-COP21 constitue « la jambe de la résistance et vise à dénoncer ainsi qu'à s'opposer aux projets climaticides et à l'inaction des gouvernements ». Alternatiba fait plutôt fonction de « jambe des alternatives ». Créée en 2013 par l'association basque Bizi !, cette dernière a organisé de nombreux villages des alternatives en France. Lors de la COP21 en 2015 et alors que les attentats ont justifié l'interdiction des manifestations, la désobéissance civile a été le recours de nombreuses personnes militantes à l'origine du mouvement ANV-COP21. Ces deux associations disposent d'une centaine de groupes locaux aux tailles variables partout en France.

Le parcours d'engagement de Charles de Lacombe, animateur national à A-ANV

L'entretien a été effectué avec Charles de Lacombe, 26 ans, militant à A-ANV dans le groupe local commun de Lyon depuis septembre 2018 et membre de l'équipe nationale d'animation à partir de janvier 2020. Charles de L. est ingénieur informaticien et travaille à Hespul, « une association qui milite pour les énergies renouvelables ». Il participe aussi aux activités de négaWatt et travaille de plus en plus avec les ADT-F.

Les questions énergétiques

Actuellement, l'énergie n'est pas « une thématique centrale » du mouvement car elle est vue comme « très technique » et d'autres s'en chargent. Toutefois A-ANV porte « la vision négaWatt (triptyque sobriété, efficacité, renouvelable) ». Charles de L. explique qu'il s'agit « globalement d'une décroissance même si ce n'est pas le terme que nous allons porter dans les médias ». A-ANV n'est pas « centrée uniquement sur le climat » comme le montre leur slogan : « justice sociale et écologique ». Charles de L. affirme que le mouvement ne représente pas la « gauche piste cyclable », il s'oppose à « la croissance verte » et aux injonctions à « mieux consommer et acheter des voitures électriques ». Ce monde-là se fera au détriment des plus démunis à toutes les échelles alors A-ANV « défend un changement total de modèle de société ».

A-ANV utilise régulièrement la notion de sobriété alors que la notion de « décroissance » n'est pas employée « publiquement ». Toutefois Charles de L. précise que « c'est dans les usages de dire que la croissance n'est plus possible ». Il apprécie l'expression « post-croissance ».

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Au départ, le mouvement des GJ « a posé question, comme dans beaucoup d'organisations » : « il y avait un prisme médiatique qui parlait d'extrême droite ». Cependant, le groupe local du Rhône a vu de nombreux GJ à la marche climat du 8 décembre 2018. Selon Charles de L., il ne s'agit pas de personnes anti-écologistes mais d'un « mouvement populaire qui s'est retrouvé face à une taxe très injuste ». A-ANV ne soutient pas cette taxe en l'état car elle ne tient pas compte des ressources des personnes.

Charles de L. n'avait pas connaissance des QC, chose qu'il trouve intéressante, « à creuser ». Cependant, « ce ne sont pas uniquement les individus qui doivent payer, il faut des changements systémiques qui transforment les appareils de production ».

Les mouvements climats, une disparition et des attaques

Les mouvements climat furent importants pour A-ANV. « C'était galvanisant de voir autant de personnes rejoindre le mouvement. On ne sait pas trop où sont passés ces jeunes aujourd'hui. Est-ce qu'ils ont déjà arrêté ? ».

La mobilisation de jeunesse a « permis d'affirmer plus clairement certaines lignes » du mouvement. Un conflit politique opposa A-ANV à Youth for Climate Paris et Désobéissance Écolo Paris. Charles de L. a senti qu'ils étaient « dans le rejet total des grandes organisations » à cause de leurs échecs successifs à améliorer la situation. Il y voit une tentative de réinvention totale manquant d'un « certain pragmatisme » pour rester « en lien avec le reste de la société ». L'action sur Blackrock « entièrement masqués », « écrivant qu'il faut tout cramer » est une ligne politique qui contrevient à celle d'A-ANV. Selon Charles de L., « il existe d'autres formes de radicalités », et celle d'A-ANV est « autrement plus radicale » ou du moins « autant qu'une destruction ». La débat « violence/non-violence » a été très important. Charles de L. juge que le procès en non-violence est fallacieux car A-ANV ne se compose pas de « simples pacifistes béats » mais se dotent d'un certain « pragmatisme ». Malgré cela, il est favorable à un travail commun plutôt que de perdre de l'énergie à « s'empoigner » et déplore que les organisateurs des marches soient victime de « jets de cannettes [par] des gens qui veulent faire un cortège de tête musclé ».

Le nucléaire, des débats et l'absence stratégique de positionnement

Avec une majorité de personnes entre 20 et 35 ans, A-ANV n'est pas vraiment positionné sur le nucléaire mis à part la référence explicite au scénario négaWatt. Charles de L. justifie cette position par le fait que « le débat est tellement houleux qu'on a aucun intérêt à y aller et prendre les balles ». Il ajoute que cette absence de position fait suite à un « manque d'opportunité » car de nombreuses personnes du mouvement militent avec GP-F et « font des actions antinucléaires ».

Charles de L. déplore que le nucléaire soit actuellement le sujet « le plus clivant » en matière d'énergie en France car « chaque organisation qui parle de climat se fera attaquer par le lobby nucléaire ». Il pense que cette technologie ne représente pas « une solution d'avenir ». Bien au contraire, elle « constitue le dernier moyen de continuer comme auparavant avec cette énergie magique ».

« Lier le fait d'être écolo à être antinucléaire n'est pas une bonne chose si ce n'est pas réfléchi » déclare Charles de L. Cependant, il juge cette énergie dépendante d'un « pouvoir fort » et d'une importante centralisation. Il y voit des questions éthiques à « avoir pillé l'Afrique » pour le combustible, et ne s'y retrouve pas sur les questions de sûreté : « GP-F dit que les centrales fuient de partout et vont exploser toutes en même temps et le lobby nucléaire dit zéro risque ». Étant pilotable et bas carbone, il voit surtout cette énergie comme un moyen de « ne pas changer » la société.

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

Au sein du mouvement, la pandémie a arrêté net « le point d'orgue de la campagne décrochons Macron ». A-ANV a eu le temps de réfléchir et de travailler localement : « par exemple, à Lyon, on a fait un travail de banque alimentaire qui a très bien marché ».

Charles de L. constate clairement que « la crise du covid-19 nous a posé des questions sur la potentialité de nombreuses crises futures ». Grâce à l'ancrage du mouvement, il pense qu'A-ANV peut « jouer un rôle prépondérant [...] en aidant les territoires à s'organiser ». Selon lui, il est possible de « rebondir sur les crises pour construire un monde plus désirable », différent de celui qui en est à l'origine. À ce sujet il pense expressément à la production alimentaire. En 2019, A-ANV a « essaimé des *alternatibases* dans les villes » comme la Base à Paris. Si « les bases donnent l'opportunité de construire la résilience et fédérer les gens », Charles de L. précise qu'elles ne s'inscrivent pas dans les logiques survivalistes.

Les théories effondristes nourrissent A-ANV. « Comme moi, de nombreuses personnes ont eu leurs réveils écologiques avec les collapsologues » explique Charles de L. Il a toujours été « un peu écolo », mais « comme tout le monde ». La collapsologie a causé en lui « un énorme choc » fin 2017. A-ANV n'est pas « sur le même créneau qu'XR » mais préfère « donner des pistes d'actions concrètes pour les gens ».

D'une durée d'1h14, l'entretien a été effectué en visioconférence le 30 mai 2020.

Annexe n°4 : Synthèse Amis de la Terre France

L'association

La fédération des Amis de la Terre France (ADT-F) est une association française fondée en 1970. La confédération est aujourd'hui présente à travers le monde dans plus de 70 pays (1,5 millions de membres). L'organisation française est structurée par campagne : « la finance, la surproduction et la surconsommation, la régulation des multinationales et du lobbying ». Sur leur site, on peut lire que les ADT-F « exposent les mécanismes économiques et politiques à l'origine du dérèglement climatique, du pillage des ressources naturelles et de l'aggravation des inégalités. Nous défions le modèle actuel, le pouvoir des grandes entreprises et faisons pression sur l'État et les élu·e·s pour qu'ils défendent l'intérêt général. Surtout, nous montrons qu'il existe des alternatives possibles ».

Le parcours d'engagement de Cécile Marchand, chargée de campagne climat et affaires publiques

L'entretien a été effectué avec Cécile Marchand, chargée de campagne climat et affaires publiques aux ADT-F depuis trois ans. Après une première expérience de militantisme à Alternatiba et ANV-COP21 dès ses 19 ans, Cécile M. s'est engagée avec les ADT-F durant ses études de sciences politiques en France et en Allemagne. Elle a notamment suivi le master développement soutenable de Sciences Po Lille. Par la suite, Cécile M. a eu l'opportunité de transformer son activité militante en travail aux ADT-F. Aujourd'hui encore, elle reste « très impliquée dans A-ANV » car elle fait « partie de l'équipe d'animation du mouvement et du groupe local de Paris ».

Les questions énergétiques, une question écologique de sobriété et d'équité

Les ADT-F associent les questions énergétiques à « la sobriété et l'équité ». En effet, au sein du manifeste, il est écrit que « les sociétés soutenables répondent chacune à sa manière à deux impératifs : la sobriété dans l'utilisation des ressources, et l'équité dans le partage des ressources, des connaissances et des techniques, au sein d'une même société et entre les sociétés » [disponible sur le site des ADT-F].

Menant une action en justice contre Total, Cécile M. en précise la teneur : « nous avons pris un angle spécifique précis contrairement à NAAT, c'est un choix stratégique ». Les ADT-F ont une approche « centrée sur la défense des droits humains » de telle sorte que l'association ne fait pas campagne « sans être en relation avec les personnes premières concernées du territoire ».

Les ADT-F ont « une ligne radicale » ; l'association « met le doigt sur les fausses solutions (comme les agrocarburants) » car elle agit sous l'impératif « des droits humains et de la justice sociale ». Par exemple, les ADT-F ont « une vision du modèle énergétique très différente de celle de négaWatt ». Les ADT-F se distinguent des autres ONG françaises par leur opposition aux biogaz dans les volumes considérés usuellement, par le jugement de certaines pratiques comme délétères pour l'environnement (l'utilisation de la biomasse forestière à cet effet) et par les conflits d'usage (alimentation vs. énergie). Les ADT-F ont encore « des questions autour de l'hydrogène » qu'ils traitent au niveau européen.

Cécile M. regrette ne pas avoir de « scénario sur lequel s'appuyer ». Les ADT ont lancé une campagne contre les scénarios de l'AIE [Agence Internationale de l'Énergie] « qui sont très contestables » afin de la mettre à l'épreuve. « Le rapport 1.5° de B&L Évolution nous a plu » précise Cécile M., ajoutant que les ADT-F sont en relation avec le cabinet. Selon Cécile M., ce rapport est utile car il « démontre que le scénario de négaWatt est à côté de la plaque puisqu'il n'est pas aligné sur

un réchauffement climatique contenu à 1.5° ». Aussi, elle déplore l'absence de l'empreinte carbone au sein du travail de négaWatt.

Les Gilets Jaunes et la taxe (ou la carte) carbone

Les GJ ont « fortement » influencé les ADT-F : « La théorie du changement des ADT est de travailler sur des campagnes qui permettent d'impliquer les gens sur le terrain » et de « faire vivre le mouvement au-delà de nous ». La question des GJ a été traitée avec A-ANV qui font partie de la fédération.

Si les ADT-F ont « toujours fait le lien entre les enjeux écologiques et ceux de justice sociale », ce fut « surtout dans un rapport nord-sud et moins sur les inégalités sociales en France et leurs interactions avec la justice environnementale ». Même si le mouvement a « travaillé sur la précarité énergétique », ce fut « ponctuel et non structurel ». Sans avoir encore de « fil rouge clair », les ADT-F cherchent à « allier ces enjeux-là » notamment en vue des élections à venir. Selon Cécile M., « la coalition “Plus Jamais Ça” avec les syndicats et associations, n'existerait pas sans les GJ ».

Les ADT-F porte l'idée d'une « TC associée à un revenu climat ». La proposition a été retravaillée « au sein du RAC-F sous forme de contribution climat-énergie ». Si Cécile M. a connaissance des QC, le sujet n'a pas été creusé aux ADT-F. Elle justifie cela par manque de personnel pour dégager du temps à cet effet. Les ADT-F préfère parler de « corridor écologique » pour l'ensemble de la société, « fixant un niveau maximum et un minimum de ressources consommées par une personne pour satisfaire ses besoins essentiels ». Sur l'angle de la surproduction, l'expressions de « corridor de consommation » existe aussi détaille Cécile M. Néanmoins l'usage des quotas est actuellement à l'étude dans le cadre « de la mise sur le marché des nouveaux produits neufs, notamment dans le secteur du textile et de l'électronique ».

Le mouvement climat de la jeunesse, l'espoir puis la déception

Cécile M. juge que « le mouvement de la jeunesse pour le climat a été très utile, puissant et intéressant. Il y avait un intérêt politique fort, et une grande puissance, à cette émergence en dehors des ONG et des mouvements existants. » Elle regrette cependant que « le clivage “Ok boomer”, jeunes vs. vieux » se soient imposé car les ADT place la tension « entre les premiers impactés par les conséquences du CC et des injustices sociales, et les élites qui en profitent ». Or « ce clivage traverse les classes d'âge ». Cécile M. pense que l'approche du mouvement de jeunesse « peut être dangereuse politiquement » et conduit à se tromper d'adversaires. Cela a « invisibilisé » les questions « justice climatique ». Alors les ADT- F tente de « remettre cela sur le devant de la table » et « politiser ce mouvement dans ce sens-là ». Selon les retours des collègues de Cécile M. « cette tendance problématique existe aussi dans d'autres pays ».

S'il y a eu « des échanges directs avec organisateurs des marches en France », Cécile M. constate que la collaboration avec YFC Paris « a été compliquée » à cause des « différentes méthodes de travail », « de la volonté d'affirmer le mouvement comme jeune » (chose qu'elle respecte), du « peu d'ouverture vis-à-vis de nos conseils » et d'une « ligne politique assez particulière ». Prenant du recul, elle voit dans ce mouvement français « un échec de structuration et de montée en puissance ». En cela, elle pointe le rôle des leaders, « un petit groupe parisien très éduqués qui ne font plus le travail de mobilisation qu'il faudrait faire ».

Les ADT-F, une association historiquement antinucléaire

Les ADT-F a toujours été pour la sortie du nucléaire. Toutefois, s'il « n'y a pas de conflit générationnel sur la question du nucléaire au sein des ADT-F, il y a clairement une différence de culture militante entre la frange antinucléaire et nous, enfin nous, la nouvelle génération ». Elle ajoute ressentir « pas mal de ressentiment de la part de cette frange vis-à-vis du peu de travail » que les salarié·e·s font sur le sujet. Si aux origines de l'association, le nucléaire avait une place très importante, personne de l'équipe salariée (12 personnes) ne travaille dessus à temps plein.

Cécile M. remarque que beaucoup de « militant·e·s climat [sont] pronucléaires » et le justifie par la politisation des jeunes « par le climat uniquement » alors que dans les années 70, cela passait par les luttes antinucléaires. En conséquence Cécile M. « pense que la jeune génération est moins antinucléaire que les anciennes générations dans les groupes de personnes qui se disent écologistes ». Elle ajoute qu'il y a « un gros travail à faire sur la sensibilisation à la question du nucléaire ». Entre les ONG antinucléaires, les discussions existent et des événements sont organisés. La décision de cibler EDF a fait débat lors d'une action récente « car des gens ne comprenaient pas » pourquoi. En résumé : « se politiser avec l'urgence climatique entraîne comme priorité d'éviter un CC ». Par ailleurs, Cécile M. évoque « le lobby du nucléaire qui fait des grosses campagnes sur son intérêt face au CC » et remarque que « beaucoup de jeunes qui sont très éduqués, souvent ingénieurs, voient le sujet sous un angle technologique ». Ce dernier aspect s'explique par une formation dans « des écoles pronucléaires » et par l'influence importante « des personnes comme J.-M. Jancovici qui n'existaient pas il y a 15 ou 20 ans ».

Les catastrophes et l'effondrement, des sollicitations et de la prudence

« L'effondrement fait partie des questions qui nous ont travaillées » explique Cécile M. Des débats font suite à la demande des groupes de terrain de travailler le sujet. Toutefois, Cécile M. et d'autres ont « une position pleine de prudence » car le sujet prête à la confusion. Si l'effondrement est compris comme « effondrement du système capitaliste néolibéral » alors « beaucoup signent ». A l'inverse, si cette notion implique de « construire des lieux résilients en mode ville en transition », les ADT-F ne s'y retrouvent pas car cela contrevient à leur ligne politique. Cécile M. y voit un danger du « point de vue de la justice nord-sud ». Elle ne se voit pas dire à des communautés impactées que l'organisation réoriente ses activités localement pour des questions de résilience. Elle conclue que, « ça ne peut pas être la seule réponse aujourd'hui » et ne manque pas de remarquer que « toutes les alternatives » portées par l'association « permettent de construire des territoires plus résilients ». Au sein des ADT-F, on envisage « plutôt le scénario suivant : s'il y avait une grosse crise, il y a de grandes chances qu'une élite organisée, très consciente, se soient déjà préparée à sa manière avec ses ressources ». Beaucoup aux ADT pensent « que le capitalisme est très résilient, que crise ne veut pas dire effondrement du capitalisme néolibéral, qu'on n'y gagnera pas forcément et même qu'on n'y gagnera pas très probablement ». Pour terminer, elle Cécile M. ajoute que « tout cela reste une conception très occidentale » alors que les ADT-F travaillent « là où des effondrements ont déjà eu lieu ».

D'une durée de 52 minutes, l'entretien a été effectué en visioconférence le 19 juin 2020.

Annexe n°5 : Synthèse ATTAC

L'association

ATTAC (L'Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne) avait pour signification originelle Association pour une Taxe Tobin d'Aide aux Citoyens selon Ignacio Ramonet auteur de l'article « Désarmer les marchés » à l'origine de ladite ONG. L'article « visait – non pas comme le disait l'édito à abattre les marchés – mais à les réguler un peu et à utiliser une partie des profits pour financer des politiques publiques dans le bon sens ». L'association se forme juste après « les grèves de 1995 et le réveil de la contestation du néolibéralisme » et peu avant « qu'apparaisse ce qu'on va appeler l'altermondialisme avec le sommet de l'OMC aux États-Unis et toutes les mobilisations en Europe et ailleurs au début des années 2000 sous la forme des forums sociaux ».

La sensibilité écologique d'ATTAC arrive durant les années 2000 avec l'influence des forums sociaux d'Amérique du Sud et l'importance naissante de la question de la justice climatique. Les COP ont ensuite été des grands moments de mobilisations jusqu'à celle de Copenhague. Cette dernière a été l'acmé de l'activité d'ATTAC contre la « finance verte » critiquée pour son « inefficacité et ce qu'elle mettait en jeu avec la marchandisation de l'environnement ». L'association a beaucoup contribué à la mobilisation pendant la COP21 bien que « l'État d'urgence ait réduit nos actions ». Enfin, « des comités locaux investis sur les luttes sociales, notamment sur la question des grands projets inutiles, [ont] pas mal questionné l'association ».

Le parcours d'engagement de Vincent Gay, au bureau et au CA d'ATTAC

Vincent Gay est enseignant-chercheur en sociologie. Il fut autrefois membre d'un comité local avant d'entrer dans l'espace écologie et société d'ATTAC. Il est désormais membre du CA et du bureau. Par ailleurs, il a suivi des collectifs liés aux Grands Projets Inutiles et Imposés (GPII) comme NDDL et des projets antinucléaires. Il fait fonction de syndicaliste et peut s'investir localement dans sa ville près de Paris.

Les questions énergétiques

ATTAC est très intéressé par les questions énergétiques, notamment à travers l'enjeu du CC. L'association traite le sujet par le biais de « la critique des politiques publiques, des négociations internationales, de la finance verte et au désinvestissement des énergies fossiles ». Sans avoir de « prétention d'expertise » sur les plans énergétiques, ATTAC travaille ces questions que l'association considère enchâssées « dans le système économique », précisément « en son cœur ». Clairement, ATTAC « est travaillée par les thèses du capitalisme fossile ». Vincent G. précise : en premier lieu, « avoir une approche critique du capitalisme oblige à s'interroger sur le système énergétique tel qu'il existe ». En second lieu, « questionner les possibilités des sociétés à inventer un autre système énergétique oblige à essayer de le situer dans le système économique ». En troisième lieu, par rapport aux critiques faites à l'encontre des multinationales, les grandes entreprises de l'énergie ont « un poids considérable, ce sont des monstres construits et nourris depuis des décennies. On ne se berce pas trop d'illusion sur le fait que si on veut modifier en profondeur le système énergétique, c'est à ces entreprises-là qu'il va falloir s'en prendre et qu'elles sont dotées d'un pouvoir considérable. » En quatrième lieu, ATTAC pense l'énergie comme « un facteur d'organisation des sociétés humaines ». Ces dernières sont tributaires « des usages de l'énergie, de la proportion d'électricité et de l'abondance du pétrole » par

exemple. Cela signifie qu'une transformation du système énergétique implique une transformation « de toute la vie ».

Autrement, « ATTAC n'est pas une association avec une homogénéité idéologique ». Cela laisse différents courants coexister en son sein dont l'écossocialisme, la décroissance mais aussi des pensées moins catégorisables. Toutefois, l'unité se forme autour du « fil rouge » de la « révolution écologique et sociale » construite à partir du bilan des marches climats et des GJ. Une formalisation de ce conducteur est en cours. La chose est complexe car elle tente « de faire discuter des gens anti-étatistes et des gens qui espèrent voir l'État retrouver des prérogatives fortes dans le champ économique ».

Si au sein de l'association, « le premier enjeu est la sobriété énergétique et la décroissance des consommations ». Il y a des débats « sur les gros projets d'ENR » car certaines personnes se demandent si on « en aurait besoin pour accélérer la transition ». De même, il existe des discussions autour de « la propriété du système énergétique » : initiatives locales ou pôle public centralisé. Ce dernier serait tout de même très différent de l'EDF qui nous connaissons. ATTAC s'appuie surtout sur les travaux de négaWatt concernant l'aspect technique.

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

ATTAC « a appelé à rejoindre les GJ assez tôt après un flottement des premiers jours ». Comme les comités locaux ont pu participer aux manifestations, l'organisation a tenté de faire soutien, « ce qui a plus ou bien marché ». Elle « a publié des documents pour intervenir dans les débats, notamment pour un transfert de la TC vers les entreprises les plus polluantes ». Enfin, il explique qu'au-delà des thèmes abordés par les GJ, ATTAC « a été percuté par la capacité d'organisation de non-militants [...] » au point de s'interroger sur ses pratiques.

La TC fait l'objet de débats au sein de l'association. Néanmoins, les opinions convergent sur le fait qu'elle « peut être un élément d'une politique plus générale sous certaines conditions ». La TC du gouvernement « nous semblait à la fois socialement injuste et écologiquement inefficace ». « La fiscalité est d'abord une question de justice sociale », alors « le gouvernement a échoué et on propose de transférer la fiscalité carbone sur les entreprises ». Si « on est favorable à une taxe kilométrique sur le transport de marchandises », « il faut une transformation culturelle » à l'échelle des individus car « les comportements ne se font pas uniquement en réaction à des stimuli économiques. Mais les taxes doivent venir dans un second temps ». « On préfère soutenir les changements d'urbanisation, les infrastructures, rapprocher les lieux de travail. »

Concernant la Carte carbone qui est connue à ATTAC, le sujet est controversé : « des gens y sont favorables et d'autres pensent que c'est une usine à gaz. Avec des échanges possibles, cela semble ouvrir la porte à des risques d'auto-restriction pour vendre le plus possible à des plus riches. » Toutefois, le système « a des vertus pédagogiques pour se rendre compte d'un certain nombre de choses. [...] Mais je suis un peu méfiant des mesures magiques » ajoute Vincent G. « Ensuite, il y a un questionnement sur la faisabilité du système et une réflexion sur les émissions qui ne sont pas prises en compte. »

Les mouvements climats

ATTAC s'est engagé dans les mouvements climat. La collaboration avec les nouvelles associations qui ont investi ce champ n'est parfois pas évidente. Avec la démission de N. Hulot, l'été 2018 a surpris tout le monde : « on a eu peu de temps pour se réorienter, à travailler à l'organisation des marches et à l'inter-orga climat ». Si « elle a eu une utilité au début [, elle] peine à se poursuivre car chacun a son agenda [...] ». Le désaccord se fait autour du discours qualifié de « dépolitisant » par

Vincent G. sur la question climatique. Il explique : « on réitère les mêmes marches et les mêmes mots d'ordre dans l'idée que moins en dit et plus on aura de monde. Or nous ne sommes pas d'accord, il nous semble nécessaire d'avoir des cibles identifiées et des revendications précises. »

Concernant le mouvement de jeunesse, « on a été un peu déçu » car « après la grande marche du 15 mars, il n'y a pas eu de suite ». « Une partie des organisations de mobilisation ont effectué un virage radical, comme YFC Paris et DEP qui ne voulaient plus de grandes marches mais des actions de désobéissance civile. On aurait aimé que nous ne délaissions pas les grandes marches non plus car, surtout pour les jeunes, c'est un passage de politisation qui nous semble important. Mais on n'a pas été trop entendu et les marches se sont éteintes d'elles-mêmes. » D'un autre côté, Vincent G. a été à une session de coordination YFC-F à Nancy. Selon lui, ce « fut trop sage et très gentil, un peu trop conformiste et pas du tout zadiste ». Toutefois, « il y avait des scouts, ça montrait que c'était quelque chose de nouveau ». Par ailleurs « j'étais allé à une réunion unitaire des organisations de jeunesse, avec le REFEDD et d'autres organisations ». Il a l'impression qu'elles ont « très peu de réalité et d'implantation de terrain », que finalement, elles « tournent un peu sur elles-mêmes ».

Si ATTAC entretient des liens avec 350.org et XR-F, il dispose aussi de relations privilégiées avec le syndicalisme. Alors « on peut servir de pont entre ces deux mondes » affirme Vincent G. Cela s'est matérialisé par le mouvement #PlusJamaisCa avec les ADT-F, Solidaires et la CGT qui a permis de tisser de nouveaux liens avec GP-F par exemple, autrefois plutôt éloigné des questions sociales.

Le nucléaire

Si le nucléaire a auparavant fait débat au sein d'ATTAC, le positionnement antinucléaire est désormais affirmé sans avoir « de position sur le calendrier de sortie ». Les militants « les plus investis sur ces questions-là pensent qu'ATTAC n'en fait pas assez ». Vincent G. n'a pas d'avis sur une éventuelle différence générationnelle sur la question du nucléaire.

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

ATTAC a été très actif pendant la pandémie avec notamment « une série de débats en ligne », « plusieurs textes », « un livre », des « pétitions », « un plan d'urgence de sortie de crise » et un travail en interne « sur la révolution écologique et sociale ».

Le mouvement a toujours affirmé qu'il ne faut pas revenir à la normale. « Notre réflexion est qu'on va avoir une crise sociale sans doute beaucoup plus forte qu'en 2008 », alors « on souhaite contribuer ». ATTAC réfute les « discours du début du confinement se réjouissant de l'arrêt des économies, nous ne sommes pas là-dedans et on pense qu'à part ajouter des millions de chômeurs, on ne règle rien aux problèmes ». Enfin, l'association travaille sur les secteurs les plus touchés pour déterminer des sorties de crises justes socialement et écologiquement responsables.

ATTAC a eu l'occasion de débattre avec Pablo Servigne. Si Vincent G. s'étonne de son succès, et constate « un fan club démesuré », il remarque que P. Servigne a contribué à l'ouvrage d'ATTAC et en conséquence, influe beaucoup sur l'organisation. S'il « ne faut pas réduire la collapsologie à P. Servigne, il constitue le phénomène médiatique le plus visible ». « De l'autre côté, il y a des gens relativement prudents, voire un peu hostiles, c'est plutôt mon cas » décrit Vincent G. tout en admettant ne pas avoir lu ses livres mais écouté plusieurs interviews. « La prétention scientifique à créer une nouvelle science est une arnaque médiatique et je trouve ça très faible politiquement ». « On retrouve la même chose qu'avec la décroissance il y a 10 ou 15 ans. Je ne dis pas que c'est la même chose, mais en revanche les affects que cela soulève, les passions et les contre-passions, sont de même nature ».

« Du coup ATTAC est traversée, comme les autres mouvements écolos alternatifs par cela, entre d'une part les gens qui pensent avoir eu une révélation politique et d'autre part ceux qui pensent qu'il n'a pas inventé la poudre et que la question de l'entraide comme seule réponse est assez limitée ». Vincent G. ne croit pas que ces groupes soient d'ordre générationnel.

D'une durée d'1h11, l'entretien a été effectué en visioconférence le 19 juin 2020.

Annexe n°6 : Synthèse CLER-Réseau pour la Transition Écologique

L'association

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique est une association française constituée en 1984. Elle représente la tête d'un réseau de 300 structures comprenant des collectivités territoriales, des associations et des entreprises, toutes engagées pour la Transition énergétique. L'objectif du CLER est de contribuer à cette dernière de manière ambitieuse, solidaire et territoriale.

Le parcours d'engagement de Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER

Jean-Baptiste Lebrun est directeur du CLER depuis deux ans. Après une formation d'ingénierie à Centrale Lyon, sans engagement associatif majeur, il s'engage dans la commission énergie d'EELV en parallèle d'une formation d'urbanisme à Sciences Po Paris. Il commence ensuite sa carrière dans un bureau d'étude en environnement avant de devenir conseiller sur les questions énergie-climat auprès de la maire-adjointe de Paris. Ce n'est qu'en 2018 qu'il rejoint le CLER au poste de direction.

Les questions énergétiques

Le CLER souhaite une transition énergétique s'appropriant la vision de négaWatt au niveau territorial avec un pan concernant la précarité énergétique. Le CLER promeut donc l'efficacité et le renouvelable au cœur de son activité et soutient une grande baisse de consommation énergétique jusqu'à atteindre un mix 100% renouvelable. Faisant le constat que cette dynamique n'est pas installée au niveau national ou international, le CLER concentre son action localement dans une logique « pragmatique » de « subsidiarité ». S'il existe des débats en son sein, ils concernent plutôt le discours de l'association sur le nucléaire. « Où mettre le curseur » ? Sans être officiellement contre, le CLER ne semble pas soutenir cette technologie.

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Les GJ ont déclenché une réflexion sur « les conditions d'acceptabilité et de justice des mesures que nous poussons à mettre en œuvre ». Au sein des ONGE, il y a certainement eu une « tendance à pousser les solutions en pensant que les enjeux de redistribution et d'équilibre pouvaient être traités par d'autres collectifs sans que nous n'ayons trop besoin de se positionner ». Jean-Baptiste L. ajoute juste après que ce propos n'est finalement pas si vrai puisque « nous travaillons depuis longtemps sur la précarité énergétique ». Dorénavant, social et écologie sont « systématiquement au même niveau » car de toute façon, il est convaincu que ces questions sont « imbriquées ».

Le CLER a toujours été favorable au principe de la TC. Au départ, l'association souhaitait que les recettes soient utilisées pour financer la Transition écologique, et notamment qu'une partie soit directement affectée aux territoires. Le réseau prend acte de la nécessité sociale de redistribution et soutient la contribution climat énergie portée par le RAC, réseau dont il est membre. En tout cas, selon le CLER, il est « légitime d'avoir un mécanisme qui réintègre les externalités climatiques dans l'économie ». Jean-Baptiste L. a connaissance la carte carbone et le CLER a invité Mathilde Szuba à intervenir à ce sujet récemment. À titre personnel, il considère que cela « mérite d'être essayé à titre expérimental localement ». Cependant, le CLER reste sans position officielle, leurs partenaires spécialistes ayant plutôt travaillé à améliorer la TC.

Les mouvements climats

Le CLER a soutenu publiquement les mouvements climat en appelant à manifester. S'il a bénéficié de la légitimité politique issue du mouvement, il n'a pas effectué de travail commun spécifique. Jean-Baptiste L. considère positivement le fait que « des mouvements qui vont dans la même direction puissent coexister en l'absence d'une parfaite synchronisation ». Cependant, il regrette parfois le manque de transmission d'expérience vers ces nouvelles énergies politiques afin d'éviter de retomber dans les pièges habituels. Par exemple, l'interpellation gouvernementale directe « zappe d'une certaine manière le travail de la société civile, c'est-à-dire la structuration dans le temps et dans l'espace d'une certaine idée ».

Le nucléaire, une position délicate

« Le CLER ne souhaite pas se positionner contre le nucléaire mais pour le 100% renouvelable. » Cette position se justifie principalement pour des raisons relationnelles au sens où cela permet par exemple « aux collectivités qui n'ont pas statué sur cette question de travailler avec nous ». Jean-Baptiste L. ne sait pas s'il y a un décalage générationnel au sujet du nucléaire chez les ONGE. Cependant, il constate que « la question du nucléaire était plus prégnante il y a une vingtaine d'année ». Il l'explique par le fait que la France ne construit plus de centrale et que le climat est au cœur des mobilisations à présent.

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

Les théories liées à l'effondrement sont des notions qui impactent le CLER : « même si nous ne le voulions pas, cela nous toucherait ». Cependant, à l'aune de ces constats, l'action du CLER lui semble pertinente. Jean-Baptiste L. note qu'il est nécessaire que la réponse se situe « à une échelle organisée afin d'éviter d'accélérer des phénomènes de fragmentation déjà à l'œuvre. De ce point de vue, il est mal à l'aise avec la notion d'autonomie qui contreviendrait à la solidarité. « L'autonomie n'a pas de sens à une trop petite échelle car cela gênerait des ressources et rendrait impossible techniquement le dépassement de l'intermittence des ENR en l'absence de solidarité des territoires ».

D'une durée de 51 minutes, l'entretien a été effectué en visioconférence le 17 juin 2020.

Annexe n°7 : Synthèse Extinction Rebellion France

L'association

Extinction Rebellion France (XR-F) est la déclinaison française d'un « mouvement international de désobéissance civile en lutte contre l'effondrement écologique et le réchauffement climatique ». XR a la caractéristique d'être un mouvement très peu formel, coordonné à l'aide de groupes thématiques au sein d'un serveur sécurisé appelé *Base* prônant l'autonomie des groupes locaux, la lutte contre les hiérarchies et les oppressions dans le cadre des 10 principes régissant le mouvement et afin d'obtenir quatre revendications :

« Nous exigeons :

La reconnaissance de la gravité de l'urgence des crises écologiques actuelles et une communication honnête sur le sujet.

La réduction immédiate des émissions de GES pour atteindre la neutralité carbone en 2025, grâce à une réduction de la consommation et une descente énergétique planifiée.

L'arrêt immédiat de la destruction des écosystèmes océaniques et terrestres, à l'origine d'une extinction massive du monde vivant.

La création d'une assemblée citoyenne chargée de décider des mesures à mettre en place pour atteindre ces objectifs et garante d'une transition juste et équitable. »

Le parcours d'engagement de K, militante à XR-F

L'entretien a été effectuée de manière anonyme avec une membre d'XR, appelée ici K. Provenant des « milieux d'extrême gauche », elle a été très active avec les GJ et participe aux luttes sociales depuis le lycée. Elle se dit elle-même « pas représentative des gens d'XR, de nombreuses personnes sont néomilitantes. Toutefois « quelques personnes viennent des GJ et d'autres mouvements : féminisme, NPA [Nouveau Parti Anticapitaliste]. C'est assez protéiforme. » Enfin les gens semblent plutôt « assez diplômés » selon elle.

K est arrivée à XR en 2019 lors d'une action un peu par hasard. Elle avait un a priori négatif sur XR, qu'elle voyait trop terne et elle n'éprouvait pas particulièrement de sympathie pour la DC. Pourtant les belles rencontres l'ont incitée à rester. Si elle considère la Base comme difficile à utiliser, elle a participé à l'organisation des grandes événements d'XR comme la Rébellion Internationale d'Octobre (RIO) 2019 avec notamment le blocage du centre commercial Italie 2. K est aussi membre du groupe national thématique sur la recherche et systémique qui documente l'état de l'environnement et traite des sciences sociales.

Dans les mouvements sociaux, K trouvait qu'on « traitait la question écologique de manière annexe ». Or elle a « vu dans l'écologie le moyen de lier tous ces combats » tel un « socle » car « même si on ne vit pas tous la même condition sociale, on va tous se taper les catastrophes (à des degrés différents selon ses moyens) ». Elle conclue que l'écologie « est un combat qui fédère ». À la fin de l'entretien, K a « l'impression d'avoir dit beaucoup de choses très négatives ». Elle se justifie : « c'est parce que maintenant j'ai le nez dedans et j'essaie de faire bouger les lignes. Et c'est dur. »

Les questions énergétiques chez XR-F, la radicalité fantomatique

« Nous ne prenons pas position » explique K. Elle pense d'ailleurs que « c'est le problème du mouvement ». Cette situation s'explique par « la quatrième revendication [qui] porte sur les assemblées populaires ». Ces dernières sont censées décider de tout démocratiquement. *Cependant*, « nous n'arrivons pas à prendre des décisions, ni à avoir des débats ». Que Christophe Bonneuil soit venu débattre avec des gens d'XR pendant le confinement et « qu'on ait fait des projections de documentaire, cela reste en interne. Alors certes, cela nous permet d'avoir un mouvement très protéiforme, mais politiquement, je pense que c'est un problème mais d'autres pensent le contraire. » Précisément, « la mise pratique des revendications d'XR est conditionnée par la dernière revendication sur les assemblées populaires tirées au sort ». K explique que cela entrave donc tout discours politique étayant la trajectoire à suivre. « Moi, ça me pose problème de ne pas poser le débat en amont sur des sujets aussi complexes mais c'est comme ça que fonctionne XR. »

Au sein d'XR-F, « 80% des gens se disent décroissants » selon K. Cela est cohérent avec la 2^{ème} revendication : « faire la neutralité carbone en 2025, ça veut dire diminuer la consommation énergétique ». Néanmoins, les activistes ne le visualisent pas forcément. Comment atteindre les objectifs ? « Beaucoup de gens pensent à l'effondrement ». De nombreux débats existent à XR. Par exemple « les gens s'opposent sur le rôle de l'État ». Malgré leur affinité à la décroissance, les membres d'XR n'utilise pas ce mot, ils parlent de "lutter contre la destruction du vivant" et "protéger le vivant". K. « ne maîtrise pas » les scénarios énergie-climat et donc ne sait pas lesquels font référence à XR, s'il y en a.

Derrière le voile radical, la stratégie inclusive de massification

En restant sur des énoncés abstraits, XR cherche surtout à « massifier » afin que « tout le monde rejoigne le mouvement qui n'est pas clivant et mignon ». K pense « que ça a ses limites stratégiquement, car à un moment donné, il faudra choisir et cela divisera ». XR « reste flou et consensuel : antipub », contre la « destruction des sols », dénonçant un « système toxique, un monde qui ne « va pas ». XR préfère parler des choses qu'il souhaite plutôt que des choses contre lesquels il s'oppose : « on est pour la démocratie et pour une société sobre et résiliente (tu vois, ça ne veut rien dire, on peut tout mettre dedans) ». Cette approche est « assez large pour permettre à différents courants de coexister dans l'organisation et pour moi, c'est le plus intéressant dans XR ». K y trouve là le moyen d'éviter les « conflits de chapelles » courant au sein des mouvements d'extrême gauche où il « y a des clivages dogmatiques qui empêchent d'échanger (entre les maoïstes, les zadistes, etc., tout le monde se déteste) ». Elle perçoit une situation similaire « entre les différents courants féministes : c'est la guerre, c'est la guerre ! ». La force d'XR est de rassembler des gens « plus radicaux que d'autres » dans les actions et « ça coexiste... Pas forcément de manière simple, mais ça coexiste ».

De la même manière, « c'est pour ça que c'était chouette les GJ » explique K. Dans ce mouvement, « on quitte les dogmatismes, on y va ensemble et on ne se bat pas sur une virgule de Lénine ». Elle avoue que cette ambiance « rafraichissante » qu'elle retrouve à XR-F justifie son engagement actuel : c'est un peu pour ça que j'y suis restée ».

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Selon K, « Le mouvement des GJ a influencé XR » sur « le lien entre les questions sociales et les questions environnementales ». Les questionnements portaient sur la possibilité d'alliance malgré des modes d'action différents (question de la non-violence). Comme « XR ne se positionne sur rien », le

mouvement ne se positionne pas sur la TC. K conclue : « on a du mal à produire une volonté collective ». Enfin K. n'a pas connaissance des QC.

Les mouvements climats

XR-F ne fait pas partie du « mouvement climat » et « veut s'en distinguer ». Le mouvement préfère les actions aux marches bien que « dans la pratique, on est là dans toutes les marches et on fait partie de l'inter-orga climat ». Le mouvement est « très proche » des autres organisations climat. K voit dans les marches climat et le mouvement de la jeunesse un tout, un ensemble. XR-F parle régulièrement avec les mouvements de jeunesse lors des actions. De plus, « certain-e-s sont dans plusieurs organisations ». K « fait partie de ceux qui se méfient des marches. Je trouve cela hyper bourgeois et que ça ne prend pas assez en compte la lutte des classes. »

Le nucléaire

XR n'a « jamais pris position sur le nucléaire ». K a « l'impression que c'est un sujet super tabou qui fait flipper tout le monde, qui est hyper technique et hyper clivant. Très récemment, [K] a croisé des gens pronucléaires mais pense qu'XR est très largement antinucléaire (sans le dire). » K est « antinucléaire » car il s'agit d'une « technologie trop dangereuse, trop complexe, incompatible avec une démocratie directe » puisqu'elle « nécessite une hiérarchie, un État fort, la répression comme ce qu'on a vu à Bure ». Elle y voit là clairement le « complexe militaro-industriel » et trouve cela « dangereux : on ne sait pas arrêter une centrale, on ne maîtrise pas ». Elle n'a pas connaissance de la position des autres ONG.

K n'envisage pas le nucléaire au prisme de l'effondrement car « ce sont des choses que tu ne peux pas du tout maîtriser. » Ces sujet « trop gros poussent à l'impuissance et à l'angoisse pour moi. K explique : « je m'occupe de ce que je peux faire, le mieux que je puisse faire dans ma situation. [...] Je me fixe mon échelle et, collectivement, on pourra sans doute faire des trucs immenses ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

La pandémie a été un révélateur du manque d'anticipation d'XR : « on ne l'avait pas vu venir, on est totalement bloqué. Pas d'action, des réunions en ligne, etc., abasourdis lorsque la RIA (Rébellion Internationale d'Avril) a été annulée ». K. analyse qu'XR « ne sait pas réagir à l'actualité ». À la suite d'une petite action récemment où les rebelles « respectaient les gestes barrières », tous eurent une amende de 135 euros.

K. redoute que l'épidémie renforce la dynamique « ultrasécuritaire » de l'État avec la pérennisation des lois sanitaires d'exception. « Il faut voir, si même se rassembler est passible de peine... [...] Une partie des activistes est très angoissée par la situation. Ces gens trouvent refuge dans les modes d'action d'XR. Ils auront du mal à s'adapter. » Enfin elle affirme que « la crise du covid-19 a mis plein de gens en réflexion et a révélé certaines incohérences, certains blocages et conflits internes ». Au niveau local, les groupes locaux ont organisé des espaces « de paroles, c'est très XR ». « Des groupes discutaient de la possibilité de faire des petites actions, en groupe de dix, pour faire de l'antipub, éteindre les vitrines [et] faisaient remonter les réactions de la police. »

L'effondrement « fait vraiment partie du discours d'entrée d'XR, il faut agir maintenant sinon il y aura des millions de réfugiés climatiques. La conférence en route vers l'extinction est super déprimante. » K se dit contre cette ambiance qui « alimente l'angoisse » et qui « crée une espèce de filtre par rapport à l'existant ». De ce fait, « on oublie le reste ou on ne se rend plus compte de

l'importance de l'urgence sociale ». Enfin, « parler de catastrophe de façon globale à l'aide de chiffres écrasants, issus de la communauté scientifique mondiale (propos bien situé socialement), ne permet pas de créer un discours véritablement mobilisateur ». Alors « oui, l'écologie, c'est sauver nos conditions d'existence, mais c'est aussi un enjeu qui va nous permettre de se réapproprier notre vie, de lutter contre l'aliénation, l'inégalité sociale et le racisme systémique ».

Par ailleurs, K voit dans ce discours « un risque sécuritaire ». Elle prend comme exemple la pandémie, catastrophe qui a occasionné de grandes restrictions de liberté, sans protestation, avec le confinement. Elle pose alors les questions : « que va-t-il se passer devant des plus grandes catastrophes comme les vagues migratoires ? Est-ce un discours [l'effondrement] qui permet le recul critique, la puissance de la politique pour se saisir du destin ? Je n'en suis pas sûre. C'est [au contraire] un discours qui empêche la pensée, et la profondeur de pensée car les gens sont écrasés. » Après ce propos, K concède qu'il faut en parler car cela lui semble « vrai » mais appelle à la vigilance de ses usages. Au sujet de la pénétration de la pensée effondriste à XR, K rétorque : « Ça va s'effondriste : 98% des membres d'XR » ce qui prouve bien « que ça mobilise ». Selon K, « beaucoup de gens disent que le fait de se rendre compte que le monde vivant pouvait s'effondrer les a angoissés puis les a mobilisés ».

D'une durée d'1h13, l'entretien a été effectué en visioconférence le 4 juin 2020.

Annexe n°8 : Synthèse Notre Affaire à Tous

L'association

Notre Affaire à Tous (NAAT) est une association fondée en 2015 à l'occasion « du mouvement *End Ecocide on Earth* qui cherche à faire reconnaître, au niveau pénal international, les atteintes les plus graves portées à l'environnement. Ancré dans la lutte pour la préservation de la nature, NAAT œuvre à l'instauration d'une justice climatique » peut-on lire sur le site.

L'association fonctionne avec huit groupes de travail : la très connue Affaire du Siècle, les recours européens, les recours locaux, le groupe multinationales, le groupe plaidoyer et le groupe justice climatique, Notre Constitution Écologique, et le groupe droit de la nature.

Le parcours d'engagement de Paul Mougeolle, chargé du contentieux contre Total

Paul Mougeolle est doctorant franco-allemand en droit. Son sujet de thèse, sur la responsabilité des multinationales et les droits de l'Homme, lui permet d'allier sa recherche académique et les projets de NAAT depuis deux ans. Son engagement dans l'association fait suite à la prise de conscience que la structure en France qui effectuait des recours contre l'État n'était pas professionnelle mais composée de bénévoles.

Les questions énergétiques

Selon Paul M., les questions énergétiques sont « très importantes » à NAAT, « surtout dans le cadre du travail sur les multinationales ». L'association « utilise de slogans très accrocheurs » comme le montre le manifeste dénommé « on va sauver le monde ». Paul M. résume le positionnement de NAAT en ces termes : « On aimerait sauver le climat, être plus sobre en énergie, avec du renouvelable, plus égalitaire et avec une approche des droits de l'homme et de l'environnement. Nous sommes pour la justice sociale et environnementale ».

« Il est certain que nous faisons de l'écologie populaire car pour nous, juriste, c'est évident » affirme Paul M. Cependant, il est difficile d'identifier les références politiques de NAAT car le « travail est pragmatique au sens où [l'association] est contrainte pas les codes juridiques ». Paul M. ajoute : « on essaie d'éviter le pire, et on sait que c'est une action positive ». Toutefois, NAAT « n'utilise pas que le droit écrit, applicable, spécifique, nous faisons aussi du droit » précise-t-il. Par exemple, la manière dont est constitué le dossier contre Total est la suivante. Sur chaque question technique, « on effectue des renvois très spécifiques aux articles compétents en la matière. Pour Total, on montre de A à Z que la transition est faisable techniquement et économiquement. Il y a des tas de recherche qui montrent qu'une autre société est possible. »

Il existe une controverse juridique et stratégique entre les avocats de la FNE et les juristes de NAAT. Ces premiers reprochent aux derniers « de travailler à faire reconnaître l'écocide » au prétexte que « droit de l'environnement existant » suffirait s'il était appliqué « pour que tout rentre dans l'ordre ». Si Paul M. partage ce constat, il refuse de s'enfermer dans du « droit technocratique ». NAAT tente de « mélanger l'approche populaire de l'environnement et les actions en justice ».

NAAT « travaille sur la SNBC, notamment dans le cadre de l'Affaire du Siècle ». Le rapport de B&L Évolution est jugé intéressant mais pas assez scientifique selon Paul M. pour être utilisé dans le cadre d'un recours. Il précise que « pour faire des actions juridiques et créer du droit, on ne cite que du

GIEC, voire de l'IEA, et quelques articles *peer-reviewed* [revue par les pairs] dans des revues prestigieuses ». Paul M. ne pense pas que négaWatt soit utilisé.

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

« Les GJ ont eu une grande influence » explique Paul M. car NAAT a lancé l'affaire du siècle de manière concomitante au mouvement des GJ. L'enjeu a donc été de tenter de « lier les deux : justice sociale et climatique ». NAAT défend alors l'idée que « c'est à l'État et aux grandes entreprises de faire les efforts principaux et non aux individus ».

NAAT a très peu débattu de la TC, Paul M. se dit « peu au courant ». Il précise tout de même que NAAT « soutient dans une certaine mesure le mouvement des GJ » et en conséquence est « plutôt en défaveur de la TC ». Avant d'en arriver à une TC, Paul M. souhaite mobiliser d'autres outils juridiques comme « lutter pour stopper les projets polluants locaux, bouger Total et les autres, orienter la politique de l'État ». Selon Paul M., « nous sommes beaucoup plus radicaux que la TC » au sens où NAAT ne croît « pas trop dans les mesures de marché ». Il remarque que « beaucoup d'entreprises intègrent publiquement les enjeux du CC, mais ce n'est que du papier ». Alors il pense qu'il faudrait « obliger toutes les entreprises en Europe à avoir une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris ». À cela, il ajoute que NAAT « est aussi un peu décroissant » car l'association « s'oppose à de nombreux grands projets polluants ».

Paul M. n'avait pas connaissance des QC. Selon lui, un tel dispositif est contraire à la pensée de Marie Toussaint qui a grandement influencé NAAT. « Elle s'est toujours opposée à ce qu'on se concentre sur la responsabilisation des individus. [...] Nous voyons les choses du haut ; en visant les entreprises, on veut que l'offre change et qu'on laisse tranquille la demande qui s'adapte d'elle-même. » Il ajoute que NAAT ne pense pas qu'il faille « se restreindre, se priver, mais changer l'offre globale de la société ».

Les mouvements climats

Les mobilisations climat ont eu lieu « en même temps que l'Affaire du Siècle » avec des interactions synergiques. « Lorsque Greta Thunberg est arrivée à Paris, c'est Marie Toussaint qui l'a accueillie. »

Le nucléaire

NAAT n'a « pas de position là-dessus spécifiquement ». Paul M. se dit « assez fasciné par la fusion nucléaire » et de ce fait, il ne souhaite pas « arrêter la recherche là-dessus ». Il ajoute le nucléaire est « plutôt un non-dit » dans l'association. Paul. M. « pense que les plus jeunes préfèrent les ENR au nucléaire et qu'ils sont plutôt antinucléaires [car] on est écolo parce qu'on souhaite ne pas se mettre en danger, quel que soit le danger, y compris le nucléaire ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

La pandémie a suspendu les travaux contre Total. Pourtant, NAAT a continué de travailler à distance. L'association a préparé un manifeste et effectué un signalement à l'Autorité des Marchés Financiers contre Total sur le fondement de déclarations trompeuses nuisant à l'information fiable des investisseurs sur les questions de Transition énergétique et climat.

La question de l'effondrement existe au niveau « narratif ». Mais cela est présent car « Marie Toussaint s'entend très bien avec [Pablo Servigne]. Paul M. précise que « c'est le discours politique ; juridiquement, c'est un autre monde ». Selon lui, « la thèse de l'effondrement est quelque chose d'assez fantasmée car le GIEC n'en parle pas et tant qu'il n'en parle pas, on ne peut pas vraiment travailler dessus.

D'une durée d'1h45, l'entretien a été effectué en visioconférence le 5 juin 2020.

Annexe n°9 : Synthèse Réseau Action Climat France

L'association

Le Réseau Action Climat France (RAC-F) est un réseau de 22 associations françaises qui traitent du CC. Parmi ces ONG, on retrouve notamment « des associations de protection de l'environnement », « de solidarité internationale » et « de lutte contre la précarité ». L'activité du RAC-F se décline de deux manières :

L'animation de réseau pour la création de positionnements communs en vue de réaliser des actions de plaidoyer et de communication.

Le plaidoyer pour « influencer les politiques publiques nationales » et en partie celles territoriales et internationales.

Le parcours d'engagement d'Anne Bringault, responsable Transition Énergétique

Après avoir dirigé six ans les Amis de la Terre, Anne Bringault travaille au RAC-F en tant que responsable de Transition énergétique. Diplômée de l'ESSEC, elle a commencé sa carrière dans le milieu du conseil au sujet des systèmes d'information en entreprise. Elle a ensuite rejoint les ADT-F en tant que bénévole dans un groupe local puis a été nommée directrice. Après s'être spécialisée en s'engageant auprès d'Enercoop et Energie Partagée, elle rejoint le RAC-F et le CLER lors de l'élection de F. Hollande et du grand débat national sur la Transition énergétique à l'occasion d'une création de poste visant à coordonner le travail des ONG à ce sujet.

Les questions énergétiques

L'énergie est un « enjeu clef » au RAC-F car il s'agit de la première cause du CC. Ce sujet est traité par « l'aspect usage » (mobilité ou logement par exemple). Sur ce dernier aspect, le RAC-F « s'appuie sur le travail du CLER ». Anne B. travaille aussi sur « les systèmes électriques » bien que ce ne soit pas directement des questions climat.

Le RAC défend la valeur « d'équité » sur les questions énergétiques afin de réduire les inégalités « au niveau international et au niveau local ». Anne B. décrit la vision du RAC-F de cette manière : « il faut avoir des consommations soutenables, qui ne dégradent pas l'environnement et qui permettent de conserver des ressources pour les prochaines générations ».

Les membres du RAC-F partagent « globalement » les mêmes positions et il existe « peu de débats en interne » sur le fond. Seules les réactions politiques et les postures peuvent susciter des débats. La biomasse forestière fait néanmoins figure d'exception. Anne B. explique : « c'est un sujet qui n'est pas simple, sur lequel il y a des tensions, en particulier au niveau européen car la France est un cas particulier avec beaucoup de forêts ». Elle détaille les fonctions de la forêt qui justifient ces débats : « à la fois un puit de carbone, à la fois un réservoir de biodiversité, à la fois des ressources plus durables pour la construction et à la fois une source de carburant de chauffage », cela occasionne nécessairement des conflits d'usage. Au sujet de la biomasse agricole, le consensus est plus facile à condition d'appliquer « tous les critères de durabilité » en France.

Le RAC a « très vite vu venir la mobilisation » puisque se discuter à ce moment-là à l'Assemblée Nationale « la hausse de la fiscalité sur les carburants » et « les députés républicains étaient en train de monter en charge là-dessus ». Auparavant, le RAC-F a tenté de convaincre – sans succès – Bercy de

l'importance de flécher la totalité de cette taxe vers le soutien « des ménages les plus précaires » et l'investissement pour développer des alternatives écologiques.

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Le mouvement des GJ a permis au RAC-F « de se mettre en relation avec des gens avec qui nous n'avions pas forcément de liens » explique Anne B. De plus, la relation entre le RAC-F et les économistes du climat s'est renforcée car ils et elles « ont intégré davantage » l'importance de la transition juste dans leurs travaux sur la fiscalité carbone. Après la mobilisation des GJ, le RAC-F a piloté un groupe de travail sur une nouvelle TC appelée contribution climat énergie (CCE) dotée d'un mécanisme de redistribution dénommé revenu climat. La proposition a été élaborée avec une économiste de manière à chiffrer la part (60%) qui est redistribuée aux 5 premiers déciles et la part (40%) qui sert à financer la Transition écologique.

Anne B. détaille les relations entre le RAC et les QC. Ces derniers « existent depuis très longtemps au RAC grâce à une association membre qui s'appelle TACA » et qui porte l'idée « depuis très longtemps ». Cependant le RAC-F ne porte pas cette proposition car elle n'est pas partagée dans le réseau. Lorsque Anne B. était directrice des ADT-F, « la chose qui freinait était la question des libertés » car cela nécessite la comptabilisation d'un grand nombre de données avec un risque de dérive totalitaire.

Les scénarios référents pour la Transition énergétique au RAC-F

Le RAC-F ne soutient pas de scénario en particulier. « En général, on se réfère à trois scénarios au niveau national qui respectent tous la neutralité carbone en 2050 : le scénario officiel de l'État AMS, le scénario de l'EpE ZEN 2050 et le scénario négaWatt. » Ces scénarios « sont très proches car ils ont été construits avec le même contexte national, avec le même objectif de neutralité carbone en 2050 avec une définition commune » de ce concept. Elle concède que « EpE a eu plus de difficultés car ils voulaient moins baisser l'aviation vu qu'il y avait des entreprises financeurs dont le secteur était concerné ».

Les mouvements climats

Le RAC-F participe aux mouvements climat via « l'inter-orga » piloté par le CRID qui rassemble de nombreuses ONG dont certaines de jeunesse. Cela permet « d'échanger sur les priorités ». Le RAC-F est aussi en relation avec la nouvellement créée coalition climat rassemblant de nombreuses organisations de jeunesse.

La mobilisation climat interpelle le RAC-F « sur nos modes d'action » car l'organisation ne fait « pas du tout de pédagogie – sauf pour le personnel politique – et pas d'actions ». Anne B. ajoute que la mobilisation « nous a interpellé [...] » et elle précise pourquoi : « depuis le temps qu'on fait du plaidoyer sans avoir de base... La FNSEA, quand ils veulent quelque chose, ils ont plein d'agriculteurs qui bossent derrière, et nous on n'avait rien ». Elle se rappelle avec dérision : « les photos de l'équivalent des marches climat il y a dix ans, c'est pathétique ». Maintenant, il y a « beaucoup de monde derrière ». Toutefois, Anne B. observe des divergences importantes dues aux manques de relations préalables et à une connaissance des sujets non partagées. Elle compare le mouvement climat à la lutte contre les OGM. Lors de cette dernière, « il y avait à la fois des mouvements très radicaux, les faucheurs volontaires, et, tout au bout de la chaîne, les gens qui faisaient du plaidoyer, y compris la responsable DD de carrefour. Tous ces gens-là arrivaient à se parler, ils n'avaient pas les mêmes moyens d'actions mais tous les mêmes objectifs et ils arrivaient à se coordonner malgré tout »

jusqu'à la victoire. Ce n'était pas si simple avec les mouvements jeunes et le RAF-F s'interroge sur la manière de travailler ensemble.

Le nucléaire

Le RAC-F est pour la sortie du nucléaire. Face à la décision gouvernementale de déplacer l'échéance de la réduction de la part du nucléaire de 2025 à 2035, le RAC-F cherche à l'avancer à 2030 conformément au maximum de ce que propose RTE au regard du développement est ENR.

Selon Anne B. il existe une différence générationnelle sur le positionnement des ONGE par rapport au nucléaire. « Le nucléaire était un enjeu très très présent au moment de la construction des réacteurs actuels, qui sont alors anciens, donc ces militants-là eux-mêmes ont pris de l'âge. » Elle ajoute amusée : « si on dit que la centrale est vieillissante, peut-on dire que cette génération-là est vieillissante ? Peut-être un peu aussi. » Elle termine plus sérieusement : « la nouvelle génération qui arrive n'a pas cet historique-là et en conséquence, développe une perception qui peut être différente. De plus, elle n'a pas non plus, pour beaucoup, le socle de connaissances qu'ont les ancien·e·s (sur le climat et les questions énergétiques en France). »

Anne B. considère que le *Shift Project* effectue un travail pédagogique auprès des jeunes ingénieur·e·s qui s'intéressent aux questions écologiques. En revanche, elle pense que les autres étudiant·e·s ne sont pas touché·e·s par leurs travaux en prenant pour l'exemple la ligne politique de YFC Paris dont les membres ont fait d'autres cursus. Le RAC-F réfléchit à s'investir sur ce sujet et Anne B. y est « très très favorable ». Si l'association ne l'a pas fait jusqu'à présent, c'est qu'elle le délègueait « aux associations membres qui ont beaucoup de militant·e·s et qui s'adressent à un public beaucoup plus large ». Or, un sondage récent montre que « la connaissance du public sur le climat est catastrophique ». Anne B. tire comme conclusion que « le boulot n'est pas fait ». Elle l'explique par le fait que les grandes ONG s'intéressent à la protection de l'environnement et les divers sujets se mélangent auprès du public. Néanmoins, elle remarque impressionnée que la CCC a réussi en une séance à faire savoir aux citoyens « qu'il y avait un sérieux problème ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

La pandémie a bousculé le personnel du RAC-F à titre personnel et professionnel. Un quart de l'équipe était en chômage partiel et « ça cogitait partout » dans le réseau. « Les premières mesures de soutien aux entreprises sont parties très vite, il fallait tout de suite porter des choses » sur la « défensive » avant de construire des « propositions pour redémarrer différemment ».

Anne B. pense « que ça a changé pas mal de choses ». Elle y voit d'une part le fait que les gens acceptent des mesures drastiques si elles sont justifiées. D'autre part, elle constate qu'on peut arrêter l'économie et créer des milliards : « ce qui était impossible devient tout à coup possible ». Cette situation incite le RAC-F « à avoir des positions probablement un peu plus radicales ». De plus, « une crise est un moment d'instabilité, c'est le moment pour faire quelque chose car après, tout va être à nouveau verrouillé et ce sera très compliqué ».

Cette crise permet au RAC-F de mettre davantage « en avant l'enjeu de résilience et de relocalisation ». Cela s'explique par « les peurs sur les masques et les tests qu'on ne disposait pas ». Anne B. constate que cette pénurie « rejoint ce que l'on dit sur la baisse de l'hypermobilité ou la relocalisation de certaines activités comme l'agriculture ». Il est tout aussi important de gagner en résilience « pour avoir un système qui résiste à des chocs comme celui-là ». La question des ruptures et

des catastrophes à venir n'est traitée qu'à travers l'angle du CC au RAC-F. Toutefois, on s'intéresse aux « critères de résilience » du scénario à venir de RTE pour un système électrique décarboné en 2050. Anne B. espère que sa voix sera plus audible dorénavant.

La question de l'effondrement et de la collapsologie fait « beaucoup réfléchir » le RAC-F « comme tous les mouvements pour le climat ». « Cela fait des années qu'on s'interroge quel type de message on doit avoir ? Est-ce qu'on est trop alarmiste ? Est-ce que si on est alarmiste ça paralyse ? Et là on arrive sur un discours qui est alarmiste alors que nous étions plutôt sur un moment où nous ne voulions pas forcément aller sur ce type de message. Anne B. pense qu'il « faut un peu des deux » : dire la vérité sur l'état du monde et porter des solutions pour éviter le pire. Elle regrette toutefois le manque de rigueur scientifique confinant souvent à l'exagération au sein de la collapsologie.

Anne B. se demande si le RAC-F ne devrait pas davantage travailler un discours sur l'effondrement. Elle raconte une anecdote pour justifier ce propos : « il y a quelques mois maintenant, on a rencontré Laurent Lescure, président de la commission des affaires économiques à l'AN. On parle, on se rencontre, on ne sait pas trop pourquoi on se voit. Et tout à coup, il nous dit "de toute façon, moi, la neutralité carbone en 2050, j'y crois pas". Ça m'a tellement frappé ce terme "j'y crois pas". » Anne B. est alors prise au dépourvu et ne sait pas quoi répondre. Il est donc important de rappeler la catastrophe vers laquelle on se dirige car Anne B. pense que « beaucoup de nos interlocuteurs n'ont pas vraiment cette conscience des risques vers lesquels on se dirige en l'absence d'action forte et rapide ». Or elle rappelle que l'activité de plaidoyer oblige à défendre uniquement « ce qui est acceptable de demander ». Le RAC-F comptait « sur les membres du GIEC pour faire cette partie rappel de la science » mais est forcé d'en constater l'insuffisance.

D'une durée de 55 minutes, l'entretien a été effectué en visioconférence le 7 juillet 2020.

Annexe n°10 : Synthèse Réseau Sortir du Nucléaire

L'association

Créée en 1997, Le Réseau Sortir du Nucléaire (RSN) est une fédération de plusieurs centaines d'associations. Plus de 900 associations ont un jour signé la charte du réseau qui représente plus de 60 000 personnes. Ces associations ont des tailles très variables et des objets diversifiés : certaines sont antinucléaires, d'autres opposées à des projets particuliers, d'autres encore travaillent à la protection de l'environnement, quelques-unes constituent des branches locales de syndicats et de partis politiques, parfois même au niveau national et quelques autres sont antimilitaristes. On retrouve aussi dans le réseau des entreprises liées aux ENR, à l'efficacité énergétique et à l'alimentation écologique. Le RSN soutient les actions locales de son réseau et propose son aide aux associations locales (méthodes, structuration, soutien financier, accompagnement, recours conjoint par exemple).

Le parcours d'engagement de Charlotte Mijeon, porte-parole du RSN

Charlotte Mijeon travaille au RSN depuis douze ans et occupe aujourd'hui la fonction de chargée de communication média et réseaux extérieures. Elle siège au CA depuis 2009 et assure le plaidoyer de l'association, notamment les aspects énergétiques et les relations nucléaire-climat. Charlotte M. s'engage localement dans sa ville et contribue, souvent au moyen de traductions, au mouvement allemand opposé à l'industrie du charbon Ende Gelände.

Un impact médiatique limité

Charlotte M. ne se fait pas d'illusion : « médiatiquement, on est assez peu présent ». Bien qu'elle soit « fréquemment sollicitée par les médias », le RSN n'a pas « la visibilité et l'entre-gens d'un J.-M. Jancovici par exemple ». Peut-être est-ce dû à l'absence de production d'expertise de la part du RSN. Cependant cela « ne veut pas dire que nous ne sommes pas compétents ; nous faisons vérifier nos informations avec un regard critique par Wise Paris ou d'autres comme le CRIRAD (Commission de Recherche Indépendante sur la Radioactivité) ».

Une relation distendue avec le pouvoir politique

Les relations entre le pouvoir politique et le RSN sont difficiles. Charlotte M. constate qu'à de nombreuses reprises le RSN n'est pas invité ou pas écouté de sorte que le réseau a décidé de ne pas faire partie de certaines instances afin de ne pas « perdre de temps » ni cautionner « un processus légitimant une politique énergétique avec laquelle nous ne sommes pas en accord ». Sur la PPE précisément, les avis de « la consultation du panel de citoyen·e·s tiré·e·s au sort » sont majoritairement critiques. Et pourtant la « PPE vers laquelle on va ne tient aucunement compte de ces positions ». Avec l'aide du RAC-F, le RSN participe parfois à des réunions importantes avec le gouvernement.

« Ni nucléaire ni effet de serre »

Le RSN est membre du RAC-F depuis ses débuts avant les années 2000 et développe alors le mot d'ordre : « ni nucléaire, ni effet de serre ». « La première campagne a été faite en 2009 pour Copenhague ». Cela a été l'occasion de montrer que « le nucléaire n'est pas une solution face au CC » pour les deux raisons suivantes : il s'agit d'une option technologique trop dangereuse et polluante ; la lenteur et coût du déploiement rend cette technique inadaptée « pour répondre à l'urgence ». À cela, il

faut ajouter que « le secteur empêche le développement d'autres mesures face au CC (ENR, efficacité) ».

Le RSN met « en évidence que dans un monde qui se réchauffe et qui est plus incertain, le nucléaire est dangereux en soi, vulnérable au CC, aux sécheresses, aux niveaux d'eau, aux canicules et aux températures des eaux ». Le RSN rappelle aussi que « le risque d'accidents, de prolifération, la production de déchets et les pollutions (pollutions des mines d'uranium, rejets radioactifs, chimiques, d'eau chaude, production de déchets) » sont des problèmes majeurs. À ces choses-là il faut ajouter « la question économique », c'est-à-dire le coût du maintien du parc avec une technologie dont les prix croissent, « la question démocratique » liée à l'absence de décision démocratique sur le sujet et « la question des droits de l'Homme » relative à la répression.

La surveillance et la répression, des anecdotes significatives

Au sein de la lutte antinucléaire, la surveillance n'est pas nouvelle. Charlotte M. raconte une expérience personnelle il y a 12 ans. Alors âgée de 23 ans, Anne Leverageon (ancienne P.D.G. d'AREVA) intervenait à Lille, « j'y vais pour l'interpeller mais au début de la conférence, les RG [Renseignements Généraux] arrivent et m'intimident ». La chose est encore plus explicite en 2010 lors du suivi des transports internationaux des déchets radioactif en 2010, Charlotte M. et une collègue ont vu leur connexion internet et leurs réseaux mobiles disparaître soudainement. Selon elle, il est courant d'avoir des grosses interférences lors d'appels sensibles, un phénomène caractéristique d'écoutes défilantes.

Et pourtant, la situation à Bure (zone boisée destinée par CIGEO à l'enfouissement de déchets nucléaires) démontre qu'un palier de la répression a été à franchi. Notamment depuis « l'arrivée d'E. Macron, c'est de plus en plus lourd » estime Charlotte M., elle ajoute : « des personnes se font contrôler une trentaine de fois par mois, parfois plusieurs fois par jour autour de Bure dans les petits villages. Des policiers filment à l'intérieur des maisons depuis leurs véhicules, c'est de la folie. » En 2018, deux personnes membres du CA du RSN avaient l'interdiction de communiquer ensemble à la suite d'une procédure pour association de malfaiteurs contre l'une d'entre elles soupçonnée d'être la leader de l'opposition à Bure, « ce qui n'est pas la réalité » affirme Charlotte M. D'ailleurs elle-même sait que ses « conversations ont été écoutées » car elles ont été présentées lors de la garde à vue d'une personne qui a échangé avec elle.

La taxe carbone, une ancienne et importante controverse au RSN

Il y eu une « grosse controverse en 2009, car la TC risquait de favoriser le nucléaire ». Cependant, « la mesure est beaucoup moins mise en avant, y compris par les associations qui la portaient ». Sans se positionner là-dessus, le RSN « préfère rappeler qu'il faut réduire les émissions par la réduction des consommations ». Charlotte M. a connaissance des QC sans que ce soit un sujet au RSN.

L'évolution ambivalente du rapport au nucléaire en France

En premier lieu, Charlotte M. rappelle que les statistiques sur l'adhésion au nucléaire montrent que « les jeunes générations sont beaucoup plus critiques que les anciennes sur le nucléaire ». Elle soupçonne donc que les différences générationnelles observées dans le monde associatif soient « liées au parcours militant ». La lutte contre le nucléaire a joué un rôle « assez fort dans la formation politique » d'une génération de militant. Elle fut même « le creuset des autres mobilisations environnementales ». En revanche, « il n'y a pas eu ce moment » pour les jeunes générations. « Si la

conscience est plus développée, la mobilisation est davantage ciblée sur le climat » analyse Charlotte M. De plus, elle estime que l'influence pronucléaire de « l'écosystème J.-M. Jancovici n'est pas négligeable non plus ». Toutefois, « les séries comme Tchernobyl contribuent à sensibiliser pas mal de monde » et Fukushima a été un choc important : 60 000 personnes ont manifesté entre Lyon et Avignon à la suite à cette catastrophe.

L'institutionnalisation des « organisations de formation politique » dans l'enseignement supérieur

Charlotte M. pense qu'il existe « une certaine forme d'autocensure » qui se matérialise par « l'évitement des sujets clivants ». Elle explique cela par la disparition des organisations de formation radicales. Elle prend pour exemple « Fac Verte, syndicat étudiant des années 2000 jusque 2013-2015 » et décrit cette organisation comme « très militante » avec « un discours antinucléaire assumé ». À partir de 2008, « le REFEDD était vu comme le concurrent de Fac Verte mais plus institutionnel et lié aux grandes écoles ».

Il semblerait que ce soit la fin « des organismes de jeunesse antinucléaires ». Alors étudiante, elle faisait partie « d'un mouvement de jeunesse étudiant dénommé Chiche ». Elle explique que cet engagement a été déterminant dans la construction de son positionnement politique : « cela m'a apporté de la formation, des connaissances, du réseautage et des actions antinucléaires ». Elle observe que parmi les personnes qui en sont issues « un certain nombre ont fondé virage énergie, d'autres sont au RSN, d'autres encore sont activistes à plein temps en Allemagne ». Elle considère que Chiche était « un animateur de la réflexion étudiante sur le nucléaire » avant que les associations comme Avenir Climatique soient fondées. Au cours des années 2010, l'association s'est « épuisée par manque de structure et d'organisation ».

Toutefois, « il y a de nouvelles choses qui émergent » comme le collectif RadiAction fondé par une antenne française du mouvement Ende Gelände qui lutte contre les mines de charbon en Allemagne. Le collectif a identifié en France l'industrie nucléaire comme le pendant de l'industrie charbonnière en Allemagne et développe « une réflexion beaucoup plus large sur la société de consommation ».

La divergence des trajectoires nucléaires entre la France et l'Allemagne

En France, « le soutien au nucléaire a pendant très longtemps transcendé les clivages partisans » alors qu'en Allemagne cela ressemblait davantage à un clivage gauche-droite. Seuls « EELV, le parti de gauche puis la France Insoumise et le NPA sont contre ». Selon Charlotte M., EELV s'est ouvert « sur de nombreux sujets de sociétés » au détriment du nucléaire jugé « trop technique ». Contrairement à l'Allemagne, l'accident de Tchernobyl en 1986 a été relativisé par les autorités françaises. Globalement, ce ne fut pas un grand sujet en France, y compris pour les associations.

La lutte antinucléaire française a vécu des épisodes difficiles sur lesquels il convient de revenir. Dans les années 70, il y a de « très fortes mobilisations » sur le nucléaire qui « touchaient des tranches sociales très différentes ». Cela est aussi lié « à un effet cohorte car tous les *baby-boomers* avaient une vingtaine d'années et de l'énergie pour se mobiliser ». Le projet Super Phoenix en Isère fut une des cibles. Ce surgénérateur au plutonium véhiculait le mythe du recyclage des déchets. Considéré comme très dangereux dans l'opposition au nucléaire, il y eut une mobilisation très forte. D'ailleurs, « même des personnes favorables aux nucléaires étaient contre ce projet pour des raisons de sûreté ». « En 1977, 60 000 personnes, dont des étrangers, se mobilisent contre ce projet. Cela a été un moment traumatisant pour beaucoup. Quelques personnes voulaient s'introduire sur le site alors que la présence policière était

démesurée (des hélicoptères de police lançaient des grenades). Il y eut des mouvements de foule, un mort par grenade, une personne qui perd une main, une autre un pied, cette expérience a été très déstabilisante et a sérieusement refroidi la mobilisation » en France.

Globalement, « la lutte a continué localement là où il y avait une culture régionaliste très forte » remarque Charlotte M. En Bretagne par exemple, « le combat antinucléaire se croisait avec le mouvement régionaliste ce qui a permis une lutte très importante contre le projet à Plogoff. F. Mitterrand s'est alors engagé à abandonner ce projet mais le reste du parc est construit : « Beaucoup de militant·e·s sont déçu·e·s » et démoralisé·e·s. De manière « plus locale, moins médiatisée et moins soutenue nationalement », « La résistance continue » dans les années 80 lors de la construction de « la majorité du parc français ». Lors de l'abandon final du projet Super Phoenix en 1997, la coordination internationale contre ce projet s'est transformée en RSN afin d'appuyer les autres luttes antinucléaires.

La Stratégie de d'influence de l'opinion publique de l'ANDRA

Après avoir appris que l'ANDRA démarchait des étudiant·e·s de formations spécialisées sur les questions environnementales pour visiter le projet CIGEO, Charlotte M. n'est pas surprise. « Ils recrutent des *youtubers*, ils ont un journal et ils font régulièrement un concours de courts-métrages sur les déchets radioactifs ». Elle raconte les incroyables scénarios de ces films : « dans l'une des vidéos lauréates, un scientifique cherche une solution pour communiquer sur le très long terme la dangerosité des déchets nucléaires. Il propose alors de créer des chats génétiquement modifiés qui changent de couleur au contact de la radioactivité afin d'indiquer le danger afin d'indiquer le danger aux humains côtoyant le chat. Une autre vidéo raconte une histoire d'amour avec un prisonnier et une citoyenne près d'une chaine de retraitement des déchets nucléaires. »

D'une durée d'2h14, l'entretien a été effectué en visioconférence le 16 juin 2020.

Annexe n°11 : Synthèse World Wildlife Fund France

L'association

World Wildlife Fund France (WWF-F) est une association de protection de l'environnement représentant l'antenne française du réseau international homonyme présent dans 100 pays. Les activités de WWF-F se déclinent en cinq thématiques : océan, forêt, vie sauvage, agriculture-alimentation et climat-énergie. Le réseau international traite en plus de l'eau douce. WWF-F s'organise en différents départements : les programmes (approche scientifique), le plaidoyer, les relations avec les entreprises et les supports (générosité du public, mobilisation, communication, etc.). Au sein des programmes, l'équipe climat-énergie se compose de trois personnes au niveau français.

Le parcours d'engagement

Marie Kazeroni a accepté d'effectuer l'entretien pour WWF-F. Depuis trois ans, elle est en charge des questions d'énergie et de durabilité au sein de l'équipe climat-énergie dans le département des programmes de WWF-F. Marie K. est ingénieure généraliste, spécialiste de l'aménagement urbain. Lorsqu'elle était étudiante, Marie K. s'était engagée « dans des associations étudiantes centrées sur l'agriculture et l'alimentation durable ainsi que sur l'accompagnement des migrants avec notamment l'apprentissage de la langue française ». Plus tard, après avoir travaillé dans différents secteurs (bâtiment, énergie, déchet), elle a complété son parcours dans une école d'agronomie (AgroParisTech) afin « d'acquérir des connaissances sur le vivant et l'écologie ». Elle a rejoint WWF-F pour travailler « sur la préservation de la biodiversité et la lutte contre le CC et d'agir pour « la Transition énergétique avec une approche holistique et transversale des enjeux ».

Les questions énergétiques

Le WWF est une association historiquement fondée sur « les enjeux de la protection de la biodiversité ». Par la suite, elle s'est intéressée à l'énergie par le biais du CC. En conséquence, « au niveau de WWF France, cela se traduit par un nombre de collaborateurs moins nombreux sur ces questions-là ». « Comme il y a des enjeux très transversaux », la question énergétique est travaillée « en collaboration avec les autres équipes ». Le sujet est traité depuis « une dizaine d'années environ ». « Si d'autres personnes travaillaient avant l'énergie, il y a eu un arrêt puis une création de poste. Je suis repartie avec une approche nouvelle de ces sujets-là. »

« WWF est une ONG dont l'ADN est d'être basée sur la science » explique Marie K, cela lui est très important. En conséquence, WWF-F « se réfère aux publications scientifiques liées au CC » et promeut « un modèle et des politiques alignées sur une trajectoire 1.5° ». « Au niveau énergétique, la doctrine du WWF est d'aller vers un modèle 100% renouvelable avec à la fois de la réduction de la consommation et du renouvelable. Pour la France, il s'agit d'atteindre cet objectif au plus tard en 2050. »

Le WWF-F défend les énergies citoyennes avec d'autres ONG car même si « le développement des ENR ne reposera pas que sur les citoyens », l'organisation défend « un modèle équilibré [...] afin que chacun puisse contribuer à sa manière à la Transition énergétique ». Cette vision est différente de la situation allemande car ce pays « s'y est mis plus tôt mais avec des travers liés à la réglementation et la mise en œuvre ». Marie K. estime que « la comparaison est délicate car nous n'avons pas du tout envie de nous retrouver dans la même situation en France car en Allemagne, le dispositif permettait d'appeler projets citoyens des projets où ces derniers étaient minoritaires ».

WWF-F utilise communément la notion de sobriété, d'ailleurs « l'esprit du modèle de Transition énergétique » de l'association correspond à celui du scénario négaWatt ». Marie K. ajoute que la sobriété « est très présente dans le narratif » et semble « indispensable ». *A contrario*, le terme DD n'est « pas très souvent » utilisé et « durabilité » lui est préféré. Le WWF-F a « développé une démarche pour les ER, qui s'appellent ER et durable ». Cette démarche part du postulat que toutes « les installations d'ER ne se valent pas ». La notion de Transition écologique « alimente beaucoup plus notre narratif que le DD ». Plutôt que parler de décroissance énergétique, « on parle plutôt de diminution des consommations » probablement parce que ce dernier « paraît plus clair, plus parlant que le second ». Le WWF-F parle très peu de croissance verte.

Pour les questions énergie-climat, le WWF-F s'appuie principalement sur les scénarios du GIEC et négaWatt selon les échelles. Toutefois, Marie K. note qu'il « reste beaucoup de choses » à travailler « sur les potentiels de développement des ENR », qu'il n'y a pas de « scénario parfait ». De plus, elle s'intéresse à des scénarios techniques de référence comme les « orientations de la PPE » ou la publication à venir de RTE sur la décarbonation du système électrique.

Concilier les ENR et la protection de la biodiversité, un défi permanent

Au sein de WWF-F, « les tensions vont apparaître au sujet de la conciliation entre les ENR et la biodiversité. C'est un sujet à la croisée de grands combats (CC et biodiversité), ça soulève des questions sur les capacités, sur la localisation des ENR et sur les impacts. C'est au cœur de mon travail de répondre à ce double objectif. » En revanche, « on se rejoint tous sur l'enjeu de la réduction des consommations ».

Selon Marie K. il y a une inégalité systémique en défaveur des ENR : « il y a un effort et une attention très forte portée par les filières renouvelables sur ses impacts : ce sont des activités plus récentes, avec un certain nombre de réglementations avec un cap ambitieux. Ce n'est pas le cas d'un grand nombre d'activités humaines qui n'ont pas du tout les mêmes exigences car elles sont implantées depuis longtemps vis-à-vis des impacts qu'elles ont. » Elle prend alors l'exemple de l'éolien en mer, toujours inexistant en France. « L'état écologique des milieux marins côtiers en France n'est pas bon. Cet état est lié aux activités anthropiques déjà présentes qui exercent une pression très forte. » Et pourtant, les éoliennes doivent réduire leurs impacts à zéro à cause du « impacts cumulées des autres activités » pour lesquelles « on ne demande pas du tout les mêmes exigences environnementales ».

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Au WWF-F, les GJ ont « mis en lumière beaucoup d'enjeux liés à la transition juste ». Des questions ont été soulevées sur « la manière dont [les ménages les plus modestes] étaient tributaires de ce système ». En conséquence, le WWF-F a travaillé avec le RAC-F pour rendre la TC « différente » en soutenant les ménages en difficulté et en développant une « offre alternative de déplacement » à la voiture. Sans avoir la charge du sujet, Marie K. pense que WWF-F soutenait la TC historiquement. En tous cas, Marie K. pense qu'il faut « élaborer » un budget vert en repensant, recettes, fléchages et dépenses. Aujourd'hui, la situation en est très éloignée d'autant plus que le compte spécial d'affectation vers la Transition écologique sera bientôt supprimé au profit du budget général de l'État. Marie K. a connaissance des QC grâce à « ses lectures personnelles ». Le WWF-F n'est pas positionné à ce sujet.

Les mouvements climats

Les marches pour le climat « ont alimenté » et « renforcé » la « motivation » et l'engagement de WWF-F. Ces événements ont aussi « nourri » le « narratif » et l'argumentaire « vis-à-vis des attentes de la société civile, et notamment les jeunes générations ». À ce sujet, le WWF-F tisse actuellement des liens avec l'association Pour un Réveil Écologique dans le cadre de sa récente stratégie jeunesse. Au sein de ces deux associations, Marie K. « pense que les approches se rejoignent ». Avec le recrutement concomitant d'une personne chargée de mobilisation jeunesse, ces événements ont créé « des nouveaux liens avec les organisations de jeunesse ».

Le nucléaire

Le WWF-F est pour la sortie du nucléaire. Sur la question du parc existant, lors du report de l'objectif national des 50% de la part du nucléaire dans le mix électrique à échéance 2035, WWF-F a défendu un report à 2030. L'association a aussi publié un rapport proposant de sauver financièrement EDF par la sortie du nucléaire. Au sujet des nouvelles centrales à construire, WWF-F s'oppose à la construction des EPR. Selon l'organisation, cette technologie n'est pas « éprouvée, à un coût raisonnable et suffisamment maîtrisée ». De plus, il faut « 10 à 15 ans pour construire un EPR, ce qui ne répond pas du tout à l'urgence climatique ». À cela, il faut ajouter les critiques « récurrentes sur le nucléaire (gestion des déchets, risques) et les « effets du CC » menaçant les infrastructures. La « résilience » du parc diminue lors des canicules à cause de difficultés de refroidissement. Si les ENR peuvent présenter, dans une moindre mesure, certains défauts ici énumérés, la diversité des installations et des technologies entraîne une meilleure résilience globale.

Des différences générationnelles sur la question du nucléaire seraient liées, selon Marie K., « à des générations qui ont vécu des phases différentes du développement du nucléaire ». La phase de création du parc (années 70 et 80) est différente de la phase de remplacement (fermeture/construction) actuelle. En 2020, nous avons davantage de « recul » : l'historique des « accidents », « l'amélioration des connaissances sur les impacts, sur les difficultés et incidents » et la connaissance des technologies alternatives. Surtout, nous sommes obligés par « l'urgence climatique ». Pour toutes ces raisons, « nous sommes dans un contexte complètement différent » conclue Marie K. Si cela explique une différence générationnelle, Marie K. pense que ça amène les différents experts « à des oppositions plus tranchées contre le nucléaire ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

Ce qui « aurait dû être l'année de la biodiversité » est désormais celle de « la relance verte ». Ce changement conjoncturel a « bousculé les agendas ». Marie K. voit dans la période actuelle le « *momentum* » déterminant « la dynamique de la prochaine décennie ». Personnellement, Marie K. pense qu'il y aura plus d'avancées que de régressions » grâce à la centralité politique de l'écologie aujourd'hui. Elle précise, « cela ne préjuge pas » de la suffisance de ces avancées « pour diminuer nos impacts par rapport à ce que la science nous dit de faire ».

La pandémie « a exacerbé plusieurs choses que nous mettions déjà en avant dans le passé » : « la résilience, et en particulier la résilience des écosystèmes » menacée par les « activités anthropiques » (épidémie de zoonoses) ; « la transition juste » et la « lutte contre les inégalités sociales » (confinement) ; la mise sur le devant de la scène de « la rénovation énergétique des bâtiments » (« relance verte »).

Si WWF travaille sur les limites planétaires, c'est à travers le développement en partenariat avec le Global Footprint Network de « la notion d'empreinte écologique » afin de montrer que « nos activités

ne sont pas compatibles avec la capacité de régénération des écosystèmes ». Le WWF a aussi étudié les interactions entre la géopolitique et l'environnement dans le rapport 3S (soutenabilité, stabilité, sécurité). Cependant, l'approche n'est pas effondriste. La collapsologie est un sujet « plutôt discuté entre collègue de manière informelle ».

D'une durée d'1h00, l'entretien a été effectué en visioconférence le 3 juillet 2020.

Annexe n°12 : Synthèse ATD-Quart Monde

L'association

Autrefois appelée Aide à Toutes Détresses et désormais connu sous le nom Agir Tous pour la Dignité, l'association communément dénommée ATD-Quart Monde (ATD-QM) agit contre la pauvreté et « essaie de construire un modèle de société à l'échelle internationale ». En tant que « mouvement politique qui essaie de changer la société par le bas, le très très bas en associant [...] des personnes très exclues » de la société, ATD-QM peut se résumer en trois axes :

« ATD-QM constitue un mouvement qui veut penser et vivre avec les plus pauvres ».

L'action politique pour « que les lois changent à partir de ce que nous apprend les pensées de terrain ».

La bataille culturelle afin de « faire changer l'opinion de la société sur les plus pauvres ».

Ce dernier point est fondamental car le monde « baigne dans une pensée néolibérale depuis des décennies qui fait reposer la responsabilité de la situation sur la personne et on est donc enclin à juger les personnes au chômage ou en exclusion soit comme responsables de leur situation soit incapables d'en sortir. Dans les deux cas, nous sommes dans l'erreur. [...] Au moment où elles ont davantage besoin d'être soutenues, elles sont davantage enfoncées à cause des préjugés et des discriminations dans les différents domaines de la vie ». Enfin ATD-QM est « un mouvement créé par des gens qui habitaient le camp bidonville de Noisy-Le-Grand », il s'agit d'une organisation « de pauvres pour les pauvres ».

ATD-QM a pour slogan « la mise en œuvre de l'égalité de tous et que chacun puisse apporter sa pierre à la construction de cette société ». Et cela « n'est pas possible avec le capitalisme et ses valeurs ».

Le parcours d'engagement

Jean-Christophe Sarrot, responsable du réseau emploi et membre du réseau écologie d'ATD-QM, a accepté d'effectuer l'entretien. Âgé d'une cinquantaine d'année, il doit évaluer et mutualiser les actions du mouvement qui touchent à l'emploi. Il se situe au « croisement des questions économiques, de pauvreté et d'écologie ». Après un premier emploi à ATD-QM au Sénégal, il a travaillé dans le secteur de la recherche d'emploi et de l'éducation populaire avant de revenir chez ATD-QM afin de pouvoir travailler de la Bretagne et retrouver un espace « très riche en rencontres [...], de la très grande pauvreté, du monde la recherche et des personnes qui cherchent à penser la société ». Par ailleurs, Jean-Christophe S. a participé à la création de la monnaie locale du pays de Ploërmel et tente de fonder un éco-lieu de facilitation associative.

Les questions énergétiques

Aujourd'hui, ATD-QM « travaille sur l'accès à l'énergie en tant que sécurité fondamentale » et notamment sur la manière de garantir « un accès minimum aux énergies à tous de manière digne ». Cela a pris la forme il y a dix ans d'une proposition de tarification progressive de l'énergie afin que les personnes les plus économes ne soient plus défavorisées par le prix de l'énergie proportionnellement à leurs revenus. La manière d'organiser la solidarité est importante pour éviter l'assistanat stigmatisant et accommodant des circuits pour pauvres. Il faut donc organiser des « circuits de droit commun qui mettent en œuvre des mécanismes de solidarité ». Au sein du réseau, l'énergie est de plus en plus

considérée comme un « bien commun », ce qui implique qu'elle soit « accessible à tous [avec] un droit de regard sur la manière de le gérer ». L'énergie pose aussi la question de la « propriété ». Sans entrer dans le débat des bonnes ou mauvaises énergies, ATD-QM dispose d'une « maison dans le jura qui cherche à atteindre l'autonomie énergétique ».

ATD-QM prend aussi conscience que « ce qui est micro est lié à ce qui est de l'ordre macro : on ne peut pas être sobre au niveau individuel sans s'intéresser ou avoir de plaidoyer au niveau des systèmes macroéconomiques (production, consommation, financiarisation) ». Or « ATD-QM n'a jamais questionné les fonctionnements macro de la société » bien que depuis quelques années, le mouvement lutte « contre les inégalités, ce qui n'est pas la même chose que lutter contre la pauvreté ». Jean-Christophe S. tient à préciser que lutter simplement contre les inégalités peut aboutir uniquement à redescendre « le haut du panier sans forcément toucher au bas » alors que lutter contre la pauvreté s'intéresse justement à « changer les conditions de vie du bas du panier ». « Nous disons qu'il faut faire les deux, en accord avec les ODD, notamment parce que l'un permet de financer l'autre ».

Les territoires zéro-chômeurs longue durée

La question de la lutte contre la pauvreté et celle de la réduction de l'empreinte carbone peut paraître à première vue irréconciliable. « Nous, on le voit bien, si les gens sortent de la pauvreté, ils s'orientent vers plus de consommation, voire de la surconsommation, et ça il faut le plus possible éviter. Il faut donc que la sortie de la pauvreté s'effectue avec une amélioration des conditions de vie sans peser sur l'environnement, cela passe par plus d'éducation, et c'est un grand défi. On essaie de le mesurer sur les territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). »

Depuis trois ans, cette expérimentation permet à des personnes au chômage depuis plus d'un an de s'adresser à la mairie qui a l'obligation de définir un emploi écologique et social en relation avec les acteurs du territoire et suivant les propositions de la personne demandeuse. Ce dispositif est administré par le comité local pour l'emploi qui identifie les besoins. Financé au 2/3 par l'État, 1/3 par la structure employeuse, le poste ne doit pas être directement rentable pour ne pas concurrencer le marché de l'emploi mais comporte de nombreux co-bénéfices qui le rend socialement, et même économiquement, efficace à moyen et long terme.

Une nouvelle loi est à l'étude pour étendre l'expérimentation à tous les territoires qui le souhaitent. L'expérimentation doit être évaluée, et c'est une première à cette échelle, par les dix indicateurs de richesse qui ont des dimensions écologiques et sociales. « Le gouvernement essaie de déconstruire un peu tout ça car l'État était accompagnateur avec la loi de 2016 et [désormais] reprend une posture de décideur en s'accaparant la gouvernance et en réduisant les moyens financiers. » Selon Jean-Christophe S., « le TZCLD, c'est le premier pas vers une société sans chômage ».

Zoom sur la question de la santé et du chômage

« Marie Monique Robin a filmé pendant 4 ans l'un de ces territoires. On voit la transformation physique des personnes pendant cette période. Certains avaient des consommations d'alcool et de médicaments importantes. Un des personnages centraux du film a arrêté de boire avec le CDI et n'a jamais raté un jour de travail. Il s'agit désormais d'un pilier de l'entreprise. On imagine bien qu'il coûte beaucoup moins cher en santé. » De plus, « une vie humaine n'a pas de prix. Il faut du qualitatif. On sait que les personnes en précarité, au chômage, vivent entre dix et quinze ans de moins que celles qui ont un emploi stable ».

Zoom sur les contradictions de l'écologie et de la pauvreté

« On ne peut pas penser l'écologie qu'en termes de moins car les plus pauvres ne rêvent que de plus » affirme Jean-Christophe S. Il prend pour exemple une personne rencontrée récemment « qui va être embauché sur un territoire zéro chômeur ». Son « plus grand rêve » est « d'avoir une voiture pour visiter un nouveau coin de la région chaque week-end ». « On ne peut pas lui dire que non ce n'est pas possible pour la planète » affirme Jean-Christophe S. Il est donc important que « les mouvements climats intègrent des personnes comme ça dans la communication et la gouvernance ».

La question de la désobéissance civile est au sujet crucial pour éviter l'exclusion des plus précaires car « certains de nos membres ne peuvent pas s'autoriser » à y participer. Si ATD-QM est conscient de l'utilité de ces actions (« comme bloquer un rond-point ou un centre commercial »), elles sont inenvisageables « pour les personnes qui ont des casiers judiciaires ou des enfants placés » car « si elles se font arrêter, elles perdront des chances de récupérer les enfants ou vont passer d'un sursis à de la prison ferme ». Et pourtant ATD-QM réfléchit à d'autres formes de mobilisations pour attirer les jeunes qui souhaitent s'engager pour les plus pauvres. « L'idée de la DC ne nous fait pas peur en soi mais nous fait peur pour des gens chez nous en délicatesse avec la justice. »

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Une partie des membres d'ATD-QM sont GJ. Si le mouvement voit cela positivement, il remarque que « comme tous les mouvements, ils ont du mal à intégrer les personnes les plus pauvres ». Si certains groupes locaux ont été très bien acceptés dans le mouvement d'autres ne se sont pas sentis écoutés. L'une des conséquences importantes du mouvement des GJ et du mouvement climat est le Pacte du Pouvoir de Vivre qui rassemble syndicats et une grande diversité d'associations dont ATD-QM.

« Pour nous, ce n'est pas évident de travailler avec les syndicats qui ont historiquement souvent défendus les travailleurs au détriment des plus pauvres. Les plus pauvres, c'est ceux qu'on appelle quand il y a des grèves pour reprendre les usines et continuer la production. Il y a une histoire antagoniste entre les exclus du monde du travail et les ouvriers. » Pourtant, il est très important d'accélérer « cette convergence de lutte car devant nous, les obstacles sont puissants ».

ATD-QM établie ses positionnements à l'issue de réflexions avec les personnes les plus démunies. C'est pourquoi, les questions environnementales et économiques nécessitent un « immense travail d'éducation populaire car c'est tellement théorique et éloigné de nous ». Une partie du mouvement pense toutefois qu'il faut dès à présent agir « car on n'a pas le temps ».

ATD-QM est pour la TC à condition qu'elle « serve à financer l'écologie (et pas le CICE) » et « qu'elle soit pensée dans une action globale de fiscalité écologique » afin que les personnes les plus pauvres « bénéficient d'autres compensations fiscales » afin de ne pas être « négativement affectées ». Attention aux solutions de type revenu de base inconditionnel car « les gens avec qui on travaille préfèrent gagner leur vie par leur travail et non par un revenu en contrepartie de rien du tout ».

ATD-QM ne connaît pas les QC. Sur la question d'allocation juste des ressources, le mouvement défend un prix selon les usages, c'est-à-dire que les usages non-nécessaires – « le litre d'eau qui sert à remplir sa piscine » - doivent être plus chers que ceux pour « boire ou se laver ».

Les mouvements climats

« Plusieurs groupes locaux ont participé aux marches climats, parfois en prenant l'organisation des mobilisations. On essaie de se rapprocher et on les questionne sur leur gouvernance en précisant que les personnes les plus pauvres en sont absentes, et qu'on le comprend, mais qu'il faut quand même le faire pour être juste. On a organisé une soirée à la Base (siège de plusieurs ONGE) sur cette question-là. »

Le nucléaire

ATD-QM n'est pas positionné sur le nucléaire.

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

L'épidémie a été pour nous l'occasion d'appliquer les questionnements que Bruno Latour a mis publiquement à disposition. ATD-QM en tire comme conclusion que si « le sport national des pouvoirs publics est de dire au Secours Catholique et à [ATD-QM] qu'ils veulent lutter contre la pauvreté mais n'en ont pas les moyens », alors le mouvement doit communiquer sur l'opposition au pacte de stabilité budgétaire, dont sa limite des 3% de déficit, qui justifiait l'inaction gouvernementale : « La dernière réponse est toujours : « Bercy prendra la décision » ». ATD-QM « travaille aussi avec Valérie Pécresse, pour voir comment l'Île-de-France peut augmenter sa résilience face à divers chocs. »

« Il y a des tensions à l'intérieur de notre mouvement » au sujet de l'effondrement. « On essaie de travailler avec la Fresque du Climat, ce n'est pas joyeux. À ATD, la prise de conscience consistant à raisonner en termes d'années avant d'entrer dans des processus irréversibles et invivables est nouvelle. » La réception est nécessairement particulière pour le public de l'organisation car « nos membres nous disent que la survie, c'est tous les jours depuis si longtemps » au point que la question de l'effondrement semble déplacée. Il faut donc qu'ATD-QM échange avec le mouvement climat pour « les aider à évoluer de langage pour que ce ne soit pas la dépression assurée ».

Au sein de l'association, la démarche est à l'expérimentation collective et locale du « faire ensemble ». Les « groupes locaux cultivent la terre » et construisent des « habitats écologiques ». L'idée est aussi de « se rallier localement à des associations » dans l'action « pour mieux comprendre les mécanismes [du vivant] et pour sortir du sentiment d'impuissance face à cette idée d'effondrement ». Peu après l'entretien est organisée une demi-journée de formation et de réflexion sur l'effondrement afin de s'appropriier le sujet et de réfléchir à la manière « d'aborder ces questions plus largement dans les groupes locaux ».

« Dans le réseau écologie, on est tous formé aux notions d'effondrement. Moi personnellement, je ne sais pas l'aborder avec des personnes en grande précarité, donc je n'en parle pas. Je peux animer une fresque du climat, mais c'était tellement déprimant qu'on s'est demandé comment le refaire sans que ce soit aussi violent. On était entre gens hors de la précarité. Je pense que des gens dans la grande pauvreté peuvent supporter de comprendre ces phénomènes et peuvent nous donner des réponses auxquels nous n'avions pas pensées. »

Zoom sur l'écologie et la grande pauvreté

Avec l'exemple de trois femmes dans la pauvreté, Jean-Christophe S. montre la relation synergique qui peut exister entre le bonheur, l'autonomie et l'engagement écologique.

« Il y a plusieurs personnes en grande précarité qui nous disent qu'agir au quotidien pour l'écologie, cela leur redonne de la vie et du pouvoir d'agir, et ça redonne un sens à leur vie, d'agir à leur

petite échelle. Je pense à deux femmes en particulier : l'une dans un jardin partagé, et l'autre avec un quotidien zéro plastique. On les a interviewées et elles disent que découvrir l'importance d'agir pour la planète, et le fait qu'elles aient trouvé moyen de le faire à leur manière et à leur échelle, leur redonne de la vie, une utilité, etc. »

« Au moins une de ces deux femmes dit en même temps : « on ne veut pas que le monde d'après soit comme le monde d'avant avec les mêmes dominations économiques, le même capitalisme [elle utilise le mot] et les mêmes lobbies financiers. Ce désordre écologique, en fait, ça me donne envie d'agir à ma petite échelle, et c'est ça qui redonne un sens à ma vie. »

« Je pense à Nathalie à Dijon qui vient du milieu de la terre. Elle dit : « c'est parce qu'on a perdu le lien avec la nature qu'on a perdu le lien entre nous, et retrouver le lien avec la nature nous permet de retisser des liens entre nous », moi je le crois beaucoup aussi. On veut beaucoup utiliser le jardin partagé comme outil. C'est accessible à tous a priori, ça ne demande pas un bac +5 ni de savoir bien parler, écrire ou autre, ça remet les gens à égalité comme la création culturelle, il s'agit là en fait de création agricole. »

« Je pense à une autre femme au quotidien zéro plastique, elle a choisi cela à la suite d'un reportage à la télé où elle a découvert l'existence d'un continent de plastique sur les océans, elle a alors décidé d'arrêter de toucher au plastique. C'est une prise de conscience à l'origine d'un changement de comportement. »

« Une troisième femme – c'est beaucoup par les femmes, les hommes, ou pères, sont plus en retraités dans notre mouvement, comme dans les engagements associatifs ; ils ont plus, je pense, d'appréhension et l'humiliation les touchent plus profondément dans la précarité à cause de la représentation de l'homme qui doit ramener ressources et sécurité au foyer. La troisième femme, Judith, c'est juste son médecin qui lui a dit qu'elle n'allait pas bien et que ça serait bien d'aller voir le jardin partagé dans son quartier, ça peut lui faire du bien. En même temps, son assistante sociale lui a dit que ça ne sert à rien et que c'est n'importe quoi tout ça. Elle a vraiment ressenti le besoin de participer à ce jardin partagé, le groupe ATD l'a encouragé, ça lui a redonné une santé en fait. Elle n'y connaissait rien, elle s'est formée, et maintenant c'est elle qui forme les autres. Ça retisse des liens avec les autres, ça redonne une raison de se lever et de créer. Quand on a possibilité de créer des choses, ça peut changer la vie. »

D'une durée d'1h50, l'entretien a été effectué en visioconférence le 19 juin 2020.

Annexe n°13 : Synthèse Secours Catholique

L'association

Service de l'Église Catholique en France, le Secours Catholique (SC) est une association à but caritatif et reconnue d'utilité publique. Disposant de 73 délégations, elle s'appuie sur l'Évangile et la doctrine sociale de l'Église. Après la définition d'un « projet national qui donne les grandes lignes », « chaque délégation se l'approprie en fonction des personnes et des projets du territoire ». Le SC est doté de 900 personnes salariées, dont un tiers au siège, et 66 000 bénévoles. Si personne n'a la charge de la question climatique, plusieurs personnes travaillent sur les questions environnementales de manière thématique. Depuis quelques années, et notamment l'encyclique du Pape dénommé *Laudato si'* (Loué sois-tu) datant de 2015, le SC réfléchit à comment « ne pas exclure les plus pauvres de la Transition écologique en réussissant à allier écologie et sortie de la pauvreté ». L'importance pratique de prendre en compte les aspects écologiques provient aussi de la confédération Caritas Internationalis (réseau mondial d'ONG caritatives d'obédience catholique présent dans le monde entier dont est membre le SC). En France, le SC est membre du RAC car ce dernier a « dans son ADN la notion de justice sociale ».

Le parcours d'engagement de Daphné Chamard-Teirlinck, responsable des questions de mobilité au Secours Catholique

Daphné Chamard-Teirlinck est en charge des questions de mobilité au sein de la direction action et plaidoyer du SC. Elle travaillait auparavant dans un cabinet de conseil axé sur le développement durable après avoir été diplômée de Sciences Po Toulouse en risques environnementaux et sanitaires. Elle justifie son changement de carrière par « une recherche de sens » et une envie de développer « une démarche de plaidoyer ».

L'écologisation d'un ONG caritative, le cas du Secours Catholique

La sensibilité écologique naissante du SC prend ses racines dans trois espaces différents. D'une part, la confédération Caritas Internationalis fait de plus en plus remonter les alertes d'autres ONG implantées dans les pays du sud global qui constatent un appauvrissement des plus précaires à cause des dégradations environnementales. De plus, le SC se voit confronté à des politiques publiques motivées par des considérations environnementales qui peuvent entrer en confrontation avec les libertés fondamentales des plus précaires (comme la TC ou la vignette Crit'Air). Enfin, « Pour préciser ce qui nous oblige un peu aussi, on a une grosse équipe qui travaille dans le service urgence France, service qui intervient lors des catastrophes naturelles. On a déjà des impacts aujourd'hui, même en France, des dérèglements climatiques, et ceux qui étaient sur le fil tombent dans la précarité après l'évènement. Le nombre d'interventions augmentent selon les retours de ce service. »

Les questions énergétiques enchâssées dans le quotidien de la pauvreté

Au sein du SC, les questions énergétiques émergent dans les activités courantes de l'association, comme le logement ou la mobilité, auprès des personnes les plus démunies. Pour le reste, le SC s'aligne globalement sur les positions du RAC mais l'association « ne peut pas parler de tout et souhaite partir de la réalité du terrain et de ce que vivent les personnes les plus précaires ». Le SC perçoit positivement la notion de sobriété « dans le sens où on dit que la transition doit être juste et que pour cela il faut sortir de la société d'hyperconsommation. La sobriété doit résulter d'un choix collectif et d'une responsabilité

équitablement partagée. Il ne faut pas qu'elle soit une privation subie par les plus pauvres pendant que d'autres vivent dans l'opulence, dans une optique de justice et de responsabilité partagée. » Le SC est conscient qu'il faut atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 mais ne s'appuie pas sur des scénarios établis. Daphné C.-T. précise que cela « fait partie des choses qui devront être travaillées ».

L'habitat décent, digne et écologique

Le réseau Eco Habitat est une initiative portée par des proches du SC qui vise « à accompagner les propriétaires précaires dans la rénovation de leur logement ». Avec de nombreuses autres ONG, le projet Rénovons tente de permettre la rénovation des logements « avec un reste à charge presque nul car c'est bien ça la question pour les propriétaires les plus précaires ». Cette initiative tente de s'inscrire dans le département de l'accès au logement pour devenir à terme systématique dans la culture du SC.

La mobilité : au carrefour d'un paradoxe entre la pauvreté et la pollution

L'association travaille à concilier les besoins de mobilités des plus précaires avec les considérations écologiques. « Il y a une difficulté importante sur ce sujet-là : comment répondre aux besoins d'urgence en tenant compte des problématiques de long terme ? ». Le SC « travaille beaucoup dans le milieu rural où la culture de la voiture est très forte, avec des besoins de véhicules assez importants (comme les mères seules avec des horaires de travail décalés) ». Et pourtant cette nécessité provient du terrain : une équipe locale effectuait du micro-crédit pour accompagner l'achat d'un véhicule pour une personne dans le besoin. « Elle partait du constat que c'est problématique car on finance des vieilles voitures et, en plus, ça met un certain temps alors [que les personnes] en ont très vite besoin à la suite, par exemple, à un entretien d'embauche réussi. Le SC a observé aussi que « les personnes finissent de rembourser un microcrédit et un an plus tard reviennent en faire un » car la vieille voiture est déjà hors de service. Alors « au-delà de l'impact environnemental se pose aussi la question de l'inscription de notre action sur le long terme » explique Daphné C.-T. L'équipe locale, elle, demande alors : « comment répondre à ce besoin de manière écologique ? ». Le SC a lancé un groupe de travail au sein du COSEF (comité d'orientation et de suivi de l'emploi des fonds du fonds de cohésion sociale) afin de travailler à rendre ces procédures de microcrédits durables.

Par ailleurs, l'association dispose d'ateliers de réparations de vélos et développe « une réflexion sur des véhicules hybrides en autopartage avec l'idée de sensibiliser aux nouvelles manières de se déplacer ». C'est un sujet délicat car il faut que les personnes les plus précaires puissent accéder à ces flottes en milieu rural. Daphné C.-T. expose aussi l'importance d'éviter de se constituer en « organisation parapubliques » : « on peut faire des actions de transports solidaires, mais attention, on doit mener un plaidoyer dans ce cas pour les transports publics en cas de défaillances de celui-ci ».

Sur le plan de la mobilité collective, la région Île-de-France avait refusé d'accorder le tarif solidaire du Pass Navigo « pour les personnes titulaires de l'AME [Aide Médicale d'État], c'est-à-dire les personnes sans papier ». Le SC a alors « monté un collectif pour faire un recours qui a permis de changer la décision ».

Au SC, la mobilité est aussi traitée sous l'angle de l'information et de la confiance dans les « usages de la mobilité » : « Comment devenir autonome sur la mobilité en sachant à quoi on a droit ? Qu'est-ce qui est possible ? » Comment ne pas avoir « peur de prendre le train ou les transports en commun » ? Après l'existence de moyens de transport durable, de son accessibilité, notamment économique, l'*encapacitation* pour en faire usage est le troisième axe de la mobilité durable et inclusive.

L'alimentation, une passerelle entre la sortie de la pauvreté et l'écologie

Le SC n'est pas « pour une politique de distribution alimentaire, cela doit rester ponctuel en cas de besoin » ; l'association « préfère l'aide à l'autonomisation ». « Il ne faut pas que cela devienne structurel alors qu'aujourd'hui, 5 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire. Il y a donc un vrai problème. » Par exemple, l'association « a profité de la période pour lancer une opération générale sur l'accès aux paniers solidaires » en remettant « en lien les producteurs locaux avec des personnes en situation de précarité ». La distribution solidaire est possible « moyennant une participation très faible, symbolique ». « Les jardins partagés » constituent aussi une de nos actions alimentaires et écologiques.

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Conscient que de la diversité des GJ et sachant qu'ils ne représentent « pas forcément la parole des plus pauvres », le SC s'est positionné pour « cesser d'opposer fin du monde et fin du mois ». Daphné C.-T. explique qu'au SC « la justice sociale est une condition de possibilité de la Transition écologique. Il faut réussir à faire converger les deux combats. Sur le long terme, agir contre le CC et pour la justice sociale sont deux combats qui convergent, c'est répété, important et notamment dans le Lodato si'. Mais sur le court terme, ce n'est pas forcément le cas et [...] les GJ ont remis un coup de projecteur dessus. »

Sans s'être positionné en amont du mouvement des GJ sur la TC, le SC a depuis travaillé avec le RAC pour une TC écologique et redistributive appelée contribution climat-énergie et dotée d'un revenu climat. L'argent perçu sera partagé avec « 40% en investissement direct et 60% dans la redistribution pour supporter la TC et aller vers des modes de consommation moins énergivores ». En interne, il y a eu des discussions sur la faisabilité d'un tel dispositif, sur l'idée de faire peser ce nouveau poids sur les individus plutôt que sur les entreprises les plus polluantes. Certains « disent que c'est une responsabilité partagée et que d'autres organisations doivent contribuer plus au CC que les individus, et doivent payer en priorité. D'autres y voient plutôt la « question de la responsabilité des personnes, avec ces vertus pédagogiques ». Daphné T.-C. n'a pas connaissance des QC.

Les mouvements climats

On se positionne sur beaucoup de sujets mais en termes de mobilisation citoyenne, on n'est pas très bon. On n'a jamais réussi à mobiliser le réseau via un défilement sous la bannière du SC. Si le SC « se pose la question » de la mobilisation, « il faut prendre en compte le fait que 70% de nos bénévoles ont plus de 70 ans ».

Le nucléaire

Le SC n'a pas de positions officielles sur le nucléaire, « mais ça fait partie des sujets que nous souhaitons arbitrer » car « on fait partie du RAC ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

La pandémie a été une véritable épreuve pour le SC. « D'une part, la demande s'est accrue, notamment à cause d'un nouveau public, comme les travailleurs précaires, qu'on ne voyait pas et qui est venu à nous. D'autre part, une grosse partie de nos bénévoles ont plus de 70 ans, ce fut l'arrêt des activités pour elles selon les recommandations nationales. On a donc dû se réinventer, on a choisi de mettre en place la distribution de chèques de services afin de permettre à la personne de rester dans une

dimension de dignité en évitant la distribution de colis alimentaires... Nous étions en grandes difficultés. »

« Beaucoup de plaidoyer a été fait, on a notamment demandé l'aide exceptionnelle que nous n'avons pas obtenu au niveau espéré. On a eu une bonne concertation au niveau nationale avec du moins des rendez-vous réguliers avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale. Il a aussi fallu maintenir certains services essentiels, effectuer de nouvelles maraudes, notamment pour l'accès à l'eau qui n'est pas possible dans les bidons-villes. Concernant les chèques de services, on en a acheté pour 3 millions d'euros, puis l'État en a mis en place après. »

Daphné C.-T. pense qu'il y a « une prise de conscience [des catastrophes] » via la pandémie et les sollicitations accrues du service urgence de l'association sollicité lors des catastrophes. Le SC est « maintenant dans un temps de relecture sur ce qu'on a fait, au niveau des délégations et du siège, en se disant comment a-t-on vécu cette période ? Qu'est-ce qu'on veut garder ? Qu'est-ce qu'on veut mettre en place ? Il est trop tôt pour répondre, mais cette crise nous oblige à être plus agile dans notre mode de fonctionnement. On aura peut-être une stratégie plus aboutie pour savoir comment gérer l'augmentation des catastrophes. »

Sur la question de l'effondrement et de la collapsologie, Daphné C.-T. « ne pense pas qu'elle puisse réellement pénétrer notre réseau dans la mesure où nous sommes conduits par l'espérance chrétienne. Je ne sais pas comment cela peut être conciliable. Même si ça traverse des membres du SC, ça me semble difficile que ça prenne dans le SC. Nous sommes un réseau de 70 000 bénévoles, donc même si ça peut tenir à un certain niveau philosophique, ça me semble compliqué que ça se diffuse. »

D'une durée de 57 minutes, l'entretien a été effectué en visioconférence le 29 juin 2020.

Annexe n°14 : Synthèse Avenir Climatique

L'association

Avenir Climatique (AC) est une association de jeunesse centrée sur les questions énergie-climat. Elle a la caractéristique d'être assez horizontale avec une direction collégiale assurée par une vingtaine de personnes au sein du CA. Fondée notamment par Jean-Marc Jancovici, l'association a d'abord traité les questions climat-énergie dans une perspective d'ingénierie avant de s'ouvrir plus récemment à d'autres aspects comme les imaginaires. Dotée d'environ 250 membres et d'une cinquantaine de personnes actives, l'association fait partie du trio historique des associations environnementales de jeunesse au côté du REFEDD et de CliMates. Historiquement, AC travaille avec ces derniers ainsi qu'avec le WARN. Aujourd'hui, elle participe beaucoup plus au débat public en signant tribunes et appels et, plus récemment, participe à la coalition jeune et collabore avec Alternatiba. De plus, l'association Bilan Carbone et l'ADEME constituent des partenaires techniques importants. De manière moins importante, le Shift Project, NégaWatt, B&L Évolution, Carbone4, Enerdata, La Fresque du Climat, la Maison du Paris Durable et le CESE font également partie du réseau d'AC. L'absence du RAC et de son réseau est remarquable.

Le parcours d'engagement de Tom Nico, administrateur d'Avenir Climatique

Tom Nico est membre d'AC depuis trois ans et siège au CA depuis deux ans. Il contribue notamment à l'ACadémie, une formation de 8 jours sur les enjeux énergie-climat accueillant de nombreuses personnes, ainsi qu'au MOOC énergie-climat. Il participe à des événements et fait des interventions pour AC. A 27 ans, diplômé d'ingénierie dans le domaine énergie-climat, il est consultant au sein du cabinet I Care & Consult. Tom N. est par ailleurs engagé dans les luttes sociales et aide ponctuellement les restos du cœur. Il a été sensibilisé par le discours collapsologue avant de s'en éloigner pour rejoindre les penseurs de l'écologie politique comme André Gorz ou Bruno Latour. Selon lui, « la décroissance doit plutôt être un constat qu'un but » ; le CC climatique est « une lutte sociale comme une autre » en référence aux travaux de Razmig Keucheyan.

Les questions énergétiques

AC traite conjointement du climat et des questions énergétiques. Au sein de la *Big Conf* (grande présentation sur les questions énergie-climat), les questions du pic pétrolier, des énergies fossiles, de dépendances énergétiques et de taux de retour énergétique, sont abordées. Cette formation traite aussi de la question de ENR et du nucléaire en évitant de les opposer. Tom N. voit notamment AC comme une association de « sensibilisation et d'études » qui représente « le bureau d'étude des associations ». La réflexion est ouverte sur les questions de « décroissance, de sobriété et d'engagement politique ». AC considère très important de respecter la trajectoire de la SNBC – bien qu'elle soit critiquable – et l'Accord de Paris car « chaque dixième de degré compte ». Il ajoute : « possible ou pas, il faut essayer ». Enfin, plutôt que la sobriété à l'échelle individuelle, la « sobriété collective » constitue un des piliers de l'association selon Tom Nico en faisant référence à un rapport du cabinet Carbone4. AC travaille à « passer à l'échelle les actions individuelles » et à « changer le système socio-économique ».

Il existe de nombreux débats au sein d'AC. Par exemple, les termes décroissance, post-croissance, anticapitalisme, sobriété et décarbonation traversent l'association, et particulièrement l'atelier d'écriture œuvrant à « inventer un nouveau récit ». Si « l'association ne prend pas position », « les gens dans l'association ont des positions très marquées ».

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Le mouvement des GJ a influencé AC selon Tom N. Lors d'une séance de l'ACadémie, une partie des participant-e-s est allée manifester avec les GJ alors que d'autres s'en désintéressaient. « Les GJ ont changé cela ». « Avant c'était beaucoup moins clair », mais aujourd'hui à AC, « pas de taxe carbone si ce n'est pas redistribué [de manière] socialement juste ». Toutefois, Tom N. admet que « nous ne sommes peut-être pas assez mûrs encore sur ces sujets-là » car l'association est constituée de profils CSP+ souvent ingénieurs.

AC n'a pas échangé sur les QC mais Tom N. a un pressentiment négatif sur le sujet. Cependant, il pense que ce serait très intéressant d'échanger sur le sujet au sein de l'association via notamment les causeries d'AC (espace de présentation et de discussion sur un sujet précis). Il semblerait aussi que certaines personnes d'AC souhaitent transférer la TC vers les entreprises qui polluent le plus, à l'instar de la proposition d'ATTAC. Beaucoup s'intéressent aussi aux « monnaies locales ».

Les mouvements climat

Les mouvements climat ont fait l'objet de débats mouvants au sein d'AC afin d'en tirer un bilan. Si la sensibilisation semble porter ses fruits, « on sent que c'est insuffisant ». Dorénavant « on fait plus de plaidoyer et on tisse des liens avec les autres associations ». Et « la coalition jeune a vraiment abouti de cette mobilisation ».

Le nucléaire

Selon Tom N., l'ACadémie est un bon indicateur du positionnement de la jeunesse écolo sur le nucléaire. Si certaines personnes sont ouvertes sur le nucléaire et rejoignent AC en sachant l'association co-fondée par J.-M. Jancivici, d'autres ont une vision plus écologique que climatique et sont plus critiques du nucléaire. A AC, « on a une position plus partagée qu'avant sur le nucléaire ». Tom N. se demande : « Le nucléaire dans un monde à +2 ou +3°, à quoi cela va-t-il ressembler ? ». En sortant du débat français, AC remarque que le GIEC et AIE incluent le nucléaire dans leurs scénarios. Cependant en prenant en compte « la question des déchets, des ressources et de l'adaptation au CC, AC est aujourd'hui très partagée ». Toutefois, AC cherche « à ne pas prendre de temps officiel de l'association pour en discuter. [...] On est un peu fatigué de ce sujet ». Tom N. est inquiet de voir que les sondages montrent que la majorité des français-e-s voient le nucléaire comme contribuant au CC et regrette la faible prise en compte des particularités territoriales au sein des questions énergétiques. Il conclue : « Le nucléaire a ses avantages et ses inconvénients, mais vu le CC, on risque d'en avoir besoin ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

L'épidémie a été l'occasion pour AC de travailler avec la coalition climat. Selon Tom N., la question de la résilience est posée de manière assez similaire dans cette crise et face au CC. Il voit aussi dans cette situation la possibilité d'un « désenchantement du monde actuel ». Il est conscient que « demain, on ne va pas se confiner pour le climat ». La question des catastrophes est présente au sein d'AC dans différents espaces et beaucoup s'intéressent aux éco-lieux sous cette perspective. Entre la maison bleue, les ZAD, le coin de Pablo Servigne, il y a un vrai courant lié à l'habiter autonome à AC. Par ailleurs, les théories sur l'effondrement et la collapsologie influencent leurs travaux. De nombreux membres sont au point sur ces sujets et Vincent Mignerot a été invité à l'une des causeries.

D'une durée d'1h16, l'entretien a été effectué en visioconférence le 24 mai 2020.

Annexe n°15 : Synthèse CliMates

L'association

Centré sur la lutte contre le CC, CliMates est un réseau international de plusieurs centaines de bénévoles qui s'organise avec des projets thématiques indépendants et des activités transversales. La structure se divise en trois pôles : la recherche, le plaidoyer et l'*empowerment* (encapacitation). La section française en création est la plus importante du réseau international. Créé en 2011, CliMates est membre du CA du REFEDD, du CAN Europe, du CAN International et participe à la coalition jeune en France et à *Generation Climate Europe* au niveau européen. CliMates tente de se rapprocher d'autres réseaux « en dehors du cercle 100% énergie-climat » comme le CRID et à tisser des liens avec les autres associations nationales après un passif très international, voire onusien. Chose singulière, chaque projet de l'association possède ses propres partenariats et donc son propre réseau.

Le parcours d'engagement

L'entretien est effectué avec deux membres de CliMates : Lucie Pélissier et Ludovic Royer. Lucie P. est coprésidente de CliMates, engagée dans le projet Youth on the Move (websérie), diplômée du master *Environmental Policy* de Sciences Po Paris et travaille comme consultante sur les questions de solidarité et de CC. Elle a par ailleurs longtemps participé au Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants (BAAM) et contribue dorénavant à défendre un lieu de transition menacé.

Ludovic R. est coordinateur du plaidoyer de CliMates. Diplômé d'un master de géopolitique et prospective, il travaille désormais à L'Association Française de Normalisation (AFNOR). Auparavant, Ludovic R. avait contribué à WWF France de manière éphémère.

Par ailleurs, au sein de l'association, il est fréquent que des membres participent en leur nom propre à des actions au sein d'XR par exemple.

Les questions énergétiques

Les questions énergétiques font partie intégrante de certains projets de CliMates mais n'occupent pas « plus de place que d'autres » selon Ludovic R. Lucie P. ajoute que « nous en parlons nécessairement car on travaille sur le climat [sans parvenir à] un positionnement clair et précis sur des objectifs à atteindre » car « notre agenda consiste à mobiliser la jeunesse pour s'engager sur le CC plutôt que de défendre des mesures alors que nous n'avons pas d'expertise particulière ».

Selon Ludovic R., CliMates est composée de personnes aux idéologies très différentes entravant *de facto* un positionnement clair de l'association. Lucie P. identifie une ancienne fracture sur « la question de la croissance verte » avec comme évènement marquant la proposition de partenariat avec une grande marque de l'automobile qui a finalement été refusée. Elle ajoute, « nous ne sommes pas une association de mobilisation, nous voulons instaurer un dialogue avec les institutions, et ainsi nous avons conscience qu'il nous faut porter un discours qui ne froisse pas tout le monde. Nous souhaitons faire en sorte de maintenir un espace qui rassemble et qui fait vivre en son sein des divergences et des débats ».

Lucie P. et Ludovic R. pensent que le CliMates porte la vision globale d'une société plus sobre en énergie. Ludovic R. ajoute que les notions de lenteur et de ralentissement sont très présentes au sein des projets. Lucie P. précise que CliMates « ne s'inscrit pas dans la croissance verte » car l'association

« sait que la transformation doit être majeure ». Certains projets travaillent aussi sur la question d'efficacité énergétique, notamment dans les thématiques des déchets et de la mode.

Ludovic remarque que la notion de DD est devenue trop floue après avoir été trop « marketée » et cite par exemple la démarche de changement de nom entamé par le REFEDD. Lucie P. pense que le DD a eu « cette utilité de montrer que la notion de développement n'était pas pertinente » mais que cela constitue encore « une pensée biaisée et occidentale ». De ce fait, CliMates n'utilise plus cette notion, y compris de manière opportuniste et préfère le terme de transition. Quant à la notion de décroissance, celle-ci « commence à émerger » au sein de CliMates grâce en particulier « à de nouveaux influenceurs sur les réseaux sociaux ». On remarque une certaine sensibilité à ce sujet au sein du bureau. « Parler de sobriété veut aussi dire décroissance énergétique, et nous en sommes conscients. C'est sous-jacent mais non explicite » détaille Lucie P. Mis à part la question du nucléaire, CliMates ne semble pas héberger de débats sur les questions d'énergie actuellement.

Le GIEC est une référence incontournable à CliMates du fait de son activité aux COP. L'association ne s'est pas positionnée sur la SNBC bien que Ludovic R. la trouve insatisfaisante (ex : hypothèse de croissance) en s'appuyant sur le rapport critique du HCC. Lucie P. se sent personnellement proche de NégaWatt et B&L Evolution, ce dernier étant aussi apprécié par Ludovic R.

Un débat s'est ouvert à la suite de l'énonciation par Lucie P. de la conscience, au sein des membres de l'association, des « sacrifices » à effectuer. Ludovic R. pense, au contraire, que l'idée d'évolution afin de vivre « mieux et différemment » est très présente à CliMates. Lucie P. n'en voit seulement que les germes mais concède que la notion de renoncement, plutôt que sacrifice, décrit mieux la réduction de « nos libertés immédiates ». Elle prend l'exemple de l'utilisation moindre de la voiture qui peut être vécue comme une perte. Ludovic R. doute de l'efficacité politique d'un discours sacrificiel. Par ailleurs, Lucie P. rappelle que CliMates est un réseau international qui peut nécessiter du transport en avion pour les rencontres indispensables. Elle reste « très convaincue de la solidarité internationale et angoissée par la fermeture des frontières » car elle perçoit le voyage à l'internationale comme très enrichissant. C'est pourquoi, elle est obligée de constater là une double difficulté majeure entre d'une part, le fonctionnement de l'association internationale et d'autre part, le désir personnel de voyager, au regard de l'impact de l'avion sur le climat.

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

CliMates ne s'est pas véritablement positionné sur le mouvement des GJ. Cependant, ce dernier a eu une certaine influence sur Lucie P. et Ludovic R. Lucie P., alors au Sénégal, a d'abord cru à une contestation antiécologique. Par la suite, elle a rapidement soutenu à la convergence « fin du monde, fin du mois ». Elle déplore toutefois la grande répression lors de la manifestation unitaire GJ et climat en septembre 2019. Ludovic R. a participé aux mobilisations unitaires et a vécu cette période « comme une manipulation de l'opinion publique, en opposant les écolos aux personnes voulant continuer d'utiliser du pétrole, or nous savons bien que cela est faux ». Il ajoute avoir observé un « un vrai combat commun contre le capitalisme ».

CliMates n'a pas d'avis sur la TC. Seule Lucie P. a connaissance de la Carte carbone, chose qui n'est pas discutée à CliMates. Elle y voit un vrai aspect redistributif avec une valorisation des comportements sobres.

Les mouvements climats

Les mobilisations pour le climat se sont imposées comme un moment important pour CliMates et ont conduit à une coalition jeune aujourd'hui très dynamique. Des membres furent alors très engagés dans le mouvement jeune suscitant de nouvelles questions sur le niveau d'engagement de l'association et des modes d'action. Bousculée par la radicalisation d'une partie de l'organisation des marches, CliMates fut parfois catégorisé comme institutionnel, terme cherchant à délégitimer. Néanmoins, l'association reste encore très sollicitée par rapport au mouvement jeune et semble donc identifiée au sein de l'espace public, « bien qu'il faille reconnaître un certain côté *youthwashing* ». Si la difficulté fut au début de bien transmettre l'information du mouvement à toute l'association, la coalition jeune permet aujourd'hui de résoudre ce problème. Néanmoins, si le mouvement n'a « pas permis d'établir un positionnement », il a « lancé le début d'une réflexion générale ».

Le nucléaire

Le nucléaire est un sujet en débat au sein de CliMates. Il est possible de déterminer trois positions cohabitantes dans l'association : il y a des personnes antinucléaires, d'autres non-positionnées et certain-e-s pensent que le nucléaire aide à la décarbonation des systèmes énergétiques. Alexandra Lutz, présidente de CliMates en 2018, explique qu'historiquement CliMates ne s'est jamais positionné sur le nucléaire. Plus précisément, elle avance qu'il y aurait eu un grand débat, mené il y a quelques années, qui aurait abouti à « une énorme impasse ». Selon elle, il s'agit d'un sujet « très clivant ».

Lucie P. remarque une véritable différence générationnelle sur la question du nucléaire. Selon elle, cela peut s'expliquer par le fait que « beaucoup d'associations environnementales se sont construites contre le nucléaire ». Aujourd'hui, elle constate qu'« on en parle moins. Au niveau des organisations jeunes, il y a moins de débats, et cela fait moins peur ». Elle explique notamment cette situation par le succès de la « désinformation relative à sa dangerosité » et y voit la réussite d'une « communication politique » corrélée à la répression « avec une grande violence policière » des « mouvements citoyens ». Elle remarque que peu d'associations jeunes s'opposent au nucléaire, et que peu de jeunes s'y intéressent. Ludovic R., en accord avec le constat, l'explique par le détournement des questions locales par les grandes ONGE au profit des questions mondiales comme le CC. De ce point de vue, l'énergie nucléaire n'est donc plus dans le viseur des structures internationales. A cela, il faut ajouter que l'énergie nucléaire est considérée comme bas-carbone. En conséquence, il n'est « plus une priorité ». « A choisir entre la peste et le choléra, on préfère le nucléaire aux fossiles, je pense que c'est le *shift* qui s'est opéré ». Il est intéressant de remarquer que l'usage anglophone de « shift » pour désigner cette transformation est particulièrement éloquent si l'on considère qu'il constitue aussi le nom raccourci, et très utilisé, du Shift Project, promoteur incontournable de cette transformation. L'usage de ce mot est d'autant plus troublant que juste avant, il expliquait qu'aujourd'hui, « les discours « à la J.-M. Jancovici » sont très écoutés ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

D'un point de vue environnemental, la première réaction fut d'ordre « romantique » pour Lucie P. au sens où les cartes de pollutions s'éclaircissaient, la reconquête des animaux sauvages s'étendait et les émissions de GES diminuaient. Peu après, un autre discours émergea sur la question du rythme de vie et de la sobriété à l'occasion du confinement tout en ayant conscience des privilèges liés à cette démarche. Par la suite, la coalition jeune a entamé une réflexion sur le monde d'après, avec notamment un appel à la reconstruction proposé par le Manifeste pour un Réveil Écologique. La gestion du maintien

de l'énergie bénévole était complexe, mais globalement les membres de CliMates ont beaucoup contribué pendant cette période.

CliMates est accoutumé aux risques catastrophiques car l'association traite de la question de l'adaptation au CC, de la sécurité environnementale et propose des jeux de simulations comme *Heat Wave In My City* (vague de chaleur dans ma ville). L'écoanxiété est aussi un sujet ouvert et pris en compte à CliMates et de nombreuses discussions s'articulent autour de l'avenir. CliMates utilise également la Fresque du Climat de façon régulière.

La notion d'effondrement est bien plus présente que celle de décroissance à CliMates. Si des discussions existent à ce sujet, il n'y a pas de positionnement clair en raison de l'*institutionnalité* de l'association selon Ludovic R. Des nouveaux membres de CliMates ont proposé l'intervention d'Aurélien Barrau et de Pablo Servigne, « ce qui n'aurait pas été envisageable il y a seulement deux ans » explique Lucie P. Elle précise « qu'on se pose la question : est-ce qu'on fait avec la société ou on se met en Ardèche et on se fiche des autres ? » et note amusée que le « revenu universel » serait bienvenu « pour faire ce genre de choses ».

D'une durée d'1h39, l'entretien a été effectué en visioconférence le 8 juin 2020.

Annexe n°16 : Synthèse Désobéissance Ecolo Paris

L'association

Le collectif Désobéissance Ecolo Paris (DEP) a été créé à l'automne 2018, après un été marqué par des actualités climatiques très médiatisées (canicules, sécheresses, mégafeux, démission de Nicolas Hulot). L'association existe pour défendre l'« écologie sans transition » - titre de leur ouvrage collectif - car « une autre fin du monde est possible ». Le collectif se situe en Île-de-France et se compose de 15 à 30 jeunes adultes. D'une part, il prétend lutter contre une écologie « culpabilisante » et « comptable » imbriquée dans la notion injuste d'anthropocène invisibilisant les responsabilités différenciées au sein de l'espèce ; d'autre part, il se dit anticapitaliste, féministe et décolonial ; en cela, il s'intègre dans le bain des luttes sociales et semble défendre une approche locale de l'écologie face à un État centralisateur.

Le parcours d'engagement

L'entretien a été effectué avec Pierre de manière anonymisée, ce qui rend la description sociologique de l'engagement plus délicate. Pierre a demandé l'anonymat moins pour des raisons de surveillance que par le souci de ne pas personnaliser le collectif. « Nous ne sommes pas là pour mettre des gens en avant, seulement les idées. De plus les gens n'ont pas envie de se mettre en avant. » Il est intéressant de noter que le collectif est composé d'une moitié d'étudiant-e-s, de personnes en recherche d'emploi et de quelques autres en emplois. Néanmoins doté d'un bagage dominant en humanité et sciences sociales (géographie, histoire, sociologie), ce groupe rassemble aussi des personnes provenant d'autres domaines comme les sciences de la nature.

Les questions énergétiques

DEP entend lutter contre les « ravages » écologiques, expression qui suppose l'intentionnalité et la responsabilité. Le collectif s'oppose à tout discours dit de l'« écologie culpabilisante » ou capitaliste et donc à la sobriété, la croissance verte, le DD, les taxes et les injonctions individuelles. Pierre précise : « il y a des individus contre lesquels il faut agir et d'autres contre lesquels il ne sert à rien de lutter car ils sont pris dans des réseaux de dépendances dont il est difficile de se défaire en l'état actuel des choses ». En effet, « si tu as des dettes, tu ne peux pas être sobre, à part si tu coupes ton chauffage et que tu gèles en hiver ». Pierre dit vouloir se « distancier [de la décroissance] car c'est une vision qui [leur] semble étatiste » et parfois « réactionnaire ». Il est en revanche très intéressé par la biorégion de l'Institut Momentum qui s'inscrit davantage dans la vision de DEP. Sur les questions strictement énergétiques, il est question de refuser les solutions comptables de tout ordre et de s'attaquer aux gros pollueurs, y compris au nucléaire. Au sujet spécifique des scénarisations, le collectif est partagé sur l'intérêt politique de la modélisation entre son utilisation éclairante et ses dérives comptables.

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

DEP a des membres GJ. Ce mouvement « a permis de faire l'analyse des carences de l'écologie *mainstream* » et donc de « renforcer nos arguments en faveur de l'écologie sociale ». Pierre juge qu'« on ne peut pas tout résoudre en ne mettant que des taxes ». En l'état actuel de l'organisation sociale, « diminuer le transport de voiture est une privation de liberté » qui « empêche les gens de travailler. Plutôt que d'agir en bout de chaîne, [il faudrait] remonter la chaîne et réorganiser la vie collective, sans avoir besoin de se déplacer si loin [...]. Et surtout, il ne faut pas aux gens qui n'ont pas le choix ». Le

collectif est contre la TC et la Carte carbone. Il considère même cette dernière comme un dispositif de « la dystopie en marche ». Pierre précise que la Carte carbone s'inscrit dans une « comptabilité ultraculpabilisante » qui dissout « le rapport sensible au réel » sous le poids « quantitatif » des quotas. A cela, il faut ajouter la délégation à un tiers de la comptabilité, « c'est un dispositif privilégié des tenants d'une dictature verte. Lorsque le crédit est consommé, est-il encore possible de vivre ? C'est à la fois liberticide et injuste envers des gens qui ne sont pas responsables de la situation ». Même sous forme papier et vignettes, Pierre se dit « mal à l'aise ». Toutefois, si cela est choisi collectivement, il est ouvert à l'idée. Il note tout de même que la libéralisation du marché perpétuerait les inégalités. Si l'idée théorique, selon la vision de Mathilde Szuba, semble séduisante, « nous sommes méfiants » car dans la réalité, c'est très souvent imposé par le haut.

Les mouvements climats

Le collectif se dit membre des jeunes pour le climat tout en étant conscient des limites : zéro résultat et un mouvement trop occidental-bourgeois. Cela s'explique du fait que « le climat est citoyen. Le GIEC conscientise les diplômé-e-s ». Néanmoins, Pierre considère ce mouvement comme fondateur et important pour réussir la lutte, car il faut qu'elle suscite une révolte d'ampleur non seulement nationale mais mondiale.

Le nucléaire

DEP est contre le nucléaire. Pierre voit des jeunes pour le nucléaire, d'autres contre, mais sans distinction *a priori* majeure entre générations : « beaucoup de personnes que je fréquente sont antinucléaires ». Si différence il y a, il l'explique par le fait que le parc est déjà construit aujourd'hui. Il note que les directions des ONGE de jeunesse dispose d'un haut niveau d'étude mais il espère toutefois que qu'elles seront opposées à la construction des nouveaux réacteurs, « sinon ce serait inquiétant ».

DEP rencontre des difficultés avec son positionnement antinucléaire et antiétatique car le collectif est conscient que le complexe militaro-industriel du nucléaire nécessite un État pour son démantèlement. Cette contradiction reste donc à résoudre. Il précise à ce sujet qu'il s'agit d'une « thématique dans laquelle nous sommes terriblement dépossédé-e-s, c'est très opaque, l'État contrôle tout, c'est associé à l'arme nucléaire, c'est un domaine essentiel dans lequel nous n'avons pas de voix au chapitre en réalité ». Les ONGE classiques entendent « toucher l'État et faire du lobbying, mais ne sont pas dupes de l'inutilité de leur démarche [à ce sujet], leurs avis ne comptent pas ». En résumé, cette énergie est antidémocratique et non conviviale pour DEP.

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

Si DEP prend en compte les théories effondristes, « on ne se projette pas dans un scénario de catastrophes car le ravage est en cours depuis des décennies, la catastrophe est déjà là ». Les théories de l'effondrement à venir n'ont de sens que pour les « personnes qui vivent avec des standards de vie élevés ». Pierre souligne néanmoins avoir apprécié la démarche de Pablo Servigne et Raphaël Stevens consistant à « somatiser » les chiffres en leur accolant des émotions. D'ordinaire, selon lui, « les chiffres ne politisent pas et ne sont pas à l'origine de révoltes ». A l'inverse, « les luttes locales, les ZAD, déclenchent des réactions épidermiques beaucoup plus conséquentes ». Si les collapsologues ont réussi cette prouesse, Pierre déplore que les réactions soient parfois hors de contrôle, de l'éco-anxiété au repli survivaliste, retirant alors des personnes conscientisées des luttes politiques. Toutefois, Pierre reconnaît qu'élaborer « un jardin est déjà une bonne porte d'entrée pour faire des choses plus conséquentes par la

suite ». Il remarque aussi qu'XR se compose notamment de « collapsos qui ont essayé de passer à l'action ».

L'avenir peut être vu comme sombre au sein du DEP. Si la question de l'effondrement n'est pas centrale, la possibilité d'une « dictature verte : alliance environnementaliste-capitaliste dans le contrôle total des vies et de la gestion du désastre à venir » est réelle. De même, le « capitalisme cybernéticien », avec ses replis sur soi et ses marqueurs fascistes, semble une option possible étant donné que les « capitalistes néolibéraux » ne présentent aujourd'hui aucun scrupule à échanger avec des États fascistes.

D'une durée d'1h18, l'entretien a été effectué en visioconférence le 16 juin 2020.

Annexe n°17 : Synthèse Jeunes Ambassadeurs pour le Climat

L'association

Les Jeunes Ambassadeurs pour le Climat (JAC) est une association fondée en 2018 afin de former des jeunes et soutenir les initiatives d'éducation au CC. Les JAC émanent d'un programme porté par le REFEDD et CliMates afin de sélectionner des jeunes délégué-e-s membres de la délégation française aux COP et intersessions de celles-ci. Ces jeunes délégué-e-s participent alors aux négociations internationales sur le climat pour la France.

Le parcours d'engagement d'Esther Loiseleur, présidente des JAC et normalienne

L'entretien a été effectué avec Esther Loiseleur, présidente des JAC depuis mars 2020, étudiante à l'ENS et l'EHESS en humanités environnementales. Sensible aux questions d'éthique animale depuis le lycée, elle a suivi le programme « COP à l'ENS » à la suite d'un intérêt grandissant pour le CC. Elle s'investit finalement aux JAC puis parvient à se rendre à Bonn en Allemagne à l'occasion des intersessions de 2019 (SB50) au sein de la délégation du REFEDD. Elle n'a pas d'autre engagement en parallèle. Esther L. apprécie l'humilité démocratique de l'approche des JAC mais en reconnaît les limites politiques, en particulier celle du risque de dépolitisation. Toutefois, son expérience associative participe à lui forger des convictions politiques, notamment sur les questions énergétiques.

Les questions énergétiques

En tant qu'association de « médiation et d'éducation » à l'environnement, les JAC n'ont pas de positions politiques précises. L'association ne propose « pas de module spécial énergie » et ses membres ne souhaitent pas « avoir un rôle de mini-experts ». Un mot d'ordre : « nous aimerions nous former correctement et réfléchir aux questions importantes » ; une légitimité revendiquée : celle du « droit à la vérité ». Toujours est-il que les JAC s'inscrivent dans la vision globale d'une société plus sobre en énergie : « Quand bien même nous ne sommes pas ouvertement partisan-ne-s de la décroissance en tant qu'idéologie, nous essayons de susciter par les chiffres une réflexion critique de notre société. Nous utilisons aussi les termes « soutenable » et « résilient » pour parler d'énergie. Nous n'avons pas de débat sur l'énergie actuellement, mais cela pourrait émerger. Globalement, nous nous inspirons des rapports du GIEC. »

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Le mouvement GJ fut « un détonateur clair du fait que la TC devait être pensée précisément et que l'écologie et le social sont intrinsèquement liés ». Si les JAC sont habitués à cet aspect grâce à la place prédominante qu'occupe cette imbrication dans les négociations internationales, il leur fut utile de relocaliser cette question au regard de leur sociologie très privilégiée. Autrement, les JAC n'ont pas de position sur la TC et n'ont pas connaissance d'alternatives.

Les mouvements climats

Les mobilisations climats ont eu un effet très positif sur leurs activités. L'association a ensuite été reçue par des ministères. Pour elle, c'est surtout le mouvement de jeunesse qui a « eu une reconnaissance institutionnelle », notamment aux COP avec YOUNGO (la constituante de la jeunesse aux négociations internationales sur le climat).

Le nucléaire

Comme sur l'énergie, les JAC n'ont pas de positionnement. Cependant, iels ont des *shifters* dans l'association, et les travaux du Shift Project (climat-énergie dans les enseignements supérieurs et transition numérique) sont très appréciés, donc Esther L. se dit « prête à écouter ce qu'ils font sur le reste ». Et pourtant, « il reste ce préjugé que si tu es écolo, tu ne peux pas être pro-nucléaire ». D'autre part, « nous ne sommes pas non plus pour les ENR » qui ont d'autres problématiques. Au sujet des énergies, « il y a une sorte de scepticisme généralisé avec pour conclusion générale la nécessité de sobriété ». Esther L. souhaite ne pas s'exprimer au nom des autres ONGE de jeunesse. Cependant, elle précise que « nous sommes dans une attitude de questionnement en tant que jeunes non-spécialistes de l'énergie ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

L'épidémie a été un moment de réflexion et d'imagination (avec le mouvement #rêvonsensemble) pour l'association. Les JAC ont une certaine familiarité des approches catastrophiques avec la question des pertes et dommages au sein des négociations climatiques. Si l'association ne suit pas une approche collapsologique, « on ne peut pas être écolo sans avoir entendu parler de collapsologie, que l'on soit d'accord ou non avec l'idée ». Ayant un public de jeunes, Esther L. préfère par exemple parler d'anthropocène.

D'une durée d'1h00, l'entretien a été effectué en visioconférence le 20 mai 2020.

Annexe n°18 : Synthèse Pour un Réveil Ecologique

L'association

Le collectif Pour un Réveil Écologique est une association issue de la rédaction d'un manifeste homonyme ayant recueilli plus de 30 000 signatures étudiantes. Sorti en septembre 2018, le manifeste revient sur le constat environnemental (climat, biodiversité et ressources) et rassemble le point de vue des personnes rédactrices issues de grandes écoles prestigieuses. Plusieurs axes émergent :

La situation écologique est grave et aura des conséquences majeures dans nos vies.

Nous ne serons pas les plus touché-e-s, mais nous avons un grand pouvoir de transformation.

Nous ne sommes que très peu formé-e-s à ces enjeux.

Nous nous engageons à ne travailler que pour des entreprises responsables.

Le collectif s'engage ainsi sur deux grands axes, celui de la formation aux enjeux environnementaux dans l'enseignement supérieur et celui du « verdissement » des employeurs. De manière singulière dans le paysage associatif étudiant, le Manifeste « juge pertinent de rencontrer les grandes entreprises qui sont une grosse partie du problème ». Comme les acteurs sont là, « autant faire comme s'ils existaient ».

Le parcours d'engagement de Claire Egnell, coordinatrice interne du manifeste

Claire Egnell est coordinatrice interne du collectif, étudiante en master *Environmental Policy* à Sciences Po Paris et en philosophie des sciences à l'ENS. Elle a rejoint le collectif lors de la publication du manifeste conséquemment à un éveil écologique personnel (elle cite comme « déclics » quelques éléments : canicule récente, rapport 1.5° du GIEC, démission de Nicolas Hulot). Si elle a toujours été intéressée par les questions environnementales, cela constitue pour elle, comme pour de nombreuses autres personnes du manifeste, son premier engagement. Personnellement, elle se retrouve très bien dans la démarche du manifeste.

Les questions énergétiques

Claire E. positionne la question énergétique comme centrale au sein du collectif ; elle explique : le Manifeste s'intéresse au « triptyque énergie-climat/biodiversité/ressources ». Le vocabulaire politique mobilisé s'articule autour de la « sobriété », bien que cela « reste des éléments très vagues [...] pour ne pas trop cliver ». En 2019, après le succès du manifeste, la vision politique se précise autour de la « décélération et le refus des solutions technologiques », ces dernières étant considérées comme trop irréalistes pour parier dessus l'avenir de la société moderne. Cette position s'est construite au contact des élites économiques qui ont tendance à mettre en avant cet élément. Le Manifeste s'inspire notamment des rapports du HCC sur la SNBC.

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Consciente de la sociologie « privilégiée » du manifeste, Claire E. estime que le mouvement des GJ leur a servi de rappel, les avertissant que le lien entre les inégalités sociales et la prise en compte des enjeux environnementaux est « à prendre sérieusement en compte et pas juste de manière cosmétique ». Le Manifeste n'est pas positionné sur la TC ou la Carte carbone. En revanche Claire E. a connaissance

de cette dernière et la considère comme une alternative importante à la première. Elle estime qu'un débat public à ce sujet serait intéressant.

Les mouvements climats

Si le Manifeste n'a pas été en première ligne sur les mouvements climats, il a grandement bénéficié de l'augmentation de l'intérêt pour la voix écologique d'une certaine partie de la jeunesse via des sollicitations et des invitations.

Le nucléaire

« Le nucléaire est un sujet dont nous ne parlons jamais. » Le Manifeste n'a donc pas de positionnement à ce sujet. Claire E. remarque en particulier que le facteur historique peut constituer un élément important pour expliquer l'écart générationnel observé : « le [nucléaire] est moins structurant pour notre génération ». De plus, au sein du manifeste, « il y a beaucoup d'ingénieur-e-s [qui] considèrent plus facilement le nucléaire comme une solution que comme un problème ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

L'épidémie pose un problème central pour le Manifeste en raison du bouleversement du marché de l'emploi. En effet, les entreprises étant fragilisées par la baisse de l'activité économique, le flux de recrutement se réduit alors que le flux de nouvelles personnes diplômées se maintient. La personne demandeuse d'emploi est donc défavorisée et voit faiblir *de facto* sa capacité à tenir compte de l'engagement écologique de l'entreprise recrutant. Le Manifeste a décalé son activité habituelle pour prendre le temps de définir une position concernant le type de relance économique souhaitable. La pandémie, comme catastrophe, leur donne l'opportunité de mettre plus en avant les questions de résilience et de résistance aux chocs. Enfin, Claire E. explique que la collapsologie fait partie « des choses que nous avons lu pour beaucoup ». Si le Manifeste ne se positionne pas à ce sujet, cela rentre dans les discussions des membres, souvent de manière critique.

D'une durée d'1h13, l'entretien a été effectué en visioconférence le 28 mai 2020.

Annexe n°19 : Synthèse Réseau Français Etudiant pour le Développement Durable

L'association

Le Réseau Français des Étudiants pour le Développement Durable (REFEDD) est à la tête d'un réseau de 150 associations étudiantes en France. Avec pour objectif d'obtenir « 100% de campus durable et 100% d'étudiant-e-s engagé-e-s sur les questions environnementales », le REFEDD anime, forme et porte la voix de son réseau afin d'intégrer les enjeux environnementaux dans l'enseignement supérieur depuis sa création en 2008.

Le parcours d'engagement de Margot Duvivier, présidente du REFEDD

Margot Duvivier, présidente du REFEDD et étudiante de Sciences Po Paris en master *Environmental Policy*, a accepté de réaliser l'entretien. « Afin d'accompagner ma formation académique, j'ai voulu avoir un pied dans le monde associatif et j'ai commencé à agir directement au niveau du plaidoyer ». Margot D. siège au CA du RAC, participe à la coalition inter-organisation climat de jeunesse et, par ailleurs, fréquente un groupe effondriste centré sur la résilience locale.

Les questions énergétiques

Le REFEDD aborde « la thématique environnementale de manière assez large » et l'énergie y est traitée souvent « en lien avec le climat ». Une volontaire en service civique est notamment chargée des questions climat-énergie. Le sujet est surtout élaboré d'une part par le plaidoyer sous l'angle de la formation universitaire et d'autre part par la prestation de formations aux CC. « Nous défendons une société sobre. [...] Nous nous inscrivons dans un monde sous les 2°, voire 1.5°, comme le décrit le GIEC ». Le REFEDD a entamé un processus de changement de nom pour se détacher de la notion de DD, associée à la croissance verte. Si le terme DD reste signifiant pour une partie du réseau, il exclut d'autres conceptions de l'écologie, plus radicale. Les discussions indiquent toutefois que « le terme « sobriété » est important pour nous ». L'association ne se positionne pas par rapport aux scénarios de référence.

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Le REFEDD se déclarant apartisan, son positionnement politique demeure délicat par rapport au GJ. Toutefois, « la crise des GJ a vraiment amené chez nous, comme, je crois, chez les autres associations environnementales, la question de la solidarité. Nous sommes une bande d'écolos assez privilégiés. [...] Nous avons énormément de mal à toucher d'autres classes sociales, comme celles que le mouvement des GJ a pu toucher ». S'il y a « toujours [eu] cette volonté d'intégrer la question des inégalités [...], c'est devenu encore plus fort au moment de cette crise ». Récemment, « Lorsque nous discutons du changement de nom et de valeurs, nous avons mis en avant la notion de solidarité car il n'est pas possible de faire d'écologie sans solidarité ». Le REFEDD ne se positionne pas sur la TC ou sur la Carte carbone qu'elle connaît. En considérant une TC redistributive, Margot D. n'a pas tranché sur le système le plus adéquat. Par manque d'expérimentation et par soucis de complexité, elle se pose la question de la faisabilité de la Carte carbone mais reste « très curieuse de voir ce qu'il en est ». Enfin, « si c'est une mesure qui est plus égalitaire que la TC, pourquoi pas ? ».

Les mouvements climats

« Les manifestations de la jeunesse nous ont beaucoup influencé. » Si la contribution à l'organisation de marches est modeste, l'espace médiatique s'est ouvert et le REFEDD a donc beaucoup travaillé sur le plaidoyer. De la même manière l'espace politique s'est déverrouillé et les « institutions publiques [semblaient] plus à l'écoute des préoccupations environnementales de la jeunesse ». Autre chose, ce mouvement a nécessité une grande coopération des organisations environnementales de jeunesse qui aujourd'hui se matérialise sous la forme d'une coalition nationale de la jeunesse pour le climat, appelée coalition jeune. « Cela a créé des liens. »

Le nucléaire

Le REFEDD n'est pas positionné sur le sujet. Selon Margot D., « le mouvement écologiste français est basé sur le nucléaire ». Et pourtant, « probablement qu'aucune organisation jeune ne met au cœur de ses sujets ces questions-là ». Elle avance que cette situation pourrait être liée à un choix différent de priorité, ainsi qu'à un attachement historique singulier de la part des grandes ONGE. Plutôt qu'une position de jeunesse, elle voit « une absence de positionnement » car le sujet est jugé trop « technique » et l'argumentaire antinucléaire « n'est pas toujours bien fondé scientifiquement ». De plus, « du point de vue du climat, le nucléaire n'émet que très peu de GES, cela ne devient donc plus une priorité pour moi ». « C'est un peu perdre son temps sur une énergie déjà décarbonnée. [...] Dans mon esprit, cette question n'arrive qu'en second lieu. Les jeunes autour de moi ne semblent pas positionnés ou hésitent. »

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

A l'occasion de l'épidémie, le REFEDD s'est positionné sur un plan de relance écologique avec la formation des étudiant-e-s à des métiers verts et verdissants. La question des catastrophes environnementales a été soulevée en conférence lors des RENEDD (rencontres nationales étudiantes sur le développement durable) par exemple. Toutefois, « ce n'est pas un sujet de focalisation. Cela peut créer de dissensions [...]. Nous sommes très liés aux institutions, donc nous devons aussi préserver ce lien privilégié avec elles pour notre plaidoyer [...]. Nous essayons d'avoir un discours sur l'urgence climatique qui demeure accepté par tout le monde, même au niveau institutionnel ». Faire autrement « pourrait nous faire perdre en crédibilité auprès de certaines institutions ». Si la collapsologie est un sujet abordé avec les membres du REFEDD, ce n'est pas un sujet central ». Margot D. « essaie de ne pas [se] focaliser dessus personnellement car c'est anxiogène ». Comme « il est impossible de prévenir l'avenir, [...] je ne me concentre pas sur l'incertitude mais le présent [...]. Mais c'est un sujet qui m'influence, qui me pose question. »

D'une durée de 42 minutes, l'entretien a été effectué en visioconférence le 16 mai 2020.

Annexe n°20 : Synthèse Together for Earth

L'association

Together for Earth (T4E) est un réseau composé de 70 associations étudiantes écologistes ayant pour objectif de les rassembler en dehors des campus pour faire en commun à l'échelle locale. L'association a été fondée début 2018 par des étudiant-e-s de grandes villes françaises autres que la capitale.

Le parcours d'engagement de Julie Pasquet, présidente de T4E

Julie Pasquet, présidente de T4E, est étudiante à Sciences Po Bordeaux et Toulouse Business School. Après s'être d'abord engagée dans des associations étudiantes au sein de ces deux campus, elle a créé l'antenne toulousaine de T4E. La suite de son engagement l'amène à prendre la présidence du réseau afin, dit-elle, de « faire au niveau national ce que j'ai fait localement ». Administratrice du REFEDD, Julie P. a participé à des actions locales d'ANV COP21, d'XR, avec parfois de la DC. « Je ne me bats pas pour le climat, je me bats pour que les hommes puissent survivre, pour notre bien-être, pour qu'on puisse vivre dans un monde viable. »

Les questions énergétiques

T4E ne dispose pas « de choses très précises sur le sujet » pour deux raisons : d'une part, certaines associations membres ont « des approches très différentes de l'environnement » et d'autre part, les « antennes [sont] très autonomes ». Plutôt qu'à « avoir un discours commun excluant certains de nos membres », T4E traite des « questions écologiques et sociales ». Cependant, la nécessité de sobriété reste un constat généralement partagé à T4E. « Sur ce constat, et non sur les moyens, nous sommes tous d'accord. » Sans avoir de positionnement, la Fresque du climat ou des conférences, « comme celles qui pourraient inviter J.M. Jancovici » sont des lieux propices à la réflexion sur l'énergie. « Personnellement, je suis encore en réflexion. Je sais qu'il va falloir effectuer une décroissance énergétique, mais la manière de faire - du renouvelable ou du nucléaire -, je ne sais pas. »

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone

Bien que le réseau n'ait pas de position officielle par rapport au mouvement des GJ, l'antenne toulousaine de T4E a néanmoins pris part au mouvement des GJ. « En tant qu'écologistes, nous sommes dans un combat commun. » Julie P. associe le mouvement aux inégalités sociales et aux différences ville-campagne. Toutefois, elle juge la TC du gouvernement illégitime car « très inégalitaire ». « Je n'ai pas de réponse, mais il me semble que les plus gros pollueurs doivent payer, et non les plus précaires. » Julie P. n'a jamais entendu parler des QC mais cela semble « très intéressant » pour amener les gens à « beaucoup plus prendre conscience et réfléchir sur leurs choix de consommation » comparativement à la TC.

Les mouvements climats

Peu après la création de T4E, les mobilisations de la jeunesse pour le climat ont constitué le terreau du foisonnement de nombreuses associations. Cela a été l'occasion de questionner l'existence de T4E au regard de son utilité et de sa plus-value.

Le nucléaire

Selon Julie P., il y a « une différence générationnelle sur la question du nucléaire ». Elle observe que « chez les jeunes, il y a un gros questionnement sur la question du nucléaire et peu de réponses ». Au contraire, « chez les adultes, c'est plus quelque chose d'ancrée et de définie ». Si T4E « travaille très peu avec des grosses ONGE (WWF, FNE, GP, etc.), [...] les structures comme le Shift Project ont beaucoup d'influence sur certaines organisation jeunes ».

Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement

Si l'épidémie a impacté notre stratégie, liée au contexte, elle n'a « que confirmé [notre vision du monde] ». La question de la catastrophe est abordée de manière « informelle » au sein de T4E. « Probablement que la plupart des jeunes engagés connaissent Pablo Servigne et le concept de collapsologie. À titre personnel, c'est une question qui me taraude, qui me fait peur, qui me fait réfléchir et débattre. De mon côté, c'est beaucoup de peur et d'anxiété ». Julie P. pense que cela « paralyse les gens plus qu'autre chose ». « Si on parle des enjeux sous la notion d'effondrement, ça empêche l'action par impuissance. Si tout s'effondre, qu'est-ce qu'on peut faire ? Quel passage à l'action est possible dans ces conditions ? »

D'une durée de 45 minutes, l'entretien a été effectué en visioconférence le 21 mai 2020.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	4 -
REMERCIEMENTS.....	5 -
RÉSUMÉ.....	6 -
SOMMAIRE	6 -
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES	8 -
INTRODUCTION	9 -
PREMIERE PARTIE : CONTINUITÉS, LA RÉGULATION DE LA DESCENTE ÉNERGÉTIQUE DANS SON HISTOIRE -	19 -
INTRODUCTION DE PARTIE.....	20 -
CHAPITRE 1. LE RATIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE : UN TABOU FRANÇAIS.....	23 -
<i>Introduction de chapitre</i>	23 -
Les ONG et le rationnement énergétique.....	23 -
1. <i>Le rationnement, une privation mortifère</i>	25 -
Le rationnement, un effort patriotique victorieux au Royaume-Uni.....	26 -
Le rationnement, une spoliation des ressources par l’occupant en France	28 -
L’éphémère rationnement populaire de la Commune de Paris.....	32 -
Conclusion de section	35 -
2. <i>Le rationnement, une complexité défailante</i>	36 -
Les réserves des ONG sur la faisabilité et l’efficacité du rationnement	36 -
Le rationnement, un outil totalitaire ou convivial ?	39 -
Conclusion de section	41 -
3. <i>Distinguer le rationnement de la pénurie, une clarification importante pour lutter contre le</i> <i>changement climatique</i>	42 -
Conclusion de section	46 -
<i>Conclusion de chapitre</i>	47 -
CHAPITRE 2. LA PRÉFÉRENCE POUR LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE ET LES MESURES SECTORIELLES	49 -
<i>Introduction de chapitre</i>	49 -
1. <i>Face à l’échec de la taxe carbone, davantage de fiscalité écologique</i>	49 -
La taxe carbone française.....	50 -
Les limites de la taxe carbone française	52 -
La taxe carbone française : une fiscalité importante mais régressive	54 -
Les ONG défendent une amélioration de taxe carbone qui fait relativement consensus	57 -
Conclusion de section	62 -
2. <i>Des cibles privilégiées : les grands pollueurs</i>	63 -
Le poids de la fiscalité carbone repose injustement sur les ménages	63 -

Parmi les entreprises, la charge de la fiscalité carbone est très inégale.....	- 65 -
Les ONGE au secours de la fiscalité carbone	- 68 -
Ménages ou entreprises, d'un partage égalitaire à un juste partage de l'effort	- 70 -
Haro sur les grandes entreprises et l'inaction de l'État	- 70 -
Conclusion de section	- 72 -
3. <i>De la déculpabilisation à l'aliénation, des stratégies associatives risquées.....</i>	- 72 -
Le nouveau véhicule de la sensibilisation individuelle	- 73 -
Derrière la promesse de l'écogeste : dépolitisation, mensonge et frustration	- 74 -
La cible magique : les grands pollueurs	- 75 -
La morale de la taxe carbone et ses conséquences politiques	- 76 -
Conclusion de section	- 78 -
<i>Conclusion de chapitre.....</i>	- 78 -
CONCLUSION DE PARTIE.....	- 81 -
SECONDE PARTIE : BOULEVERSEMENTS, DE L'INTERRUPTION DU NUCLÉAIRE À L'IRRUPTION DE LA	
CATASTROPHE	- 84 -
INTRODUCTION DE PARTIE.....	- 85 -
CHAPITRE 3. DÉCROÎTRE AVEC OU SANS NUCLÉAIRE, LA NAISSANCE D'UN CLIVAGE GÉNÉRATIONNEL.....	- 87 -
<i>Introduction de chapitre</i>	- 87 -
1. <i>L'affaiblissement de la lutte antinucléaire française</i>	- 88 -
Description sommaire de la technologie électronucléaire	- 89 -
Le nucléaire, un objet central de contestation des mouvements écologistes.....	- 90 -
Le nucléaire, un objet contesté sur le plan environnemental	- 92 -
Une dénucléarisation des ONGE majeures.....	- 94 -
L'évolution récente du positionnement politique sur le nucléaire.....	- 95 -
Conclusion de section	- 97 -
2. <i>La divergence entre la jeunesse et leurs ONGE</i>	- 98 -
Des ONGE de jeunesse indécises	- 99 -
Le rôle croissant du Shift Project dans le positionnement des ONGE de jeunesse.....	- 104 -
Conclusion de section	- 108 -
3. <i>L'émergence balbutiante d'un jeune courant antinucléaire français.....</i>	- 108 -
Des débats, du doute et la relégation du nucléaire.....	- 109 -
Des résistances au nucléaire à l'intérieur des ONGE de jeunesse	- 111 -
L'exposition à la surveillance et à la répression.....	- 112 -
Conclusion de section	- 112 -
<i>Conclusion de chapitre.....</i>	- 113 -
CHAPITRE 4. LES ONG ENVIRONNEMENTALES SOUS LA MENACE DE L'EFFONDREMENT.....	- 115 -
<i>Introduction de Chapitre</i>	- 115 -
Aux racines du discours sur l'effondrement	- 116 -
1. <i>La pénétration du discours effondriste dans les ONGE françaises.</i>	- 118 -
L'effondrement comme rupture anxiogène des perspectives.....	- 121 -

Une pensée critique de la collapsologie chez les ONGE	- 123 -
Conclusion de section	- 125 -
2. <i>Au regard de l'effondrement, une pratique associative timorée</i>	- 125 -
La difficile compatibilité de l'effondrement avec l'activité associative existante.....	- 126 -
Conclusion de section	- 129 -
3. <i>Du potentiel de l'effondrement pour les ONGE</i>	- 129 -
La pouvoir de transformation de la perspective de l'effondrement	- 130 -
L'effondrement propose une réévaluation à la hausse du risque nucléaire	- 132 -
Les catastrophes comme catalyseur de l'action associative.....	- 133 -
La lutte contre la pauvreté face à l'effondrement.....	- 134 -
Conclusion de section	- 138 -
<i>Conclusion de chapitre</i>	- 139 -
CONCLUSION DE PARTIE.....	- 141 -
CONCLUSION GENERALE	- 143 -
BIBLIOGRAPHIE.....	- 145 -
ANNEXES	- 156 -
Table des annexes	- 156 -
Annexe n°0 : Le questionnaire des entretiens	- 157 -
Annexe n°1 : Tableau synthétique des résultats d'entretiens	- 158 -
Annexe n°2 : Tableau sociologique des participant-e-s aux entretiens	- 161 -
Annexe n°3 : Synthèse Alternatiba – Action Non Violente COP21	- 162 -
Les associations jumelles : Alternatiba et ANV-COP21	- 162 -
Le parcours d'engagement de Charles de Lacombe, animateur national à A-ANV	- 162 -
Les questions énergétiques	- 162 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	- 162 -
Les mouvements climats, une disparition et des attaques.....	- 163 -
Le nucléaire, des débats et l'absence stratégique de positionnement	- 163 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	- 163 -
Annexe n°4 : Synthèse Amis de la Terre France	- 165 -
L'association	- 165 -
Le parcours d'engagement de Cécile Marchand, chargée de campagne climat et affaires publiques	- 165 -
Les questions énergétiques, une question écologique de sobriété et d'équité	- 165 -
Les Gilets Jaunes et la taxe (ou la carte) carbone	- 166 -
Le mouvement climat de la jeunesse, l'espoir puis la déception	- 166 -
Les ADT-F, une association historiquement antinucléaire.....	- 167 -
Les catastrophes et l'effondrement, des sollicitations et de la prudence	- 167 -
Annexe n°5 : Synthèse ATTAC.....	- 168 -
L'association	- 168 -
Le parcours d'engagement de Vincent Gay, au bureau et au CA d'ATTAC.....	- 168 -
Les questions énergétiques	- 168 -

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	169 -
Les mouvements climats	169 -
Le nucléaire	170 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	170 -
Annexe n°6 : Synthèse CLER-Réseau pour la Transition Écologique	172 -
L'association	172 -
Le parcours d'engagement de Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER	172 -
Les questions énergétiques	172 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	172 -
Les mouvements climats	173 -
Le nucléaire, une position délicate	173 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	173 -
Annexe n°7 : Synthèse Extinction Rebellion France.....	174 -
L'association	174 -
Le parcours d'engagement de K, militante à XR-F	174 -
Les questions énergétiques chez XR-F, la radicalité fantomatique.....	175 -
Derrière le voile radical, la stratégie inclusive de massification	175 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	175 -
Les mouvements climats	176 -
Le nucléaire	176 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	176 -
Annexe n°8 : Synthèse Notre Affaire à Tous.....	178 -
L'association	178 -
Le parcours d'engagement de Paul Mougeolle, chargé du contentieux contre Total	178 -
Les questions énergétiques	178 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	179 -
Les mouvements climats	179 -
Le nucléaire	179 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	179 -
Annexe n°9 : Synthèse Réseau Action Climat France	181 -
L'association	181 -
Le parcours d'engagement d'Anne Bringault, responsable Transition Énergétique.....	181 -
Les questions énergétiques	181 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	182 -
Les scénarios référents pour la Transition énergétique au RAC-F	182 -
Les mouvements climats	182 -
Le nucléaire	183 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	183 -
Annexe n°10 : Synthèse Réseau Sortir du Nucléaire	185 -
L'association	185 -
Le parcours d'engagement de Charlotte Mijeon, porte-parole du RSN	185 -
Un impact médiatique limité.....	185 -

Une relation distendue avec le pouvoir politique	185 -
« Ni nucléaire ni effet de serre »	185 -
La surveillance et la répression, des anecdotes significatives.....	186 -
La taxe carbone, une ancienne et importante controverse au RSN	186 -
L'évolution ambivalente du rapport au nucléaire en France	186 -
L'institutionnalisation des « organisations de formation politique » dans l'enseignement supérieur.....	187 -
La divergence des trajectoires nucléaires entre la France et l'Allemagne.....	187 -
La Stratégie de d'influence de l'opinion publique de l'ANDRA.....	188 -
Annexe n°11 : Synthèse World Wildlife Fund France	189 -
L'association	189 -
Le parcours d'engagement	189 -
Les questions énergétiques	189 -
Concilier les ENR et la protection de la biodiversité, un défi permanent	190 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	190 -
Les mouvements climats	191 -
Le nucléaire	191 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	191 -
Annexe n°12 : Synthèse ATD-Quart Monde	193 -
L'association	193 -
Le parcours d'engagement	193 -
Les questions énergétiques	193 -
Les territoires zéro-chômeurs longue durée	194 -
Zoom sur la question de la santé et du chômage	194 -
Zoom sur les contradictions de l'écologie et de la pauvreté.....	195 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	195 -
Les mouvements climats	196 -
Le nucléaire	196 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	196 -
Zoom sur l'écologie et la grande pauvreté.....	196 -
Annexe n°13 : Synthèse Secours Catholique	198 -
L'association	198 -
Le parcours d'engagement de Daphné Chamard-Teirlinck, responsable des questions de mobilité au Secours Catholique	198 -
L'écologisation d'un ONG caritative, le cas du Secours Catholique.....	198 -
Les questions énergétiques enchâssées dans le quotidien de la pauvreté	198 -
L'habitat décent, digne et écologique	199 -
La mobilité : au carrefour d'un paradoxe entre la pauvreté et la pollution	199 -
L'alimentation, une passerelle entre la sortie de la pauvreté et l'écologie.....	200 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	200 -
Les mouvements climats	200 -

On se positionne sur beaucoup de sujets mais en termes de mobilisation citoyenne, on n'est pas très bon. On n'a jamais réussi à mobiliser le réseau via un défilement sous la bannière du SC. Si le SC « se pose la question » de la mobilisation, « il faut prendre en compte le fait que 70% de nos bénévoles ont plus de 70 ans ».....	200 -
Le nucléaire	200 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	200 -
Annexe n°14 : Synthèse Avenir Climatique.....	202 -
L'association	202 -
Le parcours d'engagement de Tom Nico, administrateur d'Avenir Climatique.....	202 -
Les questions énergétiques	202 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	203 -
Les mouvements climat.....	203 -
Le nucléaire	203 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	203 -
Annexe n°15 : Synthèse CliMates	204 -
L'association	204 -
Le parcours d'engagement	204 -
Les questions énergétiques	204 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	205 -
Les mouvements climats	206 -
Le nucléaire	206 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	206 -
Annexe n°16 : Synthèse Désobéissance Ecolo Paris	208 -
L'association	208 -
Le parcours d'engagement	208 -
Les questions énergétiques	208 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	208 -
Les mouvements climats	209 -
Le nucléaire	209 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	209 -
Annexe n°17 : Synthèse Jeunes Ambassadeurs pour le Climat	211 -
L'association	211 -
Le parcours d'engagement d'Esther Loiseleur, présidente des JAC et normalienne	211 -
Les questions énergétiques	211 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	211 -
Les mouvements climats	211 -
Le nucléaire	212 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	212 -
Annexe n°18 : Synthèse Pour un Réveil Ecologique	213 -
L'association	213 -
Le parcours d'engagement de Claire Egnell, coordinatrice interne du manifeste.....	213 -
Les questions énergétiques	213 -

Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	- 213 -
Les mouvements climats	- 214 -
Le nucléaire	- 214 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	- 214 -
Annexe n°19 : Synthèse Réseau Français Etudiant pour le Développement Durable	- 215 -
L'association	- 215 -
Le parcours d'engagement de Margot Duvivier, présidente du REFEDD	- 215 -
Les questions énergétiques	- 215 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	- 215 -
Les mouvements climats	- 216 -
Le nucléaire	- 216 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	- 216 -
Annexe n°20 : Synthèse Together for Earth	- 217 -
L'association	- 217 -
Le parcours d'engagement de Julie Pasquet, présidente de T4E.....	- 217 -
Les questions énergétiques	- 217 -
Les Gilets Jaunes : la taxe (ou la carte) carbone	- 217 -
Les mouvements climats	- 217 -
Le nucléaire	- 218 -
Le Covid-19, les catastrophes, et l'effondrement.....	- 218 -
TABLE DES MATIERES.....	- 219 -